This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

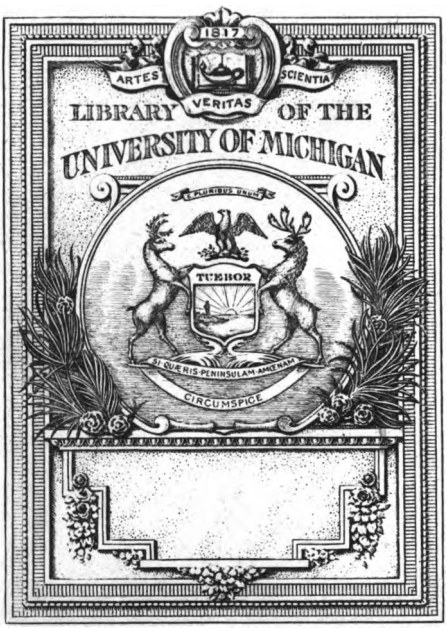

Digitized by Google

ô Cambridge Tome 4

Digitized by Google

Digitized by Google

15 - IV - 1935.

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE

DE MARSEILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE

DE MARSEILLE.

TOME TROISIÈME.

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de J. Achard, fils et compagnie, Imprimeur de l'Académie.

AN XIII. (1804).

Digitized by Google

DC
611
.P951
A4
v.3-4

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE

Du 22 Fructidor an XII.

LA Séance a été ouverte par M. de Sinety, en remplacement de M. Girard, Président. Son discours a été divisé en quatre parties : la première rappellait les soins empressés de M. le Conseiller d'état pour l'Académie et exprimait sa reconnaissance ; dans la seconde M. de Sinety a fait connaître les travaux des Académiciens ; dans la troisième il a annoncé que les prix proposés pour être distribués dans cette séance, n'avaient pas pu être décernés aux éloges ni aux mémoires présentés au concours. Enfin la quatrième partie exprimait le vœu que forme l'Académie d'obtenir plus immédiatement la protection du héros qui tient dans ses mains le sceptre de l'Empire français et qui sait associer à ses travaux politiques, les charmes de la littérature et les recherches pénibles des sciences.

A cette lecture a succédé celle de l'éloge historique de M. Melicy, Académicien mort. M. Achard, secrétaire perpétuel de la classe de littérature et de celle des beaux-Arts, qui était

Digitized by Google

chargé par sa place, de cette fonction pénible et délicate, a moins cherché à faire un discours brillant, qu'à émouvoir la sensibilité, par le récit pur et simple des vertus et des talens de cet Académicien.

Ensuite M. Thibaudeau, Conseiller d'état, Préfet, a lu un discours sur Tarnoentum; il a présenté le plan des restes que l'on a découvert de cette ancienne ville; il a fait connaître les médailles et les tombeaux qu'on y a trouvés, enfin les mosaïques qui en décoraient les appartemens et dont on a encore quelques fragmens.

M. Boache a lu une fable intitulée : *Le Brochet et le Buisson*. Elle a été adressée à l'Académie par M. de Demandolx, Académicien vétéran.

M. Besson a lu le rapport dont il avait été chargé avec MM. Guenin, Lami et Achard, sur une laque plate que M. Julien fils fabrique dans cette ville. D'après ce rapport et les épreuves qui en ont été faites et soumises aux yeux de l'Académie et du public, il conste que la laque de M. Julien vaut mieux que la plus belle laque qu'on nous apporte de Venise.

Le secrétaire a lu ensuite le programme des prix pour l'an XIII.

M. de Sinety a terminé la séance par un discours dans lequel il a fait connaître l'influence mutuelle des institutions sociales sur les sciences, la littérature et les arts, et des sciences, littérature et beaux-arts sur les Gouvernemens.

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

De la Séance publique de l'Académie, du 22 Fructidor an 12, par M. de Sinety.

L'HONNEUR que j'ai de présider aujourd'hui l'Académie et de suppléer M. Girard, notre président, m'impose un devoir d'autant plus difficile à remplir, que je sens l'insuffisance de mes talens, pour le remplacer.

Mais si l'indulgence dont vous m'avez honoré dans les trois séances publiques de l'année dernière, où l'Académie a bien voulu me charger d'être son interprète, peut m'encourager, j'éprouve plus que jamais le besoin que j'en ai, ne pouvant effacer les regrets que doit vous inspirer l'absence de nos deux collègues, dont je tiens aujourd'hui la place.

Je dois d'abord vous observer, Messieurs, que les dispositions ordonnées par M. le Conseiller-d'Etat Préfet, dans le local où il avait bien voulu nous permettre de tenir nos séances, pour y établir le Muséum, ont empêché la séance publique fixée par notre réglement en prairial, d'avoir lieu.

L'Académie, en réunissant aujourd'hui dans le temple des sciences, des Muses et des arts, ceux de nos concitoyens qui, par leur présence, lui témoignent cet intérêt flatteur, qui est le

Digitized by Google

plus puissant des encouragemens, se propose deux objets auxquels elle attache une haute importance; l'un de vous rendre compte de ses travaux, l'autre de vous soumettre les jugemens qu'elle a portés sur les ouvrages qui ont concouru pour les deux prix, que l'amour de M. le Conseiller-d'État Préfet, pour les sciences et les arts, lui a procuré les moyens d'établir.

L'Académie régénérée par la bienfaisante sollicitude de M. Thibaudeau, a pris un nouvel essor. Ses travaux ont été plus intéressans, sa correspondance avec les Sociétés savantes plus active, ses séances ordinaires plus exactement suivies et plus utilement occupées, et dans le compte que j'ai à vous rendre des divers objets auxquels elle s'est livrée, c'est pour moi un devoir bien doux à remplir, que celui de rendre un hommage public au zèle de mes collègues pour concourir aux utiles et glorieux succès de notre institution.

Jusqu'à l'époque à laquelle M. le Conseiller-d'État Préfet a été placé à la tête de ce département, l'Académie était errante, sans moyens pour aiguillonner l'émulation pour les sciences et les arts, sans ressources pour entretenir la correspondance si importante avec les Sociétés savantes, sans faculté pour propager les lumières, et publier les travaux de nos collègues, dont par son approbation, elle a reconnu l'utilité.

Une telle pénurie de moyens était faite pour

Digitized by Google

paralyser le zèle le plus ardent. L'Académie renaissante était, pour ainsi dire, un enfant délaissé sans secours dans son berceau. Et si quelque chose peut mériter à ses membres la bienveillance de nos concitoyens, la protection du Gouvernement et les faveurs de Minerve et des Muses, ce sont les efforts qu'ils ont fait pour soutenir avec quelque succès l'utile institution de leur culte dans cette ville, plus intéressée qu'aucune aux progrès des connaissances humaines, et qui sera toujours jalouse de mériter, et de conserver les titres glorieux qu'elle doit à son amour pour les sciences, la littérature et les arts, depuis la plus haute antiquité, jusqu'à nos jours.

Ces puissantes considérations ont frappé l'homme d'état qui gouverne notre département : en acceptant une place parmi nous, il s'est associé à nos travaux, il stimule notre zèle par son exemple, il encourage nos efforts par ses bienfaits. Il nous a obtenu de la munificence du conseil du département et du conseil municipal, de quoi fonder deux prix, et mettre en activité nos travaux, en nous procurant les moyens de les rendre utiles.

Qu'il me soit permis, Messieurs, de saisir cette occasion d'engager nos concitoyens à se réunir à nous pour faire agréer notre juste reconnaissance à M. Thibaudeau et aux membres des deux conseils de qui nous tenons ces bienfaits.

Enfin M. le Conseiller-d'Etat Préfet nous a

Digitized by Google

destiné pour nos séances un local qu'il a embelli de tous les chefs-d'œuvre des arts qui sont ici rassemblés sous vos yeux.

L'hommage rendu par ses soins aux sciences en exposant ici les monumens de l'antiquité qu'il a sauvés de l'oubli et de la dégradation, ou qu'il a découvert enfouis dans des ruines par les révolutions physiques et politiques; en formant un cabinet d'histoire naturelle; en établissant le jardin des plantes; le tribut de reconnaissance qu'il a rendu aux beaux arts, en exposant ici à votre admiration les chefs-d'œuvre des plus fameux artistes; enfin le choix qu'il a fait de ce temple décoré par ses soins pour nous rassembler, sont des dispositions heureusement conçues, qui méritent la reconnaissance de nos concitoyens, et qui nous font sentir combien ses vues sont judicieuses.

En effet, quel moyen plus ingénieux et plus sûr d'exciter l'émulation de tous les talens, que celui d'affecter, pour la réunion des hommes qui se consacrent à l'étude des sciences et des arts, un temple si magnifiquement décoré? C'est ici que chacun de nous venant admirer les chefs-d'œuvre qui y sont exposés, y voit en même tems les objets du culte auquel nous nous sommes dévoués, les modèles que nous devons nous efforcer d'imiter, les témoignages de vénération, et l'hommage national rendus à des hommes aux quels leurs talens ont acquis l'immortalité, et

qui en excitant notre amour pour la gloire, par l'espoir de mériter la même récompense, encouragent le zèle, exaltent le génie et produisent cet enthousiasme propagateur des sciences et des beaux-arts.

Vous admirerez aussi, Messieurs, comme une heureuse disposition du génie, la savante distribution de tant de chefs-d'œuvre dans les places qui leur ont été assignées.

C'est pour inspirer un respect religieux pour les sciences, qu'on a eu soin de placer à l'entrée de ce temple, les tombeaux et les monumens échappés aux fureurs de la destruction opérée par le tems et par le cruel vandalisme que vous avez vu chercher, proscrire, dégrader et engloutir tout ce qui pouvait rappeler des souvenirs glorieux.

Cette collection sera successivement enrichie encore de tout ce que produiront les recherches que fait faire M. Thibaudeau avec tant de zèle. C'est ici que les savans viendront étudier l'histoire de l'antiquité, écrite en caractères hiéroglyphiques, sur la pierre et sur le marbre, et trouveront des sujets de dissertation qui pourront fixer l'opinion sur des faits, dont la main des arts a voulu perpétuer la mémoire, et dont la représentation presque toujours emblématique, divise les savans antiquaires sur l'application qui doit en être faite aux hommes célèbres et aux tems héroïques auxquels ces monumens appartiennent véritablement.

Digitized by Google

Les découvertes, par exemple, qui ont été faites dans les fouilles ordonnées par M. Thibaudeau, près de la Ciotat, vont donner lieu à reconnaître si, comme on l'a cru jusqu'à ce jour, les ruines dans lesquelles on a pénétré d'après ses ordres, indiquent l'antique ville de Tauroentum ou celle bien plus moderne qui a existé sous le nom de Portus Citharistæ, ou l'ancienne Ceyreste, dont on n'a pu encor trouver les vestiges.

Cette dernière opiniou est celle de notre savant collègue M. Achard, qui prépare sur ce sujet une dissertation qui, déjà si intéressante par elle-même, le devient encor plus par la circonstance.

Vous verrez dans la galerie des tableaux, qu'on y a placé en contraste, ou plutôt en pendant les chefs-d'œuvre de Puget, de Serre, de Chasse, avec ceux de Rubens, de Guerchin, et de l'école flamande; dans la même salle sont des bosses moulées sur l'antique.

Le cabinet d'histoire naturelle rassemble déjà plusieurs objets curieux; mais nous sommes assurés que par les soins et le zèle de M. Thibaudeau, pour donner de la célèbrité à ce temple qu'il vient d'élever aux sciences et aux beaux-arts, il s'enrichira encore de tout ce que ses découvertes et sa protection auprès du gouvernement, à qui nous devons une partie des chefs-d'œuvre qui intéressent ici la curiosité des artistes et des savans amateurs, pourront y ajouter.

Je me plais ici à rendre ici hommage aux talens

Digitized by Google

de M. Goubaud, notre collègue, qui a présidé à toutes les dispositions du Muséum, et qui a travaillé à la restauration des tableaux qui avaient été cruellement endommagés dans le transport de Paris à Marseille.

A tous ces objets offerts ici à votre admiration, on ne pourra ajouter cette année les ouvrages des artistes de Marseille et du département, parce que les dispositions de cette salle, qui ne sont point encore terminées, n'ont pas permis de leur affecter un local. Ainsi l'exposition de ces ouvrages est remise, à notre grand regret, à l'an treize. Mais nous en serons dédommagés par le plus grand nombre d'ouvrages qui seront exposés dans un an, et par la perfection qu'ils pourront acquérir sous la main des artistes qui viendront étudier ici les modèles qui leur sont offerts.

Pour remplir le vœu de l'Académie qui a consacré sa séance publique de fructidor aux Beaux-Arts, j'ai du m'étendre sur tous ces objets qui intéressent leur culte; mais j'étais encore plus fortement engagé par le sentiment de la reconnaissance, à rendre hommage aux soins et aux talens qui ont élevé ce temple aux sciences et aux arts, et qui ont présidé à leur ingénieuse et savante décoration. Cet hommage sera donc consigné dans les fastes de l'Académie, et les étrangers qui viendront admirer tout ce qui s'offre ici aux regards des amateurs, reconnaîtront combien est avantageuse l'influence des sciences et des beaux-arts sur la gloire et la

Digitized by Google

prospérité des nations, lorsque les gouvernemens et les autorités qui ont mérité la confiance publique, concourent, par leur puissante protection, aux travaux des citoyens qui se consacrent à leur culte et aux moyens de les rendre utiles.

Puissiez-vous, Messieurs, faire l'application de cette vérité politique aux travaux de l'Académie, depuis notre dernière séance publique, dont je dois vous rendre compte.

M. Gouffé s'occupe avec autant de succès que de zèle et d'intelligence, de l'établissement du jardin des plantes dont le gouvernement lui a confié la direction, et ses talens lui méritent la protection de l'Impératrice qui se plaît à cultiver la science de la botanique, à soigner elle-même les plantes exotiques.

M. Gorsse nous a fait plusieurs rapports sur ses découvertes dans le creusement du canal d'Arles. Il s'occupe de la rédaction d'une savante dissertation qui, réunissant tous les objets qu'il a jugé dignes d'intéresser, en fera connaître le mérite.

M. Girard, notre président, est au moment de terminer son ouvrage intéressant, sur la statistique du département. Voulant le soumettre à l'Académie, il lui en a déjà communiqué plusieurs fragmens auxquels elle a justement applaudi.

Cet ouvrage de notre collègue, sera lu avec plaisir, à cause de la délicatesse et des graces du style que vous avez eu occasion d'apprécier

Digitized by Google

dans tous ceux qu'il a produits. Mais la statistique, qui est un tableau général et succint de tout ce qu'un département peut offrir à la curiosité des savans, et à la sollicitude du gouvernement; et qui est fait pour éclairer l'administration, et pour fixer les principes de l'économie politique, sur tous les objets qui intéressent la prospérité publique dans chaque localité, doit avoir pour base l'exactitude et la précision les plus approximatives de la vérité; et c'est à quoi il est surtout difficile de parvenir dans un ouvrage qui, n'ayant aucunes données certaines, se compose nécessairement aujourd'hui de suppositions et de calculs proportionnels ou hypothétiques.

On ne peut se dissimuler que la plupart des tableaux statistiques qui ont paru, ne sont que des romans bien écrits; mais qui pourront plutôt égarer le gouvernement que l'éclairer. Il faudra bien des années et une longue expérience, pour en rectifier les erreurs.

L'ouvrage de M. Girard aura besoin, comme tous ceux de ce genre, de ces corrections qui ne peuvent être opérées que par le tems, et par les lumières qui se propageront successivement. Mais je crois pouvoir assurer, d'après les différentes communications qu'il a bien voulu me faire de son travail, que sa statistique des Bouches du Rhône, aura sur toutes les autres, le mérite d'approcher le plus de la vérité.

M. Aulagnier nous a communiqué un mémoire

très-intéressant pour la science bienfaisante qu'il professe, sur l'application du feu dans les maladies réputées incurables. Ce mémoire, dont les commissaires, pris dans le sein de l'Académie, lui ont fait un rapport très-flatteur pour l'auteur, a été approuvé par l'Académie.

M. Vidal nous a présenté un mémoire sur le gaz animal. Je n'ajouterais rien au mérite de l'ouvrage en fesant son éloge, les connaissances profondes de l'auteur, la confiance publique qu'il a justement méritée, et l'application, que malgré son âge, sa faible santé et ses occupations il donne à l'étude de la médecine, sont garans de la bonté de ses ouvrages et de celui-ci que l'Académie a accueilli.

Je n'oserais, Messieurs, vous parler de mes propres productions, si je ne vous devais l'hommage de mon zèle, et si elles n'appartenaient à la masse des travaux de l'Académie. Vous m'excuserez donc de ce que je me crois obligé à ce titre de vous dire que l'Académie a bien voulu entendre la lecture d'une tragédie en trois actes de ma composition, intitulée : la Mort de Kamma, Reine de Galatie.

Un mémoire sur la franchise du port de Marseille, objet qui dans les circonstances présentes a plus que jamais stimulé mon zèle pour notre patrie, a été soumis par moi à l'Académie. Je l'ai communiqué à la chambre du commerce de Marseille, qui m'a autorisé par son approbation

à

Digitized by Google

à en envoyer des exemplaires à plusieurs ministres, et à en remettre un à M. le Conseiller d'état, Préfet.

Sans doute enfin le gouvernement reconnaîtra la nécessité de rétablir cette institution, pour rendre au commerce français l'antique prospérité dont il n'a cessé de jouir pendant 125 ans sous le régime de la franchise, établi par le grand Colbert jusques en 1794, époque malheureusement trop mémorable par la destruction de ce régime, à laquelle le commerce français, et nos contrées méridionales doivent les calamités qui nous affligent et qui croissent tous les jours; et qui nous rappellent les lois révolutionnairement destructives, dont la sagesse du gouvernement s'efforce d'effacer le douloureux souvenir.

L'Académie a envisagé comme une utile institution, la publication d'un journal rédigé par ses membres, qui procurerait aux amateurs des sciences et des arts, le moyen de communiquer leurs découvertes, aux auteurs celui de publier leurs ouvrages, aux amis de l'agriculture l'avantage de faire connaître les succès de leurs expériences, à toutes les professions, qui appartiennent au commerce, à l'industrie et aux arts, la faculté de propager les inventions heureuses des hommes de génie.

C'est dans ces divers points de vue d'utilité publique, que l'Académie a arrêté de publier ce journal, auquel M. le Conseiller d'état Préfet,

Digitized by Google

qui en a retiré les avantages, a donné son approbation. Ce Journal a commencé de paraître le 5 fructidor, et sera de suite distribué tous les cinq jours.

Indépendamment des travaux de chacun des membres de l'Académie, notre correspondance avec les sociétés savantes nous a fourni d'autres moyens de nous rendre utiles, par les rapports qu'ont exigé les différens ouvrages qui nous ont été communiqués, et dont je dois aussi vous rendre compte.

La société d'agriculture du département de la Seine, établie sous les yeux du gouvernement, pour être le centre commun où doivent se réunir toutes les lumières qui peuvent être utiles au progrès du premier et du plus intéressant de tous les arts, nous fait part de ses intéressans travaux.

Elle nous a adressé un tableau de la culture flamande dont elle fait un juste éloge, avec invitation de lui communiquer celui de notre culture locale.

Chargé par l'Académie de lui faire un rapport sur cet objet, j'ai jugé que la culture Marseillaise, qui joint à l'activité du travail le plus pénible, les soins constans de l'industrie la plus ingénieuse et la plus dispendieuse pour mettre en valeur un sol ingrat, qui ne doit qu'à l'art sa miraculeuse fertilité, pourrait offrir à la plus savante société d'agriculture de la France, un objet de curiosité fait pour faire honneur à notre industrie agricole, et pour intéresser le gouver-

Digitized by Google

nement, empressé de recueillir les lumières de chaque localité.

J'ai soumis ce rapport intéressant à l'Académie. Le résultat de mes calculs sur tous les modes d'aménagement usités dans notre territoire met en évidence la misère de notre agriculture, et l'impuissance où elle est de se soutenir dans cet état de découragement presque absolu, si la justice et la bienfaisance du gouvernement ne viennent à son secours en diminuant les charges qui pèsent principalement sur elle par le régime adopté.

L'académie a bien voulu approuver mon rapport et d'après son ordre je l'ai adressé à la société d'agriculture du département de la Seine.

Puisse ce pénible travail obtenir le succès que j'ai eu en vue, et intéresser le gouvernement en faveur de notre malheureux territoire, le seul dans tout l'Empire Français, qui, au lieu d'avoir été déchargé comme les autres contrées des taxes onéreuses et d'avoir gagné au nouveau régime, a été soumis à des charges publiques et locales excessives pour sa stérilité!

M. Grégoire, Sénateur, membre de l'Institut, de cette même société et notre associé, nous a adressé son ouvrage sur l'histoire de l'agriculture au seizième siècle.

J'en ai aussi fait le rapport à l'Académie, qui a applaudi à la savante érudition de l'auteur et m'a chargé de le lui faire parvenir.

Un fléau dévastateur afflige une partie de notre

territoire, où tout est dévoré par des sauterelles multipliées à l'infini. M. le Conseiller d'état, Préfet, a invité l'Académie à s'occuper des moyens de les détruire. Sur le rapport que j'en ai fait, l'académie a mis le plus grand zèle et la plus grande activité à ce travail. MM. Delyle et Rostan, nommés commissaires pour cet objet, se sont empressés de venir au secours des infortunés cultivateurs des lieux infestés, et le savant et utile rapport qu'ils ont fait, a reçu l'assentiment unanime de l'académie et de M. le Conseiller d'état, Préfet qui, par un effet de sa bienfaisante sollicitude, s'est hâté de faire mettre à exécution les moyens que l'Académie a proposés, et qui déjà ont eu le plus heureux succès.

Il me reste enfin, à vous rendre compte, Messieurs, des divers ouvrages qui ont concouru pour les deux prix académiques proposés pour cette année. Il a été présenté à l'Académie six éloges de Puget. Elle n'a pu couronner aucun de ces ouvrages, parce que tous les auteurs se sont principalement étendus sur la partie historique de la vie de cet illustre artiste, et ne se sont pas assez appliqués à analyser les beautés des chefs-d'œuvre qu'il a produit. Une éloquence trop affectée et quelquefois faible, un style peu soutenu, quoique brillant dans quelques passages sont les défauts que l'académie a reconnus dans tous les éloges, qui, cependant retouchés avec soin, pourraient mériter d'être couronnés.

Digitized by Google

L'ode en vers, qui a concouru avec les cinq éloges en prose présente les mêmes défauts. Mais l'Académie croit devoir encourager l'auteur en annonçant qu'il y a quelques strophes qui ont de l'élévation et où l'on trouve le caractère sublime de l'ode. Mais il y en a aussi dont le style contraste par trop de simplicité et de négligence. L'auteur nous permettra cet avis, qui ne peut qu'encourager son talent, s'il veut prendre la peine de mieux soigner son style.

On peut dire comme une vérité que tout le monde peut saisir, que l'éloge d'un célèbre artiste, et surtout de l'immortel Puget, ne peut être bien traité que par un homme de lettres, qui réunisse aux talens de l'éloquence les connaissances de l'artiste; il demande moins des élans sublimes d'éloquence, des déclamations d'enthousiasme poétique, que les grands développemens de l'art appliqués à une analyse savante de ses chefs-d'œuvre.

Ces observations ont paru nécessaires pour diriger le zèle louable des auteurs, qui ont concouru, ou qui se proposent de concourir au prix sur le même sujet que l'académie renvoye à l'an treize, et qui sera double.

Le second prix avait pour sujet les causes de l'encombrement du port de Marseille, et les moyens de le prévenir.

Quatre mémoires ont été présentés au concours et l'académie a reconnu que tous les auteurs se

Digitized by Google

sont accordés à désigner comme moyen préservatif la construction de canaux souterrains, destinés à recevoir les eaux de toutes les hauteurs environnant la ville et le port, et aboutissant à des réservoirs divisés de manière, que recevant successivement les dépots de vases, graviers, et immondices qui encombrent journellement le bassin du port, toutes ces matières puissent s'y déposer et laisser ensuite s'écouler dans le port des eaux épurées.

Mais il manque essentiellement, à chacun de ces projets, les devis estimatifs des dépenses qu'ils nécessiteraient et les moyens de rendre le curement de ces canaux et de ces réservoirs facile, économique et sans inconvénient pour la salubrité, et pour les communications, qu'il est si essentiel de tenir toujours libres surtout aux environs du port.

D'après les rapports qui ont été faits à l'académie, elle s'est convaincue, que l'exécution de ces projets serait beaucoup plus dispendieuse, que le curage actuel qui se fait par des pontons, et qu'elle présente des inconvéniens incommodes et dangereux.

Cependant l'académie d'après la lecture qu'elle a entendue de ces mémoires, et d'après le savant rapport que lui en ont fait ses commissaires, a jugé que le mémoire coté A, portant pour épigraphe : *Paribus meis prodesse hoc unum cupio*, mérite une mention honorable, et d'être déposé

dans ses archives comme un témoignage d'estime en faveur de l'auteur qui, quoique n'ayant point résolu le problème proposé, a développé avec beaucoup de sagacité les causes de l'encombrement du port et a montré dans son mémoire les talens d'un bon et zélé citoyen.

L'Académie s'est déterminée à renvoyer à l'an treize, le même sujet dont le prix sera doublé, et elle espère que les Auteurs qui présenteront leurs ouvrages au concours, auront puisé dans le jugement qu'elle prononce aujourd'hui des observations qui leur auront facilité les moyens de rendre utiles leur zèle et leurs talens.

Les bornes de ce discours ne me permettent pas, Messieurs, de m'étendre davantage dans ce compte que j'ai dû vous rendre. Je ne préjugerai point les ouvrages de mes collègues, dont vous allez vous donner lecture, par des éloges qui quelque mérités, sont soumis à votre opinion. Le programme qui les annonce, ne peut que vous inspirer de l'intérêt. Le mérite et les talens des auteurs vous sont connus, et l'Académie est fondée à espérer qu'ils obtiendront vos suffrages.

Mais vous me saurez gré sans doute d'appeller plus spécialement votre attention sur l'éloge de M. Melicy notre collègue, que nous avons eu le malheur de perdre.

Si ses talens distingués lui ont obtenu la confiance de ses concitoyens, s'ils ont été si utiles à l'humanité, qu'elle doit regarder comme un

malheur irréparable la perte qu'elle vient de faire : si ces vertus publiques et privées ne sollicitent pas moins vos regrets, vous vous empresserez de vous réunir à nous, pour applaudir à l'éloge touchant que Mr. Achard va vous faire de Mr. Melicy, et pour jeter des fleurs sur la tombe d'un de nos concitoyens, qui a tant de droits à la reconnaissance publique, et auquel nous nous fesons un devoir de rendre un hommage solennel qui puisse perpétuer la mémoire de ses talens, et de ses vertus.

Ce rapport de nos travaux, et les ouvrages dont vous allez entendre la lecture vous prouvent que notre zèle se soutient et s'accroît par les moyens qui lui ont été procurés de se rendre utile. Puissions-nous en méritant vos suffrages recevoir de vous un nouvel encouragement!

Oui Messieurs, les beaux jours des sciences, de la littérature et des arts, éclairent notre horison de leur brillante aurore. Le génie suprême, qui veille sur les destinées de l'Empire francais, et à qui les sociétés académiques doivent leur régénération, est l'astre bienfaisant dont nous sollicitons la puissante influence.

Les sciences, les belles-lettres, et les arts sont ici dans leur terre natale, et non dans une contrée hospitalière; mais l'action vivifiante d'un génie protecteur ne leur est pas moins nécessaire, que les influences célestes le sont à la fécondité des végétaux quoique nés dans le meilleur sol.

L'Empereur

Digitized by Google

L'Empereur des Français figurait dans les fastes de notre académie, sous le titre de membre honoraire; nous aspirons à ce qu'il veuille bien accepter celui de protecteur.

Prétendre à cet honneur, c'est s'imposer le devoir de le mériter; et si l'Académie se flatte d'obtenir cette faveur de NAPOLÉON, c'est qu'elle est convaincue que l'intérêt, qu'il prend aux progrès des Sciences, des Belles-lettres, et des Arts, ne peut que l'engager à leur accorder le plus puissant des encouragemens, en associant son nom, et sa gloire à leurs succès.

Digitized by Google

ÉLOGE DE M. MÉLICY

Par M. ACHARD, Secrétaire perpétuel.

JE viens rouvrir une plaie encore sanglante; il y a peu de jours que vous arrosates de vos larmes, les cendres d'un de nos confrères qui vous fut cher. Permettez-moi de répandre aujourd'hui quelques fleurs sur son tombeau. Je ne les cueillerai pas dans les champs de l'éloquence; je n'emprunterai que le langage du cœur. Puisse cet hommage de l'amitié servir à votre consolation et perpétuer, dans les fastes de notre Académie, le souvenir de ses talens et de ses vertus!

PIERRE MÉLICY, chirurgien-major de l'Hôtel Dieu, membre de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts, de la Société de médecine et du Comité administratif de la Société de bienfaisance, Vice-président du Comité central de vaccine du département des Bouches du Rhône, ancien professeur d'anatomie à l'Académie de peinture, sculpture et architecture civile et navale, l'un des fondateurs de la Société philantropique de Marseille, nâquit en cette ville, le dernier jour du mois d'octobre de l'année 1732.

A peine vit-il le jour, qu'abandonné de ses parens, il fut déposé à la porte de cet asyle, que la piété de nos ancêtres a établi en faveur des victimes innocentes de la faiblesse d'un sexe

Digitized by Google

fragile. Baptisé le même jour, à la paroisse des Accoules, il y reçut le nom de Pierre Roubaud.

Vous savez, Messieurs, que le grand nombre d'enfans qu'on apporte dans cette maison, oblige souvent d'en confier deux et même trois à la même nourrice; Pierre fut plus heureux. Une femme, du quartier de N. D. de bon secours, au territoire de cette ville, se présenta le lendemain de sa naissance, et ce jeune nourrisson lui fut confié.

C'est à la campagne, c'est sous les yeux et par l'exemple de ces paysans, chez qui les mœurs patriarchales se conservaient encore, dans les premières années du dernier siècle, que notre confrère devait être conduit dans le sentier de la vertu, dont il ne s'écarta jamais. Une éducation plus soignée aurait pu ajouter à ses graces extérieures; celle qu'il reçut lui peignit le vice sous ses vraies couleurs, et c'est à ces premières leçons, qu'il dut la droiture de son cœur et la bonté de son caractère.

L'Administration de l'Hôtel-Dieu le reclama le 31 mai 1739; il avait alors près de sept ans. La tendresse de sa nourrice le rappella auprès d'elle l'année suivante, et il lui fut permis de le posséder encore pendant quelques mois.

Ramené dans la maison qui lui devait servir d'asyle et devenir ensuite le théatre de sa gloire, il fut employé dans la pharmacie. Dès l'âge de 14 ans, il subit un examen, dans lequel il pré-

Digitized by Google

cinta toutes les drogues qui entrent dans la composition de la thériaque ; il composa lui-même ce fameux électuaire, et il satisfit autant qu'il étonna ses examinateurs.

Annonçant ainsi les plus heureuses dispositions, il fut admis au nombre des élèves en chirurgie. Dès lors il s'attacha à l'étude de cette science, de manière à fixer les regards des administrateurs et des gens de l'art.

Jusqu'à l'âge de 18 ans, ce jeune élève n'avait pas eu le bonheur de connaître ses parens. A cette époque une sentence de la sénéchaussée de Marseille le déclara, le 21 mai 1750, fils légitime d'Antoine Mélicy et d'Élizabeth Amphoux.

Le devoir l'attachait à ceux qui lui avaient donné l'être; mais la reconnaissance ne lui permit pas de quitter cette maison, à laquelle il devait son état et le développement de ses talens.

Il sollicita la place de chirurgien gagnant maîtrise; il la remporta au concours du 17 décembre 1752, et il en remplit les fonctions, en maître consommé dans l'art de guérir.

Six ans après, admis au collège des maîtres chirurgiens de sa patrie, il s'y distingua par son habileté dans les opérations.

Ce fut en la même année 1758, que MM. de l'Académie de peinture, qui venaient de fonder cet utile établissement, s'empressèrent de s'associer M. Mélicy, et lui confièrent la chaire de professeur d'anatomie, qu'il a remplie avec succès, jusques à la suppression de cette Académie.

Digitized by Google

Fixé dans son pays natal, il ne dut sa réputation qu'à ses propres travaux, et à des talens que la nature n'accorde qu'à un très-petit nombre d'êtres privilégiés. Les maîtres qui dirigèrent ses premières études, passeraient tout au plus pour ses disciples. Ses études, ses essais et la réussite qui les suivit toujours, ne furent que le fruit de ses peines et de ses recherches.

Habile dans l'art des accouchemens, il excella dans l'opération de la taille. La réputation du Frère Côme à Paris ne surpassa pas celle de notre confrère à Marseille. On venait de tous côtés se faire opérer par M. Mélicy. Il fut appelé dans des villes assez éloignées. Gênes a été témoin d'une de ses opérations; en quittant cette ville, il fut retenu à Nice pour y opérer un négociant de la famille des Badaraques.

Je n'ignore pas que la jalousie a cherché à jetter de la défaveur sur cet homme célèbre. On a même dit qu'il avait reçu des leçons du Frère Côme. Mais pourquoi lui enlever la gloire d'avoir osé s'élancer seul dans une carrière qu'il a si heureusement parcourue? La lecture peut avoir encouragé ses efforts; mais ses succès sont dus tout entiers à la dextérité de sa main, et à ses connaissances anatomiques. C'est un hommage que je dois, et que je m'empresse de rendre à la vérité.

M. Mélicy avait le talent difficile de tempérer la vivacité naturelle aux provençaux, par des

Digitized by Google

paroles de douceur, qui inspiraient à ses malades la plus vive confiance. Sévère vis-à-vis de ceux qui avaient besoin d'être traités avec quelque rigueur; il était bon envers tous, et cette bonté adoucissait les douleurs inséparables des opérations de son art.

La promptitude qu'il mettait dans le manuel des opérations n'a pas peu contribué à lui donner de la célébrité. On se livrait entre ses mains avec confiance, parce qu'on était assuré que l'on n'avait à souffrir qu'un instant.

Je l'ai vu souvent opérer dans cinq minutes, des malades attaqués de la pierre, et presque tous survivaient à cette cruelle opération.

En 1765, M. Mélicy fut nommé chirurgien major de l'Hôtel-Dieu. L'Administration, en l'appellant à ce poste, ne crut lui offrir que l'expression de sa reconnaissance et un faible dédommagement de ses travaux pénibles et utiles.

Dans une maison telle que l'Hôpital du Saint-Esprit, les cas extraordinaires se multiplient en raison du nombre des malades qui y abordent journellement. Si je pouvais, Messieurs, vous présenter le journal de toutes les opérations que notre confrère y a pratiquées, vous seriez étonnés de leur nombre et de leur importance.

Il s'était passé 25 ans, depuis que M. Mélicy exerçait dans cette maison les fonctions de chirurgien major, lorsque le système du jour qui tendait à tout détruire, se glissa jusques dans

Digitized by Google

l'asyle de l'indigence et en expulsa le bienfaiteur. Ce ne fut que dans des tems moins orageux qu'il y fut rappelé.

Que ne puis-je vous peindre l'impression que fit ce retour désiré, sur l'esprit de tous les subalternes de cette maison et sur ceux de tous les malades! C'était le retour d'un père, disons mieux, d'une divinité bienfaisante. Notre confrère ému de leur sensibilité, pouvait à peine retenir les larmes de sa tendresse.

Jusqu'ici je vous ai peint l'homme de l'art; il est tems que je vous parle de l'homme civil: et que les détails de ses vertus succèdent à l'énumération de ses talens.

M. Mélicy avait épousé en premières noces, Mlle. Honorée-Luce Girard, fille de M. Girard, chirurgien major de l'Hôpital et des Forts. L'amour et la reconnaissance avaient concouru ensemble pour former cet engagement. Tout annonçait qu'il devait être heureux. Hélas! il ne fut que le prélude d'une foule de chagrins. Cette épouse chérie lui fut enlevée au moment qu'elle mit au monde le premier fruit de la tendresse conjugale, à l'époque la plus propre à resserrer les nœuds qui unissent deux tendres époux. De nouvelles peines succédèrent bientôt. Des banqueroutes successives enlevèrent à notre confrère toute sa fortune: celle de l'Hôtel-Dieu, celle d'un banquier, qui avait acquis la confiance générale, le privèrent même de la dot de son épouse, qu'il fut obligé de restituer à son beau père.

Digitized by Google

Ce ne fut qu'en 1770, que M. Mélicy passa à de secondes nôces; il épousa alors Mlle. Marie-Anne Reynier, fille de M. Charles Reynier, négociant, et il eut d'elle deux filles, dont l'une mourut en bas âge; l'autre fut nommée Virginie-Claire. Elle a épousé d'abord M. Paul, de qui elle a eu un fils, et ensuite M. Paban.

Son épouse, sa fille, son gendre et son petit fils ont survécu à notre confrère et ne se rappellent de lui qu'en versant un torrent de larmes.

Vous ne serez pas surpris, Messieurs, que sa famille soit inconsolable de sa perte, quand vous saurez quelle fut l'affection de ce bon père pour ses enfans; quel fut l'attachement qu'il avait pour son gendre; quels sacrifices il a fait, combien de bienfaits sont sortis de ses mains pour procurer son avancement. Dans l'espace de huit années qu'ils ont passées ensemble, aucun mot désagréable n'est sorti de la bouche de ce père bienfaisant. Il fut bien payé de retour, puisque son gendre m'écrivit ces paroles que je crois devoir vous transmettre : » Cette idole de nos cœurs » que le ciel nous a enlevée d'une manière si » cruelle, doit être citée comme l'exemple des » pères ». Ils furent tellement unis, qu'ils ne se revoyaient jamais, même dans les rues, sans s'embrasser aussi étroitement que s'ils eussent passé plusieurs années, éloignés l'un de l'autre.

Ceux qui voyaient M. Mélicy au milieu de ses enfans, croyaient se trouver au tems de ces patriarches

patriarches des premiers siècles. Il vivait pour eux uniquement ; il ne desirait que la paix de sa famille et son bonheur ; et tous s'empressaient de lui témoigner leur attachement et leur respect. Ses attentions se répandaient sur tous ceux qui l'entouraient. Il avait pour ses domestiques les mêmes égards que pour ses enfans ; jamais il ne leur parlait qu'avec douceur et aménité. Heureux les pères qui ont de tels sentimens ! Heureux les fils qui leur appartiennent ! Heureux ceux qui ont le bonheur de les approcher !

Mais c'eût été trop peu pour l'ame bienfaisante de M. Mélicy, de borner ses soins à sa famille. Ses bienfaits s'étendaient sur tous les malheureux. Sa porte était ouverte à toute heure aux indigens : les uns venaient implorer sa bienfaisance, les autres avaient recours à ses talens. Aucun ne le quittait sans avoir reçu des secours, ou des conseils salutaires. Malgré les pensions nombreuses qu'il faisait chaque mois ou chaque semaine, à une foule de malheureux, sa modestie en déroba toujours la connaissance à ses amis. Le nombre des aumônes qu'il répandait était incalculable. Depuis dix ans, il ne reservait, sur les produits de son industrie, que ce qu'il lui fallait absolument pour alimenter et entretenir sa maison. Tout le reste était destiné à des familles honteuses qu'il assistait de sa bourse et de ses conseils.

Dès qu'il s'agissait de faire le bien, M. Mélicy était toujours un des premiers à y concourir.

Digitized by Google

Lorsque nous fondâmes la Société philantropique, il fut un des premiers fondateurs. A l'établissement de la Société de bienfaisance, il fut un des premiers signataires. Mais, ce qu'on ne sait pas et ce qui doit être publié, aujourd'hui qu'il est permis de faire connaître les bonnes actions; tandis que les ministres du culte catholique persécutés, obligés de se cacher, étaient réduits à l'extrême misère, M. Mélicy versait chaque année une somme de douze cent francs, pour subvenir à leurs besoins.

Achevons par un trait bien propre à caractériser son humanité et sa bienfaisance. Peu de tems avant sa mort, plusieurs individus d'une famille étrangère se trouvent tous à la fois attaqués d'une maladie grave. M. Mélicy est appellé, il a la satisfaction de leur rendre la santé. L'état de détresse de ces malheureux lui étant inconnu, il se présente pour exiger ses honoraires. Alors ces infortunés l'entourent et versant des larmes amères, ils lui racontent leur triste situation et le regret qu'ils ont de ne pouvoir pas reconnaître le service qu'il leur a rendu. Cet homme charitable les console, il se recommande à leurs prières et il vole chez le pharmacien qui leur avait fourni les remèdes, les paye et envoie le compte acquitté à la famille qu'il veut soulager doublement.

Priez pour moi, disait-il, aux pauvres qu'il secourait. C'était là la seule récompense qu'il crut devoir exiger. Ah! qu'elles sont fructueuses ces

Digitized by Google

prières que la voix de l'indigence élève jusqu'aux pieds du trône de l'Eternel !

A cette bienfaisance toujours active se joignait l'exercice de toutes les vertus. Il en est une surtout bien rare de nos jours, celle de savoir pardonner les offenses. Je pourrais citer, à cet égard, un trait de générosité qui est peut-être sans exemple, si je ne croyais devoir en laisser la gloire à la Société de médecine, qui en fut le témoin.

Tel fut cet homme sage, que nous avons eu le bonheur de posséder parmi nous. Exact à tous ses devoirs, il fut toujours très-assidu à nos assemblées. Il y goûtait le plaisir de se trouver au milieu de ses amis. Il n'écrivit point, mais il pratiqua avec succès, et il a fait des élèves qui lui font le plus grand honneur.

Nous espérions de jouir encore long-tems de la présence de ce vertueux ami, lorsque le lundi 24 floréal, à la suite d'une conférence avec quelques-uns de nos confrères sur un mémoire, dont ils devaient faire le rapport à l'Académie, il fut attaqué d'apoplexie pendant son diné et il succomba, malgré tous les secours de l'art, huit jours après, dans les sentimens d'un parfait chrétien.

Son humilité le suivit jusques dans le tombeau; il avait exigé qu'on l'ensevelît sous l'habit des enfans de l'Hôtel-Dieu. » Je n'ai jamais rougi » » disait-il » d'avoir été élevé dans cette maison; » je veux mourir et être enterré comme enfan » de la maison ».

Digitized by Google

On se rendit à ses vœux : son corps fut porté à la sépulture avec un bonnet et un sac de toile grossière. Il y fut accompagné par l'Académie et les Sociétés dont il était membre, par les directeurs de tous les Hôpitaux, par une foule immense de pauvres qui pleuraient la perte de leur père, de leur bienfaiteur, de leur consolateur, de leur ami.

S'il est permis à la reconnaissance d'arroser son tombeau de ses larmes, l'amitié qui nous liait à lui, doit excuser les pleurs que sa perte nous arrache.

Digitized by Google

RAPPORT

Sur une lacque plate, faite à Marseille et comparée à celle de Venise, par M. Besson,

L'Académie devant saisir avec empresement tous les moyens qui peuvent donner de la célébrité à nos manufactures, a cru qu'il était essentiel de publier les efforts de ceux qui ont établi des fabriques, dans lesquelles ils exécutent des procédés qui peuvent nous dispenser de recourir aux manufactures étrangères, soit en établissant une concurrence toujours avantageuse, soit en obtenant une prééminence bien marquée.

Elle a chargé deux de ses membres, MM. Guenin et Lamy d'examiner la lacque de M. Jullien fils et de la comparer avec la lacque de Venise, première qualité.

Elle a de plus chargé M. Achard et moi d'en faire l'analyse approximative, et d'en présenter le rapport dans une de ses prochaines séances.

Digitized by Google

Ces deux commissions ayant apperçu des résultats avantageux pour M. Jullien, et croyant qu'il convient de les rendre publics, demandent à l'Académie que lecture de leur rapport soit faite dans la première séance publique et qu'il soit imprimé dans ses mémoires, afin qu'il conste que l'on fait à Marseille une lacque qui ne le cède pas à celle de Venise, et qui est même préférable à la plus belle qui nous vient aujourd'hui de cette ville de la mer Adriatique.

MM. Guenin et Lami pour procéder à leur épreuve, ont opéré ainsi qu'il suit :

1°. Ils ont broyé de la lacque de M. Jullien avec de l'eau pure et ils l'ont étendue, avec un pinceau, sur le tiers de la surface d'une demi-feuille de papier blanc; ils ont opéré de même avec celle de Venise, sur le tiers de l'autre demi-feuille de papier.

2°. Ils ont broyé de l'une et de l'autre de ces deux lacques avec de la colle de gand, et en ont étendu pareillement sur le second tiers de chacune des demi-feuilles.

3°. Enfin ils ont broyé de l'une et de l'autre lacque avec une lessive alkaline, et en ont pareillement étendu sur le reste de chaque demi-feuille de papier.

Ces trois opérations ont été faites en même-tems et de la même manière sur une seconde feuille de papier.

L'une de ces feuilles étant séchée, a été serrée

Digitized by Google

dans un porte-feuille et l'autre a été exposée à l'air pendant huit jours. Voici quels sont les résultats.

Sur la feuille que nous avons l'honneur de vous montrer et qui a été serrée, la lacque de M. Jullien a conservé une couleur plus éclatante que celle de Venise et par-là elle paraît mériter la préférence.

Sur la seconde feuille que nous vous présentons à côté et qui a été exposée à la lumière, on voit que la lacque de Venise a éprouvé un commencement de combustion, qui a altéré l'éclat de sa couleur, tandis que celle de M. Jullien l'a conservée. Cette qualité rend, sans contredit, la lacque de M. Jullien bien supérieure à celle de Venise.

Le procédé employé par les Vénitiens pour faire la lacque a été long-tems inconnu hors de leur pays, aujourd'hui ce n'est plus un mystère; on sait qu'ils emploient une substance animale pour fixer la couleur végétale, avivée par une dissolution métallique, et précipitée ensuite avec l'alumine par le moyen d'une lessive alkaline.

Ce procédé, tout simple qu'il est, n'est pas moins difficile. Pour obtenir une lacque légère et dont la couleur soit intense, il faut opérer avec une juste proportion de ces matières et dans des tems déterminés par une longue expérience, pour qu'il résulte du jeu des affinités qui est exercé

Digitized by Google

dans cette décomposition, une laque qui réunisse à l'éclat de sa couleur, son inaltérabilité à la lumière, et un avantage bien plus précieux encore, la légèreté qui en rend l'emploi économique.

M. Achard et moi ayant été chargés d'examiner chimiquement la composition de la laque de M. Jullien, en avons séparé l'alumine par le moyen de l'acide sulfurique allongé dans de l'eau et nous avons obtenu de cette dissolution un sel d'un goût astringent et de forme octaèdre, caractère du sulfate d'alumine (alun de commerce). Cette dissolution ayant laissé une substance intacte, nous l'avons faite brûler, après l'avoir lavée dans l'eau distillée, dans cette combustion nous avons reconnu l'odeur d'ammoniaque, mais moins forte qu'en brûlant la laque dans son état naturel, c'est-à-dire, non décomposée. Secondement, nous avons cherché à reconnaître s'il existait une substance soluble dans les lessives alkalines, comme les poils des animaux; en effet, en fesant digérer à chaud de la laque de M. Jullien dans une lessive caustique, une grande portion de la matière s'est dissoute dans cette lessive, qui a laissé intacte l'alumine.

Nous avons précipité cette substance animale par un acide et nous l'avons lavée pour l'examiner. Nous avons observé qu'à chaque lotion, l'eau employée en dissolvait une portion et prenait une teinte d'un jaune doré qui provenait de la substance animale réduite en gélatine, tandis que

dans

dans les lotions du résidu par l'essai avec l'acide sulfurique affaibli, nous appercevions une teinte couleur de chair qui provenait d'une portion de la partie colorante végétale.

Il résulte de notre essai analytique, que la lacque de M. Jullien doit l'éclat de sa couleur à de justes proportions des substances qui la composent, au choix de ces matières, à l'exactitude de son procédé, exactitude qu'il n'a acquise que par de longues et constantes expériences; et enfin qu'elle doit sa légéreté à une substance animale et à l'alumine que l'on n'emploie que dans les lacques fines.

Les Commissaires réunis ayant combiné tout ce que leurs opérations leur ont présenté, estiment que la lacque plate présentée à l'Académie par M. Jullien, si elle n'est pas exactement le résultat des procédés employés par les Vénitiens, pour obtenir celle qui est si réputée dans le commerce, sous le nom de lacque de Venise, vaut mieux par l'intensité de sa couleur et sa fixité, étant exposée à la lumière; qu'elle mérite d'être préférée par sa supériorité, et que l'Académie doit donner acte de ce rapport à M. Jullien, après l'avoir annoncé à ses concitoyens et consigné dans ses mémoires.

Fait à Marseille, le 10 messidor an 12.

Signés : BESSON, GUENIN, ACHARD, LAMI.

Digitized by Google

Extrait des registres de l'Académie.

L'Académie, dans sa séance du 11 messidor an 12, ayant entendu le rapport ci-dessus, a arrêté à l'unanimité des suffrages, 1°. que copie de ce rapport serait adressée à M. Jullien fils; 2°. que lecture en serait faite à la séance publique de fructidor; 3°. qu'il serait imprimé à la suite des ouvrages, qui seront lus dans cette séance publique.

Collationné conforme au registre.

ACHARD, *Secrétaire perpétuel.*

DISCOURS

Sur l'influence des Institutions sociales sur les Sciences et la littérature, et sur l'influence des Sciences et de la Littérature sur les Gouvernemens; par M. A. L. E. Sinety, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

LES Sciences et la Littérature sont les productions des facultés intellectuelles de l'homme, qui servent au développement de ses conceptions embellissent son existence, exaltent son ame, et dirigent ses passions vers un but moral, qui lui offre en perspective le bonheur de l'hmanité. L'abus de leurs bienfaits ne peut avoir que des effets contraires.

Les sciences, qui embrassent toutes les connaissances qui ont rapport à la nature physique et à la nature morale, ont été l'objet du culte de tous les peuples civilisés. Mais la littérature qui comprend dans son domaine la poésie, l'éloquence, et toutes les productions du génie, a précédé les sciences dans la marche de l'esprit humain. Enfin la philosophie qui, considérée dans son acception la plus étendue, appartient aux sciences,

Digitized by Google

de la littérature, mais qui a marché après elle dans la carrière de la pensée, a ouvert les routes, qui conduisent à la perfectibilité de l'entendement. Mais ce n'est point à cette philosophie abstraite qui se prête à tous les égaremens de la raison et aux sophismes des novateurs inquiets et orgueilleux, qu'il faut attribuer les découvertes utiles à l'humanité; ce n'est qu'à cette science par excellence, qui toujours occupée de la recherche de la vérité, éclaire les hommes et les conduit au bonheur.

Tant que les sociétés se sont maintenues dans l'état de simplicité des premières institutions, la littérature, s'il est permis de tirer de ce nom les premiers progrès du génie, a conservé l'expression naïve de l'enfance des peuples.

Mais lorsque les nations se sont aggrandies, lorsque les communications des peuples entre eux ont étendu le domaine de la pensée; lorsque les gouvernemens ont cherché à accroître leur puissance; lorsque les passions des hommes ont pris un caractère national, le génie s'est livré à une impulsion plus audacieuse; les événemens qu'a fait naître l'ambition, les prodiges enfantés par l'amour de la gloire, les intrigues ourdies par l'insatiable désir de dominer, ont ouvert un vaste champ à la littérature.

Elle a perdu son expression simple et naïve, lorsque les sociétés ont atteint l'âge de leur virilité. Elle a pris le caractère d'énergie, et d'élévation que les passions dominantes devaient nécessairement lui donner.

Digitized by Google

Les ambitieux s'en sont servis pour accroître leur autorité par l'empire de l'opinion. Mais dans la suite, la littérature en les démasquant est parvenue à les punir eux-mêmes de l'abus de leur puissance.

Telle est donc la relation intime de la littérature avec la politique et les mœurs. Et s'il est vrai de dire que les mœurs et les lois, qui sont la base de l'édifice social, ont une puissante influence sur la littérature; on ne peut aussi méconnaître celle qu'elle a elle-même sur les mœurs et sur les lois.

Les sciences exactes ne participent à cette influence que par des découvertes dans la nature physique, qui les aident à pénétrer dans les mystères secrets de la nature morale; et dirigée par elles, la philosophie établit son empire sur la raison par l'analyse des causes et des effets, et s'insinue dans le cœur humain par les charmes de la littérature.

Lorsque les gouvernemens négligeant de diriger ces puissans ressorts vers le but des institutions auxquelles ils doivent leur existence, leur laissent la liberté de s'emparer de l'opinion, ils perdent leur influence. Les sciences et la littérature prennent un tel ascendant qu'il leur est impossible d'y résister.

Il semble que la nature morale comme la nature physique est soumise aux mêmes lois de progression. C'est cette vérité de fait, qui est si ingé-

Digitized by Google

heureusement exprimée par le profond et séduisant auteur d'Anacharsis, qui nous dit : *Chaque siècle porte avec lui le germe de celui qui doit le suivre.*

Si cet auteur politique et philosophe applique ce principe aux gouvernemens, les rapports d'influence qu'ils ont avec les sciences et la littérature, les leur rendent également applicables. Elles ne peuvent pas plus qu'eux échapper au fatalisme, auquel est soumis tout ce qui appartient à la nature humaine.

Ce n'est pas que le fatalisme doive être pris dans le sens du dogme décourageant de l'inévitable destinée; mais c'est que l'abus des sciences et de la littérature a les mêmes conséquences de dégradation sur l'esprit et le cœur humain, que celles qui résultent des abus de puissance contre la stabilité des gouvernemens.

Mais il est une distinction consolante en faveur des sciences et de la littérature; c'est que lorsque par la tendance naturelle des institutions politiques à la dégradation de leurs principes constitutifs, par l'orgueil, l'insouciance, l'ignorance, ou la faiblesse, les gouvernemens sont parvenus au dernier terme de leur décadence, ils cessent d'exister, l'anarchie leur succède, jusqu'à ce qu'un nouvel ordre de choses s'élevant sur les ruines de l'ancien, s'établisse en faveur des peuples, victimes de cette révolution politique, ou les subjugue entièrement.

Les sciences et la littérature, frappées momen-

Digitized by Google

tanément des mêmes fléaux, ne perdent rien de ce quelles ont acquis au profit de l'esprit humain. Forcées de s'exiler des lieux où florissait leur empire, elles cherchent et trouvent un azyle chez d'autres peuples; que les bienfaits des lumières qu'elles répandent, leur attachent: ou sans s'exposer aux dangers de cette douloureuse émigration, elles se soumettent au silence, pour ne pas lutter honteusement contre l'anarchie et l'ignorance, en attendant les événemens qui rétablissant le règne des principes, des mœurs, de la raison et des lois, leur rendent leur utile influence sur des peuples dont les égaremens passsagers leur font encor mieux apprécier leur ascendant sur les opinions, les lois et les mœurs.

Les nations modernes seules ont su profiter de ces crises révolutionnaires pour améliorer leur constitution, tandis que les nations anciennes n'offrent point d'exemple de cette heureuse régénération, ce qui prouve que les sciences et la littérature ajoutant aux progrès qu'elles avaient faits dans les siècles de l'antiquité, les connaissances dont elles s'étaient enrichies jusqu'à ces dernières époques ont eu plus d'empire sur l'esprit et sur la raison.

En cherchant à établir les rapports des causes morales et de l'influence des sciences et de la littérature sur la prospérité et la décadence des gouvernemens de l'antiquité, avec ceux de la puissance morale qu'elles ont exercée sur les gou-

Digitized by Google

vernemens modernes, je n'entrerai point dans des détails que les bornes de ce discours ne me permettent pas d'embrasser.

Il me suffit de faire observer, chez les grecs, et chez les romains, trois époques distinctes dans les progrès de l'esprit humain, qui nous tracent sa marche; et soit que les sciences et la littérature aient été également influencées par les institutions politiques de ces deux nations, malgré les différences marquantes qui les distinguent, soit qu'elles aient préparé et amené les révolutions qui ont détruit leur gouvernement, elles ont été elles-mêmes entraînées par le torrent qui a renversé l'édifice social.

Les grecs ont dû leur première illustration à leur poésie, et l'on doit rapporter au siècle d'Homère, la première époque de leur littérature. Chez ce peuple dont le goût pour les sciences et les beaux arts lui a mérité les hommages de toutes les nations qui lui ont succédé, tout élevait l'imagination à l'enthousiasme.

Les superstitions du paganisme, le caractère des héros, leurs exploits, les coutûmes des temps héroïques, l'énergie de l'esprit public, et les événemens politiques offraient au divin Homère des images poétiques qui produisaient les plus grands effets. Les héros qu'il a peints, terrassant les animaux féroces qui ravageaient ces contrées, et les brigands qui portaient par tout la désolation placés par les poètes au rang des demi-Deux inspiraient

Digitized by Google

piraient ces vertus guerrières, auxquelles les grecs ont dû leur puissance et leurs ressources.

Les poésies d'Homère ont eu sans doute une grande influence sur les gouvernemens de la grèce; puisque Lycurgue qui les trouva chez le petit fils de Théophile qui avoit reçu Homère chez lui, prit la peine de les copier pour les porter à Lacedémone.

Hipparque, fils de Pisistrate si renommé par sa sagesse, fit connaître dans Athènes les poésies d'Homère, qu'il voulut qu'on apprît par cœur, et qu'il fesait chanter dans les fêtes panathénées instituées en l'honneur de Minerve.

A cette première époque des progrès de l'esprit humain chez les grecs succédèrent des temps plus tranquilles. Pendant le siècle de Périclès, l'art dramatique, l'éloquence, et la morale firent de rapides progrès. Les citoyens aspirant aux honneurs, chez une nation portée naturellement à l'enthousiasme, captaient la faveur populaire par tous les moyens que le génie et l'art de la parole pouvaient leur fournir, mais l'abus même de l'esprit et des talens souvent prostitués à la faveur et s'associant à l'orgueil du pouvoir et à l'amour des richesses amena le luxe, et la dépravation des mœurs. Tandis que des sectes philosophes cherchaient à s'emparer de l'empire de la raison.

En attaquant les vices, la philosophie devint l'étude pricipale des hommes à talens, par ce qu'elle leur offroit des moyens de se distinguer

Digitized by Google

de se faire suivre par un nombreux cortège de disciples, et même de se faire craindre par les hommes puissans.

Eschyle, Sophocle, Euripide firent servir l'art dramatique au progrès de la morale. Socrate, et Platon travaillaient avec un courage plus qu'humain à faire aimer la vertu.

Aristote, Ménandre, Théophraste, marchaient glorieusement dans la carrière des Sciences profondes, de la philosophie, et de la morale, en mettant dans leurs écrits plus de méthode et de vérité, et en attaquant de front les vices de leur siècle.

Telle a été la marche de l'esprit humain chez les grecs jusqu'à l'époque où l'ambition, la puissance, la renommée, et les conquêtes d'Alexandre portèrent le dernier coup aux gouvernemens de la grèce.

Ce fier conquérant soumit tout à son orgueil par la terreur de ses armes, son plus redoutable ennemi fut le célèbre orateur Démosthène, que Philippe père de ce conquérant, appellait l'unique rempart de la liberté d'Athènes.

Bientôt les sciences, et les arts fuyant de la grèce abandonnèrent les peuples à l'avilissement de la servitude, et Alexandre lui même qui proscrivait les philosophes et les orateurs qui osaient attaquer les vices, s'affligeait de la décadence de la littérature, lorsque son orgueil se plaignait de n'avoir pas un Homère pour chanter ses exploits.

Digitized by Google

Les sciences et la littérature suivirent une marche différente chez les Romains. Leurs institutions politiques s'opposaient à toute influence dans les premières époques de leur gouvernement.

Cette nation était déjà célèbre avant d'avoir produit aucun ouvrage d'imagination. Ce peuple guerrier, uniquement occupé à fonder et à étendre son empire, ne connut d'abord d'autre gloire que celle qu'il pouvait acquérir par des exploits militaires.

Mais lorsque Rome eut succédé aux beaux jours d'Athènes, héritière des connaissances acquises par les Grecs, elle commença à sentir l'influence des sciences et de la littérature.

L'amour de la liberté, les révolutions qu'il fit naître, le sentiment de supériorité sur toutes les autres nations dont ce peuple était exalté, son caractère de dignité, l'ambition des citoyens, les mœurs, les superstitions, la langue même des Romains, tout concourut aux progrès de la littérature et à lui assurer la plus grande influence sur le gouvernement.

La constitution romaine à sa seconde époque, mélange d'aristocratie et de démocratie, toujours en guerre et se ralliant toujours aux intérêts de l'état contre les ennemis extérieurs, était plus favorable aux progrès de la littérature et des sciences que la démocratie des grecs. Ainsi les romains marchèrent plus rapidement que les grecs vers la perfectibilité de l'esprit humain et

Digitized by Google

cultivant la philosophie en même temps que la littérature.

Cicéron, cet orateur philosophe, fera toujours époque dans les fastes des Sciences, comme auteur supérieur à ceux qui l'ont précédé dans la connaissance du cœur humain, dans les préceptes de la morale, dans l'analyse des vrais principes, dans la clarté des idées, dans la pureté du style, et dans la force des expressions, et comme le dernier des romains qui a osé employer ses talens contre la tyrannie qui l'a cruellement immolé, pour avoir défendu avec trop d'énergie la liberté de sa patrie.

L'influence des institutions politiques chez les romains était telle que leur philosophie tendait plutôt à vaincre les passions qu'à les diriger; et tenant essentiellement aux opinions stoïciennes empruntait du caractère national cette austérité, cette force, cette dignité, cette abnégation de soi-même qui a distingué ce peuple destiné par la force de son gouvernement, et par l'orgueil national, à la conquête du monde.

Ainsi les savans, et les philosophes romains ont moins cherché à approfondir les secrets de la nature morale, qu'à soumettre l'homme et ses passions à l'amour des vertus civiques.

Telle a été l'influence des institutions politiques des Romains sur les sciences et la littérature. Telle a été l'influence des sciences et de la littérature sur leur gouvernement, jusqu'au règne d'Auguste.

Digitized by Google

Sous la domination de cet Empereur, qui, vainqueur de tous les partis, avait détruit la liberté en faisant aimer son paisible et bienfaisant despotisme, la littérature et la philosophie perdirent leur caractère national.

Le desir de plaire à un souverain qui, pour diriger l'opinion publique au profit de son autorité, favorisait et encourageait tous les talens, donna à la littérature le caractère d'aménité, de graces et de flatterie qui va au devant des faveurs de l'homme puissant, qui, en se faisant aimer, cherchait à amolir la rudesse et l'austérité du caractère orgueilleux de sa nation. C'est ainsi que perdant l'énergie républicaine, tous les talens se paraient du costume des courtisans.

Virgile, Horace, Ovide, quoique prodiguant à Auguste des flatteries ingénieuses, n'ont point cependant sacrifié entièrement leurs opinions et leurs principes à l'idole qui se fesait encenser. Mais trop près encore de l'époque où ces principes étaient dominans, ne pouvant les abjurer sans honte, s'ils osaient les professer encore, c'était d'une manière qui ne pouvait déplaire, ni inspirer des craintes à l'autorité.

La philosophie et la littérature chez les Romains abandonnèrent, à cette époque, le caractère stoïcien pour se livrer à la volupté épicurienne et à l'insouciance de l'égoïsme qui distinguent les nations modernes des peuples de l'antiquité, et qui sont la suite de la dégradation des prin-

Digitized by Google

cipes constitutifs des gouvernemens et de la dépravation des mœurs.

Sénèque, Tacite ont osé s'élever avec indignation contre la tyrannie et la corruption. Leurs écrits ont acquis l'immortalité, mais ils n'ont pu corriger leur siècle.

L'invasion des peuples du nord donnant de nouveaux fers aux Romains avilis, produisit une révolution nouvelle qui, quoique opérant lentement sur l'esprit humain, a cependant contribué à la propagation des lumières.

Ces barbares du nord, dont le caractère n'était que férocité, et l'unique profession la guerre et le brigandage, vinrent se confondre avec les peuples voluptueux du midi qui, sans doute, se seraient énervés entièrement, si les exemples que leur donnaient leurs vainqueurs n'avaient encore réveillé en eux quelques sentimens d'énergie.

Les féroces conquérans du nord reçurent des peuples civilisés du midi, les premiers principes des mœurs policées, acquirent quelques-unes des connaissances dont le souvenir ne pouvait être effacé, et les propagèrent successivement dans les contrées d'où ils avaient émigré.

Ainsi en suivant la route qu'ont parcouru les sciences et la littérature depuis leur naissance; il est vrai de dire que, comme l'astre du jour, elles ont éclairé l'orient des premiers rayons de leur brillante aurore, et s'élevant progressivement comme lui pour parcourir majestueusement toutes

Digitized by Google

les contrées, elles ont fécondé l'esprit humain dans les régions occidentales, pendant que, s'éclipsant dans les lieux de leur naissance, elles les ont laissées plongées dans les ténèbres de l'ignorance.

Semblables à cet astre bienfaisant qui éclaire et vivifie l'univers, suivront-elles, comme lui, un cours périodique qui les ramène dans les contrées orientales? et combien de tems mettront-elles à opérer cette révolution? C'est ce que l'avenir apprendra à notre postérité. Mais si cette révolution s'opère, ce ne sera que par des événemens qui détruiront les gouvernemens despotiques, sous lesquels les peuples orientaux vivent dans l'avilissement et dans l'ignorance.

Toutes ces observations prises dans la nature des choses servent à prouver l'influence des événemens politiques et des mœurs, sur les sciences, et la littérature, ainsi que celle des sciences et de la littérature, sur tout ce qui a rapport aux gouvernemens, et à la dégradation ou à la perfection des sociétés. Appliquons cette vérité puisée dans l'histoire de l'antiquité, aux exemples que nous offrent les siècles modernes.

Les dépots précieux des sciences, de la littérature et des arts restèrent long-tems cachés en Italie, depuis la chûte de l'empire Romain. Mais c'est de cette contrée qu'à la renaissance des lettres tant de chefs-d'œuvre, condamnés à l'oubli par la barbarie et l'ignorance, se sont répandus chez tous les peuples civilisés.

Digitized by Google

Quoiqu'on doive placer la renaissance des lettres, au milieu du 15me. siècle, elles ont fait peu de progrès jusqu'au 17me. Il semble que dans ce long espace de tems, l'esprit humain n'a pu s'occuper qu'à chercher et à rassembler les trésors de l'antiquité.

C'est au siècle de Louis XIV, que la littérature doit son plus grand éclat; seize siècles environ s'étaient écoulés depuis Sophocle, Eschyle, Euripide, Horace, et Virgile jusqu'aux Trouvères et aux Troubadours, dont l'esprit de chevalerie montait l'imagination, et depuis les Troubadours jusqu'aux auteurs des farces mystiques qui se représentaient sur nos théatres, lorsque Corneillé dont les talens dramatiques marquent la première époque du développement du génie français, enrichit le théatre de ses chefs-d'œuvre; lorsque Despréaux prescrivit des règles fixes à la poésie; lorsque Rousseau s'éleva dans le genre sublime de l'ode: Massillon et Fléchier faisaient briller dans le même tems leurs talens oratoires, et Fénelon dans son immortel poème de Télémaque, savait embellir des charmes de l'imagination et d'un style enchanté, des vérités profondes en politique, gazées sous le voile de la fiction, que l'autorité ne lui pardonna pas d'avoir osé mettre au jour; quoiqu'il eut fait avec des ménagemens ingénieux qui font bien sentir l'influence qu'exerçait le gouvernement sur la littérature.

Racine

Digitized by Google

Racine, qui passera toujours pour le poëte dramatique le plus élégant pour le style, le plus heureux dans l'art de peindre, le plus délicat dans l'expression, le plus sentimental dans les développemens du cœur humain; Racine, à qui l'on peut justement appliquer ce que Plutarque rapporte de Pindare, que les abeilles pendant son sommeil venaient déposer leur miel sur ses lèvres, a cédé plus qu'un autre à l'influence des lois et des mœurs du siècle de Louis XIV. Sous un monarque jaloux de l'autorité et de tous les genres de gloire, la littérature et les beaux-arts devaient s'élever au plus haut degré; tandis que les sciences profondes et la philosophie qui auraient moins intéressé son amour propre, et auraient porté ombrage à son autorité, ne devaient faire que peu de progrès dans l'étude de la nature morale.

Bossuet est l'auteur de ce siècle qui, enhardi par son caractère sacerdotal et pénétré de ses devoirs, a montré avec le plus de talens un courage indépendant, en adressant au monarque des leçons hardies, et des vérités chrétiennes qui lui rappellaient ses devoirs, ornées de toutes les sublimes beautés de la plus mâle éloquence.

La littérature, au contraire sous le règne d'un prince non moins d'un caractère insouciant, qui succédait au monarque le plus absolu, devait céder le pas aux sciences abstraites, et à la philosophie, qui osaient porter l'analyse dans les

Digitized by Google

principes des institutions sociales, comme dans l'étude de la nature morale.

Aussi, dans le siècle de Louis XV, la littérature même a pris le caractère philosophique; et à saisi toutes les occasions d'adapter à cette science les grâces de la poésie, et la force de l'éloquence. Histoire de tous les siècles, l'esprit humain sous Louis XV, plus profond dans ses conceptions, plus hardi dans leurs développemens a franchi les bornes de l'entendement, pour s'élancer dans l'atmosphère souvent nébuleux de la philosophie, et cette révolution dans les facultés intellectuelles était dans l'ordre de la progression des connaissances humaines, et de l'insouciance du gouvernement pour en prendre la direction.

L'histoire en effet atteste que chez les peuples civilisés, le siècle de la pensée a toujours succédé à celui de l'imagination, et que cette succession plus ou moins active tient au caractère du gouvernement.

Tandis que Voltaire, par des plaisanteries piquantes, par des sarcasmes malins, attaquait tout comme préjugé; que Montesquieu analysait savamment les plus grandes questions politiques; que Rousseau, dans ses affections inquiètes et sombres, s'élevant contre l'ordre social établi, ramenait les hommes aux dangereux principes des lois naturelles; que Raynal se prononçait audacieusement contre tout ce qui existait, tous ces hommes puissans qui semblaient tenir en leurs

mains les destinées de leur siècle, esclaves ou adulateurs impudens des opinions à la mode, appuyaient de leur assentiment les idées philosophiques qu'ils traitaient comme un jeu d'esprit, et que la littérature s'empressait d'embellir et de propager.

Le gouvernement lui-même, sans cesse en lutte avec les corps qui menaçaient son autorité, en se prêtant aux discussions politiques auxquelles la plus dangereuse rivalité de pouvoir donnait lieu, avait l'imprudence d'exposer au torrent de l'opinion publique, les prérogatives de l'autorité luttant contre les droits reclamés au nom de la nation.

La littérature et la philosophie s'emparant de ces dangereuses et intéressantes questions, soit par l'organe des orateurs, soit par les écrits des philosophes, disposaient par la hardiesse de l'éloquence, par les graces de la poésie, par la raison de l'histoire, par l'énergie du style, par l'analyse des principes, tous les esprits aux événemens orageux dont le gouvernement ne pouvait qu'être tôt ou tard victime.

Mais pendant que vers la fin du dix-huitième siècle les sciences physiques et exactes fesaient les plus grands progrès, la littérature proprement dite semblait avoir pris une marche rétrograde.

Aux chefs-d'œuvre enfantés par le siècle de Louis XIV, aux ouvrages d'imagination qui l'ont illustré, aux productions dont peut s'honorer

Digitized by Google

aussi le commencement du dix-huitième siècle, succédaient d'une part des écrits légers et futiles, dont le faux clinquant des pensées, des jeux de mots piquans fesaient tout le mérite, et de l'autre, des ouvrages abstraits et philosophiques qui ont donné une nouvelle direction à l'esprit humain.

Pour juger sainement les prétendus esprits profonds, les philosophes du dix-huitième siècle qui préparaient froidement cette révolution en se flattant d'avance de l'influencer à leur gré, il aurait fallu les voir figurer sur le théatre orageux de nos dissentions politiques.

Vrais philosophes, ils auraient lutté avec un courage stoïque contre l'exagération des faux sectateurs de leurs principes, en éclairant l'opinion égarée par leurs dangereuses abstractions. Vrais philantropes, il auraient fait rougir le peuple de sa férocité et auraient même bravé ses fureurs pour le ramener à des sentimens de justice et d'humanité qui caractérisent la véritable philosophie, ou s'ils eussent joué un tout autre rôle, ils auraient perdu une réputation usurpée par leurs écrits hypocrites et orgueilleux, car la vraie philosophie consiste dans l'impassibilité de l'ame, pour défendre les droits de la vertu, et de l'humanité.

Enfin cette révolution prévue par les esprits inquiets du dix-huitième siècle, et préparée par leurs écrits s'est opérée plutôt qu'ils ne

Digitized by Google

l'avaient calculé. Mais trompant toutes les espérances de leur ambition, elle s'est débordée comme un torrent dévastateur, en renversant toutes les digues qu'une faiblesse pusillanime lui opposait; et la licence et la terreur en ont été les terribles et atroces résultats.

C'est dans la crise fatale de cette cruelle maladie du corps politique, dont tous les accès ont été irrités par la tyrannie qui a eu pour satellites tous les crimes, que la littérature a signalé sa décadence en prêtant son énergie, et son enthousiasme aux lois les plus monstrueuses, qui en promettant une heureuse régénération, ont dénaturé tous les sentimens, dégradé tous les caractère, abruti les mœurs en vouant à la proscription et à la mort des victimes distinguées par leur rang dans la société, par les lumières, les talens, et les vertus.

Mais ils sont déjà loin de nous, ces jours de terreur et de désolation, où la tyrannie immolait tous ceux que l'intérêt des sciences, de la littérature et de la philosophie aurait voulu soustraire à la persécution.

Les événemens glorieux dont la France est le théatre, et dont nous recueillons les fruits, semblent avoir déjà mis plusieurs siècles entre l'époque de notre dégradation politique, et celle de notre heureuse régénération.

Notre existence morale et politique s'est relevée par la confiance qu'inspire un gouvernement

Digitized by Google

réparateur, et nos facultés intellectuelles, sans avoir rien perdu de ce qu'elles avaient acquis par l'hérédité des siècles, ont fait un grand pas vers la perfectibilité par l'expérience même de nos malheurs.

C'est ainsi que dans tous les siècles, et chez toutes les nations civilisées, l'influence réciproque des gouvernemens sur les sciences et sur la littérature, et des sciences et de la littérature sur les événemens politiques a dirigé la marche de l'esprit humain.

Mais si la décadence des sciences, des lettres et de la philosophie aux époques des révolutions qui ont détruit les gouvernemens de l'antiquité, a arrêté les progrès des connaissances humaines pendant une longue suite de siècles, l'exemple de leur régénération en France après la crise politique la plus terrible qu'aucune nation policée ait éprouvée, assure à la postérité que la perfectibilité de l'esprit dont les progrès ne sont point encor arrivés à leur dernier terme, associant aux institutions politiques, et à la juste autorité des gouvernemens, une puissance morale qui les préserve de leur propre dégradation, soutiendra l'heureuse et salutaire influence des sciences, de la littérature, et de la philosophie qui dans l'opinion des sages, doit tôt ou tard rallier toutes les nations policées aux imprescriptibles lois de la raison, de la justice et de l'humanité.

Digitized by Google

MÉMOIRE

Sur les Influences Lunaires, traduit de l'Italien de l'Abbé Paul Frisi, par M. de Lamanon, Associé de l'Académie.

Avertissement du Traducteur.

TOALDO est auteur d'un mémoire sur la météorologie que l'académie de Montpellier couronna en 1775 et qui fut inséré dans le journal de physique en 1777. Ce journal contient encore d'autres ouvrages intéressans de ce même auteur.

Il a fait imprimer à *Venise* plusieurs annuaires.

Ses productions sont assez connues et contiennent d'excellentes choses; mais il paraît que les influences lunaires y sont trop préconisées. Depuis cette époque, des personnes, qui d'ailleurs ne manquent ni de lumières, ni de connaissances, s'occupent beaucoup plus des vieilles et nouvelles lunes relativement à l'agriculture; du pouvoir

Digitized by Google

des points lunaires, sur l'atmosphère; du retour des mêmes températures, par cycle lunaire de 18 ou de 19 ans etc. Tout cela, m'a fait penser qu'il pourrait devenir utile de traduire l'écrit de Paul Frisi, imprimé à *Milan* en 1779, dans lequel se trouve exposée, et je dirai volontiers, démontrée l'opinion contraire, afin de lui donner plus de publicité parmi les agriculteurs de nos contrées.

Indépendamment des raisons sur lesquelles *Frisi* s'appuie, pour infirmer la théorie lunaire de *Toaldo*, on peut remarquer que celui-ci se refute puissamment lui-même quand il dit, dans l'état moyen qu'il donne de chaque mois à *Padoue*; que le 29 janvier y est constamment un des plus beaux jours de l'année, et le 31 juillet un des plus mauvais; car s'il en est ainsi, il est donc vrai que l'influence solaire avec les circonstances du site terrestre sont les seules choses à considérer.

MÉMOIRE

Digitized by Google

MÉMOIRE

Sur les Influences météorologiques de la Lune, traduit de l'italien de Paul Frisi; par M. de Lamanon, Associé de l'Académie.

L'HISTOIRE de l'esprit humain ne nous présente qu'une longue suite d'erreurs et de vérités mêlées ensembles : un grand nombre d'hommes qui sur la simple assertion les uns des autres, ont adopté les erreurs et les opinions les plus singulières et même les plus absurdes; et quelques génies supérieurs qui après avoir soigneusement observé et mûrement réfléchi, ont pensé et raisonné de la manière la plus sage et la plus profonde. C'est à ces raisonneurs sublimes, qui par le fruit de leurs études et le produit de leurs travaux, sont parvenus à détruire, en tout ou en partie, les préjugés du genre humain, qu'est dûe la gloire d'en avoir été les plus grands bienfaiteurs, puisque dans tant d'occasions, les opinions pernicieuses qu'enfantent les erreurs ont été si funestes, à la félicité publique et privée. Les anciens contes de magie et de sorcellerie ont con-

Digitized by Google

duit au dernier supplice des milliers d'hommes qui n'avaient commis aucun attentat contre la société et auxquels l'on n'aurait pu faire d'autres reproches fondés, que celui d'ajouter trop de foi à leurs rêveries, en se persuadant qu'ils étaient ce que l'on appelait alors magiciens ou sorciers. La persuasion de la vérité des horoscopes et des prédictions astrologiques, porta le fils du célèbre *Cardan* à tuer sa femme et le conduisit à l'échafaud. L'opinion de l'influence qu'ont les comètes sur les événemens politiques et civils, a porté l'épouvante jusques sur les trônes; et celle de la lune sur la végétation a souvent fait autant de mal à nos campagnes que la grêle et la tempête.

Le crédule agriculteur, qui au lieu de consulter les dispositions de l'athmosphère, les météores généraux, les degrés de chaleur et de froid, ceux surtout d'humidité et de sécheresse, cette première source de la végétation, demeure oisif en attendant les phases de la lune décroissante ou croissante, pour moissoner, pour vendanger, pour planter, pour régler les travaux relatifs aux vers à soie, a été, bien de fois, très-sévérement puni par un froid imprévu, par un gros orage, par une pluie abondante; et il continue d'avoir dans les mains un almanac au lieu d'un baromètre et d'un thermomètre. C'es ainsi que se trouvent liées les vérités abstraites et les vérités utiles, la théorie et la pratique, les études tranquilles solitaires et les besoins les plus bruyans de la société et du commerce.

Digitized by Google

2

Dans notre pays l'on a augmenté heureusement en lumières et en connaissances, et nous voyons diminuer les connaissances funestes des préjugés. Les thèses que j'ai publiées en 1755 ont donné occasion, malgré l'autorité de tant de contes anciens et la haine qu'avait pour la vérité un tribunal qui est enfin disparu du milieu de nous, de commencer généralement à réfléchir sur les revenans, sur les sabats, sur les enchantemens: peu à peu les vieilles fables y ont été oubliées et l'on n'y a plus parlé de fantômes ni de sorciers. Un petit écrit que j'ai publié il y a 15 ans, quoique il ait été contredit sur plusieurs points à Paris, à Brescia, a pourtant servi à déraciner l'erreur de l'influence de la lune; et les vérités physiques, que l'on a commencé d'introduire à cette époque, par la voie des livres les plus répandus, à ôté des mains de la partie du peuple la moins instruite, les *cabales*, les pronostics et les périodes, aphorismes de l'agriculture lunaire. Dans peu de tems toutes les imprimeries ont été purgées de ces restes d'ignorances. C'est du gouvernement que nous sont venus ces rayons de lumière qui nous ont éclairés dans cette partie, et tandis que le jardinier et le joueur n'étaient plus trompés par les almanacs, le citoyen éclairé voyait avec une satisfaction intérieure les soins bienfaisans

de l'autorité s'étendre avec activité sur tous les objets de la félicité publique et privée, et poursuivre l'erreur jusques dans ces livres populaires qui calculaient faussement pour les joueurs, la versatilité des combinaisons numériques et prédisaient arbitrairement aux gens de la campagne la température de chaque jour de l'année à venir et le produit de ses récoltes. Nous sommes pourtant encore éloignés de voir le grand nombre entièrement dégagé des préjugés de ce genre.

Les opinions populaires sont encore de nos jours appuyées par l'autorité de quelques hommes célèbres et nous lisons jusques dans les ouvrages d'*Ulloa*, que les caves du piron sont remplies d'eau intérieurement à la pleine lune et en sont vuides à la lune décroissante ; je ne suis pas à même de vérifier avec les précautions nécessaires cette singulière observation ; mais je puis raisonner sur cet objet.

3

L'habitant des champs est plutôt un homme d'habitude qu'un raisonneur exact ; précieux à l'état par ses occupations, il est rarement pourvu de connaissances, et s'il est infatigable dans le travail, il observe très-rarement la marche de la nature ; son doute sur la bonté de la nouvelle méthode qu'on lui propose, la crainte, s'il s'y livre, d'éprouver quelque perte, ses manques de moyens pour essayer sont autant de causes qui l'éloi-

Digitized by Google

gnent de toute innovation: il continue de faire ce qu'il a vû s'être toujours fait. Le propriétaire intelligent et attentif, se donne quelquefois la peine d'essayer un nouveau procédé, et quand bien même il réussit, l'homme des champs ne peut se résoudre à quitter ses vieilles pratiques. Ainsi quand le dernier Cardinal de *Médicis*, dans sa ferme de *l'Appegio*, voulut que tous les travaux de la vendange et de la confection du vin se fissent en sens contraire de l'usage, et comme au mépris de la lune, les paysans ne se tinrent pas pour vaincus; ils crurent que le vin qui avait mieux réussi cette année qu'à l'ordinaire, avait reçu quelque influence magique, et ils continuèrent l'année suivante d'agir selon leur coûtume. Cependant c'est une pure imagination que de donner pour preuve de l'influence de la lune sur la végétation, l'ancienne pratique et l'expérience des cultivateurs; ces cultivateurs n'ont réellement aucune expérience, sur laquelle on puisse s'appuyer pour préférer l'une ou l'autre opinion, ni pour assurer, ni pour nier que la lune influe de quelque manière sur les produits de la terre.

4

Les divers Jardins de botanique de l'Europe sont les lieux où l'on doit principalement chercher le résultat des observations de ce genre. L'on y trouve que les plantes de toutes les espèces et de

Digitized by Google

tous les climats, celles même de la constitution la plus délicate, y sont cultivées avantageusement sans jamais consulter la lune. A ces observations de botanique, il faut joindre celles des plus célèbres jardiniers, parmi lesquels mériteront toujours d'être cités la *Quintinie* et le *Normand*, qui pour servir au luxe et aux délices de Louis XIV, surent l'un après l'autre, dans ces jardins si fastueux; vaincre les difficultés du climat et des saisons, sans s'être jamais apperçus d'aucune variation qui eût quelque analogie avec les phases de la lune. Sous le règne de Louis XV, *Mr. Duhamel* reçut du gouvernement tous les moyens de faire des expériences d'agriculture le plus en grand qu'il pût désirer. Je me rappèle encore avec plaisir d'avoir appris de lui même qu'ayant fait couper 18 arbres au 1er jour et 18 autres au 15e jour de chaque mois de l'année, et les ayant fait scier les jours d'après et mettre ensuite en œuvres de la même manière; il ne trouva dans l'usage du bois de ces 432 arbres ainsi employés, aucune différence qui pût avoir rapport aux diverses phases de la lune. Il remarqua seulement que les arbres coupés en été quoique composés de fibres plus fortes, se fendaient plus facilement; et tout considéré, cet illustre philosophe concluait seulement qu'il valait mieux faire la coupe du bois en hyver qu'en été. Déjà *Vitruve* avait prescrit de couper les arbres depuis la fin de l'automne jusqu'au commencement du prin-

Digitized by Google

tems. *Columelle*, *Vegece*, *Pline* voulaient que dans la coupe des arbres on eût égard aux jours de la lune; le temps et l'observation ont fait voir la supériorité qu'avait le maître des architectes, dans les avis qu'il donnait à ce sujet d'après son expérience, sur les feseurs de recueil de prétendues règles d'agriculture, quelque mérite qu'ils eussent d'ailleurs.

5

Avec les lumières que nous possédons aujourd'hui l'on peut encore aller plus avant; la physique libre et hardie que l'on cultive à présent, nous fait remonter des effets aux causes et l'algèbre nous donne le secret de soumettre au calcul les uns et les autres. La lumière et l'atraction sont les deux seuls moyens dont la lune peut agir sur notre globe. Le calcul de la première a été faite par *M. Bouguer*, et il en résulte que cette lumière qui nous rend si agréables et si délicieuses les nuits de la pleine lune n'est qu'un 300 millième de la lumière du soleil à midi. Les tentatives multipliées des physiciens Anglais, Allemands, Français et Italiens en condensant la lumière de la lune au moyen de plus grands miroirs ardens et la dirigeant sur la boule du thermomètre ordinaire dans la vue d'y causer quelque variation sensible, ont été inutiles. Il a fallu donner une forme nouvelle à cet instrument pour que la variation pût s'y appercevoir, tant elle est faible. Puis-

Digitized by Google

quelen condensant jusqu'à 300 fois, la lumière que la lune reçoit du soleil et réfléchit vers nous comme feraient les miroirs ardens de *Hooke*, *Tschirnaus*, *Delahire et Taglini*, on ne découvrait aucun changement, aux thermomètres *d'Amontons* et de *Fareihnet*, le physicien judicieux ne croira plus que la lumière lunaire ait une action sensible sur la terre, sur les herbes, sur les plantes, et le calculateur le plus scrupuleux ne s'attendra plus à y voir que la 300 millième partie de l'action de la lumière solaire: l'on ne fera donc plus de cas de la lumière de la pleine lune, que pour la commodité des voyageurs, et l'on ne cherchera plus qu'à découvrir s'il y a quelque chose de plus à attendre de l'attraction mutuelle entre la lune et la terre, suite de la gravité universelle.

6.

Cette force universelle, cette loi primitive et souveraine qui produit les phénomenes les plus majestueux de la terre et du ciel, et qui en règle tous les divers rapports, est à présent assez connue. Dans les 40 dernières années qui viennent de s'écouler, le travail commencé et préparé d'après *les principes* de *Newton* a été enfin conduit à son terme par les efforts réunis des principaux mathématiciens de l'Europe. C'est peut être là, l'ouvrage le plus sublime qui soit sorti de la main des hommes

hommes ; et c'est peut-être de cette époque que devrait commencer l'éloge de l'esprit humain. En suivant le fil du calcul et les résultats des loix générales de la gravité, nous sommes parvenus à connaître la figure et les divers mouvemens de la terre, de la mer et de l'athmosphère, nous nous sommes familiarisés avec les comètes qui nous avaient paru jusques là si terribles ; nous avons connu jusques aux plus petites aberrations des planètes, de la lune et des autres satellites. L'utilité correspond bien ici à la finesse des recherches, et le Théoricien anglais va à présent avec un livre de tables mesurant le chemin du vaisseau dans les plus longues routes, à travers les mouvemens les plus variés des mers les plus orageuses. (*a*)

7

Guidés par la Théorie nous sommes parvenus à connaître avec précision l'effet que la lune peut produire sur notre globe. Premièrement, l'atraction exercée par la lune sur l'excédent de matière qui surabonde autour de l'équateur de la terre reconnue sphéroïdale, se combinant avec

(*a*) La méthode des longitudes par la distance des étoiles à la lune est aussi en usage, aujourd'hui chez les marins français depuis plus de 20 ans : elle a été même très simplifiée par M. de *Borda* et elle le sera encore, selon les apparences d'après les nouvelles vues de M. de la Grange. *N. du Trad.*

l'atraction exercée par le soleil, produit une petite déviation du plan de l'équateur. L'équateur vient couper le plan de l'écliptique, toujours plus en arrière d'une année à l'autre, de 50 secondes, et les équinoxes anticipent d'autant chaque année. En second lieu, la lune déclinant d'une très-petite quantité de l'écliptique, produit par elle seule un autre balancement, encore plus petit de l'axe de la terre qui a une période de 18 ans, 7 mois, et qui, d'un côté ou de l'autre ne cause qu'une variation qui n'excede pas 9 secondes : cette oscillation si minime n'a pu échaper aux yeux de *Bradley* qui observait assidûment, sur la cime de l'agréable côteau *de Grenwich*. En 3e lieu, la lune se combine avec le soleil pour causer le phénomène si varié, et si constant du flux et du reflux de la mer, phénomène qu'expliquent à présent, en se jouant, les jeunes étudians en mathématiques, et qui autre-fois donna dit-on à un philosophe l'envie de se jeter dans la mer, par le désespoir où il était de ne pouvoir en trouver la raison. (*b*)

(*b*) Les variations du flux et du reflux en *Europe*, dont parle ici *Frisi*, sont aujourd'hui encore assez difficiles à expliquer en détail.

On sait, seulement, que le mouvement des marées, qui est faible dans la Méditerranée y est extrêmement mêlé avec celui des courans produits par diverses causes accidentelles et qu'il se soustrait par là aux règles ordinaires.

8

Mais l'invariabilité des principaux phénomènes de la mer qui ont rapport au flux et au reflux, et la variation excessive de tous ceux de l'athmosphère, surtout dans nos climats, ne nous font-elles pas sentir, sans entrer même dans l'examen et le calcul de ce qui les produit, que les uns et les autres ne peuvent être l'effet d'une même cause, invariable ? Le tems et la durée des marées, les plus grandes et les plus petites de toute l'année et de chaque mois lunaire peuvent être calculées par anticipation et sans erreurs, dans tous les ports de mer où le flux et reflux se fait sentir.

L'on sait que si la haute marée a lieu, un jour donné sur les 10 heures, elle aura lieu le jour suivant à 10 heures 50 minutes: l'on a construit des tables de marées qui n'ont jamais été démenties par le fait, malgré le mouvement si changeant des ondes de la mer. On sait à quoi peuvent monter ceux qui sont produits par d'autres causes accidentelles, telle que les vents et le courant. Les variations que l'athmosphère nous présente continuellement, dans le même tems en divers lieux, dans le même lieu en divers tems, sont si grandes que là, où quelquefois des pluies continuelles durent 3 ou 4 mois, l'on a d'autres fois 4 mois de tems continuellement beau et serein.

Digitized by Google

Les premiers 6 mois de l'an 1704 dans la *Lombardie* on eut une pluye continuelle et le beau tems a duré depuis le commencement d'octobre 1778 jusqu'au mois d'avril de l'année suivante. Qui est ce qui suspendait alors toutes les influences de l'apogée, du périgée et de tous les points lunaires ?

9

Voilà un fait constaté qui seul peut suffire pour désabuser les gens les moins instruits. L'algébriste éclairé peut s'appliquer à la recherche de quelques autres vérités plus cachées. Les mêmes formules algébriques qui dans les variations des marées, donnent tant de part à la lune et jusqu'à deux fois et demi plus qu'au soleil, ne donnent sur un fluide comme l'air qui est 850 fois plus rare que l'eau, aucune variation causée par l'atraction de la lune, qui puisse être sensible, aucun mouvement qui puisse avoir le moindre rapport avec le vent oriental et perpétuel qui a lieu entre les deux tropiques par la chaleur journalière du soleil, aucune augmentation ou diminution constante et quotidienne, dont nous puissions nous appercevoir dans le baromètre et qui ait quelque rapport avec les marées. J'ai expliqué suffisamment ces formules dans ma cosmographie et j'ai fait voir, en particulier, que le vent perpétuel qui a lieu dans la zone torride n'a

rien de commun avec le flux et reflux de la mer. J'ai fait voir encore que si l'on avait la curiosité de pousser le calcul jusqu'aux plus petites fractions, l'on trouverait que dans le passage de la lune et du soleil de l'horison au méridien, la hauteur du mercure dans le baromètre ne peut croître chaque jour de plus d'un quarantième de ligne par l'attraction de la lune, et d'un centième de ligne par celle du soleil. On trouverait de plus, que dans tout un mois, depuis la conjonction ou l'opposition de la lune avec le soleil, jusqu'au premier ou aux derniers quartiers, il n'y aurait d'autre variation sensible dans le baromètre que dans les limites de la somme à la différence d'un quarantième et d'un centième de ligne. On trouverait enfin qu'ayant égard encore à la différence des distances, la variation du mercure dans le baromètre n'arriverait jamais qu'à un trente-septième de ligne, dans la moindre distance de la lune et à un cinquante-septième dans sa plus grande distance. (c)

(c) Plusieurs mathématiciens ont fait ce calcul en partant des mêmes principes, et ont varié dans les résultats. Les observations, faites entre les tropiques, donneraient une élévation et un abaissement diurne plus considérables. Il paraît cependant que ces marées d'air, quand même elles seraient sensibles à l'équateur, n'influeraient pas d'une manière marquée, surtout dans nos climats, sur les variations atmosphériques. N. de Tr.

Digitized by Google

10

D'après les lumières que nous a procurées la philosophie depuis que les influences météorologiques de la lune sont ainsi réduites à une petite fraction arithmétique et physiquement insensible; l'on a publié à *Padoue* les observations barométriques faites par le marquis *Poleni*, et continuée après sa mort, avec assiduité, par le célèbre professeur *Toaldo*, fesant en tout un espace de plus de 48 années. Avec ces observations, l'on a encore publié les principaux résultats relatifs aux changemens de temps, aux variations des hauteurs barométriques, et aux prognostics à en tirer pour l'agriculture. Ces résultats montrent en premier lieu, que les hauteurs du mercure dans le baromètre sont plus grandes quand la lune est plus éloignée de la terre, que quand elle en est plus raprochée, et la différence moyenne a été évaluée à une demi ligne du pied anglais. En second lieu; que dans les quadratures de la lune, les hauteurs moyennes du mercure dans le baromètre, sont plus grandes d'un sixième de ligne que dans la conjonction et dans l'opposition de la lune avec le soleil; en troisième lieu, que les changemens de temps sont plus fréquents de plus du double dans les premiers et derniers quartiers, que dans les pleines et nouvelles lunes et d'un peu moins du double dans les plus petites distances de la terre et de la lune;

Digitized by Google

que dans les plus grandes. En 1775 l'Académie de Montpellier adjugea le prix au mémoire du professeur *Toaldo*, dans lequel après avoir fait part de plusieurs observations concernant l'influence générale des météores sur la végétation, il avait compris, dans quelques aphorismes, l'influence de la lune sur les météores.

II

Dans le 4me Tome des *Actes helvétiques* et dans *les Mémoires de l'Académie de Berlin* de 1771, *M. Lambert* voulant rechercher aussi, si dans les recueils d'observations météorologiques, les hauteurs du mercure avaient quelque variation sensible qui correspondît à la variation des distances de la lune à la terre, prit pour bases les observations faites par *M. D'oppelmayer à Nuremberg* pendant 11 années consécutives, savoir depuis 1732 jusqu'en 1742. Mais les résultats des observations de *Nuremberg* sont assez différentes de ceux des observations de Padoue. M. *Lambert* conclut des observations faites à Nuremberg, ce qu'on savait déjà par la théorie, que la hauteur moyenne du mercure dans le baromètre, pendant que la lune est plus voisine de nous, ou qu'elle est périgée, ne différait pas sensiblement de la hauteur moyenne dans le tems de la lune apogée. Il trouve en échange une autre différence qui ne résulte ni des observations faites à Padoue,

Digitized by Google

né de la théorie de la gravité. Les hauteurs barométriques dans le tems de la lune périgée, d'après les tables *D'oppelmayer* sont plus grandes que celles de la lune apogée, toutes les fois que l'apogée de la lune se trouve aux points équinoxiaux; et qu'il arrive le contraire, quand l'apogée de la lune se trouve aux solstices. Les hauteurs barométriques correspondantes à la lune apogée étant plus grandes alors que celles qui correspondent à la lune périgée.

12.

Les résultats étant si divers, s'il fallait faire un choix, le plus long période de tems et l'excès de 48 sur 11 donnerait la préférence aux résultats formés sur les observations de Padoue. Mais ces derniers résultats comparés par un calculateur exact avec les observations sur lesquelles on les fonde, offrent des différences si grandes pendant le cours des années d'observation, qu'on ne peut concilier ces observations avec ces mêmes résultats et que l'on n'y reconnait plus la marche de la nature. Par exemple, depuis 1725 jusqu'à 1732 l'observation moyenne du mercure, la lune étant apogée, fut pendant 7 ans plus grande que l'élevation correspondante de la lune périgée et fut plus petite pendant une année seulement. La somme de tous les excès fut de 37 lignes et demie et la différence moyenne resta positive et fut de 4 lignes et demie. Au contraire de 1741 à 1748, pendant 8 autres années

années, la différence entre la hauteur correspondante à la lune apogée et la hauteur correspondante à la lune périgée fut 5 fois négative et 3 fois positive. La somme des différences négatives fut de 16 lignes un quart, et la somme des positives de 8 lignes et demie : ainsi la différence moyenne de ces 8 années fut négative et seulement d'environ une ligne.

13.

Il y a donc une contradiction évidente, non seulement entre les observations faites en divers lieux; mais encore entre les observations faites dans le même lieu, en divers périodes de temps. En prenant ensemble les observations de 48 années et prenant un milieu entre toutes les hauteurs moyennes du mercure dans le baromètre; la moyenne des moyennes serait plus grande de demi ligne, dans l'apogée de la lune que dans le périgée, et dans les deux quartiers elle serait plus grande d'un sixième de ligne, que dans les pleines ou nouvelles lunes. La contradiction de ces résultats avec la théorie n'est pas seulement dans la quantité des variations qui surpasseraient si hautement ce trente-sixième de ligne qu'un calcul précis et rigoureux fait correspondre à la plus grande action de la lune; mais elle est encore, dans l'ordre et dans la loi des variations mêmes, car les hauteurs moyennes du

Digitized by Google

mercure dans le baromètre serait plus grande, quand la lune se trouvant plus éloignée doit avoir moins de force pour troubler l'équilibre de l'athmosphère, et ces hauteurs seraient plus grandes aussi dans les quartiers, où l'on ne peut compter que sur la différence des forces du soleil et de la lune, quand les deux forces concourent ensemble à produire un même effet.

14.

Pour trouver l'origine de cette opposition entre les résultats des observations et ceux de la théorie sur laquelle l'on s'appuye pour les expliquer, je ne voudrais pas répandre du doute sur l'inexactitude des observations faites par de si habiles et si exacts observateurs. J'aurais plutôt quelque chose à dire sur la méthode d'évaluer la hauteur moyenne des moyennes. M. *Polleni* n'a marqué que les hauteurs à midi. Quand on noterait toutes les variations du jour et de la nuit, le moyen arithmétique de toutes ces hauteurs ne donnerait pas la hauteur moyenne. *Roger Côtes* a porté la lumière de la géométrie sur toutes les recherches à faire concernant les erreurs moyennes, les prix moyens, les quantités moyennes : recherches qu'on croyait d'abord être de simple spéculation et qu'on a vu ensuite être si importantes dans les actes commerciaux et dans les banques publiques. *Côtes* a donc fait appercevoir que tous

Digitized by Google

les problêmes de ce genre se réduisent au problême mécanique où l'on cherche le centre de gravité. Pour adopter ces regles au cas présent, il faudrait connaître toutes les hauteurs vraies du mercure, multiplier chacune d'elles par le temps correspondant, sommer tous les produits et les diviser par le nombre des hauteurs observées. Nous n'avons pas encore une suite d'observations de ce genre, sur laquelle on puisse raisonner avec fondement.

15.

Quant aux changemens de temps et de saisons, je ne saurais vraiment quel moyen proposer pour en rédiger les observations de manière à former une série concluante. Je ne saurais comment m'y prendre pour fixer les limites précises où l'on devrait commencer à compter ce qu'on appelerait un changement de temps, regardant comme la continuation du premier, les différences qui n'iraient pas jusqu'à sa limite : je dirai seulement que dans les observations de *Padoue* ayant regardé comme changement de temps la grêle, la tempête, les gros vents, la pluie etc. je ne vois pas pourquoi on a ensuite regardé comme non changement de tems, les nuages, les brouillards et les variations du baromètre, qui supposent toujours une variation analogue dans l'athmosphère. J'aurais pu exiger que l'on me spécifiât le nombre précis des jours et des heures auxquels se

Digitized by Google

rapportent les changemens de tems pour pouvoir y appliquer la règle *de Côtes* au lieu qu'en disant simplement comme on l'a fait, que les changemens ont été observés quelques jours avant ou quelques jours après chaque phase de la lune, aux pleines ou nouvelles lunes, aux premiers ou aux derniers quartiers, sans aucune autre indication de la durée de chaque changement, il n'y a plus moyen de raisonner d'après de pareilles observations et d'en tirer quelque connaissance philosophique.

16.

Mais, quand même l'on serait convenu d'une méthode plus précise d'observer les changemens de tems et les hauteurs moyennes du mercure dans le baromètre, il y aurait une autre considération à faire; les observations des hauteurs barométriques et de la constitution de l'athmosphère dépendent de tant de causes accidentelles qui se combinent de tant de manières différentes, que toutes ces combinaisons ne peuvent être démêlées, d'après les observations, qu'au bout d'une très-longue période. (*d*).

(*d*) Elles ne le seront même pas au bout de la plus longue période qu'on pourrait supposer, à cause du changement graduel et probable de la constitution du soleil, de celle de la terre et de leur action réciproque.

Digitized by Google

Par exemple, si 12 heures avant et après la pleine lune, les variations étaient trouvées véritablement plus grandes ou plus petites que dans 12 autres heures avant ou après le premier quartier, ces raisonneurs sévères ne pourraient en tirer d'autre conséquence si non que c'est-là une de ces combinaisons possibles qui sont infinies en nombre et que 50 années d'observations ne peuvent par conséquent donner aucune lumière, aucune probabilité même, pour en conclure ce qui arrivera dans le même genre à la cinquantième année. La multiplicité de ces combinaisons peut encore suggérer la raison de toutes les différences qu'on rencontre dans les observations déjà faites en divers lieux et en divers tems, et sans mettre aucune doute à la vérité des observations, sans en conclure aucune contradiction entre les variations athmosphériques et la théorie de la gravité qui correspond si exactement à tous les autres phénomènes de la nature qui s'y rapportent; il suffit de dire que les variations observées jusqu'à présent peuvent être atribuées à l'effet combiné d'une foule de causes, qui agissent d'une manière diverse dans des lieux, et dans des tems définis.

17.

La théorie de la gravité, cette clé principale qui nous introduit dans les mystères les plus

Digitized by Google

secrets de la nature, qui règle l'organisation de l'Univers depuis les derniers confins des comètes, jusques à la plus petite mutation de l'axe de la terre; ce principe qui paraît d'autant plus général et d'autant plus fécond qu'il se vérifie dans les autres phénomènes de la nature qui lui sont soumis, et avec d'autant plus d'exactitude qu'on y applique le calcul avec plus de soin, ne peut manquer dans le cas unique des variations athmosphériques. Quand le calcul précis et raisonné, quand les loix premières et générales de la nature paraissent être en contradiction avec des observations, et que ces observations paraissent se contredire entre-elles, en tant qu'on les rapporte à une cause qui ne peut suffire à leur explication; le philosophe mathématicien doit atribuer la variété des résultats à la combinaison accidentelle de diverses causes particulières. Il ne doit pas perdre de vue, dans ses raisonemens, les effets précis qui peuvent résulter, dans les cas donnés, des causes et des lois générales. Il doit renoncer par conséquent à toutes les hypothèses des influences lunaires et recommander au laborieux agriculteur, de reglen ses travaux, non sur les phases de la lune, mais sur l'action journalière et annuelle du soleil.

Digitized by Google

Note du Traducteur.

Quoique la doctrine cyclique en météorologie, soit, à ce que je crois, illusoire et retarde les progrès de cette science, il ne faut pas cesser pour cela d'observer; il faut au contraire, et par cette raison même, se hâter d'adopter un plan uniforme et le plus complet possible d'observations universelles, et ne le jamais discontinuer.

Des journaux météorologiques, publiés chaque année dans toutes les parties du globe, nous feraient connaître dans chaque climat: 1°. l'état le plus ordinaire et l'état le plus durable de chaque mois de l'année, de chaque jour, de chaque heure. 2°. Les limites des variations. 3°. Les divers états moyens calculés d'après les meilleures règles mathématiques. 4°. Ce qu'il peut y avoir de vrai dans les *présages* et l'on vérifierait jusqu'où ce qu'a dit le premier, *Joseph Scaliger*, est bien fondé, qu'ils sont plus vrais dans les pays chauds. 5°. Les changemens que le tems peut apporter dans chaque climats. 6°. Enfin, ils répandraient le goût de l'observation; ils le défendraient du ridicule qu'y voudraient attacher des hommes frivoles, des ignorans, et ceux qui se croyent intéressés à étouffer les lumières; ils contribueraient au perfectionnement de la physique terrestre et des arts utiles.

Digitized by Google

Mais peut-être de tels établissemens faits en grand, demanderaient-ils l'appui du gouvernement : des obervatoires météorologiques devraient être peut être séparés des observatoires astronomiques, où la météorologie n'est qu'un accessoire, et plus multipliés que ces derniers.

Les observatoires astronomiques pourraient publier, chaque année, des connaissances des tems abrégées, où seraient marquées les heures du lever et du coucher des astres principaux, dans la contrée où ces observatoires se trouveraient placés ; de même que les principaux points lunaires et planétaires, comme a fait *Toaldo* pendant plusieurs espaces d'années. On y ajouterait les variations des tâches du soleil que quelques uns soupçonnent pouvoir influer sur les degrés de chaud et de froid. Il serait aisé par là de continuer la comparaison des phénomènes de l'atmosphère avec l'état du ciel, si on le jugeait à propos. Mais ; provisoirement, trop heureux d'être guéris depuis si peu de tems des préjugés astrologiques, aussi vieux que notre espèce, par le raisonnement des *Gassendi* et des *Bayle* ; par les expériences des la *Quintinie*, des *Delardes*, des *Duhamel*, ayons pour principe, de ne plus croire qu'à l'influence solaire, jusqu'à ce que le contraire nous soit démontré.

Supplément.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT ESSENTIEL.

I

» Je proteste de bonne foi, dit la *Quintinie*, » que pendant plus de trente ans, j'ai eu des » applications infinies pour remarquer au vrai, » si toutes les lunaisons devaient être de quelque » considération en jardinage, afin de suivre exac- » tement un usage que je trouve établi s'il me » paraissait bon; mais qu'au bout du compte, » tout ce que j'ai appris par mes observations » longues et fréquentes, exactes et sincères, a été » que ces *décours* ne sont simplement que les vieux » oui-dire de jardiniers mal habiles.

La Quintinie ne pouvait ignorer qu'*Aristote*, *Pline*, *Columelle*, *Virgile*, *etc.* croyaient à l'influence des lunaisons; mais ces autorités ne lui en imposaient pas plus, quand il avait vérifié les faits, que celles des jardiniers ses contemporains. *Amicus plato*, *sed magis amica veritas*. Le célèbre la Quintinie avait fait une belle application au jardinage, de la méthode de *Descartes*; on le verra par la suite de son discours.

» Il faudrait, dit-il, que j'en fusse venu à un » terrible excès d'effronterie et de témérité, si j'avais » entrepris d'insulter et de détruire une mémoire

Digitized by Google

» aussi ancienne que les siècles même, et soutenue » encore d'un nombre infini de partisans persuadés » et opiniâtres, à moins que je n'eusse mis dans » mon parti, toute l'autorité d'une expérience » solide et éloignée de toute sorte de prévention.

» Il est vrai que j'ai travaillé en critique sévère » dans toutes les parties du jardinage, et que » me défiant de tout ce que j'ai trouvé établi tant » dans les livres que dans la pratique de notre » tems, j'ai tenté toutes sortes de voies, soit pour » détruire les raisonnemens des auteurs, soit pour » convaincre de fausseté les principes de tous nos » jardiniers. Mais ce n'a jamais été qu'avec de » bons desseins et de sages résolutions d'embrasser » la bonne doctrine et de détruire, si je pouvais, » la mauvaise.

» J'ai donc suivi ce qui m'a paru bon, et j'ai » condamné ce qui m'a paru ne l'être pas. Les » *décours* ont été du nombre des réprouvés; et en » effet greffez, en quelque tems de la lune que » ce soit, pourvu que vous le fassiez adroitement » et dans les saisons propres pour chaque greffe » et sur des sujets convenables à chaque sorte de » fruits, et qu'enfin le pied soit bon et bien dis- » posé en sorte qu'il n'y ait ni trop de sève ni » trop peu, et qu'il ne soit ni trop fort ni trop » faible, vous réussirez certainement tout au » moins à la plus grande partie, sans que vous » puissiez vous rien imputer à vous-même en » cas que les greffes aient péri.

Digitized by Google

» Et tout de même, semez et plantez toutes » sortes de graines et de plants en quelque quar- » tier de la lune que ce soit, je vous réponds » d'un succès égal de vos semences et de vos » plants, pourvu que votre terre soit bonne, » bien préparée, que vos plants et vos semences » ne soient point défectueux, et que la saison ne » s'y oppose pas. Les premiers jours de la lune, » comme les derniers, sont très-favorables à cet » égard. Chacun le peut éprouver pour lui-même » et me condamner ensuite comme un imposteur, » si j'avance ici une doctrine fausse, mauvaise » et, pour ainsi dire, hérétique. »

2

Il est certain que si nous étions fondés à prédire l'époque et la nature des changemens de tems qui doivent arriver à perpétuité dans tous les lieux de la terre, d'après l'étude que nous en aurions faite dans chaque lieu pendant un certain cycle, il paraît qu'il devrait suivre de là que nous aurions un droit égal à faire l'histoire du tems passé, en remontant, si vous voulez, jusqu'à l'origine de cette planète; et si le cycle était court, le tout serait très-monotone. Mais quel est ce cycle qui a de si grands privilèges? Les idées cycliques d'après *Senebier* font tort aux progrès de la météorologie. Sera-ce le cycle de 19 ans que nous aurons à choisir? On sent combien la

Digitized by Google

chose serait vaine. Il y a des intempéries qui n'ont eu leur retour qu'après plus de *cent ans*. Il y a eu des sécheresses assez générales de six ou sept ans, et si ces longues sécheresses se répétaient tous les 19 ans, nous saurions par cœur les phénomènes qui devraient arriver pendant la durée de chaque cycle, et qui en conséquence auraient été et seraient toujours. Préférerons-nous la grande année planétaire ou la stello-planétaire qui était la chimère des anciens? Le saut est prodigieux. *Toaldo* n'ose pas nous donner la moindre preuve des influences des planètes et des étoiles sur notre globe; il se borne à dire que la question n'est pas facile à décider. Comme qu'il en soit, pour prédire les retours, il faudrait observer au moins pendant un ou deux de ces cycles qui sont bien longs; nous saurions alors plus ou moins à quoi nous en tenir.

L'on pourrait dire, et c'est à quoi M. Toaldo paraît s'arrêter définitivement, que les divers cycles *luni-solaires* seront suffisans; que de quatre en quatre ans les années se ressemblent *en gros*, encore plus de neuf en neuf, encore plus de 19 en 19, encore plus enfin de 18 en 18; et qu'en nous tenant au cycle de 19 ans (je néglige les fractions) qui les renferme tous, nous trouverons d'un cycle à celui qui le suit, une ressemblance dans les phénomènes, *en gros*, d'année en année, qu'il nous sera utile d'avoir prévu d'avance et dont on pourra tirer des conséquences pratiques

Digitized by Google

dans l'agriculture, le commerce, l'économie domestique, la médecine et la navigation; qu'une pareille répétition ne pourrait avoir lieu, par exemple, de 31 ans en 31 ans etc., parce qu'il y a une raison pour qu'il y ait des ressemblances d'années de 19 en 19 ans, et qu'il n'y en a point pour telle autre période prise à volonté. L'on ajouterait que cette ressemblance d'année n'empêcherait pas d'admettre un changement probable qui, à la longue, affecterait ces ressemblances annuelles et que nous connaîtrions, en continuant, les observations sans en pouvoir déterminer la période ou le progrès.

Je ferai sur cela quelques réflexions : si l'effet de la lune sur l'athmosphère ne peut être qu'insensible, les cycles luni-solaires ne nous serviraient de rien. Comment peut-on croire que la nature du soleil et celle de la terre et leurs positions réciproques sont les causes principales des phénomènes météorologiques de l'année, c'est-à-dire, du froid et du chaud, du lumineux et du couvert, du jour et de la nuit, du sec et de l'humide, du vent et du calme, ce qui parait être ainsi; et croire ensuite que ces divers phénomènes qui se succèdent dans un certain ordre, doivent l'ordre de leurs successions et une espèce de répétition périodique, à la lune qui n'est pas la cause de ces phénomènes et qui ne paraît pouvoir influer qu'insensiblement ?

Si la lune, par ses aspects, détermine les

Digitized by Google

époques des changemens athmosphériques, et le cycle luni-solaire, le retour périodique des mêmes phénomènes, ce serait dire que la lune non seulement est la cause principale des changemens des phénomènes, mais qu'elle est même, la cause principale de ces phénomènes; ce qu'il ne paraît pas que l'on puisse avouer.

M. Toaldo se rejette sur l'électricité, en n'appuyant pas trop cependant sur cette conjecture. Mais si l'électricité entre pour beaucoup dans la formation des phénomènes athmosphériques, la liaison qu'elle paraît avoir avec la lumière et la chaleur dont elle semble n'être qu'une modification, nous la fera rapporter avec encor plus de raison au soleil et à la terre même, qu'à la lune dont la lumière et la chaleur qui nous en viennent sont très-peu de chose.

Certainement tout se tient dans la nature, et il n'y a pas un atôme qui n'ait une influence quelconque sur le reste de l'univers. Sous cet aspect, la lune influe sur l'athmosphère de la terre, comme sur ce que l'on voudra; mais il ne s'agit pas ici de cette influence générale.

Il y aussi un sens dans lequel un certain astre très-éloigné peut influer sur la terre plus que la lune, malgré qu'elle soit la principale cause, non disputée, de nos marées maritimes, par exemple: si la nébuleuse d'orion est comme l'ingénieux *Lambert* en a quelque soupçon, le centre du système tournant d'étoiles où notre soleil est compris, on ne peut

Digitized by Google

douter que cette nébuleuse dont l'action règle les mouvemens du soleil autour duquel nous roulons, ne soit plus nécessaire que la lune à la continuation ou aux changemens des divers phénomènes terrestres; il suffira cependant que nous observions et nous ne pouvons faire d'avantage, ce qui se passe dans notre système et principalement l'influence directe du soleil qui le régit et les modifications du terrain.

Notre *Gassendi* a contribué puissamment à détruire les préjugés de l'astrologie judiciaire, parmi les gens éclairés; *Bayle* dans ses pensées sur la comète de 1681, semble y avoir porté les derniers coups, et si l'on fait attention à ce qu'il dit sur l'influence de la lune, dans les 200 premières pages de l'édition in-12, l'on trouvera que *Frisi* a dû une partie de ses preuves au philosophe français.

Horsley a contredit aussi *Toaldo*, dans les transactions philosophiques. *Toaldo* a répondu aux uns et aux autres; plusieurs de ses disciples ont même outré ses principes. *Et adhuc sub judice lis est.* L'on croit communément qu'un plus grand nombre d'observations est nécessaire pour parvenir à une entière décision. Il paraît qu'un examen éloigné de toutes les préventions que l'on a, le serait encore davantage.

Digitized by Google

MÉMOIRE

Sur les moyens de vaincre les obstacles qui se forment journellement contre la navigation de l'intérieur de toutes les rivières et fleuves des Départemens de l'Empire Français, par M. DELALAUZIÈRE, Associé.

L'ACCUEIL favorable que le public a fait à mon ouvrage sur les moyens de détruire les obstacles qui se forment journellement contre la navigation de l'embouchure du Rhône, ouvrage couronné par l'Académie en 1779;

La satisfaction que j'ai eue de voir adopter mon projet dans le comité des ponts et chaussées, suivant le rapport des Ingénieurs de 1788, dont l'exécution a été ordonnée par un décret de l'Assemblée nationale en 1791, et suspendue par le changement de Gouvernement;

Les plaintes réitérées des navigateurs, sur les obstacles qu'il rencontrent de tems en tems dans le cours du Rhône, au dessous de la ville d'Arles;

Enfin, les pertes considérables des commerçans, soit par le long séjour de leurs marchandises dans les

Digitized by Google

les barques sur lesquelles on les a chargées, soit par les frais que leur occasionne le retardement de cette navigation et surtout aux propriétaires des barques.

Toutes ces considérations m'ont déterminé à porter mon application sur la recherche des moyens pour détourner ces malheurs; après avoir mûrement examiné sur le local la qualité et la nature de ces obstacles; après y avoir fait des sondes en différens tems, et de fréquentes observations, j'ai remarqué que ces monticules de sable ou de vase, qui se formaient à deux, trois ou quatre pieds au dessous du niveau des basses eaux, étaient presque toujours mouvantes; qu'elle changaient souvent de place, et que si on pouvait les *grapper* avec un espèce de rateau de fer, on délayerait ces sables de manière à les faire entraîner par le courant des eaux dans la partie inférieure de ce fleuve, où étant plus resserré, il y plus de rapidité et un moyen sûr pour les entraîner dans les eaux de la mer.

En effet, il faut remarquer que dans la partie où se forment ces obstacles, les digues des deux côtés sont fort écartées; que le lit du Rhône y est fort large, et qu'après des grandes crûes d'eau, il s'y forme des îlots de tout côté, qui changent souvent de place; de manière que les barques sont obligées de changer de route lorsqu'on y pense le moins, et de prendre des pilotes surnuméraires pour leur indiquer les passes dans les

Digitized by Google

quelles on puisse continuer la navigation en sureté, sans risquer de s'engraver.

J'ai essayé de faire *grapper* quelques-unes de ces monticules avec des rateaux de fer adaptés à de longues perches et conduites par des hommes robustes qui se mettaient dans l'eau jusques à la ceinture; j'ai réussi à délayer les sables, de manière à pouvoir y faire passer des bâteaux plats chargés de sel ou de quelqu'autre denrée.

Mais cette opération était très-longue, très-dispendieuse et même dangereuse pour les hommes qui y travaillaient, et qui étaient exposés à être entrainés par le courant des eaux, qui, pendant le travail, augmentaient de vivacité; cette expérience m'a fait imaginer une machine qui pût remplir la même fonction plus promptement et à moins de frais, ce qui peut procurer un avantage sensible à la navigation et au commerce. J'ose présenter le modèle de cette machine en petit; elle parait simple et peu compliquée; j'en vais faire le développement en détail; il sera cependant difficile d'en connaître bien la forme et le mérite, sans avoir le modèle sous les yeux. On pourra cependant s'en instruire par la vue de la gravure ci-jointe.

Développement de la machine.

1°. Il faut se servir d'un de ces bâteaux plats qui descendent les marchandises sur le Rhône,

Digitized by Google

qu'on nomme *penelle*, qui ait au moins une toise largeur dans œuvre, avec un pont aux deux extrêmités, pour y placer les matelots à couvert du mauvais tems et faciliter les manœuvres. Ces bâteaux doivent avoir au moins trois pieds de hauteur dans leur bord intérieur, et quatre sur leur bord extérieur.

2°. Il faut établir en dedans des deux côtés, deux coulisses qui surpasseront de trois pieds les bords du bâteau.

3°. On placera dans ces coulisses, une pièce de bois de trois à quatre pieds de hauteur, d'un pied de largeur et de trois pouces d'épaisseur, de manière qu'elle puisse s'élever et se baisser par des *Crics* engrainés dans cette pièce de bois.

4°. On se procurera une grosse pièce de bois rond de la meilleure qualité, telle qu'on l'emploie pour l'arbre d'un moulin à vent, d'environ dix-huit pieds de long et de dix-huit pouces de diamètre. Ce bois servira d'essieu à la machine, et sera placé en travers sur le milieu du bâteau et dans le montant des coulisses. On y fera une entaille en forme de tourillon, qui réduira dans cette partie le diamètre à neuf à dix pouces, afin d'enchasser cet essieu dans le milieu des coulisses, et l'engrainer de manière qu'il puisse tourner facilement sur les deux pièces de bois qui doivent monter ou descendre par ces coulisses.

5°. Sur cet essieu, dans la partie qui débordera le bâteau des deux côtés, on y placera des

Digitized by Google

aubes d'un bois mince, au nombre de huit de chaque côté, en forme d'ailes de moulin ou rames à voguer d'environ trois pieds de longueur et d'un pied de largeur à leur extrêmité.

6°. On placera aux deux bouts de cet essieu, huit leviers de fer ou de bon bois, armés chacun d'un rateau de fer de deux pieds de largeur, portant douze dents de six pouces de long, courbées et coudées à angle obtus. Le nombre de ces rateaux pourra se diminuer et même se réduire à quatre, suivant la force du courant de l'eau.

7°. On placera au milieu de cet essieu deux leviers distants de deux pieds l'un de l'autre, pour que des hommes puissent mettre la machine en mouvement, la déplacer de son axe, ou bien en arrêter le mouvement quand on n'aura plus besoin de la faire travailler, ou même continuer de faire travailler la machine dans le cas où le courant de l'eau ne soit pas suffisant pour la faire agir.

8°. Cet essieu ainsi armé de ses aubes et de ses leviers portant des rateaux, sera placé à travers du bâteau, sur les deux pièces de bois qui, comme je l'ai déjà annoncé, pourront se lever et se baisser par le moyen des deux *Crics*, pour faire rehausser ou baisser la machine plus ou moins, suivant l'élévation ou la profondeur des obstacles, ou enfin pour la tenir hors de l'eau, lorsqu'on n'aura pas besoin de s'en servir.

9°. Il y aura dans ce bâteau, un banc pour y placer des rameurs et diriger sa marche, ainsi

Digitized by Google

qu'un gouvernail pour changer sa direction ; il y aura de plus un petit mât, pour y placer une petite voile latine. Il y aura encore deux ancres, qu'on placera au-dessus du courant du fleuve, à une certaine distance, sur lesquelles on amarrera le bâteau, pour l'empêcher de descendre ou d'être entraîné par le courant de l'eau. On se tirera sur ces ancres, lorsqu'on voudra lutter contre ce courant ou remonter le bâteau pour lui faire parcourir les différens obstacles qu'on voudra applanir. Il faudra commencer par la partie la plus inférieure, et on continuera d'opérer en fesant remonter peu à peu la machine. Il faut remarquer que, pour faire cette opération sur les ancres, il faut placer sur l'avant du bâteau, un cabestan horizontal, autour duquel les cordes des ancres s'entortilleront.

On ira préalablement faire des sondes sur le local, et y placer des signaux, toujours en commençant par la partie la plus inférieure ; enfin par ces sondes on connaîtra la profondeur, l'élévation et la nature de ces obstacles, pour diriger les opérations de cette machine. En formant des sillons parrallèles à côté l'un de l'autre, par le moyen des rateaux qui, en creusant détruiront tous ces obstacles, et les confondront avec le courant des eaux.

Digitized by Google

OBSERVATIONS.

Il est constant qu'on n'est dans le cas de détruire les obstacles dont j'ai parlé ci-dessus, que lorsque après une grande crûe d'eau le Rhône baisse et se remet à sa hauteur ordinaire. Pour lors ses eaux ayant été extrêmement bourbeuses par la grande quantité de sable et de vase qui sont tombés des montagnes pendant les pluies abondantes, déposent leur limon dans la partie où ce fleuve a le moins de rapidité; mais il en aura toujours suffisamment pour faire tourner la machine dont j'ai inventé la construction, surtout lorsqu'elle sera mise en mouvement par les leviers qui sont adaptés au milieu de l'essieu; néanmoins on aura l'attention de placer la machine dans l'endroit où il y aura plus de courant, pour préparer plutôt le passage des barques.

Il est à remarquer que, par des expériences réitérées, on est assuré que ce fleuve n'a que quatre à cinq pieds de pente, depuis Arles jusqu'à la mer, ce qui ne donne que sept à huit pouces de pente par lieue; cependant, dès que les eaux s'élèvent après les grandes pluies ou par la fonte des neiges, la rapidité augmente, les obstacles ne s'apperçoivent plus, et même il se détruisent naturellement. Il est certain que pour lors la

Digitized by Google

machine deviendra inutile. Il ne faut pourtant pas la perdre de vue, elle deviendra tôt-ou-tard nécessaire lorsque le Rhône aura repris son cours et sa lenteur ordinaire; il faudra la placer, dans cet intervalle, sous le pont à bâteau qui est devant la ville, où elle sera à l'abri des pluies et du soleil. On en confiera la garde aux commis du pont, et on la fera repartir dès que les commerçans ou les navigateurs se plaindront de nouveaux obstacles survenus dans le cours du Rhône, et qu'ils auront été instruits par des sondes de la quantité ou qualité de ces nouveaux obstacles et du local où ils seront déposés. Ils feront descendre la machine à l'endroit qu'ils auront désigné; les matelots des barques de mer qui seront chargées dans le port, et qui seront retardées dans leur navigation par les obstacles dont je viens de parler pourront eux-mêmes descendre la machine sur le local et la faire travailler de manière à se frayer dans peu, un passage qui puisse accélérer leur voyage, et les barques qui reviendront de la mer les remonteront pour la placer encore sous le pont; on y laissera cependant un gardien. Par ce moyen, il y aura peu de dépense pour remplir un objet auquel ils ont tant d'intérêt; ils devront y travailler avec activité, plutôt que de rester dans le port sans rien faire.

D'ailleurs cette machine, telle qu'elle est, ne paraît pas si compliquée; elle ne peut pas être bien coûteuse; le risque d'un essai sera bien peu

Digitized by Google

de chose. Le corps des propriétaires des barques qui font le cabotage, pourra faire à ses dépens et à peu de frais l'essai de la construction de cette machine de la manière que je l'indique. Les constructeurs qui en auront l'entreprise, pourront y ajouter toute la perfection et la précision que la localité exigera, beaucoup mieux qu'on ne peut le faire dans un petit modèle, tel que j'en fais la description.

Il est à remarquer encore, que cette *penelle* n'ayant qu'environ quatre pieds de hauteur au milieu de ses bords extérieurs, il faudra s'arranger de manière que son poids ne lui fasse prendre que deux pieds d'eau, en la chargeant plus ou moins par le poids de la machine ou par quelque lest extraordinaire, afin que les rateaux, qui doivent descendre plus ou moins jusques à quatre pieds au dessous du plafond du bâteau, puissent travailler utilement sur les bancs de sable.

La machine restera élevée sur ses *Crics*, jusques au moment où il faudra la faire travailler, les *aubes* étant au dessus de la superficie de l'eau jusques à ce que la barque soit placée au dessus des obstacles désignés par les signaux. On fera jouer les *Crics* afin de faire descendre les rateaux de manière à pouvoir les faire travailler utilement.

Ensuite, par le moyen des rames et du gouvernail, on changera insensiblement sa direction, ou on la remontera pour passer successivement sur tous les obstacles, en la tirant sur ses ancres par

Digitized by Google

par le moyen du cabestan, et ce sera pour lors qu'elle fera le plus d'effet sur les bancs de sable.

Il faudra s'appliquer à ne faire d'abord que décrouter la surface de ces obstacles, pour n'en délayer qu'une couche après l'autre, sans faire des sillons trop profonds à la fois. Il vaudra mieux y revenir à plusieurs reprises, pour mieux les délayer et leur procurer un moyen infaillible pour être entraînés dans la partie inferieure qui aura assez de profondeur pour les recevoir, sans y former de nouveaux dépôts.

On ose se flatter qu'en fesant travailler cette machine pendant un jour, suivant la méthode que je prescris, on pourra tracer un passage suffisant pour plusieurs barques de mer, qui, étant chargées à leur dû, ne prennent que cinq à six pieds d'eau.

L'expérience que j'ai citée ci-dessus, au sujet des obstacles que j'ai détruits avec des grappes ou râteaux menés à main d'homme, opération qui a fait passer librement des bâteaux chargés de sel; cette expérience, dis-je, m'assure, sans prévention, du succès de la machine que j'ai inventée dont je ne puis présenter qu'un petit modèle.

Quelques personnes instruites et savantes en mécanique, auraient désiré que, pour mieux démontrer les avantages et le succès de l'exécution de ma machine, j'eusse combiné la résistance avec la puissance, pour savoir si le dernier l'emporterait sur le premier. Je leur répondrai que pour assurer

Digitized by Google

le succès de l'opération que j'indique, cette combinaison est impossible à faire, et qu'elle était inutile. J'ai avancé que, dans cette partie du fleuve, les eaux n'avaient que peu de pente et peu de rapidité ; que les obstacles à détruire n'étaient que des sables mouvans ou de la vase ; qu'il n'y avait point de pierres, pas même du gravier : ainsi la résistance ne peut qu'être modique et inférieure à la rapidité des eaux qui doivent faire tourner la machine, en faisant entrer les *aubes* dans l'eau successivement.

Si on devait placer cette machine dans un canal fait à main d'homme, resserré par des digues à égale distance, dont le volume d'eau, ainsi que la pente pussent être mesurés, alors on pourrait combiner exactement la force par la résistance, et dire qu'elle est comme trois est à deux, ou comme quatre est à trois. Or, dans le cas présent, la résistance n'est que conjecturale, mais elle est connue pour pouvoir être facilement détruite par sa qualité amovible. Quant à la force, elle dépend du courant de l'eau, qui peut être plus ou moins fort suivant le local où la machine sera placée : d'ailleurs on pourra suppléer au manque de la force de l'eau, par les leviers qui sont placés au milieu de l'essieu, qu'on peut allonger plus ou moins en proportion de la résistance ; et lorsque les hommes auront, par ce moyen, mis la machine en mouvement, la résitance s'ébranlera et le courant de l'eau fera le reste.

Digitized by Google

On craint que dans cette résistance, il ne s'y trouve des branches d'arbres ou quelques racines. Cela est rare; mais dans ce cas, les sondes qu'on doit employer avant de placer la machine, feront appercevoir ces obstacles, et on pourra facilement les éviter en se plaçant plus à droite ou à gauche, suivant que cet accident l'exigera; par ce moyen, on remplira également l'objet qu'on s'est proposé dans l'invention de cette machine, qui, comme toutes les autres, a besoin d'être conduite avec prudence et précaution. Il suffit qu'elle paraisse ingénieuse, peu coûteuse et facile dans sa construction, pour qu'on ne néglige pas de la faire exécuter, et de procurer le plutôt possible au commerce et à la navigation tous les ouvrages qu'on peut attendre de cette invention.

Je ne doute pas que lorsque le succès en sera connu, on ne puisse l'employer utilement sur la *Garonne* et sur la *Loire*, où j'ai éprouvé de grands obstacles dans la navigation, lorsque j'ai voyagé sur ces deux fleuves.

Quel bonheur! quelle satisfaction pour moi! si, après avoir fait l'avantage des commerçans et des navigateurs de mon pays, je pouvais procurer quelque bien dans quelqu'autre département, et faire le bien général du commerce et de l'État, auquel je fais gloire de consacrer tous mes loisirs et me faibles talens, sans amour propre, ni aucune vue d'intérêt personnel.

Dulcis amor patriæ.

Digitized by Google

MÉMOIRE

De M. Thibaudeau, Conseiller-d'État, Préfet du Département, sur les nouvelles ruines trouvées près de Tauroentum (*).

L'ancienne ville de Tauroentum, colonie des Marseillais, existait très-anciennement. Tous les anciens géographes en ont parlé. Apollodore, cité par Étienne de Bisance, dit même que les Phocéens venant aborder sur les côtes de cette partie des Gaules, y bâtirent une ville qu'ils appellèrent ensuite Tauroentum, parce que le vaisseau, qui les portait, avait un taureau pour enseigne.

D'après une ancienne tradition, on pensait à la Ciotat, ville cependant assez moderne, que Tauroentum avait existé à la distance de trois milles en allant par mer. Le nom de Tarento donné à des ruines qui y étaient, fortifiait ce préjugé. M. Marin, citoyen de la Ciotat, membre de l'Académie de Marseille, fit faire des fouilles dans ce lieu même, à la fin de 1780. En 1781, il fit imprimer un mémoire qu'il avait lu à

(*) Ce mémoire, qui devait être placé après le discours du Président, n'a pu l'être à cause du voyage de M. le Conseiller-d'État à Paris.

Digitized by Google

l'Académie, et qu'il publia dans un même volume que son histoire de la Ciotat.

D'après ses recherches, et plus encore d'après ses idées, il ne douta pas d'avoir trouvé les principaux monumens de la prétendue ville de Tauroentum; il fixait même le lieu où avait été la citadelle, la ville, le théatre, des bains publics.

Il finissait son mémoire par vouloir déterminer le tems où Tauroentum avait été détruite. Il pensait que ç'avait été dans le troisième siècle.

M. Marin ignorait qu'Etienne de Bisance, cité plus haut, qui a écrit dans le cinquième siècle, dont nous n'avons qu'un extrait fait dans le sixième siècle par Hermolaüs, parle de Tauroentum, et que l'abréviateur semble indiquer cette colonie marseillaise comme existant de son tems. Je ne cite pas Didier de Toulon qui parle d'un évêque fixé à Tauroentum en 527. Il est copié par la chronique de Lerins, mais Didier passe pour un auteur qui a adopté un grand nombre de fables.

Il n'en est pas moins à présumer, d'après les monumens historiques, que Tauroentum n'a cessé d'être que dans le sixième siècle. Mais en quel lieu existait-il? C'est ce que M. Marin n'a pu découvrir, et mes recherches prouvent que si les découvertes de M. Marin ont indiqué les ruines d'une habitation quelconque, elles n'ont pas, à beaucoup près, fourni des données pour en conclure que dans ce lieu là même, existait autrefois l'ancienne colonie dont il s'agit.

Digitized by Google

La lecture que je fis du mémoire de M. Marin au commencement de l'an 12, m'engagea à visiter les ruines décrites par cet Académicien. Je ne trouvai alors, sur un sol couvert de sables, que des restes de murs qui sortaient à peine de terre, et qui n'offraient à l'œil ni ensemble, ni plan régulier, ni aucune trace de masses imposantes.

On découvrit ensuite des morceaux de marbre de différentes espèces, des terres cuites, de petits cubes de mosaïque, quelques peintures à la fresque, et enfin une mosaïque assez bien conservée, et recouverte par plusieurs pieds de sable.

On me dit que depuis les Fouilles de M. Marin, deux tombeaux et une inscription avaient été trouvés.

Ces circonstances réunies me déterminèrent à entreprendre des fouilles, qui pussent continuer et perfectionner celles déjà faites il y a vingt-quatre ans. Le ton de persuasion que M. Marin avait pris dans son mémoire, me donnait l'espoir de trouver des vestiges qui assureraient la position de Tauroentum.

J'ai donc fait continuer les fouilles. M. Magloire Olivier de la Ciotat, membre du conseil du département, les a conduites avec une intelligence digne des plus grands éloges.

On s'est réglé dans cette entreprise sur le plan géométral dressé par M. Marin et qui se trouve à la suite de son mémoire imprimé.

Digitized by Google

Ces fouilles ont fait découvrir une quantité considérable de bâtimens qui n'avaient point été vus par M. Marin, et qui se lient cependant aux pièces qu'il avait décrites.

Les bâtimens découverts occupent un emplacement d'environ 13589 mètres carrés; ils se composent d'environ 60 pièces différentes qui se communiquent ou qui sont attenantes, et qui forment, pour ainsi dire, une seule masse.

Je n'entreprendrai point de vous faire le détail de chacune de ces pièces, de vous décrire leurs dimensions, leurs communications. Ce travail serait trop long; il appartient à un homme de l'art.

Je me bornerai à décrire celles qui m'ont paru mériter le plus d'attention, ainsi que leurs ornemens et les choses dignes de remarque qui y ont été trouvées.

J'examinerai ensuite si les conjectures de M. Marin sont fondées, et si ces ruines appartiennent à l'ancienne ville de Tauroentum, ou à une habitation particulière.

A l'aspect de cette masse de bâtimens, la première pensée est de rechercher quelle était leur destination; mais il serait très-difficile d'avoir, à cet égard, des idées justes. M. Millin, conservateur à la bibliothèque impériale, s'est transporté avec moi sur les lieux; et nous n'avons pu que hasarder quelques conjectures.

Etait-ce un monument public ou une habitation

Digitized by Google

privée? On pourrait, pour appuyer les preuves du premier système, se fonder sur l'existence d'une seule pièce que je vais décrire.

C'est une espèce de galerie de 140 pieds de long et 40 pieds de large, elle est divisée en deux parties dans toute sa longueur, par une assise de pierres de taille de niveau avec le pavé, et un canal d'un pied de large, séparé de l'assise de pierres de taille par un mur de cinq pieds de haut, et de sept pouces de large, en briques posées de champ.

La partie, le long de laquelle il règne plusieurs pièces, a dix-huit pouces de largeur. Elle est pavée en mosaïque. L'autre partie qui a 22 pouces de large, ne paraît pas avoir été pavée. Les murs de cette galerie sont couverts de peintures à fresque, représentant des arbres, des plantes et des animaux plus grands que nature, parmi lesquels on distingue un chien, un lion, un léopard, un taureau. Ces fragmens paraissent faire croire que c'était une chasse ou un combat d'animaux. La peinture est médiocre de style et peu correcte de dessin, mais les couleurs en sont assez bien conservées.

Cette galerie sur laquelle plusieurs pièces ont leur entrée, pouvait être destinée à des jeux, à des exercices. Les pièces par lesquelles on y communique pouvaient être des bains, mais rien ne dénote encore que ce fût un lieu public. Il pouvait appartenir à un homme riche.

Les

Digitized by Google

Les débris qui y ont été trouvés, la distribution des pièces, l'existence de sépultures domestiques appuyent ce système.

Presque toutes ces pièces sont pavées en mosaïque; quelques uns de ces pavés sont encore en bon état, d'autres sont dégradés ou détruits.

Les mosaïques présentent en général un fond blanc, et une bordure bleue, simple ou double.

Il n'en a été trouvé que deux à compartimens et dessins coloriés; l'un, trouvé par M. Marin, a été détruit depuis. L'autre a 16 pieds de long sur 3 de large, et est bien conservé; le reste n'existe plus. Ce pavé est d'un bon dessin et riche par la variété des couleurs.

Je l'aurais déjà fait enlever, pour l'apporter au Muséum, si j'avais pu trouver un ouvrier assez intelligent.

On trouve aussi dans quelques pièces, des pavés en marbre de diverses dimensions.

Les murs de ces édifices sont à l'intérieur tous peints de diverses couleurs unies, rouge, bleue, jaune et verte, tantôt avec des compartimens, tantôt avec des arabesques. Les couleurs en sont encore très-vives, le travail en est d'un meilleur goût et plus soigné que la peinture de la galerie dont nous avons parlé.

Toutes ces pièces étaient encombrées par les sables que la mer et les vents y avaient accumulés; elles ont toutes été découvertes jusqu'à leur sol. Les fragmens de mur qui ont résisté aux ravages

Digitized by Google

du tems, ont depuis deux ou trois jusqu'à 10 ou 11 pieds.

Il est à remarquer que l'on n'a trouvé aucune trace d'étages supérieurs au rez de chaussée, ni aucuns débris de bois employés aux planchers ou à la couverture.

Depuis les fouilles de M. Marin, M. Darquier découvrit par hasard, en fesant creuser le terrain, un lieu de sépulture pratiqué dans le rocher. Il y trouva deux tombeaux de pierre et une frise portant pour inscription :

PATERNA QUINCTIANI COS.

M. Darquier fit élever un petit mur pour renfermer ces tombeaux, mais ils n'ont point échappé à la dévastation ; l'un a été brisé, et l'autre a été transporté, par mes soins, au Muséum. L'inscription a aussi été brisée, mais on en a retrouvé une partie dans un mur du corps de garde d'une batterie où elle est employée ; je la fais enlever et elle doit arriver incessamment.

Cette inscription paraît d'autant plus importante, que c'est la seule que l'on ait de Tauroentum.

On trouve dans les fastes consulaires et dans la chronique d'Idace, qu'un *Quinctianus* fut consul avec *Annius Bassus* l'an de J. C. 289, sous le règne de Diocletien. On lit dans le Père Montfaucon, au sujet d'un tuyau de plomb sur lequel était cette inscription : *A Maximo et Pa-*

Digitized by Google

terno Cos. que Paternus était consul en l'an 233.

Mais il me paraîtrait téméraire de vouloir rapporter notre inscription au tems des consulats de l'un ou de l'autre de ces personnages; le nom de Paternus était commun chez les Romains; ce n'était pas un nom de famille.

Celui qui fut consul en 233, s'appellait Marcus Ovinius Paternus. Il y a eu plusieurs consuls du nom de Quinctianus. L'an 235, L. Ragonius Vrinacius Quinctianus était consul; celui qui l'était l'an 289, s'appellait L. Ragonius Quinctianus, ce qui prouve que le nom de Quinctianus n'était pas celui de leur maison qui s'appellait *gens Ragonia.* Le mot de Quinctianus s'est aussi trouvé sur d'autres inscriptions découvertes à Aix et à Marseille; d'ailleurs celle dont il s'agit ne peut être expliquée que de la manière suivante:

Paterna fille de Quinctianus, morte sous le consulat de tels et tels, dont le nom manque dans l'inscription, par la brisure de la pierre.

Je ne terminerai point cet article, sans ajouter une observation que j'ai faite.

La sépulture, où ont été trouvés ces deux tombeaux, est environnée de pièces nouvellement découvertes, et M. Magloire Olivier a des indices qu'on pourra trouver d'autres tombeaux. Dès que l'on reprendra les fouilles, on les dirigera vers cette partie.

On remarque dans nos fouilles un mur où se trouvent huit niches sur un seul rang: on est

Digitized by Google

porté à croire que c'était des columbaria destinés à recevoir des urnes. Une circonstance confirme cette opinion : on y a trouvé des lampes sépulchrales.

Divers canaux et aqueducs traversent les bâtimens ; on y a trouvé aussi des tuyaux de plomb. Ils amenaient les eaux des sources qui sont sur la montagne, pour des bains et pour tous les usages domestiques ; ces ouvrages vont se terminer à la mer. Je suis entré dans un de ces aqueducs souterrains qui est d'une excellente construction et qu'on ne peut suivre bien loin, à cause des éboulemens qui ont obstrué le passage.

Parmi les nombreux débris trouvés dans les fouilles, on remarque :

1°. Une tête de femme en marbre, qui paraît avoir appartenu à une statue de quatre pieds de proportion, elle est d'un bon style, elle a les yeux creusés, ce qui annonce, au jugement des antiquaires, qu'elle est antérieure au règne d'Adrien.

2°. La partie inférieure jusqu'à la moitié des cuisses d'une figure en marbre, d'environ deux pieds de proportion, qu'on peut conjecturer être un Bacchus, à cause de la panthère qui est à ses pieds, et d'un vase qu'il tient à la main.

Ces deux objets ont été trouvés par M. Marin, qui me les a fait remettre.

3°. Une frise en marbre, dont la sculpture représente une guirlande de laurier.

Digitized by Google

4°. Des moulures de marbre parmi lesquelles il y en a de rouge antique, depuis cinq à six pouces, jusqu'à seize pouces de long.

5°. La base d'une colonne en marbre blanc, engagée dans le mur de la galerie que nous avons décrite, et un morceau du fût de la colonne.

6°. Une colonne en marbre blanc, cassée par le milieu, de sept pieds de long et treize pouces de diamètre.

7°. Un tronçon de colonne de granit.

8°. De grandes tuiles plates portant le nom du fabricant.

9°. D'autres convexes, semblables à celles que nous employons.

10°. Diverses espèces de briques rondes, carrées, longues et en forme de quart de cercle qui se rassemblent pour faire des colonnes.

11°. De petits tuyaux en terre, ayant un demi-pied de long et six lignes de diamètre, qui servaient pour faire passer la vapeur chaude dans les chambres des bains.

12°. Des fragmens de vases en poterie rouge, ornés de figures d'animaux et de divers dessins. Il y en a une quantité immense, mais on n'a pas trouvé une seule pièce entière.

A en juger d'après les plus grands fragmens, les formes de ces vases étaient bonnes, mais l'exécution des ornemens est médiocre.

Digitized by Google

13°. Des lampes sépulchrales, des lacrymatoires, des urnes, des amphores de poterie plus commune.

14°. Des morceaux de verre de plusieurs espèces.

15°. Une figure en terre cuite de six pouces, sans tête, et creuse, représentant une femme nue par devant, et couverte jusqu'aux épaules, d'un manteau dont elle paraît se revêtir, d'un assez bon dessin.

16°. Des instrumens en cuivre, tels qu'une spatule, un stylet, un fil à plomb, un *strigil*, avec lequel on raclait le corps au bain une sonnette, des clés, des cloux et crampons.

17°. D'autres morceaux de fer.

18°. Deux poids, l'un en plomb et l'autre en marbre, avec des lettres et chiffres.

Le poids en marbre est parfaitement semblable à celui que le père Montfaucon décrit, et qui appartenait à M. Fabrety. Il est d'une livre, comme le prouve le chiffre I, gravé dessus.

19°. Une pierre gravée représentant une tête de philosophe

Enfin plusieurs médailles dont voici un apperçu :

1°. Deux médailles de Marseille dont la première est gravée à la planche 5, n°. 18, à la suite de la notice sur feu M. Fauris St. Vincens. Elle est une des plus rares de la suite marseillaise, mais elle est fort mal conservée.

2°. La seconde qui est de bronze ressemble beaucoup, pour la partie antérieure, aux numéros 8 et 10 de la planche 4.

Digitized by Google

3°. Une médaille de l'empereur Claude.

4°. Une autre de Galba.

5°. Une médaille d'Adrien.

6°. Une autre de Faustine la jeune, assez rare. Elle représente son apothéose, sous les emblêmes de la Diana Lucifera.

7°. Un Maximilien Hercule.

8°. Deux médailles de Constantin le grand.

9°. Plusieurs médailles fort communes et très-frustes des descendans de Constantin. La dernière en date est de Decentius, frère de Magnance, détrôné en 353.

TAUROENTUM et ses environs ont donc existé dans le quatrième siècle, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Il résulte de tout ce que dessus,

1°. Qu'il a existé dans le lieu appellé aujourd'hui Taurento, une ville ou une maison de campagne très-considérable. M. Marin ne balance pas à décider que c'était la ville même de Tauroentum; jusqu'à présent rien ne confirme cette opinion.

La dénomination du lieu indiquerait tout au plus que ces bâtimens étaient dans l'étendue du territoire de Tauroentum qui n'en était pas éloignée. Il est certain, qu'à part deux médailles marseillaises, tout indique des ruines d'édifices romains. Les médailles donnent des conjectures sur le tems où ce lieu a cessé d'être habité; l'architecture, la sculpture, la peinture, tous les arts dont on y voit des traces prouvent que ces

Digitized by Google

ouvrages appartenaient au quatrième ou cinquième siècles. Etait-ce une maison de campagne ? *Villa*. Les Romains en avaient de fort belles, même dans les provinces, et surtout au bord de la mer.

Etait-ce un gymnase, un lieu propre aux exercices publics ? Il y en avait de fort grands, à portée des villes. Nos résultats ne peuvent qu'annoncer du doute et de l'incertitude.

2°. Soit que ce fût ici une partie de la ville de Tauroentum, ou des bâtimens isolés, nous devons nous préserver de cette disposition qu'ont tous les amateurs de l'antiquité, à se passionner pour leurs découvertes.

Sans doute les arts y étaient cultivés et il y avait une sorte de luxe dans les bâtimens; mais il n'y avait rien de riche, rien d'imposant, rien qui annonçât le goût des Grecs, ni la grandeur romaine.

3°. Comment cette ville a-t-elle été détruite ?

M. Marin dit que les historiens n'en parlent point; il assure qu'elle a péri par une catastrophe qui, d'après ses calculs, a englouti dans la mer la plus grande partie de cette ville.

Il est vrai qu'on apperçoit dans l'eau, à quelques toises du rivage, des parties de mur renversées; mais d'un autre côté, il existe des traces d'une colonnade assez considérable qui règnait sur le bord de la mer, dans toute la largeur des bâtimens, et cette circonstance semble indiquer que les envahissemens de la mer qu'on ne peut

pas

Digitized by Google

pas contester, n'ont pas été aussi considérables.

D'ailleurs, si cette ville avait été détruite par une catastrophe qui l'eût abymée, on y trouverait, comme à Pompeïa, des monumens témoins d'un tel malheur. Au contraire, on n'y trouve rien d'entier, mais de simples débris très-peu précieux, par exemple, une colonne brisée; cette colonne n'était pas seule à la place où elle a été trouvée; on l'a donc laissée parce qu'elle était brisée, on a donc enlevé les autres.

On y trouve même très-peu d'ustenciles de cuivre ou de fer qui sont ordinairement si communs dans les fouilles.

On n'y trouve presque pas de sculpture, et cependant il devait y en avoir beaucoup.

Toutes ces circonstances portent donc à croire que ce lieu a été abandonné pour des causes qu'on ne peut préciser, et qu'on en a emporté tout ce qui était précieux.

Je ne fais, au surplus, que hazarder ces conjectures que j'ai rédigées à la hâte pour satisfaire à l'engagement que j'avais pris, peut-être indiscrètement, avec l'Académie.

Il faut aux personnes versées dans la science de l'antiquité, du tems, du travail, et de l'étude pour porter leurs jugemens. Je suis donc bien éloigné d'en vouloir, pour ainsi dire, improviser un.

Il faut approfondir davantage la matière; il faut, avec les objets sous les yeux, les analyser, les décrire, les comparer.

Digitized by Google

Il reste encore beaucoup de traces de bâtimens à fouiller, peutêtre fera-t-on des découvertes plus importantes, si on reprend un jour les fouilles.

En les entreprenant, je n'ai eu d'autre but que de fournir mon contingent à l'histoire de ce pays, et d'augmenter nos collections; je regrette que les résultats n'ayent pas répondu à mes intentions.

Digitized by Google

DISCOURS

Prononcé à l'Académie de Marseille, à l'occasion de la mort de M. d'Ansse de Villoison; par M. Casimir Rostan.

MESSIEURS,

JE m'empresse de remplir un devoir bien douloureux pour moi, en vous annonçant la mort prématurée de M. d'Ansse de Villoison dont la maladie nous avait depuis longtems trop justement allarmés. Qu'il soit permis à un élève de ce savant illustre, de vous retracer toute l'étendue de cette perte. Il ose se flatter que vous entendrez avec quelqu'intérêt l'expression rapide et non étudiée de sa sensibilité. C'est la voix de l'amitié, qui doit préluder aux hommages des contemporains, et au jugement de la postérité. Quand même le nom de Villoison n'honorerait pas la liste des Associés de l'Académie de Marseille, vous ne partageriez pas moins les regrets de toutes les personnes qui attachent encore quelque prix à l'étude des langues anciennes et de la haute littérature. Tous les sanctuaires de la science vont retentir de chants de douleur, toutes les sociétés littéraires vont s'empresser de décerner une palme funèbre *au plus savant homme du dix-huitième siècle.* La mémoire de notre illustre compatriote

Digitized by Google

Peyresc, fut célébrée en toutes les langues; les muses de tous les peuples rendirent hommage à celui qui avait cultivé toutes les branches des connaissances humaines. Je ne doute pas que les savans de tous les pays ne consacrent de la même manière le souvenir de M. de Villoison. Si tous les hommes de lettres ne forment qu'une seule nation et qu'une même famille, tous doivent ressentir la perte que l'Europe savante vient de faire.

Chacun de vous, Messieurs, connaît les titres de M. de Villoison à la reconnaissance de la postérité; mais il est du devoir des académies, de proclamer les services des hommes utiles qui comme lui, ont consacré la plus grande partie de leur vie à des travaux pénibles, à des recherches multipliées, à des études arides et peu intéressantes par elles-mêmes; mais dont les résultats influent ensuite singulièrement sur la certitude des principes de toutes les branches des sciences.

Les Français plus que tous les autres peuples, se sont montrés injustes envers les véritables savans; mais les sarcasmes de l'ignorance présomptueuse, ou de la paresse intéressée, n'ont point interrompu leurs veilles laborieuses; et la liste des restaurateurs des lettres en Europe, ne nous présente presque pas d'autres noms que ceux des savans, exclusivement voués aux études profondes que l'on semble dédaigner de nos jours. Il fallut

Digitized by Google

à M. de Villoison une constance invariable, et une espèce de dévouement pour se consacrer tout entier à l'étude de la critique et des langues mortes, dans une ville et dans un siècle où ces études, bien loin d'être encouragées, étaient presque devenu un titre au ridicule.

La vaste érudition de Villoison lui acquit dès sa jeunesse une grande réputation et les distinctions les plus flatteuses. L'on voyait avec étonnement un jeune homme à peine dans son adolescence, profondément versé dans la littérature grecque, latine et italienne et dans les principales langues orientales, se délasser comme les savans Buddée et Petau, d'études plus sérieuses, par la composition des vers grecs. Bien différent de la plupart des érudits, il savait apprécier les chefs d'œuvres de la littérature de tous les peuples et il était doué d'un goût sûr, qui dirigeait tous les jugemens qu'il en portait. L'Académie des Inscriptions pressentit les services qu'il devait rendre aux belles-lettres et s'empressa de l'accueillir dans son sein, par une exception d'autant plus honorable, qu'elle était sans exemple. Son début dans la carrière littéraire fut signalé par de brillans succès et par les couronnes académiques dont il ceignit son front.

Le premier ouvrage qu'il publia fut le lexique Homérique du sophiste *Apollonius*, en deux vol. in-4°. Cet ouvrage renferme une définition claire et précise de chacun des termes employés par le

Digitized by Google

prince des poëtes. M. de Villoison a rendu aux lettres un service d'autant plus important que le manuscrit d'Apollonius, qui fesait partie de la collection de M. Seguier et ensuite de la bibliothèque de St.-Germain des Prés, doit avoir éprouvé le sort de tant d'autres richesses qui ont été consumées par les flammes. Le savant Hermann Tollius a publié à Leyde en 1788 une nouvelle édition de ce Lexique, en un vol. in-8°.

En 1778, Villoison publia une nouvelle édition grecque et latine du charmant roman de *Longus*. La perfection typographique de cette édition, en est le moindre mérite; elle est surtout recommandable par les excellentes notes qui s'y trouvent, par l'élégante pureté de la version latine et par la correction du texte grec.

Pendant son séjour à Venise, notre savant obtint la faculté de pénétrer dans les trésors de la bibliothèque de St.-Marc. Ses *Anecdota Græca* (Venetiis, Coletti, 1781, in-4°. 2 vol.) furent le premier fruit de ses recherches. Il y inséra un grand nombre de pièces intéressantes, inconnues jusqu'à lui et en particulier les opuscules de l'Impératrice Eudocie, femme de Constantin Ducas et ensuite de Romain Diogènes.

En 1783 M. de Villoison publia ses *Epistolæ Vinarienses*, qui prouvèrent que la France, jadis si féconde en excellens critiques, avait encore un digne successeur des Saumaise, des Casaubon, des Mabillon et des Petau. Ces lettres

Digitized by Google

sont encore un monument de la reconnaissance du savant Français envers le Duc de Saxe Weimar, protecteur éclairé des sciences et des lettres. L'on y trouve des remarques intéressantes sur Nonnus, sur Homère, sur Hésiode et sur plusieurs autres auteurs.

Peu de tems après, parut une édition d'une nouvelle version grecque des Proverbes, de l'Ecclésiaste, du Cantique des Cantiques et de quelques autres livres de la bible, exactement traduits sur l'Hébreu à l'usage des Juifs *Helléniste*s qui ont tant exercé la critique de Saumaise et de Richard Simon. Ces sortes d'ouvrages auxquels les esprits prévenus ou superficiels attachent peu d'importance, sont cependant d'un très-grand secours pour pénétrer le sens des textes originaux, seuls monumens qui nous restent de l'histoire des anciens peuples et de plusieurs langues orientales.

En 1788, M. de Villoison publia à Venise, en un volume in-folio, une édition grecque de l'Iliade d'Homère. Les scholies grecques qui l'accompagnent sont extrêmement précieuses. Le célèbre critique *Aristarque* n'était connu que par sa grande réputation et par quelques citations des polygraphes et des grammairiens anciens. Les Scholiastes de l'Homère de Villoison, nous ont conservé un bien plus grand nombre d'observations critiques d'Aristarque. Ils citent aussi plusieurs variantes des éditions d'Homère, que les principales républiques de la Grèce et en partic-

Digitized by Google

lier celle de Marseille, avaient fait faire aux dépens du trésor public et qui y étaient ensuite déppsées et conservées avec soin. La préface de cet ouvrage contient un exposé rapide du voyage en Grèce de M. de Villoison. Cet exposé a inspiré à toutes les personnes qui en ont eu connaissance, un vif désir de voir accélérer la publication du voyage. L'auteur n'a cessé depuis lors de travailler à le perfectionner. Sous un titre modeste, l'on peut dire qu'il a rédigé *une véritable Encyclopédie* de la Grèce ancienne et moderne. Cet ouvrage est le recueil le plus étonnant et le plus complet qui ait jamais été fait sur tout ce qui concerne l'antiquité. L'immensité des recherches qu'il a exigées, semble avoir dû excéder les forces d'un seul homme. Les auteurs qui y sont cités avec exactitude sont innombrables; des conjectures ingénieuses, des rapprochemens heureux, des découvertes intéressantes, des points curieux de critique parfaitement éclaircis, le feront considérer comme un vrai trésor de science et d'érudition.

Dans ses *Anecdota Græca*, M. de Villoison avait promis de publier un traité complet de *Paléographie Grecque*; j'ai tout lieu de croire qu'il avait mis la dernière main à cet ouvrage. Il avait lu, pour le rédiger, tous les Mss. grecs de la bibliothèque nationale qui présentaient quelqu'intérêt, et tous ceux qu'il s'était procurés en Grèce, en Italie et en Allemagne. Les Manuscrits

les

Digitized by Google

les plus hérissés de difficultés n'étaient pas un écueil pour sa sagacité; il le prouva en déchiffrant celui d'Apollonius, dont j'ai déjà parlé qui avait découragé le P. Montfaucon, Alberti et plusieurs autres antiquaires. Cette Palæographie doit nous consoler de la perte de celle que l'Abbé Barthélemi avait promise, et qu'il n'a pas publiée.

M. de Villoison avait fait, pour composer ses ouvrages, des recueils immenses d'extraits et de notes de toute espèce. L'on peut avancer qu'il avait lu plus d'auteurs grecs imprimés ou manuscrits, que bien des gens qui passent pour savans n'en connaissent de nom. Il avait eu la patience de lire deux fois, la plume à la main, tous les Pères de l'église grecque, et toute la nombreuse collection de la Byzantine. Obligé de quitter Paris, à une certaine époque de la révolution, il tâchait d'oublier les malheurs et les dangers de la Patrie, renfermé seul dans la bibliothèque publique d'Orléans, où il passait quelquefois des journées entières sans manger.

Le tems de son exil n'a pas été perdu pour la science. Il l'employa à étudier une foule de Théologiens ascétiques du moyen âge et tous les Commentateurs grecs d'Aristote, dont la plupart n'ont jamais été traduits en latin et dont plusieurs n'ont été imprimés qu'une seule fois. De pareilles sources exigent des études trop rebutantes et trop longues pour devenir à l'usage du commun des savans. Villoison y a puisé un très-

Digitized by Google

grand nombre de faits curieux que l'on peut considérer comme de véritables découvertes. Les recueils de ce savant illustre contiennent plusieurs traités complets sur diverses questions importantes; il est bien à désirer que quelque Helléniste habile soit chargé de les mettre en ordre. M. de Ste.-Croix, digne ami de M. de Villoison, me paraît appellé à lui donner ce dernier témoignage d'affection et d'attachement. Ses travaux inédits sur la philosophie grecque du moyen âge le rendent juge compétent des travaux de son savant collègue sur le même sujet.

M. de Villoison avait bien voulu me communiquer ses observations sur la philosophie ancienne et en particulier sur celle des Stoïciens; il démontre, jusqu'à l'évidence, que tous les Commentateurs et les Philosophes modernes n'ont rien compris à la physique et à la métaphysique des anciens. Les exemples multipliés qu'il cite, et les Lexiques philosophiques, qu'il a rédigés, justifient pleinement des doctrines que la légéreté européenne s'est pressé de taxer d'absurdité. Les opinions des anciens philosophes ne nous paraissent ridicules qu'à cause des avantages que nous donnent sur eux les progrès de toutes les sciences; mais quand on a pris la peine d'étudier les différentes acceptions que chaque école donnait aux mêmes mots, l'on est forcé d'admirer la belle ordonnance de leurs systêmes, la beauté de leurs

Digitized by Google

conceptions, la sagesse de leurs maximes et la *vérité de chaque doctrine dans son hypothèse particulière.*

Mais indépendamment des ouvrages que M. de Villoison a publiés, et de ceux qu'il laisse manuscrits, les amis des lettres lui doivent encore tous ceux qu'il a enrichis de ses notes, ou dont il a encouragé la publication. Sa correspondance littéraire était immense; les savans les plus distingués de la France, de l'Allemagne et de l'Italie s'empressaient de le consulter sur leurs travaux, et il répondait à chacun d'eux avec une complaisance et une libéralité, qui fesaient admirer ses grandes richesses. Peu connu et mal apprécié dans sa patrie, les étrangers lui rendaient une justice éclatante et un grand nombre de suffrages honorables le consolait de l'oubli de ses concitoyens. Ce n'est qu'à l'époque du gouvernement consulaire que M. de Villoison fut enfin retiré de l'état d'abandon où il avait été laissé depuis longtems. Dépouillé, par les suites de la révolution, de la fortune qu'il tenait de ses pères et qu'il avait accrue par ses travaux, il se voyait réduit à un état de médiocrité qui ne lui permettait plus de se livrer tout entier à ses études chéries. Forcé de travailler pour vivre, il annonça le projet d'ouvrir un cours de littérature grecque où seraient admis pour une faible rétribution, tous ceux qui voudraient profiter de ses leçons. Plusieurs hommes de lettres se firent un devoir d'inscrire leur nom sur la liste des

Digitized by Google

élèves de Villoison ; mais cet exemple honorable ne trouva qu'un petit nombre d'imitateurs : en peu de tems, les leçons du plus savant professeur de l'Europe furent abandonnées, malgré l'instruction, l'intérêt et l'agrément qu'il savait y répandre. En faveur de la vérité et à la honte de la nation française, je dois dire que le cours instructif de Villoison ne fut presque suivi que par des étrangers. Trois ou quatre français seulement, continuèrent de partager leur assiduité et leur admiration.

Une pareille détermination de la part d'un savant aussi illustre aurait suffi en Angleterre et en Allemagne, pour lui procurer d'amples dédommagemens ; mais à Paris, cet appel à la pudeur nationale ne fut entendu que par le gouvernement. M. de Villoison fut nommé, peu de tems après, professeur de grec moderne à l'école spéciale des langues orientales ; mais ces fonctions n'étaient point encore celles où le vœu public l'appelait. L'Empereur venait enfin, dans ces derniers tems, de récompenser conformément à ce vœu, les longs travaux du savant estimable dont nous déplorons la perte ; un digne successeur venait d'être donné aux Estienne, aux Turnèbe et aux Morel ; mais l'implacable mort a trompé les espérances des amis des lettres grecques, et Villoison n'a pas eu le tems de justifier le choix de l'Empereur, et d'utiliser la chaire de littérature grecque, que le collège de France venait de voir créer exprès pour lui.

M. Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison

Digitized by Google

était né à Corbeil, dans le département de Seine et Oise en 1750; il vient de mourir à Paris le 6 de ce mois (floréal an 13). Il n'a point laissé d'enfans; mais ses amis, ses élèves et ses admirateurs, forment une famille nombreuse qui le vénère et le regrette comme un père et comme un maître chéri. Ils se réuniront sans doute pour rendre à sa mémoire un hommage solennel, en engageant le gouvernement à faire imprimer les ouvrages posthumes de Villoison. L'amour des lettres grecques est si peu répandu en France, qu'aucun libraire n'oserait peut-être se charger d'une pareille entreprise sans des encouragemens puissans. Nous aurions encore un autre vœu à former. M. de Villoison laisse une bibliothèque extrêmement riche en ouvrages relatifs à l'antiquité et à la littérature ancienne; il serait peut-être impossible d'en trouver à Paris une aussi complette en ce genre, et les bibliothèques publiques sont elles-mêmes dénuées de tous les livres modernes qui sont rassemblés dans celle-ci.

Il est bien à craindre que ce trésor ne soit dispersé et il serait à désirer qu'à défaut du gouvernement, un particulier riche et en état de l'apprécier en fit l'acquisition. M. de Villoison possédait des connaissances bibliographiques extrêmement étendues; il avait formé le projet de rédiger une bibliographie des auteurs anciens qui aurait été d'une très-grande utilité. Ses connaissances ne se bornaient pas, comme celles du commun des

Digitized by Google

bibliographes, au frontispice et au matériel des éditions, mais il avait fait une étude particulière de leur mérite relatif, et de l'utilité que l'on peut retirer des principaux éditeurs, glosateurs et commentateurs. Ses travaux dans ce genre sont consignés sur les feuillets blancs et sur les marges de tous ses livres. Il y a réuni des observations particulières très-précieuses, les variantes de plusieurs manuscrits et les remarques de plusieurs savans. Le célèbre Henri de Valois, ayant eu le projet de donner des éditions nouvelles de plusieurs auteurs grecs, avait employé la même méthode. M. de Villoison connut tout le prix de ses notes inédites et les copia sur son exemplaire des mêmes auteurs en y joignant ses propres annotations; tout cela rend sa bibliothèque d'un prix inestimable aux yeux d'un véritable connaisseur.

Tel est Messieurs, autant que ma mémoire a pu me servir, le tableau rapide de la vie et des principaux services littéraires de M. de Villoison. Il me reste à le justifier d'un reproche, auquel on a semblé attacher quelqu'importance, mais qui ne me paraît qu'une preuve nouvelle de la légéreté des jugemens des gens du monde, et quelquefois même des gens de lettres. L'on a accusé M. de Villoison d'être trop prodigue de son érudition, de multiplier avec trop d'excès ses citations et ses exemples. Peu de personnes méritent de pareils reproches; on lui fait un crime d'une surabondance de richesses, qui est

Digitized by Google

un véritable luxe, mais qui a aussi ses avantages réels. Indépendamment de la sagacité et de la justesse de la critique, l'érudition n'est parfaite que lorsqu'elle est entière et complette. Pour donner de l'authenticité à un fait douteux, il ne suffit pas d'alléguer un seul témoin ; et tout ce qui concerne l'antiquité étant plus ou moins conjectural, il ne faut pas s'étonner si les véritables savans n'ont négligé aucun moyen de justifier leurs assertions. Les personnes qui cherchent à discréditer l'érudition, sont d'abord celles qui en sont entièrement dépourvues et de plus celles qui, douées d'une imagination ardente, inventent des systêmes ingénieux qui ne pourraient résister à l'examen approfondi d'une sévère critique. C'est ainsi que dans ces dernières années, les littérateurs se sont emparés du domaine de l'érudition. Un véritable titre de gloire pour les savans français, c'est d'avoir popularisé la science et mis l'instruction à la portée de tout le monde ; mais on doit ce me semble leur reprocher un peu d'injustice pour les hommes laborieux qui leur ont fourni les matériaux de leurs ouvrages. Tout le monde est d'accord que l'esprit philosophique qui caractérise le dix-huitième siècle, a contribué à diriger toutes les sciences et tous les arts vers un but constant, l'utilité publique. Il serait seulement à désirer que l'on eût moins dédaigné des études qui ne sont pas moins utiles que d'autres, quoique leur utilité soit moins immédiate. Cette considération n'avait pas, sans

Digitized by Google

doute, échappé à Cicéron lorsqu'il disait : *Non quantum quisque prosit, sed quanti quisque sit observandum est;* et quoique cette maxime puisse, au premier coup d'œil, paraître un peu paradoxale, je suis persuadé qu'il ne serait pas difficile de justifier son application. Les travaux littéraires de M. de Villoison, comme tous ceux des savans des derniers siècles, seront non seulement utiles par eux-mêmes, mais encore par le germe de tous les ouvrages qu'ils renferment et par les matériaux et les secours qu'y puiseront comme dans un vaste dépôt, les historiens, les grammairiens, les poëtes, les critiques, les antiquaires et toutes les classes de savans.

Digitized by Google

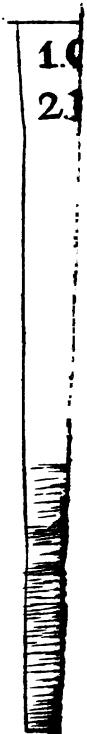

MAC

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

Du huit Floréal, an XIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE

DE MARSEILLE,

Tenue le 8 floréal an XIII, (28 Avril 1805).

L'ACADÉMIE a renvoyé au 28 avril, la séance publique, que ses règlemens fixent au mercredi après Pâques. M. le Conseiller-d'état se trouvant à cette époque en tournée, et l'Académie, ne voulant pas priver le public de la lecture du discours que ce magistrat éclairé se proposait d'y lire, différa son assemblée publique et la séance fut aussi brillante que nombreuse.

Les différentes lectures qui y furent faites, fixèrent plus que jamais l'attention du public; et ce que l'on n'avait pas vu encore à Marseille, le nombre des auditeurs était presque égal à la fin de la séance à celui qui composait l'assemblée à son ouverture. Si l'on doit attribuer cette affluence à la nature des objets qui furent choisis

Digitized by Google

pour occuper la séance, d'un autre côté, on doit s'appercevoir que le goût des sciences commence à prendre dans cette ville, et que nos jeunes gens se persuadent enfin que les sciences ne sont point incompatibles avec le commerce et que leur étude doit influer sur la prospérité de nos manufactures et faire partie d'une bonne éducation.

M. Delyle-St.-Martin, vice-président, ouvrit la séance par un discours dans lequel il exposa combien la morale influe sur la durée des gouvernemens. Il peignit avec force, les égaremens auxquels l'esprit humain se laisse entraîner, lorsqu'il oublie son origine et l'auteur qui la lui a donnée. Cette partie de son discours fut écoutée avec intérêt; l'homme vertueux trouve toujours le moyen d'insinuer aux autres le bonheur que lui fait éprouver l'horreur du vice.

M. le vice-président présenta ensuite la longue énumération des travaux de l'académie, des mémoires et des ouvrages qui lui ont été adressés. Il finit par l'indication des lectures qui devaient remplir cette séance.

Son discours fut vivement applaudi.

M. le Conseiller d'État, Préfet, lut un discours relatif à l'ouverture de la Bibliothéque publique et du Cabinet d'Histoire naturelle. Il y rappella tout ce que Marseille doit à son amour pour les arts, il y parla sur-tout de notre jardin des plantes, qui rivalisera avec les plus beaux de la France et qui, dans la situation la plus favorable, ser-

Digitized by Google

vira comme de pépinière pour les autres jardins de différentes villes de ce département.

S. M. l'Impératrice, à la demande de M. Thibaudeau, a bien voulu permettre que notre jardin lui fût dédié, que son buste en fît le principal ornement. Nos concitoyens soupirent après l'instant auquel cette auguste Princesse viendra l'embellir de sa présence et répandre dans les cœurs des Marseillais cette satisfaction vive et pure qu'ont éprouvée tous les habitans des villes qu'elle a daigné visiter.

M. le Conseiller d'État a fait dans son discours l'éloge des chefs qu'il a placés à la tête des différens établissemens. C'est pour eux une récompense bien flatteuse d'être loués par un homme digne de toutes louanges.

Des applaudissemens repétés ont suivi la lecture de ce discours.

Ensuite M. Pascalis, adjudant major, a lu un fragment de sa traduction en vers de la pharsale de Lucain. Cette traduction est noble, élégante et elle a fait impression sur tous les spectateurs. Ceux qui ont lu le poète dans sa langue originale, conviennent qu'il était impossible de mieux rendre en notre poésie les beautés qu'il renferme. Aussi les applaudissemens se sont long-tems prolongés.

M. Rostan a lu un rapport sur les *Éloges de Puget* présentés au concours en l'an 12 et en l'an 13. L'académie s'est vue forcée de renvoyer encore à un 3e. année le prix proposé, en an-

Digitized by Google

nonçant qu'ils serait double, elle invite les concurrens à lire le programme pour l'an 14, qui est joint à ce rapport très-bien écrit et très détaillé.

M. Lantier a présenté un conte sous le titre des *Enfans ingrats*. Ce conte en vers et fort long, a été écouté avec intérêt. M. Girard, secrétaire général de la Préfecture, a été chargé de le lire, et il a été fort applaudi.

M. Brack a fait connaître ensuite un projet d'une colonnade qui remplirait à Marseille le même but que la tour des vents d'Athènes. Sa dissertation est curieuse et mérite d'être lue en entier. On en a couvert la lecture d'une foule d'applaudissemens.

M. Jauffret, secrétaire perpétuel de la société des observateurs de l'homme, nous a lu quelques pièces de vers qui ont fait regretter leur brièveté. Ce charmant écrivain prouve que l'on peut également exceller dans la prose et dans la poésie. Dans l'une et dans l'autre il est toujours sentimental, toujours il vous entraîne vers le bien, et il vous fait admirer les chefs-d'œuvres de l'univers.

M. Achard a lu un mémoire sur *Tauroentum*. Il prouve que cette ville est entièrement détruite, et que celle dont on voit les ruines près de la Ciotat et que l'on a cru jusques à présent avoir été le *Tauroentum* ancien, était au contraire le *Citharistæ portus*. Ses preuves ont paru convaincantes.

Digitized by Google

M. d'Arbaud de Jouques a lu une anecdote arabe en vers français intitulée : *le Vieillard des Barmécides*. Cette lecture a terminé la séance, elle a été suivie des applaudissemens de toutes les classes de spectateurs.

Le prix proposé pour être distribué en faveur du meilleur mémoire sur les *moyen de prévenir l'encombrement du port de Marseille*, a été renvoié à un second concours.

Les mémoires seront adressés au Secrétaire de l'Académie le 30 messidor an 13 au plus tard. *Ce terme est de rigueur.*

L'académie croit devoir rappeler aux concurrens qu'ils ne doivent pas s'occuper des moyens à employer pour curer le port. Elle a déjà couronné un mémoire sur ce sujet important, et le nombre de pontons qui sont en activité donne l'espoir prochain du nettoyement du port ; mais comme depuis plusieurs années l'encombrement est devenu excessif, elle désire qu'on lui propose les moyens de le prévenir, et de diminuer les frais énormes que nécessite l'usage de plusieurs pontons.

Elle demande aussi que les auteurs recherchent d'abord les causes qui concourent à encombrer le port. Peutêtre, en remontant à des tems moins éloignés qu'on ne le pense communément, nous appercevrions la véritable cause de cet emcombrement subit, qui est fait pour jetter l'épouvante

Digitized by Google

parmi les commerçans; et en effet, si le port de Marseille venait à se combler au point de ne plus pouvoir admettre le vaisseaux en chargement, notre commerce serait nul et notre ville manquerait de sa première ressource. Mais Marseille n'est pas la seule intéressée à conserver son port: sa position le rend nécessaire à tout l'empire.

Il est donc de la plus haute importance que tous les hommes à talens nous aident de leurs conseils et de leurs lumières, dans la solution de cette question intéressante.

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE,

Lu à la Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille, du 8 floréal an 13 (28 avril 1805) par M. De Lyle St.-Martin, ancien Officier de la Marine, Vice-Président.

MESSIEURS,

LORSQUE les lumières s'étendent dans un empire, quand les gouvernemens encouragent, par des faveurs, le génie et les talens; les sciences, les belles-lettres et les arts ne peuvent que s'y perfectionner, et conséquemment influer d'une manière particulière sur la prospérité publique.

Que ne devons-nous donc pas espérer de la haute protection que leur accorde un souverain qui, comme celui qui nous gouverne, possède les plus vastes connaissances, et que l'éclat de ses victoires, la profondeur de ses pensées, l'étendue de son génie et surtout la solidité des bases sur lesquelles il a réédifié l'ordre social dans sa patrie, rendent plus grand encore que la puissance suprême qu'ont placée dans ses mains d'une manière si merveilleuse les décrets de l'éternel?

Quelle leçon pour les monarques et pour les

Digitized by Google

peuples ; que les causes des événemens extraordinaires et à jamais mémorables qui, dans si peu d'années, nous ont fait vivre tant de siècles!

Ah ! si comme un de nos plus fameux orateurs (*) l'a déjà dit et que de grands exemples l'ont si bien confirmé, tout devient aveuglement et confusion dans les conseils des Rois, quand le ciel a résolu leur perte, ou celle de leur empire ; n'en doutons pas, Messieurs, tout prospère au contraire à celui que les vues du Très-Haut ont arrêté d'élever sur le trône; et les efforts réunis, mais vains, des puissances du monde pour l'empêcher, ne servent qu'à rappeler aux maîtres de la terre, que tout Rois qu'ils sont, le Roi des Rois les commande, et que contre sa volonté et devant le Dieu de l'univers, leurs projets et eux-mêmes ne sont qu'un vrai néant.

Que d'utiles pensées, que de profondes réflexions, ces majestueuses et imposantes vérités sont faites pour produire !

Homme superbe et vain ! qui, dans les transports insensés de ton orgueil, as porté le délire jusqu'à déifier ta raison et abjurer tout autre culte; sais-tu pourquoi ce culte, comme l'éclair et la foudre qui le suit, n'a brillé qu'un instant et fait tant de ravages? C'est que celui d'où provient tout, n'est point un être chimérique, et

(*) Bossuet.

Digitized by Google

que du haut des cieux, d'où il voit avec pitié tout ce qu'ont de petit nos vains projets, il cesse de nous éclairer quand nous nous obstinons à ne point le reconnaître, et qu'alors notre esprit ne trouvant plus de bases assurées pour asseoir ses principes, ne fait plus que vaguer au milieu des erreurs et des ténèbres, et finit enfin par prouver que quand le cœur de l'homme n'est plus livré qu'à ses seuls mouvemens, et son esprit qu'à ses courtes lumières, les résultats de leurs produits le conduisent toujours à ne semer que du vent, à ne recueillir que des tempêtes.

Voulez-vous une preuve éclatante de cette grande vérité ? Transportez-vous pour un instant à l'époque récente de nos malheurs passés et jettez votre vue sur les portes de ces champs de la mort, dépôt lugubre et sombre de nos tristes débris. Qu'y voyez-vous ? cette inscription funeste, lamentable, produit de la raison abandonnée à ses seules lumières : ICI L'ON DORT D'UN SOMMEIL ÉTERNEL (*). Que de désolations, que de malheurs et d'infortunes ne sortiraient-ils pas d'un semblable principe, si chacun l'adoptait comme un dogme !

(*) A l'époque à laquelle il n'était plus permis de suivre d'autre culte que celui de la raison, l'on avait fait inscrire sur la porte de plusieurs cimétières, ce principe du matérialisme : *ici l'on dort d'un sommeil éternel.*

Digitized by Google

Hommes de bien ! qui éprouvez dans vos cœurs vertueux, ces sentimens nobles et généreux qui font tant aimer la patrie, si chérir nos semblables, quelles ne durent pas être vos craintes et vos allarmes à l'aspect effrayant de cette attérante maxime, puisque vous conçutes vivement à cette époque que si jamais elle venait à prévaloir, le triomphe du crime sur la vertu en serait la conséquence immédiate et certaine; les plus terribles calamités et les plus grands désastres, la suite affreuse et nécessaire ?

Ah ! si les préceptes observés d'une saine morale, si les bonnes mœurs qui en dérivent, sont l'une des premières causes de la durée des empires, de la sûreté des monarques et du bonheur des peuples, qu'elle fut grande, qu'elle fut heureuse cette pensée du souverain qui nous gouverne, quand il conçut l'idée sublime de rappeler en France cette antique doctrine qui, immuable comme Dieu-même dont elle émane, était la seule qui pût y raffermir, sur des bases solides, le système social que les opinions inconstantes des hommes et les conséquences destructives qu'elles produisent, y avaient ébranlé avec tant de violence !

Mais il ne suffit pas aujourd'hui de rappeler seulement les principes de la saine morale dans les empires pour les rendre puissans; l'énergie qu'ils peuvent être dans le cas de déployer étant nécessairement subordonnée à l'étendue de leurs moyens; ils ont besoin encore, pour occuper une

Digitized by Google

place respectable au milieu des nations, que l'agriculture, le commerce, les sciences, les lettres, les arts, y prospèrent et y fleurissent d'une manière brillante, puisque les trésors des états ne peuvent être avivés que par ces sources, et que la force des souverains dépend bien plus, à présent, de la masse de leurs richesses, que du nombre de leurs sujets.

Les sciences qui ont rendu tant de services aux arts, découvrent journellement des procédés nouveaux pour les perfectionner et leur en promettent d'autres également avantageux. Les belles-lettres, par les prestiges de l'éloquence, par les charmes de la poésie, par la manière noble et relevée avec laquelle elles rendent et peignent les traits sublimes et les actions brillantes, enchantent, ravissent et excitent cet heureux enthousiasme pour le beau, qui, en fesant vivement désirer d'imiter les grands hommes et les héros, en forme d'autres sur leur modèle. Les arts enfin, en multipliant les productions, en les métamorphosant, pour ainsi dire, en une infinité de productions nouvelles, accroissent nos facultés, augmentent nos jouissances et fournissent au commerce et à l'agriculture des moyens d'activité et d'extension qui enrichissent et honorent les gouvernemens sages et prévoyans qui les protègent, et les peuples industrieux et savans qui les exercent.

Mais si les facultés offrent tant de moyens de se procurer des jouissances, combien ces jouissances

Digitized by Google

ne sont-elles pas augmentées encore par les productions agréables, utiles ou précieuses qu'enfantent les beaux-arts?

Quelles sensations pleines de charmes ne font pas éprouver ces compositions délicieuses du plus ravissant des arts, quand, par les douces émotions que leurs sons enchanteurs excitent dans nos ames, elles calment nos peines ou les font disparaître!

De quels sentimens intéressans n'est-on pas affecté encore, quand on considère avec soin ces productions admirables du talent et du génie, dans lesquelles l'artiste en s'élevant, pour ainsi dire, au dessus de la nature, a fait naître d'un bloc informe, ou sortir de la toile, ces chef-d'œuvres qui paraissent respirer et dont l'expression étonnante et sublime rend avec tant de vérité la majesté et la grandeur des Dieux; avec tant de précision, le caractère et l'ame des héros.

Mais que servirait aux hommes de posséder de si brillans moyens, tant d'heureux avantages, si les lois ne les protégeaient pas d'une manière assez efficace pour leur en assurer la jouissance?

Or, les lois ne peuvent véritablement protéger qu'autant que le système social continue d'être basé sur la justice; et comme tout ce qui est basé sur la justice ne peut être que moral, il est donc évident que toutes les fois que des opinions immorales s'introduisent et se propagent chez un peuple, elles ne peuvent que le faire

Digitized by Google

retrograder vers des idées barbares et le porter à des écarts funestes. Ces écarts ne tarderaient même pas à le détruire, si l'on ne s'empressait de le ramener aux devoirs que les principes religieux sont seuls capables de faire rigoureusement observer : puisque sans l'existence de ces principes, les opinions morales qui servent de lien aux corps des nations seraient sans force, et que l'ordre serait troublé sans cesse, faute de frein assez puissant pour y contenir les passions dans leurs justes limites.

Qu'honneur et mille fois honneur soit donc rendu à tous ces écrivains estimables et bienfesans, comme à tous ceux qui marcheront sur leurs traces qui, forts de leurs principes et surtout du bien qu'ils voulaient faire aux hommes, ont trouvé dans ce noble désir, trop généreux pour ne pas émaner d'un grand cœur et d'une ame élevée, tous les motifs nécessaires pour les déterminer à entreprendre et perfectionner, pour l'avantage de leurs semblables, ces longs et pénibles ouvrages qui, par les heureux résultats qu'ils produisent déjà, en promettent d'autres encore plus précieux !

Ah ! si les hommes qui, par les produits de leurs victoires, ont procuré des bienfaits importans aux états pous lesquels ils combattaient, méritent, avec justice, la vénération qu'on leur rend, combien ne sont pas dignes d'obtenir le même honneur de la part des nations policées, ceux

Digitized by Google

qui, par la profondeur et la solidité de leurs écrits, sont parvenus à faire triompher les vrais principes; car si les conquêtes des premiers ont été utiles aux états qu'ils servaient, celles des seconds l'ont été pour tous les peuples.

L'Academie de Marseille n'a point d'ouvrages semblables à présenter au public; mais elle ose espérer, Messieurs, que d'après l'exposé que je vais avoir l'honneur de vous faire, du précis de nos travaux depuis la dernière séance publique, et par la nature des objets contenus dans les divers mémoires dont vous allez entendre la lecture; elle prouvera qu'elle ne s'est pas moins occupée à se rendre utile à ses concitoyens, qu'à s'efforcer de mériter leurs suffrages.

L'Académie doit à Monsieur le Conseiller-d'État, Préfet, appui éclairé des sciences et des arts qu'il protège avec zèle, l'avantage de jouir enfin d'un local commode et bien placé pour ses séances ordinaires, puisque la salle, qu'il lui a accordée pour cet objet, communique avec la bibliothèque publique et le cabinet d'histoire naturelle. Elle lui doit encore un emplacement tout aussi heureusement assigné pour ses séances publiques, puisque c'est celui dans lequel nous nous trouvons actuellement, au milieu de ce sanctuaire des arts (*).

(*) Cet emplacement est la grande salle du Musée.

Digitized by Google

Le Musée doit encore à la protection de ce Magistrat, le don précieux de plusieurs excellens tableaux qu'il vient de lui faire obtenir, et la bibliothèque publique, celui d'un grand nombre d'ouvrages estimés qui, jusques à présent, avaient été vainement demandés pour elle.

Marseille doit encore à M. Thibaudeau, la continuation de ses promenades publiques, de ses embellissemens et plusieurs établissemens utiles. Les atteliers de charité viennent d'être mis en activité; déjà la place de St. Ferréol est complantée de marroniers superbes qui ne tarderont pas à nous faire jouir de leur ombrage. La montagne Bonaparte est entourée d'une palissade qui protège plus de huit cents jeunes pins et un semis considérable de végétaux *saxatiles* répandus dans les distances de ces jeunes arbres, servira à les défendre du hâle et du vent, ainsi qu'à en augmenter le nombre.

Les travaux du jardin de botanique et de naturalisation, se continuent avec une plus grande activité. Bientôt les serres seront en état de recevoir les plantes rares qui doivent y être renfermées dans la saison. Ces serres présenteront tous les avantages nécessaires pour la plus grande prospérité des individus qui doivent y être cultivés. Elles auront encore celui d'être décorées d'un ordre d'architecture qui, les distinguant de celles d'un simple particulier, les rendra telles qu'il convient à la magnificence d'une grande ville.

Digitized by Google

Le jardin en sera planté cette année; les plantes de l'école y seront rangées d'après la méthode de M. de Jussieu ; c'est celle que l'on suit à Paris, au jardin des plantes du muséum d'histoire naturelle, et dont on reconnaît toujours davantage la supériorité sur toutes celles qui ont paru.

Les végétaux, que l'on doit y naturaliser, y seront distribués de manière à jouir de l'exposition la plus convenable et feront en même tems l'ornement du jardin.

Nous devons encore à M. le Conseiller-d'État, Préfet, la protection distinguée dont S. M. l'Impératrice honore cet établissement, qu'elle a déjà daigné favoriser de plusieurs envois importans de plantes d'autant plus précieuses, qu'elles peuvent être facilement élevées dans notre département. Parmi ces végétaux il en est de très-intéressans et dont la culture nous sera fort avantageuse; je n'en citerai que deux : le *mespilus japonica*, grand arbre fruitier qui conserve ses feuilles toute l'année, et le *phormium tenax*, belle et riche plante de la nouvelle Zélande, qui donne une filasse supérieure à celle de notre chanvre pour la fabrication des cordages, et que les femmes de ce pays emploient à faire leurs vêtemens. L'intention de S. M. est que ces plantes soient multipliées, pour être ensuite distribuées par M. Thibaudeau aux propriétaires cultivateurs les plus instruits.

Par les soins de notre confrère M. Lacour-Gouffé, à qui M. le Conseiller-d'État Préfet a

Digitized by Google

donné la direction de ce jardin, il ne pourra que prospérer bientôt ; ses connaissances profondes en botanique, en agriculture, son zèle et son activité sont justement faits pour nous le garantir.

L'un de nos confrères ayant lu à l'Académie une notice dans laquelle il indiquait un moyen assuré de garantir les légumes de la piqûre des charençons ; cette société a rendu ce procédé public en le fesant insérer dans le journal du 20 nivose dernier, que rédigent quelques uns de ses membres.

M. Fortia de Pilles, littérateur distingué et l'un de nos confrères, a présenté à l'Académie plusieurs de ses ouvrages, qu'elle a déposés dans ses archives après en avoir fait une mention honorable dans ses registres ; l'un d'eux en cinq volumes a pour titre : *Voyage de deux Français dans le nord de l'Europe* ; un autre sous le titre de *Correspondance philosophique de Caillot*, est en un volume ; un autre intitulé : *Quelques erreurs de la géographie universelle de M. Guthrie et du cours de cosmographie de M. Mentelle de l'institut national*, précédé de trois lettres aux auteurs du Mercure français en l'an 4, au rédacteur du Bulletin de littérature en l'an 4, à l'auteur du Coup-d'œil rapide sur la géographie de Pinkerton, est encore en un volume ; un autre intitulé : *Examen de trois ouvrages sur la Russie*, est en un volume ; et un autre qui a pour titre : *Six lettres à S. L. Mercier de l'institut national de*

Digitized by Google

France, sur les six tomes de son nouveau Paris, est également en un volume.

Ces divers ouvrages qui forment neuf volumes ont été accueillis avec trop d'empressement par le public et sont trop connus, pour que je n'aie pas pensé qu'il serait inutile de vous en présenter l'analyse : je me bornerai donc à vous dire que notre confrère, qui compose avec autant de facilité qu'il écrit avec élégance et qu'il décrit avec exactitude, s'occupe à publier un nouvel ouvrage qui a pour titre : *Malte ancienne et moderne.* Cet ouvrage qui sera en trois volumes et dont le premier a déjà paru, contiendra la topographie de cette île, son histoire naturelle, celle de ses différens gouvernemens, la description de ses monumens antiques, un traité complet des finances de l'Ordre, l'histoire des Chevaliers de St Jean de Jérusalem, depuis les tems les plus reculés, jusqu'en l'an 1800, et la relation des événemens qui ont accompagné l'entrée des Français dans Malte et sa conquête par les Anglais.

D'après cet exposé, il est facile de sentir combien la lecture de cet ouvrage intéressera agréablement ceux qui s'en occuperont.

M. Desfougères, dont les talens sont connus depuis longtems, s'est attaché à travailler sur plusieurs objets importans d'utilité publique, qui honorent autant ses connaissances et son patriotisme que son génie.

M. Manuel, un autre de nos membres, aussi

Digitized by Google

bon géomètre qu'habile constructeur de navire, a présenté à l'Académie le plan qu'il a fait d'un corsaire et un mémoire qui en contient les détails et les calculs. Ce mémoire fait connaître en même tems les moyens savans et ingénieux qu'il a imaginés pour que ce bâtiment dérivât moins, qu'il eût plus de vitesse, plus de stabilité et que de vaisseau construit d'abord pour n'être employé que pour la course, il pût par l'addition d'un pont, devenir encore un excellent vaisseau marchand.

En examinant les qualités de ce navire, sur lesquelles une théorie rigoureuse ne laisse ni doute, ni incertitude, l'Académie a trouvé que ses capacités avant et arrière étaient bien calculées; que par la position du métacentre, sa stabilité en était augmentée sans inconvénient pour les mouvemens de ce navire; et que son centre de gravité était avantageusement placé.

Si M. Manuel a déployé dans ses calculs la connaissance des méthodes simples, ingénieuses et précises de Chapman, de Bouguer et de George Juan, l'on ne trouve dans aucun autre auteur la méthode ingénieuse dont il a fait usage pour calculer le centre de gravité de la coque, calcul long et fastidieux qu'il a entièrement simplifié.

M. de Sinety qui fait sa plus douce jouissance du séjour de la campagne et sa plus chère occupation de l'agriculture, est trop plein du désir de se rendre utile à ses concitoyens, pour ne pas leur faire part des résultats que lui procurent les expériences qu'il fait dans ce premier des arts.

Digitized by Google

Indépendamment des leçons qu'il a déjà données dans son ouvrage intitulé : le cultivateur du midi, de celles que sa pratique et son exemple donnent encore aux agriculteurs ; il s'est livré à un cours d'observations qui promet pour tous les tems des avantages et de l'utilité à notre agriculture locale. Cet ouvrage qui est déjà complet pour les années 10, 11 et 12 est encore continué pour l'an 13 ; il consiste en un tableau fait de mois en mois, dans lequel sont exposées les variations de l'atmosphère, celle de la végétation des arbres, celles des plantes les plus précieuses de notre climat et dans des observations particulières de l'influence de l'atmosphère sur les végétaux, d'après les divers changemens qui s'opèrent presqu'à chaque instant dans l'air et dans la végétation. M. de Sinety a encore marqué dans ces tables toutes les époques où commencent et finissent les travaux champêtres accélérés ou retardés par ces mêmes influences atmosphériques.

Cet ouvrage intitulé : *Annuaire végétal*, pourra servir pour comparer dans tous les tems d'une année à l'autre, les divers événemens et accidens météorologiques qui ont contrarié ou servi la végétation ; ce qui pourra guider utilement les agriculteurs éclairés dans leurs travaux journaliers.

M. de Sinety se propose de publier cet ouvrage lorsqu'il aura terminé la quatrième année de ses observations. Cet annuaire ne pourra que procurer de nouvelles découvertes en agriculture. En atten-

Digitized by Google

dant, notre collègue fait insérer les tableaux de ses observations dans le journal, depuis le premier vendémiaire dernier.

Ce confrère a soumis à l'examen de l'Académie une de ses tragédies en cinq actes, intitulée : *La Mort d'Achille.* Il nous en avait communiqué une autre l'année dernière, intitulée : *Kamma*, en trois actes ; mais sa modestie se refuse à les mettre sur le théâtre.

M. Aulagnier, médecin et l'un de nos confrères, vient de présenter à l'Académie deux ouvrages qu'il a fait imprimer récemment et qu'il a dédiés à S. A. I. le prince JOSEPH. Le premier a pour titre : *Recherches sur l'emploi du feu dans les maladies réputées incurables ;* le second est une traduction française du traité latin de la fièvre jaune, par Moultrie, médecin anglais.

Dans le premier ouvrage, notre confrère prouve par les autorités de tous les grands médecins anciens et modernes, que ce cautère est très-propre à guérir certaines maladies qui résistent à tout autre traitement. MM. Vidal, Joyeuse et Tollon, dans le rapport qu'ils en ont fait à l'Académie, donnent des éloges à cet ouvrage dont ils ont adopté toutes les conclusions.

Dans la traduction de l'ouvrage latin du docteur Moultrie, sur la fièvre jaune, M. Aulagnier a éloigné tous les détails inutiles qui déparent l'original. Il y a joint des notes tirées de l'ouvrage du docteur Makithrik sur cette maladie.

Digitized by Google

M. de la Lauzière, l'un de nos associés, qui malgré son grand âge (il a 86 ans), ne cesse de s'occuper des arts et des sciences avec une assiduité admirable et de faire des recherches relatives à des objets d'utilité publique, a fait parvenir à l'Académie le modèle d'une machine de son invention, propre à détruire les bancs de sable ou de gravier qui peuvent obstruer la navigation des rivières. La société fera connaître la description que l'auteur lui a fait parvenir de cette machine, en l'insérant dans le troisième volume de ses mémoires.

Ce même auteur a déjà bien avancé une histoire abrégée d'Arles, où il réside; ouvrage qui, par son étendue et la nature des objets qu'il renferme, fait l'éloge de son zèle et de ses connaissances.

Un autre de nos associés, M. Auguste Paul-Lamanon, persuadé, d'après de longues observations faites par d'habiles cultivateurs et par les démonstrations qu'en avaient données plusieurs savans, que l'influence de la lune sur la végétation n'était qu'une ancienne erreur qui avait plus nui à l'agriculture, qu'elle ne lui avait été utile; cet associé, dis-je, a pensé que ce serait rendre service à ses concitoyens que de leur faire part des raisons qui avaient fixé son opinion à ce sujet; en conséquence, il nous a fait parvenir la traduction qu'il a faite dans cette vue, d'un ouvrage italien

Digitized by Google

italien : l'Académie la fera insérer dans le troisième volume de ses mémoires.

Cet ouvrage, que M. Lamanon a augmenté de plusieurs notes judicieuses et intéressantes est de M. *Paul Frizi*, fameux géomètre d'Italie. Si cet écrit ne parvient pas à convaincre tous les agriculteurs, il est très-vraisemblable qu'il produira l'avantage du moins d'engager ceux qui pourraient le croire erroné, à faire des observations nouvelles et mieux soignées dont les résultats ne pourront que tourner au profit de l'agriculture.

Parmi ceux de nos confrères qui exercent les beaux-arts, M. Poize, qui ne fait jamais d'ouvrages sans donner de nouvelles preuves de ses talens, vient de graver une médaille pour le Lycée de cette ville, représentant d'un côté le buste de S. M. l'Empereur et Roi, avec ces mots à l'exergue : *Hic vir. Virg.*, et de l'autre une couronne de laurier entourant cette inscription : *Lycée de Marseille.*

Cet artiste qui travaille parfaitement la taille-douce, va s'occuper à graver une estampe représentant la foire de Beaucaire, vue du château de Tarascon : d'après l'excellent dessin que M. Poize a déjà fait de ce coup-d'œil, il est aisé de voir que cette estampe, qui sera assez grande, rendra cette vue pittoresque et intéressante avec une très-grande exactitude.

M. Prosper de Fontainieu, qui s'est acquis une réputation si distinguée par sa brillante manière

Digitized by Google

de peindre le paysage, a commencé deux grands tableaux représentant deux des principales vues des environs de Marseille. Le talent de cet artiste, l'effet qu'ont produit sur le public et sur les connaisseurs, ses autres ouvrages en ce genre, sont faits pour nous assurer que ces nouvelles productions de sa part ne le céderont pas à la bonté de celles qui sont déjà sorties de son savant pinceau.

M. Lami, dont le public a vu avec intérêt l'année dernière, le charmant tableau qu'il exposa dans le salon, représentant une vue des environs de Barjols, vient d'en faire un second dans le même genre qui représente le lever du soleil, vu des environs des Aigalades. Ce tableau, qui est destiné à faire le pendant de ce premier, sera placé à côté de lui à la prochaine exposition.

La correction de son dessin, la manière dont il est traité, sa touche et son effet, sont pour nous un garant, que les connaisseurs ne le trouveront point inférieur à celui qu'il a déjà exposé aux regards du public.

M. Guenin vient de donner une grande preuve de son talent dans l'art de peindre les portraits. M. le Baron de Zach, l'un de nos associés, chambellan de la princesse de Saxe Gotha, et l'un des premiers astronomes de l'Europe, a désiré d'avoir le portrait de feu ce respectable confrère, dont la perte forme pour nous et pour l'Europe savante un objet continuel de regret, M. de St. Jacques de Silvabelle.

Digitized by Google

En le demandant à M. Guenin, on ne lui a présenté qu'un portrait de cet ancien Académicien qui, peu ressemblant et fait quelques momens après son décès, portait avec lui toutes les empreintes de la mort.

Cet artiste n'a pu en faire usage; mais, aidé par sa mémoire et surtout par son talent, il est parvenu non seulement à rendre, d'une manière parfaite, la ressemblance de ce grand géomètre, mais à la rendre encore telle qu'elle était dans son état naturel de santé, et à répandre sur sa physionomie la touchante expression de sa belle ame.

M. Julien fils, chimiste de cette ville, a composé de la laque supérieure à celle de Venise; il en a présenté plusieurs échantillons à l'Académie accompagnés d'un mémoire bien fait sur cet objet. Le compte que nos commissaires nous ont rendu de ce mémoire et de l'essai de ces laques, est parvenu au Ministre de l'intérieur qui, en nous témoignant la satisfaction que lui avait procuré ce rapport lumineux, nous a demandé de nouveaux échantillons de ces laques: nous nous sommes empressés de les lui adresser.

Peu de tems après M. Raymonnet, pharmacien de cette même ville, nous en a présenté de très-belle de sa composition, qu'il a également accompagnée d'un fort bon mémoire sur ce même objet. L'Académie, satisfaite du rapport avantageux que ses commissaires lui ont fait de ce mémoire et

Digitized by Google

de l'essai de ces nouvelles laques, s'est encore empressée d'en adresser une certaine quantité au Ministre de l'intérieur, en lui fesant parvenir ce mémoire et ce rapport.

MM. Julien fils et Raymonnet sont trop louables d'avoir cherché l'un et l'autre à procurer un nouvel objet d'exportation au commerce de leur patrie, pour que l'Académie n'éprouve pas une grande satisfaction à rendre publiquement à leurs connaissances, à leurs talens et à leur patriotisme, les justes éloges que mérite cette conduite honorable de leur part.

M. Valentin, médecin renommé par ses utiles productions et par le nombre de ses cures, a présenté à l'Académie un ouvrage sur la fièvre jaune d'autant plus recommandable, que c'est le premier traité qui ait paru en français sur cette maladie, contre laquelle on cherche depuis long-tems des remèdes efficaces. MM. Vidal et Joyeuse, médecins, deux de nos confrères si heureusement connus à Marseille, nous en ont fait un rapport aussi avantageux pour M. Valentin que flatteur pour eux-mêmes, par la sagesse de leurs observations et la manière claire avec laquelle cet intéressant rapport prouve que nos collègues sont instruits dans la profession qu'ils exercent.

M. Antoine d'Anthoine, notre concitoyen, aussi estimable par l'amour qu'il porte à sa patrie et par son attachement à la ville de Marseille, que par ses profondes connaissances dans le commerce,

Digitized by Google

nous a présenté un ouvrage qu'il vient de faire imprimer, intitulé : *Essai historique sur le commerce et la navigation de la Mer Noire.*

En examinant cette intéressante production, l'Académie a reconnu l'utilité que devait en retirer le commerce français et particulièrement celui de cette ville; c'est donc avec une véritable satisfaction qu'elle rend en public aujourd'hui à ce négociant, l'hommage qu'elle lui a déjà décerné dans une de ses séances particulières.

M. Antoine d'Anthoine, considéré comme le fondateur d'un commerce que son intelligence, son zèle, ses connaissances et ses opérations ont ouvert à sa patrie, lui a rendu un service signalé.

Il est douloureux que des événemens politiques aient contrarié ses efforts et ses succès, mais il a ouvert la route et si la guerre l'a fermée, la paix la rouvrira encore.

En attendant, le commerce ne pourra que gagner à méditer cet ouvrage; l'Académie l'a jugé trop important pour cette ville, pour ne pas faire connaître à ses concitoyens la reconnaissance et les éloges que l'on doit à son auteur.

L'Académie a encore examiné nombre d'autres ouvrages qui lui ont été présentés et sur lesquels elle a prononcé; mais les mémoires dont nous avons à entendre la lecture, ne me laissent pas le tems de vous en parler.

M. le Conseiller-d'État, Préfet, va nous lire un discours relatif à l'ouverture de la bibliothèque publique et du cabinet d'histoire naturelle.

Digitized by Google

M. le général Pascalis, associé, nous lira deux morceaux de poésie de sa composition; l'un est un fragment traduit de la Pharsale, et l'autre est un conte intitulé: *la Métamorphose d'Actéon.*

M. Jauffret, secrétaire perpétuel de la Société des observateurs de l'homme, associé, lira trois pièces fugitives en vers, de sa composition; la première a pour titre: *Stances sur la vie obscure;* la seconde est intitulée: *le Village natal;* et la troisième est une romance faite à Trianon.

M. Casimir Rostan lira le jugement de l'Académie sur les divers éloges de Puget présentés au concours cette année, et il annoncera en même tems le sujet du prix de littérature pour l'an 14.

M. Lantier, associé, auteur du *Voyage d'Anthenor*, nous lira un conte en vers de sa composition, intitulé: *les Enfans ingrats.*

M. Brack lira un discours relatif au projet d'un monument à ériger à Marseille.

M. Achard nous lira un mémoire sur *Tauroentum* près la Ciotat.

M. Darbaud de Jouques terminera la séance par la lecture d'une anecdote arabe en vers de sa composition, intitulée: *le Vieillard des Barmécides.*

Voilà, Messieurs, l'exposé de nos travaux depuis notre dernière séance publique.

Fasse le ciel, qui règle la destinée des empires comme celles des hommes, que la séance pro-

Digitized by Google

chaine puisse être tenue au milieu des douceurs de la paix!

De la paix!... c'est le vœu constant des amis des Muses et des arts; c'est le vœu de l'auguste chef qui nous gouverne; mais il s'est prononcé; il ne consentira jamais et il ne doit jamais consentir à la signer, que lorsqu'il pourra la conclure d'une manière solide et honorable pour les Français et pour sa couronne.

Reposons-nous donc avec confiance, Messieurs, sur la sagesse d'un souverain qui ne s'est jamais présenté à ses ennemis que pour les vaincre et dont les projets militaires seront toujours secondés par la valeur sublime de ces mêmes guerriers, pour lesquels les obstacles les plus difficiles à franchir n'ont été constamment que des sources fécondes de triomphe et de gloire.

Digitized by Google

LE VIEILLARD DES BARMÉCIDES,

OU LA RECONNAISSANCE.

Par M. DARBAUD DE JOUQUES.

Anecdote arabe.

AARON Raschild, de tout tems, fut compté
Dans le peu de mortels que la postérité
Sépare pour jamais de l'innombrable foule
Qu'entraîne dans l'oubli le ténébreux Léthé,
Et qui, comme ses flots, confusément s'écoule.

Rapide conquérant, sage législateur,
Politique profond, monarque bienfaiteur,
Des peuples d'Orient sa mémoire est bénie.
Le tems qui dévasta le fruit de son génie,
N'a pu de son grand nom détruire la splendeur.

Rien n'égalait l'éclat de ses conquêtes ;
Rien n'effaçait sa générosité.
De l'habitant du Nil, de l'Arabe indompté,
Par l'élégance de ses fêtes,
Il adoucit les mœurs et la férocité ;
Et par tous les chemins arrivant à la gloire,
Sur les savans étendant ses regards,

Il

Digitized by Google

Il fit germer les lauriers des beaux-arts
Près des palmes de la victoire.
Mais de tous les talens qui furent son appui,
Le plus utile à son peuple, à lui-même,
Fut d'entourer son diadême
De Ministres dignes de lui.

Celui d'eux qui le plus étendit sa puisssance,
Fut Giafar, que les peuples heureux
Surnommèrent le généreux
Pour prix de ses vertus et de sa bienfaisance.
Cher au cœur d'Aaron, maître de son esprit,
Il joignait au génie une ame incorruptible.
Mais il portait un cœur sensible,
Et c'est par là que le sort le perdit.

Il aima la sœur de son maître.
La fortune et l'amour s'accordent rarement,
Et l'on raisonne peu quand on sent vivement.
Il osa lui faire connaître
Ses sentimens et sa douleur.
Il osa plus; il sut toucher son cœur.

Telle que cette jeune fleur
Qui, solitaire aux bords d'une onde pure,
Naît et semble sourire à toute la nature,
Loin des dents du troupeau, du soc du laboureur,
De l'œil de la bergère et des mains du pasteur;
Qui des pleurs du matin chaque jour arrosée,
Sous l'aîle des zéphirs conserve sa fraîcheur;

Digitized by Google

Que sur le verd gazon, sous l'arbre protecteur;
Élève le soleil et nourrit la rosée;
Elle s'ouvre en tremblant aux doux rayons du jour;
Telle, d'un feu secret elle-même enflammée,
Au suprême bonheur d'aimer et d'être aimée
Abassa cédant à son tour,
A Giafar unit sa destinée.
Mais bientôt les fruits d'hymenée
Vinrent trahir les secrets de l'amour.

Ce crime d'Aaron surpassait la clémence.
Les amans consternés savent quel est leur sort;
N'importe, sans faiblesse ils subiront la mort.
Ils ont épuisé l'existence.
Un grand cœur connaît-il la mesure du tems?
Il pèse le bonheur sans compter les instans.

Cependant, d'Aaron qui peindrait la colère?
Elle se joint à l'orgueil offensé,
Des plus noires couleurs lui peint le téméraire;
Lui fait voir son honneur, le prophète blessé,
Le sang d'Ali souillé d'une flamme adultère;
Du trône l'éclat éclipsé,
Le rend enfin injuste, ingrat et sanguinaire.

Il appelle l'Émir, et dit en frémissant:
» Exécute mes lois. Va; vole; et dans l'instant
» Que le fatal cordon pour Giafar s'apprête.
» Qu'on apporte à mes pieds cette coupable tête.

Digitized by Google

» Pour jamais qu'Abassa sorte de ce palais.
» Que tout ce qui porta le nom de Barmécide,
» Du chef de leur famille expiant les forfaits,
» Tombe ce même jour sous le glaive homicide.
» Qu'on rase leur palais, et dans le noir oubli
» Qu'avec leur nom leur crime expire enseveli.
» Je veux que tout, enfin, signale ma vengeance.
» Si ce nom odieux, par un de mes sujets,
» Dans les murs de Bagdad est prononcé jamais,
» Le trépas punira sa désobéissance ».

Dans toute sa rigueur l'ordre est exécuté.
L'empire, de son maître adorant la puissance,
Et dans ses lois, du ciel lisant la volonté
N'appelle que sévérité
Ce qui fut fureur et vengeance.
Quelques amis voilés par leur obscurité,
Murmurent en secret, gémissent en silence.

Mais quand le tems et la raison
Dans le cœur troublé d'Aaron
De la colère eurent éteint la flamme,
Le remords entra dans son ame.
Il entra dans son ame et n'en sortit jamais.

Dès lors, inaccessible au fond de son palais,
Son front chargé du diadême,
Est toujours obscurci de nuages épais.
Invisible à sa cour, et se fuyant lui-même,

Digitized by Google

Des bois de ses jardins la profonde épaisseur
Aux yeux de ses sujets dérobe sa douleur.
Il n'en sort qu'à l'instant où les heures nocturnes
Sur les tours de Bagdad descendent taciturnes.

Mais tandis que la nuit de ses voiles obscurs
Du couchant effaçait la robe d'écarlate,
Enveloppait la tête de l'Euphrate,
Et ramenait le silence en ces murs;
En face du séjour du Calife coupable,
Sur les tristes débris du palais abbattu,
Chaque soir s'asséiait un vieillard vénérable:
Sur son front était la vertu;
Dans son cœur la reconnaissance.

Par Giafar, jadis, de bienfaits accablé,
Malgré l'ordre d'Aron, certain de sa vengeance;
Il osait, chaque soir, de l'empire troublé
Interrompre l'ingrat silence.
Sa voix, qu'entrecoupaient les pleurs et les sanglots,
Osait nommer les Barmécides,
Et de ses paupières humides
Des larmes s'échappant au récit de leurs maux,
Humectaient les ronces arides
Qui rampaient tristement sur les grands chapiteaux
Des pilastres massifs, des colonnes rompues,
L'une près de l'autre étendues.

Un soir que du Visir il pleurait le trépas,
Tout à coup, d'Aaron passèrent les soldats.

Digitized by Google

» Malheureux, dirent-ils, quelle fureur te guide ?
» Sous les murs du palais tu nommes Barmécide !
» Viens aux pieds d'Aaron recevoir ton arrêt ».
» Guerriers d'Omar, leur dit-il, je suis prêt ».
Il les suit. Le Calife est instruit de son crime,
Son remords s'en accroît, sa fureur s'en ranime.

» Pontife et maître des humains,
» Dit le Vieillard, mon sort est dans tes mains.
» Oui ; j'ai vu ma dernière aurore.
» Mais les fils de Barmés me sont sacrés encore.
» C'est comblé de leurs biens, près d'eux, dans leur palais,
» Que ces cheveux ont blanchi sur ma tête.
» Qu'ils soient bénis par le Prophète !
» Je veux mourir fidèle à leurs bienfaits ».

Le Calife surpris l'écoutait en silence.
» Vieillard, je suis touché de ta reconnaissance ;
» Dit-il en soupirant, prends cette coupe d'or
» Qu'entourent des rubis ; prends ; mais que ce trésor,
» En t'instruisant de ma clémence,
» Te fasse aussi ressouvenir
» Que si ta bouche, encor, m'ose désobéir,
» En prononçant un nom qui m'irrite et m'offense ;
» Tu sentiras aussi le poids de ma vengeance ».

Digitized by Google

Le Vieillard interdit avance un bras tremblant,
Prend la brillante coupe; il la fixe un instant,
Et tournant aussitôt ses yeux de pleurs humides
Vers les tristes débris du malheureux palais,
» Voilà, s'écria-t-il, encore un des bienfaits
» Que j'ai reçus des Barmécides ».

DISCOURS

SUR L'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU CABINET D'HISTOIRE NATURELLE,

Prononcé par M. Thibaudeau, Conseiller d'état, Préfet du département des Bouches du Rhône, Commandant de la légion d'honneur et membre de l'Académie.

MESSIEURS,

A VOTRE dernière séance je fis l'ouverture de ce temple, consacré aux arts: il réunissait déjà les tableaux recueillis dans le département et une partie de ceux que le gouvernement avait promis; il s'est enrichi depuis par les nouveaux envois, qui ont été faits pour compléter la quantité accordée au département et des deux tableaux de la peste de 1720 par Serre, qui étaient dans une salle de l'hôtel de ville: j'ai fait placer au Musée ce monument qui rappelle une époque désastreuse pour Marseille, par les pertes qu'elle éprouva, mais glorieuse aussi par le dévouement généreux de tant de citoyens et de magistrats.

Digitized by Google

Vous apprendrez avec intérêt que l'école gratuite de dessin, ouverte au commencement de cette année dans la partie supérieure de cet édifice et dirigée par M. Goubaud, a parfaitement rempli notre attente; on y compte 150 élèves, parmi lesquels on en distingue plusieurs qui ont faits des progrès rapides et qui annoncent des talens.

J'ai choisi l'époque de cette séance publique pour proclamer l'ouverture de la bibliothèque et du cabinet d'histoire naturelle; ne pouvant pas vous apporter le fruit de mes loisirs, ni le tribut de mes veilles, je tâche de vous fournir mon contingent en actes administratifs, utiles aux arts et aux sciences, et d'en rattacher un à chacune de vos séances solennelles.

Depuis l'établissement du lycée, il n'y avait plus de moyen d'arriver à la bibliothèque, il a fallu lui pratiquer une entrée; l'ouverture en a aussi été retardée par des réparations nécessaires et par les travaux bibliographiques qu'ont exigé le triage, la classification des livres et la confection du catalogue. Vous n'en serez pas étonnés, lorsque vous apprendrez que nous possédons environ soixante-dix mille volumes classés et inventoriés. Il reste encore plus de 6000 volumes à vérifier, mais ils sont presque tous doubles ou incomplets et ce dépouillement, que l'on continue, ne fournira qu'environ 5 à 600 volumes pour la bibliothèque.

Si

Digitized by Google

Si cette quantité de volumes avait été assortie, nous aurions tout ce qu'il faut dans toutes les parties; mais ces livres réunis par des événemens fortuits ne forment pas l'ensemble nécessaire à une Bibliothèque; un coup-d'œil sur sa composition vous en fera connaître les divers élémens.

La Géographie est assez bien fournie, les voyages y sont plus rares : excepté ceux de Norden, de Bruce et de la Peyrouse, nous n'avons presque point de voyageurs modernes.

Nous sommes riches pour l'histoire; nous avons la Byzantine, les monumens de Mont-Faucon, les grandes histoires de France. Mais les histoires étrangères sont en très-petit nombre.

L'antiquité est assez complette pour les grands corps d'ouvrages; nous avons Grævius et Gronovius, Grutter, Sallengre, Caylus; mais les nouveautés en ce genre nous manquent toutes.

L'histoire littéraire nous offre les recueils des académies de Paris, de Petersbourg, de Berlin, de Cortone.

Les grammaires et dictionnaires des langues anciennes forment une suite complette. Outre le *Thesaurus* des Etiennes, nous possédons le dictionnaire Celtique de Bullet, le grand dictionnaire anglais de Jonston, nous avons quelques grammaires et dictionnaires des langues françaises et étrangères.

Parmi les rhéteurs, Quintilien, Ciceron et les orateurs grecs.

Digitized by Google

Les poètes sont moins abondans. Cependant nous avons les meilleurs poètes grecs, latins et français; ces derniers sont les moins complets.

Les Polygraphes sont également assez nombreux.

Nous n'avons de remarquable dans *les sciences et les arts* que l'encyclopédie.

La philosophie ancienne, la politique, le commerce, l'économie rurale et l'histoire naturelle sont très-pauvres ou presque nuls.

La médecine est très-étendue ainsi que les mathématiques pour les anciens ouvrages; mais les modernes manquent.

La jurisprudence ne laisse presque rien à désirer.

La théologie y est surabondante, on y remarque les belles éditions des Ss.-Pères des Bénédictins; la grande collection des Conciles de l'Imprimerie Royale.

Daprès cet apperçu on voit que quoique la Bibliothèque soit dépourvue de beaucoup d'ouvrages modernes dans toutes les parties, elle renferme cependant des livres précieux pour l'instruction et pour l'étude.

J'ai au surplus proposé au Gouvernement d'autoriser la ville de Marseille à employer chaque année 3000 f. à l'achat de livres modernes; par ce moyen on parviendra dans quelques années à la compléter. Nous avons placé dans les pièces qui précédent la Bibliothèque les objets d'histoire naturelle qui sont échappés aux ravages des tems: ils sont bien incomplets.

Digitized by Google

Dans la conchyliologie il y a un peu de chaque famille, point de pièces marquantes.

La minéralogie est très-pauvre.

Le droguier a été conservé.

Les fossiles sont abondans et curieux.

Nous n'avons donc pour ainsi dire que le germe d'un cabinet.

Mais quelle ville est plus heureusement située pour s'en former un, capable de rivaliser avec toutes les autres villes de l'Empire? Les richesses abondantes qu'offre le territoire du Département peuvent être facilement recueillies et rassemblées par le moyen d'une correspondance établie avec les autorités municipales et les citoyens qui cultivent l'histoire naturelle. L'Académie peut à cet égard utiliser ses relations et ses récompenses.

Quant aux produits étrangers, un port ouvert à toutes les nations, des rapports commerciaux avec toute la terre, des navigateurs qui fréquentent toutes les mers, voilà des moyens infaillibles de meubler notre cabinet, à la paix que conquerront la valeur de nos armées et le génie de l'Empereur.

Il n'est pas encore bien éloigné, Messieurs, le jour où je vous communiquai le projet de réunir dans cette enceinte, auprès du Lycée consacré à l'éducation de vos enfans, le Musée des arts, la Bibliothèque, le Cabinet d'histoire naturelle, l'École gratuite du dessin et la Salle des séances de l'Académie. Ce projet est exécuté, tous les

Digitized by Google

matériaux que nous avions à notre disposition ont été employés, quelques uns de ces établissemens sont complets, les autres seront perfectionnés avec le tems.

Notre jardin de botanique s'élève sous les auspices de l'Impératrice qui en a accepté l'hommage; il sera bientôt en état de recevoir les plantes. Un monument simple, dont nous pouvons reclamer la priorité sur la ville de Lyon qui vient de l'adopter, offrira dans la serre le buste en marbre de l'Impératrice au milieu des enfans dont elle nous a confié l'éducation, on y lira cette inscription : *la ville de Marseille à l'Impératrice Josephine amie de la Botanique* et ces mots extraits de la lettre de l'Impératrice : *c'est avec plaisir que j'accepte la dédicace du jardin de botanique de Marseille.* Enfin la ville de Marseille peut offrir aujourd'hui à ses habitans, et aux étrangers, si non des établissemens somptueux et magnifiques, du moins un monument de son amour pour les arts et les sciences et une ressource précieuse pour l'étude et l'instruction. C'est à vous, Messieurs, qui vous adonnez plus particulièrement à la culture des arts et des sciences qu'il appartient de faire valoir leur temple, de l'orner, de l'enrichir, d'y attirer des fidèles, de rechauffer le zèle, d'exciter l'émulation. Vous remplissez ici une espèce de sacerdoce non moins utile que tous les autres; vous êtes aussi les prêtres d'un culte fondé sur la morale, qui a pour but d'éclairer l'esprit hu-

Digitized by Google

main et de l'initier dans tous les mystères de la nature.

Maintenant que le Gouvernement a rendu à la Cité les conquêtes faites, dans des tems qu'il faut oublier, sur ses propres citoyens et que ces dépouilles privées sont devenues la propriété commune, pourquoi ne verrions nous pas ces établissemens s'augmenter par des offrandes et devenir les héritiers de beaucoup de collections et de richesses littéraires dont la disposition honore les donateurs, sans en appauvrir les familles? N'avez-vous pas vu M. de Mejanes léguer à la Province une bibliothèque magnifique composée de 60,000 volumes de choix avec les fonds nécessaires pour son entretien? Cette bibliothèque, l'une des plus précieuses qui existe dans les départemens s'est conservée intacte et dans ce moment même la ville d'Aix où le fondateur a voulu qu'elle fût placée, fait les dispositions nécessaires pour l'ouvrir au public. Le nom de M. de Mejanes sera gravé par la reconnaissance sur le frontispice de cet établissement comme il l'est à jamais dans le cœur de ses concitoyens.

Espérons donc que la munificence des savans, des hommes éclairés et des amateurs refroidie par les malheurs des tems, se réchauffera sous la protection d'un gouvernement tutélaire, et que nous verrons inscrits dans cette enceinte et consacrés par la gratitude publique, des noms devenus chers par leurs bienfaits.

Digitized by Google

Ainsi le département possède deux Bibliothèques qui se serviront mutuellement de complément et qui se prêteront réciproquement secours. Marseille ne doit point envier à Aix la bibliothèque Mejanes; cette ville avait un droit acquis et les pertes qu'elle a éprouvées étaient faites pour exciter de l'intérêt; elle renferme d'ailleurs des hommes éclairés et studieux qui sont en état d'utiliser cette richesse littéraire et de féconder le champ de la science. Enfin l'intention du fondateur devait être respectée pour lui créer des imitateurs. On a peut-être trop favorisé les grandes réunions des objets scientifiques; imposantes au premier aspect elles ont aussi l'inconvénient de déplacer des choses qui ont plus de valeur, plus de charmes dans le lieu auquel elles se rapportent. Ainsi lorsque le musée d'Arles que le Gouvernement vient de favoriser par la concession d'un bâtiment, réunira tous les morceaux d'antiquité dispersés dans l'enceinte de cette ville et livrés à la dévastation, ils offriront plus d'intérêt dans leur terre natale où ils reveilleront tous les souvenirs historiques, que dans une autre partie du département.

Je ne devais vous parler, Messieurs, que de la bibliothèque et du cabinet d'histoire naturelle; mais j'ai pensé que la digression que je me suis permise sur les autres établissemens qui leur ont été associés ne leur était point étrangère. D'ailleurs cette licence me fournit l'occasion de donner

Digitized by Google

publiquement un juste tribut d'éloges au zèle, à la constance et aux lumières de M. Achard, Bibliothécaire, de M. Goubaud, Directeur du Musée et Professeur de l'École du Dessin, et de M. Lacour-Gouffé, Directeur du jardin de Botanique. C'est à ses soins que nous devons, en attendant la confection des travaux, la conservation des arbres et plantes auxquels il a donné chez lui, un asyle hospitalier. Je me plais aussi à donner le même témoignage de gratitude à M. Ferogio, Procureur-gérant du Lycée qui a ouvert avec le plus noble désintéressement, un cours d'Architecture pour les élèves de l'école du dessin.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR TAUROENTUM,

Par M. ACHARD, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

L'ÉTUDE de l'histoire ancienne, celle surtout des lieux qui nous ont vu naître, offre aux recherches de l'homme curieux, un attrait bien séduisant. L'amour de la patrie nous fait remonter jusqu'à ceux qui en jettèrent les premiers fondemens. Nous aimons à connaître les plus petites particularités qui les concernent; nous partageons leur gloire et leurs succès; nous nous intéressons à leurs revers.

Pourquoi faut-il que les fastes de la respectable antiquité n'offrent le plus souvent à nos recherches qu'un dédale obscur, dans lequel le flambeau de la vérité s'obscurcit à chaque pas sous le voile épais de fables qui les déparent? Il semble que les anciens historiens ont pris plaisir à nous transmettre des erreurs pour entretenir notre ignorance. Quant aux auteurs modernes, bien loin de porter dans l'histoire ancienne la clarté lumineuse d'une saine critique, ils ont accumulé les erreurs en substituant à la réalité les chimères qu'enfanta leur imagination.

C'est surtout dans l'histoire de l'antique Provence

Digitized by Google

vence que nous rencontrons des fables et des lacunes qui nous laissent dans la plus grande incertitude sur des faits échappés même à la tradition orale. Combien de villes bordaient autrefois nos côtes maritimes, dont nous connaissons à peine le nom? Leur position nous est aujourd'hui totalement inconnue, et la barbarie de nos dévastateurs nous a dérobé jusques aux moindres vestiges de leur existence.

Tel fut le sort de *Tauroentum* ou *Taurois*, l'une des plus anciennes colonies des fondateurs de Marseille. Inutilement chercherions-nous aux bords de la Méditerranée les vestiges de cette ville. Elle a disparu entièrement et les itinéraires seuls peuvent nous indiquer sa position.

Je n'ignore pas que l'auteur de l'histoire des Évêques de Marseille, et après lui MM. Danville, Marin et Papon ont soutenu que Tauroentum était situé au golfe des Lèques à peu de distance de la Ciotat, et que les ruines dont les sables de la mer laissent appercevoir quelques restes sur cette plage, sont les débris de cette ville. Mais cette opinion très-moderne, est contraire à la position indiquée dans l'itinéraire maritime; elle est combattue par les anciens historiens de Provence, par les cartes de Sanson, et je crois pouvoir vous démontrer, Messieurs, que Tauroentum ne fut jamais dans cette position: si je ne suis pas assez heureux pour établir au juste sa vraie position,

Digitized by Google

j'apporterai du moins une foule de preuves incontestables sur sa proximité de Toulon.

Avant de mettre sous vos yeux les preuves que j'ai rassemblées pour éclaircir ce point important de notre histoire ancienne, je crois devoir répondre à une objection qui, quoiqu'elle paraisse d'abord de quelque poids, ne peut être comptée pour rien dans cette discussion.

On me dira, sans doute, que la preuve la plus convaincante en faveur du site de *Tauroentum* aux Lèques, est le nom de *Taurenti* que les habitans de ce lieu ont conservé jusques à ce jour. En effet, cette preuve serait bien décisive si l'on pouvait assurer que ce nom s'est perpétué depuis l'existence de cette ville : mais, j'observe d'abord qu'aucun acte ancien ne lui donne le nom de *Taurenti;* que ce n'est que sur la carte de Cassini qu'on trouve *Taurenti ruiné* (que les paysans du lieu l'appellent *Taurento* d'après M. Marin), et je crois démontrer par un exemple bien frappant et présent à nos yeux, que ce nom n'a été introduit parmi les habitans des Lèques, que depuis un siècle tout au plus.

Il n'est aucun de vous, Messieurs, qui ne connaisse cette statue gothique située à la rue des grands Carmes, à Marseille, et adossée à une maison ancienne. M. Grosson, notre confrère, qui en donna la gravure dans son recueil des antiquités marseillaises, crut y reconnaître la statue de Milon et il ajouta que la maison où

Digitized by Google

est cette statue, était celle qu'habitait ce Romain pendant son exil dans nos murs. Cependant ce monument date tout au plus du quatorzième siècle, et comme la statue est nue et sans aucune draperie et qu'il n'en paraît que le buste, j'ai toujours pensé que le sculpteur avait voulu représenter St. Jean l'évangéliste, au moment où on le plongea dans une cuve d'huile bouillante, à Rome, devant la porte latine. MM. Visconti et Millin auxquels j'ai fait voir cette statue, ont été d'accord l'un et l'autre sur l'époque que je viens d'indiquer de son érection.

Cependant, depuis que M. Grosson a publié que c'était là la statue de Milon, toutes les femmes du quartier des grands Carmes sont dans cette persuasion, et il y a peu de tems que tous les journaux répétèrent l'un après l'autre que la statue de Milon existait encore à Marseille.

Pareille chose sera arrivée au golfe des Lèques; quelque demi-savant aura dit aux habitans du lieu qu'ils étaient sur les ruines de Tauroentum. Les paysans auront retenu ce mot qu'ils ont défiguré, et le mot de Taurenti qu'ils ont répété à M. Danville l'aura induit en erreur, comme l'a été M. Marin et leur copiste M. Papon.

L'itinéraire maritime place Tauroentum à 12 milles seulement de *Telo Martius* ou Toulon. C'est là que cette ville a dû être placée. Cette position correspond à peu près au cap Sepet. Le nom ancien ne s'y trouve pas, mais combien

Digitized by Google

de villes anciennes dont les habitans actuels ne connaissent plus le premier nom qu'elles portèrent?

Après Tauroentum nous trouvons *Carsicis* qui en est éloigné de 12 milles. Vient ensuite le *Citharistæ portus* à 18 milles de distance. Le *portus Æmines* qui suit est à 6 milles de *Citharista*. A 12 milles du *portus Æmines* nous trouvons *Immadras* et à pareille distance d'*Immadras* le port de Marseille.

Pour prouver que Tauroentum est au golfe des Lèques, M. Danville bouleverse entièrement cet itinéraire : non seulement il en change les positions, mais il trouve encore des erreurs dans les distances.

L'historien Bouche respectant davantage les anciens manuscrits plaçait *Tauroentum* entre le cap Sepet et le port de l'Evêché ou de *l'Avesecat*. Il croyait que *Carsicis* était le cap Sicié qui s'appellait autrefois *Cerchiech*. Le *Citharistæ portus* lui désignait le port de la Ciotat, et *Immadras* l'isle de Maire. Quant au *portus Æmines*, il le plaçait au port Miou, près de Cassis.

Je n'examinerai point dans cette dissertation les positions de toute la côte, il me suffit de rechercher celle de *Tauroentum*, et de savoir quelle était la ville qui était située là où l'on découvre les ruines qui ont donné lieu à cette dissertation.

Lorsque je parcourais la Provence pour rassembler des matériaux pour la géographie que j'ai publiée de cette province, on me montra

Digitized by Google

dans la cathédrale de Toulon, un vieux Missel manuscrit, sur lequel il était écrit en caractères du treizième siècle, que le siège épiscopal avait d'abord été établi à *Tauroentum* et ensuite transféré à Toulon.

Le *Gallia christiana* ne fait aucune mention de cette particularité historique; il n'y a que Denys Fauchet qui en parle, mais son témoignage ne fait pas autorité dans l'histoire.

Cependant le port de l'Évêché qui a gardé son nom jusques à nous, semble annoncer la vérité de l'existence d'une ville épiscopale dans cette position.

Or, si *Tauroentum* a été le chef lieu d'un diocèse, il n'a pas pu être placé aux Lèques, qui ont fait constamment partie du diocèse de Marseille.

On adoptera encore plus facilement mon opinion, si l'on réfléchit que les Marseillais en fondant *Tauroentum* durent l'éloigner assez de Marseille pour en faire une colonie assez considérable. Toulon n'existait pas à cette époque, et la distance à peu près égale de *Tauroentum*, *Olbia et Antipolis* vient à l'appui de ce que j'avance.

Strabon qui cite deux fois ces trois villes, offre une preuve de la considération dont elles jouissaient. César dit que *Tauroentum* était un château fort des Marseillais; le nombre de galères qui se rassemblèrent dans son port en désigne l'étendue, et m'offre une nouvelle preuve que ce château était auprès du lieu où l'on a bâti ensuite Toulon.

Digitized by Google

Mais jusques ici je ne vous ai présenté, Messieurs, que des probabilités; je vais vous démontrer que la ville dont on voit les ruines au golfe des Lèques, n'a pu être que le *Citharistæ portus*, et que cette colonie romaine ne fut jamais au lieu qu'occupe aujourd'hui la Ciotat.

Vous vous félicitiez, Messieurs, lorsque vous apprites que M. Thibaudeau, Conseiller-d'État que le gouvernement a placé à la tête de l'administration de notre département et que nous avons l'avantage de compter parmi les membres de cette Académie, se disposait à faire continuer les fouilles du prétendu *Tauroentum*. Vous espériez qu'on pourrait découvrir quelque ancienne inscription qui répandrait la clarté dans cette partie de notre histoire. Mais malgré les efforts et les recherches de ce savant Magistrat, rien ne nous donne des notions précises sur le nom de cette ancienne ville. La dissertation curieuse que vous a lue M. le Conseiller-d'Etat dans votre dernière séance publique, vous laisse, à cet égard, dans la même incertitude.

J'ai dit que cette ville était l'ancienne *Citharista*. Je le prouve par les mêmes témoignages dont M. Marin s'est servi pour faire valoir son sentiment en faveur de *Tauroentum*.

Les fouilles successives qui ont été faites, ont offert à la curiosité des savans une grande quantité de médailles. Celles surtout d'Alexandre sévère y ont été trouvées en grand nombre. Mais ob-

Digitized by Google

servons que parmi ces médailles le nombre de celles de Marseille se borne à trois ou quatre; tandis que si cette ville eût été une colonie des Marseillais, la monnaie de nos ancêtres y aurait été infiniment multipliée, et quoique les Romains y eussent ensuite fait circuler la leur, on aurait certainement découvert beaucoup plus de celles de Marseille.

Les briques qui ont été conservées sous le sable, offrent une autre preuve que cette ville était habitée par une colonie romaine. Elles portent presque toutes le nom ou la lettre initiale du fabricant; ce nom est latin; les caractères sont ceux de Rome. Or, comment peut-on soutenir que des colons descendans des Phocéens aient adopté des caractères romains, tandis que l'histoire nous apprend que dans le troisième siècle de l'ère chrétienne, on écrivait encore les actes en langue grecque dans la Métropole.

Le pavé mosaïque qui s'est conservé parmi les ruines de cette ville, est encore une preuve de l'habitation des Romains. On y retrouve les mêmes couleurs que dans ceux d'Herculanum, que dans celui que M. de St-Vincens nous a fait connaître et qui fut découvert tout près de la ville d'Aix. Le pavé mosaïque dont usaient les habitans de l'ancienne Marseille, ne présente pas cette sorte de luxe. Ce n'est qu'une quantité de petites pierres blanches et coupées en forme de dés qui étaient unies ensemble par du plâtre très-fort.

Digitized by Google

A ces trois preuves convaincantes se joint naturellement celle qui dérive des tombeaux, qui ont été découverts et qui ne présentent point de formes grecques. Les statues ne sont pas non plus du style grec. Tout démontre la main des sculpteurs de l'antique Rome, et M. Marin lui-même, en citant ce tombeau que le peuple connaît sous le nom de *Belles pierres*, convient que c'est un tombeau romain, et que quantité de sépultures romaines occupent tous les environs.

Il reste à examiner les inscriptions qui ont été trouvées en petit nombre. C'est pareillement la langue de Rome, ce sont les noms des familles romaines qu'on y voit tracés, et nulle part on n'a trouvé des vestiges helléniques.

La tradition du pays me présente enfin la dernière et la plus forte preuve, et M. Marin qui l'a appliquée à *Tauroentum*, n'a pas fait attention que le nom de *Citharista* qui s'est conservé jusques à nous offrait un témoignage incontestable en faveur de cette ville romaine.

Lors de la destruction de *Citharista* que l'on ne peut attribuer qu'à l'invasion de quelque troupe barbare, les habitans se retirèrent précipitamment sur les montagnes voisines. Une partie se réfugia dans des cavernes qu'on voit encore près du village de la Cadière; ils s'y logèrent et en formèrent l'entrée avec des murailles. Les autres gagnèrent la colline sur laquelle est aujourd'hui le village de Ceyreste, dont le nom latin

Digitized by Google

Citharista annonce que ses premiers habitans voulurent conserver le nom de leur mère patrie. Ces deux villages furent donc bâtis ensuite par les anciens réfugiés de *Citharista*; ils sont à peu-près à égale distance de cette ancienne ville.

Quant à l'opinion que *Citharista* était au même endroit que la Ciotat occupe aujourd'hui, elle est insoutenable. 1°. Les Romains n'auraient pas bâti une ville dans un lieu dépourvu d'eau potable, ou s'ils l'y avaient établie, ils n'auraient pas manqué d'y attirer l'eau de toutes les montagnes voisines, et nous verrions encore des traces de ces aqueducs qui attestent la magnificence de ce peuple. 2°. Personne n'ignore que la Ciotat ne date que de quelques siècles. Ce fut d'abord un bourg de la ville de Marseille; *Burgus civitatis*. Peu à peu on a perdu l'habitude de dire le *Bourg de la Cieutat*, et en ne conservant que le dernier mot, les habitans ont usurpé le nom de ville qui est devenu le nom propre du bourg. Ainsi, M. Marin qui se plaint de ce que les Marseillois ont négligé les habitans de la Ciotat, aurait dû reprocher à ceux-ci à leur tour, d'avoir voulu s'ériger en titre d'habitans de ville, tandis que dans le principe ils n'occupaient qu'une bourgade. Enfin le port de la Ciotat n'était pas ce qu'il est de nos jours, et si les bornes de cette dissertation me permettaient d'entrer dans des détails sur les terres que la mer a gagnées et sur celles qu'elles a abandonnées, je prouverais qu'à cette

Digitized by Google

époque le port de la Ciotat était inabordable et qu'on ne pouvait pas y loger de gros vaisseaux.

Rendons à *Citharista* sa vraie position et désabusons ceux qui se laissent éblouir par des apparences trompeuses. *Tauroentum* n'est plus, *Citharista* ne présente que des ruines, mais ces ruines ne sont pas moins précieuses pour nous, quoique la ville ne soit pas d'origine grecque. Si l'on continue les fouilles, peut-être y découvrira-t-on quelques signes moins équivoques de l'existence de la colonie romaine.

Je n'ai rien dit du théatre que M. Marin croit avoir découvert parmi les débris de cette ville. M. Thibaudeau n'a point partagé cette opinion; mais s'il était vrai que l'on y eût retrouvé des vestiges d'un théatre, cela seul démontrerait infailliblement que *Tauroentum* ne fut jamais dans cet endroit. Nos ancêtres bannirent de leurs murs les théatres et les baladins. Leurs colonies, suivant exactement leurs lois et leurs coûtumes, ne bâtirent jamais des théatres dans l'enceinte de leurs villes.

Digitized by Google

EXTRAIT
DU JUGEMENT
DES ÉLOGES
DE PIERRE PUGET

Qui ont été présentés à l'Academie de Marseille, pour concourir au prix d'éloquence en l'an douze et en l'an treize.

L'ACADÉMIE de Marseille en proposant pour sujet du prix d'éloquence l'éloge de notre illustre compatriote P. Puget, a voulu non seulement rendre hommage à la mémoire d'un grand homme, mais encore contribuer à ranimer, dans cette ville, le goût de la littérature et des beaux-arts, et exciter l'émulation parmi les élèves de nos écoles naissantes. Pour parvenir à ce double but, l'Académie s'est fait un devoir d'apporter l'attention la plus scrupuleuse dans l'examen des ouvrages qui ont été présentés au concours. Elle n'ignore pas que le public a quelquefois refusé de sanctionner les jugemens des corps littéraires, et que

Digitized by Google

les palmes académiques ne sont pas toujours des preuves certaines de la supériorité des concurrens qui les ont obtenues; mais si une juste sévérité doit présider aux jugemens que les Académies doivent prononcer, c'est surtout lorsque le prix doit être décerné à l'éloge d'un grand homme. L'on doit craindre, en couronnant un ouvrage médiocre, de rendre à la mémoire du grand homme que l'on veut honorer, un hommage peu digne de lui, et de donner au mauvais goût un encouragement funeste.

Tels sont les motifs qui n'ont pas permis à l'Académie, de couronner aucun des six éloges qui lui ont été présentés dans le premier concours. Dans sa séance publique du mois de germinal de l'an douze, elle a eu l'honneur de vous rendre compte des raisons principales qui justifiaient la sévérité de ce jugement; elle vient aujourd'hui remplir un devoir moins pénible, quoiqu'elle soit encore forcée de se refuser la satisfaction de décerner le prix qu'elle a proposé.

Des quatre éloges de P. Puget, qui ont été envoyés au concours cette année, les trois premiers nous ont paru mériter une mention plus ou moins honorable; mais en rendant justice aux talens et aux travaux de leurs auteurs, nous ne leur déguiserons pas ce qui nous a empêché d'accorder le prix à leurs ouvrages, et nous devons désirer qu'ils les en rendent dignes par de nouveaux efforts.

Digitized by Google

L'éloge cotté n°. 1, porte pour épigraphe : *Quem esse natum et nos gaudemus et hæc civitas dùm erit lætabitur. CIC.*

Il est rempli de recherches historiques et d'anecdotes curieuses, relatives à P. Puget. L'auteur a recourn à des sources peu connues, mais tous les faits qu'il y a puisés, auraient besoin d'être mieux attestés. Les circonstances en paraissent même quelquefois altérées et exagérées. Cet éloge est celui de tous qui fait le mieux connaître la vie privée de l'Artiste marseillais. L'auteur possède des connaissances assez variées; nous regrettons qu'il n'ait pas été assez versé dans la théorie des beaux-arts, pour apprécier convenablement les ouvrages de ce grand Artiste. On peut lui reprocher beaucoup de diffusion et de prolixité; des expressions impropres et quelques fautes de goût et même de grammaire. Ces défauts ont décidé l'Académie à lui refuser le prix.

L'éloge cotté n°. 2 et qui porte pour épigraphe : *Vivos ducit de marmore vultus*, est écrit avec beaucoup de clarté, de précision et de verve. La description des chefs-d'œuvres de Puget, laisse peu de choses à désirer quant à la justesse et à l'élégance de l'expression, et à la pureté du langage. Mais si l'auteur paraît peindre avec chaleur et avec énergie, son stile est froid, incorrect et quelquefois trivial quand il raconte. Contre l'ordinaire, la première partie de son discours est la plus négligée; cette inégalité dans la compo-

Digitized by Google

sition et dans le style, ne permettrait pas à l'Académie de le couronner, si d'ailleurs cet ouvrage n'était pas incomplet. L'auteur a passé trop légèrement sur des objets qui méritaient d'être traités avec quelque étendue. Il a presque oublié les talens de Puget pour l'architecture, et il néglige trop longtems l'artiste pour parler de l'art. L'Académie aurait voulu pouvoir porter un jugement plus satisfaisant de l'ensemble d'un ouvrage dont quelques morceaux lui ont paru dignes d'éloges.

Celui qui est cotté n°. 3, porte pour devise cette sentence italienne que Puget avait fait graver en français sur la porte de sa maison : *Niuno lavoro senza pena ; Nul bien sans peine.*

Il parait sortir de la plume d'un artiste éclairé. Son discours est fortement pensé, et écrit avec beaucoup d'énergie ; la manière dont il y parle de l'art de la sculpture et de l'Artiste qu'il veut nous faire connaître, est marquée au coin de la philosophie. Il apprécie en juge équitable et avec connaissance de cause, les ouvrages de Puget sous le point de vue de l'art, et il ne s'abandonne pas, comme quelques uns de ses concurrens, à un enthousiasme quelquefois ridicule par son exagération ; mais il nous a paru tomber dans un défaut opposé. L'esprit et les connoissances ne suffisent pas pour apprécier les chefs-d'œuvre de la nature et de l'art ; il faut sentir vivement leurs beautés, pour les décrire avec quelque succès.

Digitized by Google

Cet ouvrage a été jugé bien supérieur aux deux premiers ; mais il est rempli d'expressions bizarres, de périodes fatigantes par leur longueur, et de phrases gothiques et incohérentes. En un mot, pour devenir digne du prix, cet éloge devrait être retouché par une plume exercée, et entièrement refondu quant au style et à l'expression.

Il est sans doute bien pénible pour l'Académie de Marseille, d'être obligée de proposer pour la troisième fois l'éloge du grand homme auquel elle a voulu rendre un hommage solennel. Elle était en droit d'attendre que le nom et les chefs-d'œuvre de Puget auraient suffi pour engager un grand nombre de concurrens à entrer dans la lice qu'elle a ouverte en son honneur. Ses espérances n'ont pas été entièrement trompées, et les ouvrages, qui lui ont été présentés cette année, lui font concevoir l'espoir fondé d'accorder enfin le prix qu'elle propose de nouveau, et qui sera décerné dans la séance publique du mois de germinal an 14.

Le terme d'un an est assez long pour que de nouveaux athlètes se présentent ; les auteurs qui ont déjà concouru peuvent aussi reprendre la plume et se livrer à de nouveaux travaux pour perfectionner leurs ouvrages. Les succès en tout genre, ne s'obtiennent que par la persévérance, la perfection et le résultat d'efforts et de travaux longtems soutenus. Le MICHEL-ANGE de la France a pris soin lui-même de répéter cette vérité aux

Digitized by Google

littérateurs qui travaillent à son éloge : *Nul bien sans peine.*

Les éloges doivent être adressés à M. *Achard*, Bibliothécaire de la ville et Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Marseille, *francs de port.*

Ils ne seront admis au concours que jusqu'au 30 ventose an 14. *Ce terme est de rigueur.*

N. B. Il nous resterait pour compléter cette séance, à publier les charmantes poésies de M. Pascalis, le conte de M. Lantier et les vers agréables de M. Jauffret ; mais ces auteurs qui nous avaient fait espérer de nous les transmettre, soit [illegible], ou par le désir de faire imprimer eux-mêmes leurs productions, ne nous les ont point fait parvenir.

Si nous pouvons les avoir, elles seront placées à la tête du quatrième volume.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

ervatoire *Impérial, pendant les années suivantes.*
: *l'Académie de Marseille, etc.*

AN IX.	AN X.	AN XI.	AN XII.	AN XIII.	Termes moyens pris sur les dix années.
Po. lig.	*Po. lig.*	*Po. lig.*	*Po. lig.*	*Po. lig.*	*Po. lig.* $\frac{1}{100}$
28. 6, 3	28. 8, 9	28. 5, 7	28. 5, 8	28. 5, 4	28. 6, 57
27. 3, 7	27. 1, 8	26. 11, 2*	27. 4, 6	27. 0, 4	27. 2, 75
28. 0, 12	28. 0, 30	27. 8, 40	28. 0, 80	27. 8, 9	27. 11, 95
o	*o*	*o*	*o*	*o*	*o*
+ 24, 2	+ 29, 9	+ 25, 5	+ 29, 9	+ 28, 5	+ 26, 12
— 1, 3	— 1, 4	— 4, 6	— 1, 4	— 0, 7	— 2, 77
12, 47	12, 60	11, 80	12, 11	11, 72	12, 16
o	*o*	*o*	*o*	*o*	*o*
70, 0	61, 7	69, 7	66, 9	72, 0	65, 51
9, 5	8, 0	1, 0	0, 3	1, 0	8, 02
37, 52	34, 3	29, 01	29, 01	31, 26	33, 67
N.-O.	N.-O.	N.-O.	N.-O.	N.-O.	N.-O.
49	49	65	39	48	54
29	22	136	102	99	57
10	1	1	0	0	6
96	109	108	91	105	92
99	46	72	47	54	58
170	210	186	227	206	215
3	13	15	6	0	7
5	3	3	2	0	3
0	0	1	0	0	1
8	7	7	6	4	10
»	»	»	»	»	»
Po. lig.	*Po. lig.*	*Po. lig.*	*Po. lig.*	*Po. lig.*	*Po. lig.* $\frac{1}{100}$
12. 5, 2	19. 11, 7	25. 0, 3	23. 5, 0	18. 9, 8	19. 6, 48

* Ce grand abaissement du mercure dans
u le 20 nivose an 11, (10 janvier 1803) à 7 heures du matin, par
-E. épouvantable, accompagné d'une averse de pluie.

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA

DU TOME TROISIÈME.

Page 10, ligne 25, *effacez le second* y.
Page 64, ligne 5, 1779, *lisez* : 1781,
Même page, ligne 6, dirai, *lisez* : dirais
Page 66, ligne 12, et celle de la, *lisez* : et celle de l'influence de la
Même page, ligne 29, *lisez* : et solitaires
Page 67, ligne 3, connaissances, *lisez*: conséquences
Même page, ligne 13, *au lieu de* Paris, *lisez*: Padoue,
Même page, ligne 17, *lisez* : ont oté
Même page, ligne 19, *au lieu de* périodes, *lisez* : prétendus
Page 68, ligne 14, *au lieu de* Piron, *lisez* : Pérou
Même page, ligne 27, *lisez* : son manque de
Page 72, ligne 6, *lisez* : Farenheit
Page 73, *à la note*, *effacez* : aujourd'hui
Page 74, *à la note*, en Europe, *lisez* : de l'Euripe
Page 78, ligne 2, *après* philosophie, *ajoutez* : et
Page 82, ligne 1, serait, *lisez* : seraient
Même page, ligne 7, *après le mot* lune, *ajoutez* : que dans la pleine lune
Même page, ligne 13, l'inexactitude, *lisez*: l'exactitude
Page 83, ligne 3, adopter, *lisez* : adapter
Page 85, ligne 11 et 12, *lisez* : cinquante-unième
Même page, ligne 25, définis. *lisez* : différens.
Page 86, ligne 3, mutation, *lisez* : nutation
Page 88, ligne 24, Delardes, *lisez* : Deslandes,
Page 91, ligne 14, Il est certain, *lisez* : Il paraît
Même page, ligne 19, *effacez* : il paraît qu'
Page 94, ligne 24, *lisez* : Il y a aussi

Digitized by Google

Page 95, ligne 13, *lisez* : 1680,

Même page, ligne 19, *lisez* : Hornslay

Même page, ligne 26 et suivantes, *la der phrase doit se lire comme il suit :* il paraît examen de ce qu'on en a, éloigné de toute préver le serait encore davantage.

Page 105, lignes 29 et 30, *lisez* : si la der l'emporterait sur la première.

Page 107, ligne 15, ouvrages, *lisez* : ava

Page 113, ligne 10, l'un, *lisez* : l'une

Même page, ligne 11, détruit, *lisez* : dé

Même page, ligne 12, *lisez* : conservée;

Page 147, ligne 10, 11 et 12, *lisez* : leu sultats les conduisent toujours

Même page, ligne 19, *effacez la virgule.*

Page 148, ligne 3, *après* patrie, *ajoutez* :

Même page, ligne 8, *lisez* : aterrante

Même page, ligne 14, *après* cause, *ajoutez* la prospérité des nations,

Page 159, ligne 20, *lisez* : que le cautère

Page 170, ligne 10, *lisez* : Ce crime,

Page 199, ligne 27, persévérance, *lisez* : sévérance;

Page 199, ligne 28, *lisez* : est

Digitized by Google

TABLE

s contenues dans ce troisième volume.

ɪRBAL *de la Séance publique*
uctidor an XII. p. 5.
uverture par M. de Sinety. 7.
I. Mélicy, par M. Achard. 26.
la lacque plate de M. Jullien,
Besson. 37.
l'influence réciproque des insti-
sociales et des sciences et belles-
ar M. de Sinety. 43.
r les influences lunaires, par
Lamanon, associé. 63.
les obstacles qui s'opposent
vigation dans les fleuves et les
, par M. de la Lauzière, associé. 96.
les fouilles faites nouvellement
oentum, par M. Thibaudeau. 108.
la vie de M. de Villoison,
Rostan. 123.
floréal an 13. *Procès-verbal.* 139.
uverture, par M. Delyle-St-
145.
rabe, par M. d'Arbaud de
168.
l'ouverture de la Bibliothèque,
Thibaudeau. 175.
Tauroentum, par M. Achard. 184.
éloges de Puget présentés
urs de l'an 12 *et de l'an* 13. 195.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR L'ACADÉMIE

DE MARSEILLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE

DE MARSEILLE.

TOME QUATRIÈME.

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de J. ACHARD fils et compagnie, Imprimeurs de l'Académie.

1806.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

Prononcé par M. De Lyle-St.-Martin, Vice-Président de l'Académie.

Messieurs,

Lorsque les États commencent à s'enrichir, le luxe, qui ne cesse jamais d'accompagner l'aisance, s'y introduit, et la foule de besoins factices qu'il fait naître, en appauvrirait les sujets, si, par leur industrie et par leur travail, ils ne parvenaient à acquérir assez de moyens pour les satisfaire.

Mais si la première source des richesses est le travail et l'industrie, la culture des belles-lettres et le perfectionnement des connaissances, en épurant le goût, en rendant plus précieuses les productions des arts, ne peuvent qu'augmenter celles de l'agriculture, les bénéfices du commerce, et influer avantageusement sur la prospérité publique.

D'après ces vérités, qu'il est satisfaisant pour le Français qui jète ses regards dans l'avenir, d'y voir la hauteur majestueuse à laquelle sa patrie doit s'élever, et de sentir que les flatteuses espérances qui s'ouvrent devant lui ne

Digitized by Google

sont point vaines; mais qu'elles se trouvent légitimées par l'état actuel des choses et par la marche des événemens qui ne peuvent point manquer de survenir!

En effet, Messieurs, quand tous les germes, toutes les causes d'une grande prospérité se trouvent réunis dans un Empire, sur son sol, climats doux ou tempérés, terres fertiles, productions riches, côtes étendues, rades et ports superbes; chez les sujets, activité, valeur héroïque, industrie, connaissances, talens.... Quand un semblable Empire, dis-je, est gouverné par un Monarque, que le ciel a doué de la plus rare sagesse et du génie le plus profond, quel terme peut-on fixer pour l'assigner comme limite de la prospérité, de la gloire et de la splendeur à laquelle cet état peut être porté, par un héros qui a fait tant de prodiges?

D'ailleurs, que ne doit pas espérer une grande nation, qui parmi les bienfaits qu'elle a reçus du souverain qui la gouverne, lui est encore redevable de l'avantage inappréciable de n'avoir plus qu'une même ame, un même esprit, un même sentiment pour un objet aussi important, qu'il est noble et digne d'elle; celui de vouloir fortement qu'aucune puissance ne la domine et que toutes la considèrent et la respectent.

Mais le gouvernement d'un grand état unirait

Digitized by Google

vainement les sentimens des sujets à n'avoir que des désirs semblables, si la morale ne formait la base de ses lois : sans ce soutien indispensable, sa propre existence ne pourrait être que précaire et sa puissance momentanée.

Il résulte de ces vérités, que les sujets ne peuvent être heureux, et les états assurés de conserver leur existence politique, qu'autant que leurs principes sont basés sur la morale.

Mais, comme les sentimens de justice qu'elle inspire, fortifient les opinions religieuses, et que ce n'est que d'elles que l'homme abandonné aux coups du sort peut recevoir des consolations et des soulagemens efficaces, pendant les grands revers et les douleurs profondes de la vie; ce n'est donc encore que dans la religion qu'il peut trouver des remèdes capables de cicatriser les plaies saignantes de son cœur, et des motifs assez puissans, pour lui faire supporter ses malheurs avec courage.

En effet, il n'y a que la religion qui puisse avoir assez de force pour rappeller l'esprit de vie, dans un cœur où l'excès de l'infortune a éteint toute espérance. Tant il est vrai que la religion nous élève au dessus de nous-mêmes, et en nous donnant une énergie presque surnaturelle, nous fait produire des merveilles.

Ah ! rien n'est beau, rien n'est durable et universel que ce qui est vrai et moral.

Digitized by Google

La religion en assurant à l'homme une existence sans bornes, est de toutes les institutions, la seule qu'il pût réclamer pour son bonheur, et la faveur la plus insigne que le ciel pût lui faire.

L'opinion, au contraire, qui le placerait dans le vague du tems et qui paraîtrait lui faire redouter ce monde nouveau, après lequel ses désirs infinis l'obligent de soupirer, serait donc, de toutes les inventions, celle à laquelle il serait très-malheureux pour lui d'être contraint d'avoir recours, à l'époque surtout où l'homme éprouve, avec le plus de force, combien l'idée du néant répugne à sa nature.

Si je me suis permis, Messieurs, cette légère digression sur un sujet aussi grave, c'est que je ne l'ai pas considérée comme devant être étrangère à un discours qui a pour objet, non seulement de faire sentir l'avantage que les états doivent retirer du haut degré de perfection auquel les savans sont parvenus à porter les sciences, les belles-lettres et les arts; mais de montrer encore jusqu'à quel point leurs lumières peuvent servir utilement la société, dans d'autres occasions importantes; puisque c'est de leur centre que sont sorties ces productions précieuses qui démontrent avec tant de clarté combien la morale et les mœurs ont d'influence sur la prospérité

Digitized by Google

des nations, sur la durée des empires, la sûreté des monarques et sur le bonheur des peuples.

Les vérités qu'exposent à ce sujet ces lumineux ouvrages, ne peuvent d'ailleurs qu'être plus vivement senties encore, après nos crises politiques qui ont prouvé d'une manière aussi cruelle qu'éclatante, jusqu'où s'étendent les catastrophes et les désastres qu'éprouvent les états, les souverains et les sujets, quand un peuple attaqué du plus terrible des fléaux, et d'un fléau inconnu jusqu'à nos jours, d'une peste morale, est assez dominé par la folie et le délire, pour intervertir ce qu'il y a de plus vrai dans les meilleurs principes, et pour livrer à l'opprobre et au mépris, les préceptes les plus sublimes d'une religion qui n'est qu'amour, et les maximes les plus touchantes d'une morale si saine, qu'elle n'est que sagesse et que douceur.

Les Sociétés savantes, en se chargeant de la tâche honorable et généreuse de consacrer leurs veilles et leurs travaux à étendre les connaissances, à perfectionner et à propager les découvertes utiles, de s'attacher à en faire de pareilles, à exciter l'émulation, à encourager les talens et à donner enfin la plus grande énergie à l'amour des sciences, des belles-lettres et des arts, n'effectueraient pourtant qu'une partie du bien que leurs lumières et leurs moyens leur permettraient

Digitized by Google

de faire aux hommes, si elles se bornaient à ne vouloir les éclairer que sur les connaissances étrangères à la morale : car il n'y a qu'elle qui soit capable de garantir des prestiges et des coups funestes de l'erreur, et de faire obtenir la vérité qui seule peut conduire au bonheur.

Ah ! si une pensée bien douce pour les savans, est celle qui leur rappelle que leurs travaux et leurs veilles ont produit d'heureux succès ; quel motif plus puissant peut les porter à continuer de faire tous leurs efforts pour rendre leurs connaissances encore plus utiles, si ce n'est la certitude qu'ils ont du bien que la propagation des lumières a constamment opéré chez les différens peuples !

En effet, Messieurs, quand on réfléchit combien la perfection des arts influe sur la richesse des états, cette richesse sur leur population, celle-ci sur leur force, et que l'on fait attention que les sciences, qui ont rendu tant de services aux arts, les perfectionnent encore chaque jour ; il est bien aisé de sentir, que c'est à elles que les nations doivent essentiellement leur prospérité et leur puissance.

Puisqu'il est évident, d'après cet exposé, que les sciences contribuent de la manière la plus réelle à augmenter la richesse, la population

Digitized by Google

et la force des états, il est clair que l'on peut assimiler leurs effets à ceux que produiraient des conquêtes, avec cette différence importante que les conquêtes faites par les sciences, n'exigeant le sacrifice d'aucun sujet, s'obtiennent toujours sans qu'il en coûte un seul soupir à la patrie, un seul gémissement à l'amour, une seule larme à la nature, en produisant l'abondance chez les peuples, et en fixant, au milieu d'eux, cette satisfaction douce et pure, source certaine du vrai bonheur.

Mais si les sciences ont autant d'influence sur la prospérité, le bonheur et la puissance des états, combien les beaux arts n'y répandent-ils pas d'agrémens et de charmes.

Quand le génie et le talent enrichissent la nature par de nouveaux détails heureusement conçus; les traits choisis et variés, les couleurs brillantes et bien assorties, qui sont employées pour produire ce grand effet, forment des tableaux si magnifiques et présentent à la fois tant d'abondance, de force et de fécondité, que la beauté d'un semblable spectacle nous pénètre d'admiration.

S'il arrive qu'en cherchant à imiter la belle nature, l'on ne peut pas toujours l'égaler; de la beauté du modèle et du mérite prodigieux d'en avoir approché, résultent des effets si

Digitized by Google

ravissans, qu'ils nous surprènent et nous enchantent. Ainsi lorsque le pinceau de *Claude Lorrain* ou de *Vernet* a dérobé au soleil sa lumière, qu'il peint le vague de l'air, ou la fluidité de l'eau; lorsque dans un tableau de *Van Huisum* nous croyons voir des perles de rosée rouler sur le duvet des fleurs, l'ambre du raisin, l'incarnat de la rose y briller presqu'en sa fraicheur, nous jouissons avec délices et de la beauté de l'objet, et du prestige de l'imitation.

Ce que je viens de dire des superbes effets rendus par la peinture, s'applique également à toutes les productions heureuses qu'enfantent les beaux arts; il n'est donc pas étonnant que des compositions semblables soient aussi estimées dans les états, puisqu'elles y répandent autant d'agrémens que de charmes.

Ce serait ici le lieu, sans doute, de parler de ces morceaux précieux dont les beaux-arts viennent d'être enrichis par ceux de nos confrères qui font de la peinture leur profession particulière; mais l'exposition qui est ouverte, en plaçant leurs ouvrages sous les yeux du public, parle bien plus éloquemment en leur faveur, qu'il ne me serait possible de le faire.

Je me bornerai donc, Messieurs, à vous rappeller dans ce moment, les divers travaux dont s'est occupée l'Académie depuis sa dernière séance

Digitized by Google

séance publique; j'espère que, par leur genre et par la nature des objets contenus dans les divers mémoires dont nous allons entendre la lecture, elle donnera une preuve nouvelle à ses concitoyens de l'empressement avec lequel elle s'efforce de leur être utile et de mériter leurs suffrages.

Lorsque notre société fut informée de la mort prématurée de M. Dansse de Villoison, l'un de nos associés, membre de l'institut, nous sentîmes profondément toute la perte que les lettres venaient de faire et nous en fumes vivement affligés.

Notre confrère, M. Rostan, qui avait été élève de ce fameux savant et qui lui était attaché d'une manière particulière, fut d'autant plus affecté de cette perte, qu'il la ressentit sous le triple rapport d'ancien ami, d'ancien disciple et de littérateur.

Rendre à la mémoire d'un homme auquel les lettres, et surtout les lettres grecques, doivent tant de découvertes heureuses, ce que réclamaient ses vertus, ses vastes connaissances et ses nombreuses et excellentes productions, lui parut un devoir sacré, commandé par des sentimens et des motifs trop justes, pour qu'il ne s'empressât pas de le remplir.

Il nous lut donc un discours qu'il avait composé à ce sujet, dans lequel, après avoir

Digitized by Google

couvert de fleurs la tombe de son ami, il lui donnait des éloges si mérités et exprimait des regrets si honorables pour chacun d'eux, que l'Académie, touchée du ton de sensibilité avec lequel cet ouvrage était écrit, et satisfaite de l'érudition qui y régnait, après avoir témoigné à l'auteur le plaisir qu'elle avait eu de l'entendre, arrêta que ce discours serait rendu public par la voie de l'impression.

Ceux qui pourraient désirer de le lire, le trouveront dans le troisième volume de nos mémoires.

Notre confrère, M. Lacour-Gouffé, directeur du jardin impérial de botanique et de naturalisation, met toujours le plus grand zèle et porte la plus grande attention à soigner et à faire prospérer les plantes que doit recevoir ce beau local. Si la crainte de blesser sa modestie m'oblige de ne pas porter plus loin mes éloges sur son compte, il m'est doux de me rappeller du moins tous ceux que le choix de sa collection, le bon état dans lequel il la maintient et ses connaissances particulières en agriculture et en botanique, l'ont forcé de recevoir de M. de Fourcroy, Conseiller-d'état, directeur général de l'instruction publique, et de nombre d'autres savans qui ont passé par cette ville.

En exécution des ordres de M. Thibaudeau,

Digitized by Google

et par les soins du directeur de ce jardin, les travaux que l'on y fait se continuent avec activité. Les serres ne tarderont pas d'être achevées; les plantes des pays chauds pourront y être renfermées dans le courant du mois. Les végétaux qui composent cette précieuse collection sont dans l'état de vigueur le plus satisfaisant; plusieurs d'entr'eux, très-rares encore en France, y ont donné des fleurs, quelques uns même y ont fructifié. On y voyait en fleurs, il y a peu de tems, le *satropha curcas*, le *satropha multifida*, *le melaleuca myrtifolia*, ainsi que le *moringa oleifera* dont on retire l'huile de ben, le *plumeria rubra*, le *franchipanier*; ce dernier remarquable par la beauté de ses fleurs et le parfum délicieux qu'elles exhalent. Le *mimosa eburnea*, espèce d'acacia, le *tamarindus indica* et l'*eugenia uniflora*, ont donné des fruits.

Parmi les plantes que S. M. l'Impératrice Reine a fait parvenir à M. le Conseiller-d'État Préfet, pour être naturalisées dans ce jardin, on a distingué le *melaleuca hypericifolia*, le *mimosa lophanta* qui ont donné des fleurs vers la fin de messidor dernier, et le *corea alba* qui a donné du fruit à peu près à la même époque. Vers la fin du mois passé, deux nouvelles plantes ont encore fleuri; la première est le *mimosa stricta*, sensitive serrée, plante de la

Digitized by Google

Nouvelle Hollande; M. Gouffé pense que ce végétal qui est encore très-peu commun en France, n'a donné des fleurs jusques à présent qu'à Marseille; la seconde de ces plantes est le *cactus grandi-florus*, ou le cactier à grandes fleurs : ce végétal qui est une plante grasse, fleurit rarement dans la plupart des départemens de l'Empire; ses fleurs, qui sont très-grandes, ont un parfum absolument semblable à celui de la vanille

Le terrain de ce jardin a été défoncé une seconde fois; un transport considérable de terre en a égalisé une grande partie. On travaillera dans le courant de l'automne à planter les végétaux qui doivent y être naturalisés, ainsi que ceux de l'école, afin que l'année prochaine un professeur puisse commencer un cours de botanique pour l'instruction publique.

Un fléau qui, l'année dernière, a été si funeste à six quartiers de notre territoire et qui menaçait d'étendre ses ravages sur tous les autres (la plaie des sauterelles), s'est encore manifesté dans ces mêmes lieux en prairial passé : les habitans adressèrent à cette époque des pétitions, sur ce sujet, à M. le Conseiller-d'État Préfet. Ce Magistrat, dont la vive sollicitude pour tout ce qui peut intéresser ses administrés est si connue, s'empressa d'instruire l'Académie de cet événement,

Digitized by Google

et l'invita à lui indiquer les moyens qu'elle croyait être les plus propres à détruire cet insecte dévastateur.

L'objet était trop important, pour que le zèle dont cette société est animée en faveur de ses concitoyens ne la portât pas à délibérer tout de suite sur cette demande. Elle arrêta donc, en séance tenante, sa réponse à M. Thibaudeau, et je fus chargé de la lui faire parvenir, après que j'aurais acquis quelques renseignemens ultérieurs convenus.

Dès le lendemain, je me transportai sur les lieux infestés, et quand j'y eus fait les observations et pris les connaissances convenables, je me hâtai de faire tenir, à M. le Conseiller-d'État Préfet, la réponse que j'étais chargé de lui transmettre.

D'après l'avis de l'Académie, ce magistrat ne tarda pas d'ordonner la chasse de ces insectes, la recherche de leurs œufs et d'encourager l'une et l'autre par des primes. Ces mêmes moyens avaient déjà été indiqués, sollicités et obtenus par notre société l'année dernière, et si leur résultat n'a pas été d'extirper le mal d'une manière radicale; leurs effets, du moins n'ont point été équivoques puisque les dommages que ces animaux ont occasionés cette année, sont bien moindres que ceux qu'ils produisirent l'année

Digitized by Google

dernière, où, après avoir dévoré les fruits, les herbes et les légumes, ils détruisirent encore des plantations entières de jeunes vignes qu'il a fallu refaire.

La recherche des œufs de ces insectes est une opération si importante, qu'il est reconnu par des observations faites avec beaucoup de soin que, terme moyen, il se trouve le germe de plus de 17 mille de ces individus dans une livre, ou demi-kilogramme environ, de leurs œufs, et conséquemment au moins dix-sept cent mille dans un quintal, ou quatre myriagrammes 763 grammes.

Dans les six quartiers attaqués, l'on détruisit l'année dernière, 81 quintaux de ces insectes et 44 quintaux 68 livres de leurs œufs, ce qui revient, seulement pour les œufs, à 74 millions 250 mille germes de ces individus qui y furent détruits; il est donc naturel que le nombre en ait été infiniment plus petit cette année.

Aussi la destruction que l'on vient de faire de ces animaux a-t-elle été moindre que celle qui eut lieu l'année dernière, de 65 quintaux 62 livres de sauterelles, et de 27 quintaux 18 livres de leurs œufs.

Désirant de faire sentir par un exemple frappant combien la destruction des œufs de ces insectes doit être faite avec soin, je vais présenter un

Digitized by Google

fait qui, d'après ce que je viens de dire, ne pourra être entendu qu'avec intérêt.

En 1613, les campagnes d'Arles, de Beaucaire et de Tarascon furent désolées par une multitude innombrable de ces insectes, qui portèrent leurs ravages sur une superficie de plus de 5533 hectares, ou 27 mille quarterées environ.

Au printems de 1614, les consuls des trois villes que je viens de citer, instruits qu'un nombre infini de petits tuyaux renfermant les œufs de ces insectes, se trouvaient enfouis presqu'à la superficie de la terre, les firent rechercher avec un tel soin, que dans moins de quinze jours l'on en ramassa au dessus de trois mille quintaux, qui, d'après les observations présentées ci-dessus, auraient produit cinq milliards deux cent cinquante millions, au moins, de ces animaux pour cette même année (1).

Ces exemples doivent faire sentir aux propriétaires qui ont souffert de ce fléau, combien il a été intéressant pour eux que l'autorité soit venue à leur secours, et qu'ils aient surveillé eux-

---

(1) Ce fait est rapporté dans le supplément de l'abrégé de l'histoire de France de Mezeray, par Philippe de Limiers. Les détails circonstanciés de cet événement se trouvent dans le troisième tome du Mercure français, publié à Paris chez Etienne Richer, en 1617 (seconde édition) page 151 à 156.

Digitized by Google

mêmes que les ordres qu'elle a donnés relativement à la destruction de ces insectes, s'exécutassent avec exactitude.

Une découverte très-importante vient d'être faite; c'est à M. Hyppolite Guey, l'un de nos compatriotes, que nous la devons : elle consiste en un engrais puissant, dont le sel marin modifié par des procédés, qui sont encore le secret de l'auteur, forme la base : cet engrais est d'autant plus précieux, qu'indépendamment que son coût ne s'élèvera guère qu'au vingtième de celui qu'on emploie aujourd'hui, il aura l'avantage sur lui, bien intéressant encore, d'être inodore, d'un transport plus aisé et moins cher, et de produire un plus grand effet, quoique répandu en bien moindre quantité.

Le 20 messidor de l'année dernière, M. le Conseiller-d'État Préfet, d'après une lettre de S. E. le Ministre de l'intérieur, invita l'Académie à vérifier, par des expériences, les vrais effets de cet engrais que l'auteur annonçait avoir employé avec beaucoup de succès, sur l'une de ses propriétés, depuis sept ans.

Le 22 de ce même mois, l'Académie nomma une commission composée de trois de ses membres pour suivre ces expériences, et M. le Conseiller-d'État, Préfet, dans l'intention de les faire constater de la manière la plus authentique, commit M.

Granet,

Digitized by Google

Granet, Maire de la commune du midi, pour les surveiller avec notre commission, et pour certifier et signer les procès-verbaux de ses procédés de culture et leurs résultats.

M. de Sinety, qui a fait partie de la commission dont je viens de parler, vous détaillera les divers procédés qu'elle a employés pendant les expériences qu'elle a faites à ce sujet, en lisant dans cette séance un précis du rapport que cette même commission a fait à l'Académie, pour lui rendre compte de ses opérations et de leurs résultats.

Vous y verrez, Messieurs, que les produits que la commission a obtenus ont été des plus satisfesans, puisque sur des surfaces égales d'un même terrain, ensemencées chacune par une pareille quantité de même grain, celles sur lesquelles l'on avait répandu de l'engrais de la composition de M. Guey, ont produit plus de grains et plus de paille que ne l'ont fait celles qui avaient été préparées avec de l'engrais ordinaire; qu'à l'annonerie, le premier de ces blés a été trouvé d'une qualité supérieure au second, et qu'enfin les vignes latérales aux parties d'oulières qui avaient reçu le premier de ces engrais, avaient plus de fruit et jouissaient d'une végétation plus vigoureuse que ne le fesaient celles sur les oulières

Digitized by Google

latérales, dans lesquelles l'on n'avait enfoui que des engrais ordinaires.

Cette découverte est trop importante et trop précieuse pour l'agriculture et les propriétaires ruraux, pour que l'Académie n'éprouve pas, Messieurs, la plus grande satisfaction à vous en faire connaître les résultats. Elle prie son auteur d'agréer les témoignages publics qu'elle lui donne de son estime, et de recevoir les justes éloges que méritent à tant de titres le but de ses travaux, et ses heureux succès.

M. de Sinety, l'un de nos confrères, toujours dévoué aux intérêts de sa patrie, a cru devoir saisir une nouvelle occasion de lui être utile, en fesant encore un mémoire sur la franchise du port, ville et territoire de Marseille. Cette question majeure, devenue aujourd'hui si importante pour la France, et d'un si grand intérêt pour le gouvernement, et surtout pour cette ville, lui a paru avoir besoin d'autres développemens que ceux qui ont été présentés jusqu'à ce jour. Il a donc pensé qu'il servirait encore essentiellement la chose publique si, en traitant cette question sous une forme qui put la présenter d'une manière plus claire, il la rendait d'une solution plus facile.

Ce confrère nous a soumis le dernier ouvrage qu'il vient de faire à ce sujet : il est divisé en

Digitized by Google

onze questions, qui toutes discutées et résolues répondent aux objections qu'on oppose à cette franchise, et dont la plupart n'ont point encore été combattues.

L'Académie, en applaudissant au zèle de l'auteur, en donnant des éloges à sa nouvelle production et à ses vues, en se rappellant le triomphe complet qu'il obtint à l'assemblée constituante, lorsqu'il y soutint la même cause, a vu, avec regret, qu'il n'était point dans les attributions de cette société, de s'occuper d'objets d'administration; mais elle a engagé son confrère à ne pas discontinuer de donner cours à ses idées bienfesantes, en poursuivant un travail que les motifs les plus louables et les intentions les plus pures lui ont fait entreprendre.

M. de Sinety, après avoir donné la dernière main à son ouvrage, l'a remis à la chambre de commerce, qui lui a témoigné sa satisfaction de la manière la plus flatteuse et la plus honorable, puisqu'elle vient de le faire imprimer.

Puisse le zèle, les connaissances et les talens de notre confrère, obtenir des résultats heureux!

M. Portalis fils, l'un de nos associés, a fait don à l'Académie de son discours sur l'histoire. Cet ouvrage, que l'Académie de Stockholm couronna en 1800, fait connaître combien l'historien doit s'attacher à distinguer le caractère

Digitized by Google

et le génie de chaque siècle, en jugeant les grands hommes qui y ont vécu.

Si l'on admire, avec raison, le discours de Bossuet sur l'histoire universelle, comme un chef-d'œuvre dans ce genre; celui de M. Portalis, joint au mérite de parcourir en peu de mots les principaux événemens de tous les siècles, celui de présenter dans une analyse concise et très-bien faite, un excellent modèle des moyens que l'on doit employer pour bien écrire l'histoire.

L'Académie a encore examiné nombre d'autres ouvrages qui lui ont été soumis et sur lesquels elle a prononcé; mais les mémoires dont nous avons à entendre la lecture, ne me laissent pas le tems de vous en parler.

M. Rostan lira le précis des rapports faits à l'Académie sur les mémoires présentés au concours et fera connaître les motifs qui ont porté cette société à réserver le prix et à témoigner sa satisfaction à l'un des concurrens en le gratifiant d'une somme.

M. Thibaudeau, Conseiller-d'État Préfet, lira un mémoire sur l'établissement d'une bergerie nationale de brebis espagnoles, dans le département des Bouches du Rhône.

M. Camille Girard lira une Ode contre l'Angleterre, de sa composition.

M. de Permon, Commissaire général de police,

Digitized by Google

devait nous lire un discours intitulé : *de l'influence du gouvernement sur les sciences et les arts;* mais si les circonstances majeures qui, depuis quelque tems, absorbent impérieusement tous ses instans, ne lui ont pas permis de s'occuper de la composition de cet ouvrage, elles ne peuvent que nous rappeler tout le bien que les vues libérales, et la sage administration de ce savant et digne magistrat ont produit dans cette ville, depuis qu'il y exerce ses fonctions et nous faire sentir, dans ce moment surtout, tout ce que nous devons à son zèle et à l'active surveillance de sa police.

M. Jauffret, associé, lira l'enfance de Massieu, sourd et muet, écrite par lui-même; une romance intitulée : *le bon Fermier*, anecdote véritable; et une petite pièce fugitive intitulée : *Défense du premier âge.*

M. Achard, secrétaire perpétuel pour la classe de littérature et des beaux arts, lira un mémoire sur un monument antique, trouvé à Martigues et déposé à l'Académie.

M. de Sinety, secrétaire perpétuel pour la classe des sciences, lira le précis du rapport qui a été fait à l'Académie, sur l'engrais de sel marin modifié d'après la méthode de M. Guey.

La séance sera terminée par l'annonce des prix proposés pour l'année prochaine.

Digitized by Google

Voilà, Messieurs, le précis des résultats qu'ont produit les travaux de l'Académie, depuis sa dernière séance publique.

La certitude des avantages que nos concitoyens doivent en retirer, a fait trouver bien doux à cette société les soins qu'elle a pris pour se les procurer.

Fasse le ciel que les vœux qu'elle forme soient exaucés, et la nation verra, avec cette joie fière qu'inspire un noble et juste orgueil, tout ce que peut opérer un grand prince qui, régnant sur des Français, est assez magnanime pour ne vouloir que le bonheur du monde, et conserver des conquêtes acquises par un nombre infini d'éclatantes victoires et d'exploits glorieux !

Digitized by Google

MÉMOIRE

Sur l'établissement d'une bergerie nationale de bêtes à laine d'Espagne, dans le département des Bouches du Rhône.

Lu à la Séance publique de l'Académie de Marseille, le 28 fructidor an 13; Par M. Thibaudeau, l'un de ses membres, conseiller d'état, préfet du département.

IL y a déjà longtems qu'on s'occupe en France de l'amélioration des laines nationales, et de substituer à des races misérables et couvertes d'une toison grossière, une race plus robuste, revêtue d'une toison épaisse, fine, pesant jusqu'à 10 et 12 livres, et qui se vend 3 à 4 fois autant que nos laines communes.

Le troupeau de Rambouillet avait commencé de contribuer à cette importante régénération; mais c'est principalement depuis 1789 que les amis de l'agriculture ont redoublé d'émulation, et qu'encouragés par leurs premiers essais, ils ont fait des spéculations plus étendues et donné de grands exemples.

La guerre qui ordinairement désole les campagnes a puissamment concouru à propager en

Digitized by Google

France les brebis espagnoles. En effet, par le traité de paix conclu avec l'Espagne, le gouvernement français stipula qu'il lui serait permis d'importer 5 à 6000 bêtes à laine. Cette importation, qui a été faite successivement et dont la dernière partie est actuellement en route, a singulièrement contribué à la formation des grands troupeaux répandus actuellement dans tout l'Empire.

La réunion du Piémont à la France l'a rendue propriétaire de l'établissement de *la Mandria de chivas*, dans lequel on compte plus de 5000 bêtes, et dont les ventes annuelles en ont répandu la même quantité dans les campagnes. Cet établissement a tellement avancé le perfectionnement des laines, dans les 6 départemens du Piémont, qu'elles y sont, à ce qu'on assure, plus belles que celles de Ségovie, et que la société pastorale, qui tient cette ferme du gouvernement, a établi à Turin une fabrique de draps qui occupe 450 ouvriers.

L'éducation des brebis espagnoles est donc à présent en France une pratique commune, dont les heureux résultats, prouvés par des faits nombreux et généralement connus, sembleraient n'avoir plus pour ainsi dire besoin d'être proclamés.

Cependant, comme il n'est que trop vrai que les meilleures innovations ont toujours beaucoup de

Digitized by Google

de peine à s'établir, les anciennes routines conservent leur empire long-tems encore après que les abus en ont été démontrés, les cultivateurs lisent peu les instructions imprimées, il faut frapper leurs yeux par des expériences. Enfin le bien se fait plus difficilement que le mal et le mieux étant, dit-on, ennemi du bien, il inspire toujours de la défiance. Ainsi plusieurs départemens du midi et notamment celui des Bouches du Rhône n'ont point encore de troupeaux espagnols. Cette insouciance est d'autant plus étonnante que ce département est sans contredit un de ceux qui convient le mieux à cette race, et où elle serait le plus nécessaire.

En effet, l'aridité du sol ne permettant pas d'y élever des bœufs et des vaches, tous les soins se sont portés vers l'éducation des bêtes à laine qui y forment une des branches les plus importantes de l'Agriculture, et nous n'exagérons pas en évaluant à plus de 400,000 têtes les troupeaux de ce département. Ils y sont tenus et traités comme en Espagne. Nos troupeaux, après avoir passé la moitié de l'année dans les vastes pâturages de la Crau et de la Camargue, vont passer l'été dans les hautes montagnes du Dauphiné, de l'ancienne Provence et du Piémont, où ils trouvent des pâturages plus abondans et plus frais. Les troupeaux en Espagne quittent

Digitized by Google

aussi annuellement, les plaines de l'Estramadure et de l'Andalousie pour aller dans les montagnes de la vieille Castille et de l'Aragon.

Le sol et le climat de ce département ont beaucoup de rapport avec ceux d'Espagne, et cette considération est d'un grand poids ; car il est reconnu que les animaux, de quelqu'espèce qu'ils soient, ne passent point d'un pays dans un autre, sans éprouver un dérangement quelconque dans leur constitution et leur tempérament ; et cette altération plus ou moins sensible à raison des distances, ne cesse, pour l'ordinaire, que lorsque les animaux importés sont naturalisés avec le climat, le sol, les productions et généralement avec toutes les circonstances locales du nouveau territoire qu'ils habitent. Cette influence si souvent funeste l'est bien davantage, lorsque l'émigration se fait du nord au midi que lorsqu'elle a lieu du midi au nord.

Ce qui fait dire à notre illustre compatriote Gilbert, dans son instruction publiée par ordre du Gouvernement, que toutes les tentatives qu'on a faites pour améliorer les bêtes à laines de France, avec des béliers et des brebis tirés d'Angleterre et de Hollande, ont toujours été malheureuses ; et qu'au contraire tous les essais faits pour relever nos races du midi avec des femelles d'Espagne, ont eu le plus grand succès,

Il résulte de cette observation que l'on eût dû commencer, dans le midi, l'introduction des bêtes à laines d'Espagne par le midi, et les y naturaliser pour les répandre ensuite de proche en proche dans toute la France, et jusques dans nos départemens du nord.

Que si les importations dans la Beauce, la Picardie et l'Artois, sans cette gradation indiquée par toutes les lois de la nature, ont été couronnées de succès certains, on en doit conclure que les bêtes espagnoles, qui seraient transplantées dans notre département, y prospéreraient parfaitement.

Malgré cette certitude, aucun propriétaire n'a cherché à profiter de ces avantages. On assure même que lors des premières distributions faites par le gouvernement, on repoussa ses offres dans ces contrées. Tant les préjugés ont d'empire sur l'esprit humain! Un seul, je crois, de nos agriculteurs les plus riches et les plus éclairés, forme une honorable exception à cette insouciance, à cet aveuglement général; M. de Fonscolombe fit acheter en messidor an 11, douze mérinos à la bergerie de Perpignan, huit mâles et quatre femelles et il les fit amener dans son domaine de Fonscolombe, à trois lieues au nord de la ville d'Aix, où je les ai vus cette année, où ils ont donné des agneaux de race pure et amélioré celle du pays, et où ils sont dans un état très-

Digitized by Google

satisfaisant, quoique le pâturage de ce canton soit un des plus médiocres de la Provence.

Dans ma première tournée à Arles, en l'an 12, j'essayai de stimuler le zèle des propriétaires et de les éclairer à cet égard sur leurs véritables intérêts, mais il n'y eut point de si misérables objections que ne m'opposât la routine. On allait jusqu'à me dire que l'on ne trouverait pas dans le pays, de bergers qui voulussent aller à Perpignan pour amener les bêtes à laine.

L'objection la plus spécieuse était la transhumation annuelle des troupeaux et leur promiscuité pendant cette époque, d'où il serait résulté que les beliers mérinos n'auraient pas exclusivement servi le troupeau du propriétaire qui les aurait achetés.

Il était bien facile de prendre quelques précautions pour faire cesser ces inquiétudes et pour rassurer à cet égard l'intérêt personnel; on pouvait même ne pas envoyer les mérinos à la montagne, et les conserver pendant toute l'année dans le domaine, comme cela se pratique pour un certain nombre de bêtes à laines qui y restent toujours pour les besoins des ménages.

Car ce serait une erreur de croire que le séjour des troupeaux dans nos terres pendant l'été leur devint funeste, s'il y avait de quoi les nourrir. On ne les envoie à la montagne en

Digitized by Google

Provence, comme en Espagne, que pour suppléer à l'insuffisance des pâturages ; et si l'état actuel de notre agriculture ne fesait pas une nécessité de cette longue émigration, il n'y a pas de doute qu'on trouverait bien plus son compte à leur épargner ces pénibles voyages, dans lesquels il en périt toujours un certain nombre, et qui occasionnent aux propriétaires des dépenses considérables.

Les connaissances que j'ai prises des localités où l'on tient les plus grands troupeaux, des ressources qu'offriraient à ce genre d'industrie les territoires des communes d'Arles, de Notre Dame de la mer et de plusieurs autres de cette partie du département, m'ont convaincu qu'il serait possible de parvenir successivement à reduire ces transmigrations de troupeaux, dont on peut faire des descriptions très-agréables ; mais qui n'appartiennent cependant qu'à des tems et à des pays où l'agriculture est dans l'enfance. Car la plus grande partie des pâturages de la Crau et de la Camargue ne sont pour ainsi dire que l'ouvrage de la nature, dont on recueille les bienfaits sans s'occuper beaucoup à les étendre et à les améliorer.

Il est évident que pour détruire la transhumation des troupeaux, il ne faudrait que doubler les produits des pâturages en fesant des prairies,

Digitized by Google

et planter des arbres pour abriter les troupeaux pendant les fortes chaleurs. La qualité du terrain et la proximité des eaux du Rhône et de la Durance permettraient d'obtenir, dans ces entreprises agricoles, des succès lents à la vérité, mais certains.

Mais je suis obligé de me borner à ces courtes réflexions sur cet objet, quoiqu'elles ne soient point étrangères au sujet que je me suis proposé de traiter. Il me suffit quant à présent d'avoir démontré que les objections faites contre l'introduction des Mérinos dans ce département, étaient dénuées de toute espèce de fondement.

A la vérité il faut à la plupart des hommes, comme nous l'avons déjà observé, non seulement de bonnes raisons, mais encore des exemples bien palpables pour les convaincre ; encore est-il à remarquer qu'en agriculture ce n'est qu'à force de multiplier les expériences, qu'on est parvenu à propager les meilleures méthodes.

Je ne désespérai donc point de parvenir à éclairer les cultivateurs, et je formai dès lors le projet de faire amener sous leurs yeux ce que leur intérêt mal entendu les empêchait d'aller chercher.

Pendant mon dernier séjour à Paris, je représentai les grands avantages que le gouvernement retirerait de l'établissement d'une bergerie de

bêtes à laine d'Espagne, dans le département des Bouches du Rhône. J'eus même l'honneur d'en entretenir S. M. l'Impératrice et j'obtins, de sa bienveillance et de son goût éclairé pour l'agriculture, les plus flatteuses espérances; elle daigna témoigner au Ministre l'intérêt qu'elle prenait au succès de mes démarches. Les circonstances ne me permirent pas de terminer cette affaire. Mais le Ministre ne la perdit point de vue, et il m'écrivit pour que je lui désignasse le local propre à recevoir la bergerie. Il convenait, avant de faire cette désignation, de s'environner de toutes les lumières. Plusieurs citoyens zélés me fournirent des mémoires. M. Fonscolombe indiquait la colline d'Arbois appartenant à la commune d'Aix; M. l'abbé Reyre, la terre de Roquemartine près d'Eyguières; une commission composée de cultivateurs éclairés d'Arles, plusieurs domaines situés dans le terroir de cette ville. Je visitai moi-même la plupart de ces localités, mais elles présentaient toutes des difficultés; ici le terrain était trop humide, là trop sec, ailleurs il n'y avait point de bâtimens convenables, les domaines appartenaient à des particuliers avec lesquels on pouvait difficilement traiter. Heureusement que pour nous tirer d'embarras, le Ministre nous envoya, en thermidor dernier, M. Tessier, membre de l'institut, inspecteur

des établissemens nationaux. Il parcourut les divers endroits que je lui avais désignés, et il n'hésita pas à donner la préférence à un domaine (le Mas Augier) appartenant aux hôpitaux, situé à la tête de la Camargue, dans le territoire d'Arles.

Voici les avantages que présente cette localité :

Il est proche de la ville d'Arles, où il se fait un assez grand commerce de laines et de bêtes à laine, et dans le territoire de laquelle sont élevés les plus nombreux troupeaux.

Il est voisin du Rhône, dont l'eau est excellente pour les hommes et pour les bestiaux qu'on peut y abreuver tous les jours. L'air y est pur. Le terrain est propre au froment, à l'orge, à l'avoine, à tous les fourrages et à tous les légumes. Il y a de bons pâturages naturels et des plantations d'ormes et de mûriers qui offrent un abri au troupeau.

Ce domaine n'est point exposé aux inondations; les brebis n'y ont point la maladie la plus funeste à ces animaux, la pourriture, qui est le résultat ordinaire de la trop grande humidité du sol.

En conséquence M. Teissier, après avoir pris avec la mairie d'Arles tous les arrangemens nécessaires, écrivit de diriger sur Arles 200 bêtes à laine, du dernier achat fait en Espagne par le gouvernement, ou de l'établissement de Perpignan,

Digitized by Google

Perpignan, et manda à M. Jalifier, employé à la bergerie de Rambouillet, de se rendre dans cette ville pour faire toutes ses dispositions et recevoir ce troupeau.

Les bêtes à laine sont donc en route, et elles arriveront probablement dans le courant de ce mois.

On a proposé de plus au Ministre de faire envoyer, à l'établissement d'Arles, un certain nombre de beliers tirés de celui de Perpignan, pour les mettre en vente et pour inspirer le plutôt possible aux propriétaires le goût de cette amélioration.

A peine le choix du local a-t-il été connu, que l'on a fait les prédictions les plus sinistres sur le sort de l'établissement : les uns parce qu'ils voulaient le voir placé plus près d'eux, d'autres par entêtement et par obstination; mais nous devons croire que le savant qui s'est décidé pour cette partie du territoire d'Arles, qui a une longue pratique de l'éducation des bestiaux, qui a visité en détail les localités, balancé les inconvéniens et tous les avantages, et qui met de la gloire au succès de ce nouvel établissement, a eu de bonnes raisons de préférence.

Toutes les mesures prises par M. Teissier ont été approuvées par le Ministre de l'intérieur.

Le troupeau sera d'abord peu nombreux, mais

Digitized by Google

il s'aggrandira bientôt. Le gouvernement veut faire ces établissemens avec beaucoup d'économie et en bon père de famille. C'est avec les produits du troupeau même, que la bergerie deviendra plus considérable. Le point essentiel était de l'obtenir pour ce département, auquel elle était disputée par les départemens voisins, et de jeter enfin le germe d'une amélioration qui, dans peu de tems, ne peut manquer de se faire sentir dans nos races.

Cet établissement peut encore procurer d'autres avantages non moins précieux pour ce département; car il peut recevoir, à bien peu de frais, les étalons que le gouvernement projète d'envoyer sur plusieurs points de l'Empire, et la Camargue, si connue par ses nombreux troupeaux de chevaux, réclame ce bienfait. Enfin on peut encore espérer de voir un jour, dans la bergerie nationale, une ferme expérimentale dans laquelle on donnerait des conseils et des exemples aux cultivateurs d'une contrée fertile, où l'agriculture est susceptible de grands et d'utiles perfectionnemens.

Tous ces apperçus, qu'il appartient à l'administration de développer avec le tems, sont de nature à donner encore plus d'importance à l'établissement de la bergerie.

Lorsque les propriétaires auront sous leurs

Digitized by Google

propres yeux l'exemple joint au précepte ; lorsqu'ils verront le troupeau espagnol prospérer sur leur sol en toute saison, à côté de leurs troupeaux, produire des toisons plus fortes d'un tiers, et dont la laine se vend au moins trois fois plus cher que celle de leurs races communes, ils n'hésiteront plus à suivre l'impulsion salutaire, donnée par un gouvernement qui veut faire participer la France à tous les genres de prospérités.

Digitized by Google

EXPLICATION

D'un Monument antique trouvé à Martigues, et donné à l'Académie de Marseille, par M. Turlier ;

Lue par M. Achard, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour les classes de Littérature et Beaux-Arts.

Les guerres qui dévastèrent la Provence à différentes époques, l'irruption des peuples barbares sur nos côtes maritimes, le zèle outré de nos ayeux, lorsqu'ils embrassèrent le Christianisme, concoururent ensemble à la destruction des monumens antiques, que le séjour des Grecs et des Romains avait multipliés dans nos contrées.

Le petit nombre de ceux que n'ont pas atteints ces fléaux dévastateurs, augmente nos regrets sur les pertes que nous avons faites, et nous indique le besoin que nous avons de conserver précieusement les fragmens que le hazard nous fait rencontrer.

Le bas-relief que M. Turlier, Chirurgien à Martigues, a fait parvenir à l'Académie, est an-

Digitized by Google

tique et précieux. Il est sorti du ciseau d'un sculpteur Grec.

M. Gorsse, notre estimable Confrère, emploié en qualité d'Ingénieur au canal d'Arles, eut occasion de le connaître et de le montrer au savant M. Millin, notre associé. Cet antiquaire illustre sut l'apprécier, et M. Gorsse qui fait tous ses efforts pour augmenter les richesses de notre compagnie, ne négligea rien pour obtenir ce monument dont nous lui devons la jouissance.

Il est sous vos yeux, Messieurs, je vais vous en donner la description; je tâcherai ensuite d'expliquer ce que représentent les figures qu'on y apperçoit. Ce bas-relief est en marbre de Paros; il n'occupe que le tiers de la face antérieure d'un tombeau d'enfant: quoique un peu dégradé, à cause de sa vétusté, il conserve encore assez de fraicheur, pour qu'on en distingue toutes les parties essentielles.

Il paraît que la face antérieure du tombeau représentait trois actions différentes; la scène qui nous reste est sur le bord qui s'offre à la droite du spectateur. On y voit la proue d'une barque dans laquelle est un homme nud qui n'a pour tout vêtement qu'un capuchon sur ses épaules, attaché à son col. Il donne la main à une femme prête à entrer dans la barque. Mais comme la barque n'a pas pu aborder entièrement le

Digitized by Google

rivage, on a placé une planche, ou plutôt le gouvernail de la barque, pour établir une communication, un passage de la terre à la barque; la femme a déjà un pied sur le gouvernail et elle n'a plus que le bout de l'autre pied sur la terre. Cette position annonce qu'elle se hâte de s'embarquer. Le vent qui relève son voile en forme d'arc et qui nous la fait paraître, telle qu'on représente l'aurore, offre une seconde preuve de son empressement et de la rapidité de sa marche. Elle porte sur son épaule gauche une idole, serrée avec des bandelettes, qu'elle soutient de sa main gauche. L'homme qui est dans la barque prend la main droite de la femme, avec sa main gauche; de l'autre il saisit le pied de l'idole, et son attitude désigne le respect qu'il a pour cette femme et pour son fardeau précieux. Voilà le monument tel qu'il se présente à nos yeux.

Je n'en ai point vu de semblable dans les auteurs qui ont conservé les dessins des monumens antiques. Si je suis assez heureux pour avoir pu l'expliquer, ce bas-relief doit nous être d'autant plus précieux qu'il nous rappelle une époque antérieure à la fondation de Marseille, et un fait qui tient à son origine et au culte de nos fondateurs.

Avant de venir à l'explication de ce monu-

Digitized by Google

ment, il n'est pas hors de propos d'examiner toutes les conjectures qu'ont proposées quelques personnes plus ou moins versées dans l'étude de l'antiquité.

M. l'Abbé Couture, ancien curé de Miramas, m'écrivit, avant que ce fragment nous fût parvenu, qu'il soupçonnait que le sculpteur avait voulu représenter l'enlèvement de Proserpine. Dès que je l'ai eu sous mes yeux, je lui ai répondu : 1°. que Proserpine n'avait pas suivi Pluton volontairement ; que dans tous les bas-reliefs qui nous représentent cet enlèvement, la Déesse paraît faire la plus grande résistance. 2°. Qu'elle est enlevée dans un char et non pas dans un bâteau. 3°. Enfin que les serpens qui accompagnent ce groupe, ne se rencontrent pas sur notre bas-relief.

Un Savant, qui a visité depuis peu notre Muséum, crut au premier abord que l'on pouvait reconnaître dans ce monument, Caron, qui reçoit une femme après sa mort, dans la barque destinée à faire passer le Styx aux ames de ceux qui jouissaient de la sépulture. Mais nous reconnumes bientôt que les traits d'un jeune homme, tel que celui qui est représenté dans la barque, ne pouvaient caractériser le nautonnier des enfers, qui devrait nous être représenté sous la forme d'un vieillard. D'ailleurs l'idole

Digitized by Google

que la femme porte, ne laisse aucun doute sur le lieu où a dû se passer cette scène. Il s'agit ici certainement d'une femme vivante et d'une action qui a eu lieu sur la terre.

Quelques personnes ont cru d'abord que l'on pouvait attribuer ce bas-relief à Iphigénie, fuyant de la Tauride et emportant avec elle la statue de Diane. Mais, l'histoire ou plutôt la fable ne dit pas que ce fut Iphigénie qui fit cet enlèvement; au contraire elle rapporte très-expressément que son frère et son ami, Oreste et Pilade emportèrent la statue. Or, ces deux personnages n'étant point désignés dans notre bas-relief, il ne peut y être question d'Iphigénie.

Enfin, un homme versé dans la connaissance de l'antiquité a pensé que le sculpteur avait eu dessein de tracer, dans notre monument, la fuite d'Admète fille d'Eurystée, qui porte à Samos, la statue de Junon qu'elle a enlevée à Argos. Athénée qui nous raconte ce fait, qu'il dit avoir trouvé dans les commentaires de Ménodote le Samien, ne parle pas de l'enlèvement d'une statue de Junon à Argos. Il nous apprend seulement qu'Admète ayant abordé à Samos, frappée de la beauté du temple de Junon, crut devoir attribuer à cette Déesse l'heureux succès de son voyage, et qu'elle se consacra au service de son temple. Il ajoute que ceux d'Argos, irrités

de

Digitized by Google

de sa fuite, et voulant l'en punir, imaginèrent de faire enlever la statue de Junon, afin que les Samiens accusassent Admète de ce vol, et lui en fissent subir le châtiment. Là dessus, ils promirent à des corsaires Tyrrhéniens une forte somme d'argent, s'ils pouvaient enlever la statue de Junon, du temple de Samos et la leur apporter. Ces corsaires enlevèrent en effet la statue et l'emportèrent dans leur vaisseau; ils levèrent l'ancre et se mirent en devoir de se retirer; mais malgré les efforts qu'ils firent pour s'éloigner à force de rames, leur vaisseau resta immobile. Persuadés que c'était une punition divine, ils quittèrent la statue sur le rivage, ils firent quelques libations pour appaiser la Déesse, et ils se mirent en mer.

Admète s'appercevant le matin que la statue avait été enlevée, en avertit les Samiens. Ceux-ci se répandirent de tous côtés dans la campagne, et la trouvèrent enfin au bord de la mer. Ils crurent que Junon voulait, de plein gré, se transporter chez les Cariens leurs voisins, et pour l'en empêcher, ils lièrent la statue à des arbres avec des branches d'osier.

Admète vint ensuite, délia la statue, offrit des sacrifices et rapporta Junon dans son temple. Depuis cette époque, les Samiens établirent une fête annuelle que l'on nomma *Tonea*, parce

Digitized by Google

que l'on y portait la statue de Junon aux bords de la mer, qu'on la liait comme la première fois, et après des sacrifices on la rapportait en triomphe dans son temple.

On voit par ce récit, que lorsque Admète reporta la statue en sa place ordinaire, elle n'eut ni fleuve, ni bras de mer à traverser, et qu'il ne peut pas être question d'elle dans ce bas-relief.

Quelle est donc cette femme, qui s'embarque avec une idole? quel est le trait d'histoire que nous présente cet ancien monument? je le trouve, Messieurs, dans les fastes de l'ancienne Marseille.

Vous savez que les Phocéens avant de quitter leur patrie pour venir fonder une colonie sur nos côtes, allèrent à Éphèse et y consultèrent l'Oracle de Diane, la Déesse tutélaire des Grecs.

Cette Déesse apparut en songe à une Dame respectable de cette ville, elle lui ordonna de prendre avec elle une de ses statues, et de suivre ces étrangers. Cette Dame, nommée Aristarque, exécuta l'ordre de Diane, elle s'embarqua avec les Phocéens, emporta une des statues de la Déesse, et arrivée à Marseille, elle déposa cette statue avec les mêmes ornemens qu'elle avait à Éphèse, dans l'*Ephesium* ou temple de Diane, que les Marseillais bâtirent dans leur citadelle et dont Aristarque fut la première Prêtresse.

Digitized by Google

Le bas-relief qui nous occupe, me paraît représenter cette vénérable Aristarque, au moment où elle va joindre les Phocéens qui sont ancrés au large. Elle s'embarque dans une petite barque, qui ne peut pas aborder jusques à terre, pour marquer que les vaisseaux des Phocéens sont ancrés loin du rivage. La statue qu'elle porte est environnée de bandes, ensorte qu'elle paraît comme emmaillotée. C'est ainsi que sont représentées toutes les statues de la Diane d'Éphèse qui sont parvenues jusques à nous.

L'homme qui la reçoit est nud ; mais il a sur ses épaules, un capuchon semblable à celui des *Cabans* de nos matelots. Je ne doute pas que ce ne soit le chef de l'expédition, Protis, fondateur des Marseillois, qui reçoit Aristarque dans la barque, et dont l'attitude respectueuse exprime sa reconnaissance envers la Déesse; l'attention qu'il marque en se courbant pour l'aider à monter dans la barque, indique le respect qu'il porte à celle que Diane a choisie pour la célébration de ses mystères dans la nouvelle colonie. Il est inutile de vous rappeller; Messieurs, que le capuchon désigne dans les monumens, un voyageur ou un homme de mer; on sent bien que le sculpteur n'a pas dû négliger de le placer sur les épaules du chef d'une expédition lointaine.

Digitized by Google

J'observerai en passant que l'attitude de Protis et celle d'Aristarque sont très-pittoresques et que sous le rapport de l'art, notre bas-relief est très-curieux.

Je ne connais point d'autre sujet historique auquel on puisse attribuer notre monument. Je suis convaincu que nos ancêtres durent conserver précieusement le souvenir de leur voyage à Éphèse, et qu'ils ne négligèrent rien pour transmettre, à leurs descendans, une circonstance qui tenait aussi essentiellement au culte de la Déesse leur protectrice.

Il est fâcheux que le reste de ce tombeau ait été détruit. Sans doute, les autres scènes qu'il contenait et qui étaient séparées par un arbre, tel que celui qui termine le fragment qui nous reste, nous auraient éclairés plus particulièrement sur la vérité de mes conjectures.

Je crois avoir donné de ce bas-relief une explication vraie, et à cet égard, je le regarde comme un monument rare et qui doit être conservé dans notre académie avec une sorte de respect. Mais quand même je serais dans l'erreur, ce fragment n'en est pas moins précieux pour nous, à cause de son antiquité et de la beauté de ses formes.

Digitized by Google

EXTRAIT

Du Rapport fait à l'Académie de Marseille sur le nouvel engrais de M. Hyppolite Guey. Par M. de Sinety, Secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences.

L'ACADÉMIE de Marseille en s'appropriant les travaux de l'ancienne Société d'agriculture de la Provence, dut compter au nombre de ses premiers devoirs, d'éclairer les agriculteurs, de les encourager, et de procurer des récompenses à ceux qui reculeraient les bornes du premier des arts. Toutes les fois qu'elle est consultée sur des procédés économiques et avantageux, elle redouble de vigilance, et après un examen approfondi elle s'empresse de rendre public le résultat des expériences faites sous ses yeux, et les nouvelles découvertes qui lui ont été communiquées.

Les engrais occupent aujourd'hui toutes les sociétés d'agriculture. Un de nos concitoyens vient d'en découvrir un, qui joint à l'économie, la faculté d'augmenter le produit des récoltes, et de les améliorer.

Digitized by Google

M. Hyppolite Guey, propriétaire de cette ville, écrivit à S. E. M. le Ministre de l'intérieur pour lui faire part de sa découverte. Le Ministre invita M. le Conseiller-d'État, Préfet de notre département, à faire faire des expériences pour constater la vérité des faits annoncés par M. Guey, et M. Thibaudeau chargea l'Académie de nommer des commissaires pour suivre ces expériences, et pour en faire leur rapport conjointement avec M. le Maire de Marseille, section du midi.

L'Académie nomma MM. de Lyle-St.-Martin, Achard et moi, pour assister aux expériences, et M. Granet de son côté nomma M. Reynard, son adjoint, pour le représenter dans les différentes conférences que nous devions avoir ensemble sur cet objet.

Ensuite de cette nomination, le 7 fructidor an 12, en présence de M. Reynard et de vos commissaires, M. Hyppolite Guey fit répandre, sur une portion de terrain que nous lui indiquames dans la propriété de M. Reynard, une quantité déterminée de terre combinée avec le sel marin par des procédés qui lui sont particuliers. Cette épreuve fut répétée le même jour, dans le domaine de M. Marcel Boyer, sur une qualité de terrain inférieure; et le terrain fut bêché à l'instant et le sel enterré à la profondeur des guérets ordinaires.

Digitized by Google

Le 21 brumaire suivant, nous avons fait semer sur ces terrains, du blé de deux qualités différentes; en même tems les terrains voisins fumés avec des engrais ordinaires, ont été ensemencés avec la même qualité de blé, afin de pouvoir établir, lors de la récolte, une comparaison entre les produits.

La moisson a été faite en notre présence dans la terre de M. Reynard. Nous avons recueilli trois gerbes sur le terrain fumé avec le sel marin. Une pareille étendue de terrain où l'on avait mis du fumier ordinaire, a également produit trois gerbes.

L'espace qui avait reçu le sel marin pour engrais dans la campagne de M. Boyer, a rendu deux gerbes, tandis qu'un pareil espace fumé à l'ordinaire n'a donné qu'une seule gerbe.

On a battu les épis, et les grains dépouillés ont produit 12 livres, tandis que les grains des gerbes recueillies sur la terre fumée par les engrais ordinaires, n'ont pesé que onze livres, dans la propriété de M. Reynard, où il y avait un tiers de plus dans la longueur. La terre de M. Boyer a produit une différence plus sensible. Les deux gerbes recueillies sur le terrain qui a reçu le sel marin ont produit 23 onces de blé, et la gerbe qui est venue sur le fumier ordinaire, n'a rendu que treize onces.

Digitized by Google

Ce blé porté à l'annonerie, il a été reconnu que celui qui avait été alimenté par le sel marin était très-supérieur à l'autre; que les grains étaient mieux nourris et qu'ils contenaient plus de farine.

La paille des gerbes a été pareillement reconnue meilleure et plus souple, et nous ne doutons pas qu'employée à la nourriture des bestiaux, elle ne fût plus savoureuse.

Il est à observer que le blé n'a été semé que près de trois mois après que nous avons fait répandre le sel sur la terre; que les pluies abondantes et presque continuelles de l'automne dernier, ont dû laver les terres, délayer le sel, et diminuer son action.

M. Boyer a fait une expérience à lui seul qui constate ce que nous avançons. Il a fumé avec 25 livres de terre combinée avec le sel marin par la méthode de M. Guey, une étendue de terrain de 132 mètres carrés. Le blé qu'il y a fait semer a produit onze gerbes. La même étendue de terrain fumé avec l'engrais ordinaire n'en a produit que neuf.

Les onze gerbes ont rendu 22 livres de paille et 12 livres un quart de blé. Il n'a retiré des neuf autres gerbes que sept livres de blé, et quinze livres de paille; ce blé porté à l'annonerie a été reconnu très-inférieur à celui que le sel marin avait produit.

Nous

Digitized by Google

Nous mettons sous vos yeux les échantillons portés à l'annonerie, et les signatures des experts qui ont reconnu la différence des qualités.

M. Guey nous assure que depuis plusieurs années il n'employe que ce seul engrais, et qu'il est très-satisfait du produit de ses récoltes, que ses vignes sont vigoureuses et productives. Mais comme nous savions que la campagne de M. Guey est un des meilleurs terrains de notre département, nous avons cru devoir choisir deux autres qualités inférieures, afin de déterminer plus positivement les effets de ce nouvel engrais.

Nous devrions actuellement, Messieurs, pour terminer notre rapport, vous présenter notre opinion sur la manière dont ce sel marin a opéré; étant emploié comme engrais. Mais pour parler avec assurance dans une pareille explication, il faudrait d'abord connaître la méthode qu'emploie M. Guey dans la combinaison du sel marin, et nous avons dû respecter son secret.

En second lieu, nous pouvons vous annoncer, d'après les opérations chimiques que nous avons faites sur la terre donnée par M. Guey, que le sel marin qui y est contenu s'y trouve dans un état de division qui le rend propre à s'amalgamer avec les plantes et les arbres sans leur nuire, et nous sommes autorisés à soupçonner

Digitized by Google

qu'il s'en fait dans la terre une décomposition; et que tandis que l'acide muriatique détruit les insectes qui dévorent très-souvent les grains ensemencés, et que nos fumiers ordinaires multiplient et entraînent avec eux, la soude se combinant avec d'autres principes essentiels à la nutrition des plantes, s'unit à la sève, et augmente son action et la vigueur des végétaux.

Nous sommes encore novices dans la connaissance du mode d'user de nos engrais. Nous savons néanmoins que le sel marin, emploié pur et à une dose peu considérable, brûle les plantes et les fait périr; mais l'expérience nous démontre que, par les modifications que ce minéral éprouve sous la main de M. Guey, il acquiert la propriété de vivifier les végétaux, de leur donner la vie et la santé, si nous pouvons employer ce terme.

C'est ainsi que le poison le plus actif devient, entre les mains d'un médecin instruit et éclairé, un remède salutaire et efficace contre des maladies qui résistaient à tout autre mode de curation, et qui semblaient devoir faire le désespoir des gens de l'art.

La découverte de M. Guey nous paraît devoir fixer l'attention du Gouvernement. La tentative seule aurait mérité des encouragemens; le succès doit lui assurer des récompenses. Lorsque le

Digitized by Google

chef de l'Empire porte un regard attentif sur le premier des arts, c'est servir sa bienfesance que de lui signaler ceux qui concourent aussi efficacement à étendre les progrès de l'agriculture.

Nous vous proposons donc, Messieurs, de faire parvenir au Ministre de l'intérieur, nos procès-verbaux et notre rapport, d'en répandre la connaissance dans tous les départemens par la voie de l'impression, et de les insérer dans nos mémoires et dans le journal du département. Nous espérons en même tems que vous voudrez bien faire mention honorable de M. Hyppolite Guey dans les registres de l'Académie.

Signés à l'original :

De Lyle-St.-Martin, Sinety, et Achard.

L'Académie dans sa séance du 18 thermidor an 13, a approuvé le rapport dans tout son contenu et en a adopté les conclusions.

Marseille, le 20 thermidor an 13.

Achard, *Secrétaire perpétuel.*

Digitized by Google

RAPPORT

Fait à l'Académie, par MM. Odossaint, Thulis et Delyle St.-Martin, Commissaires, nommés dans sa Séance du 30 brumaire an 13, pour examiner le Mémoire que M. Defougères, Ingénieur en chef de ce département, lut dans cette même séance, lequel a pour objet de présenter un moyen de son invention propre à empêcher l'encombrement du port de Marseille.

Dans la séance du 30 brumaire dernier, M. Defougères, ingénieur en chef de ce département, lut à l'Académie un mémoire dont l'objet était de lui faire connaître les moyens qu'il a imaginés pour empêcher l'encombrement de notre port.

Dans cette même séance, vous chargeates MM. Odossaint, Thulis et moi, d'examiner ce mémoire et de vous en faire un rapport; nous venons vous le présenter.

Il y a longtems, vous le savez Messieurs, que l'on s'occupe à Marseille de trouver quelque

Digitized by Google

moyen avantageux, pour empêcher que les matières qui encombrent son port continuent de s'y rendre.

Vous savez encore que les mémoires qui sont parvenus en l'an 12 à l'Académie, n'ayant pas satisfait pleinement à ce qu'elle avait exigé par son programme, elle l'a redonné pour l'an treize, en en doublant le prix.

L'un de ses membres, dont elle estime autant les connaissances et les talens, que la modestie dont il les relève, M. Defougères, ingénieur en chef de ce département, a conçu le projet, aussi noble que louable, non de concourir pour le prix proposé par votre programme, mais d'aspirer à l'honneur d'en remplir les conditions; ce motif unique, étant le seul qui l'eût fait agir, quand même la place qu'il occupe parmi nous, ne lui eût pas interdit d'aspirer à ce prix.

Pour parvenir à ce but, M. Defougères a médité longtems, et sur les divers projets que plusieurs excellens citoyens avaient déjà proposés sur cet objet, et sur ceux absolument différens que ses propres idées, mûrement réfléchies, lui ont suggérés. Les premiers projets présentent, tous en général, l'idée d'entourer le port ou la cité par un aqueduc souterrain qui, en recevant le versement des divers égouts

Digitized by Google

de la ville et toutes les matières que ces eaux entraînent avec elles, iraient les porter hors de ce bassin, à côté de son embouchure.

Vous vous rappellez, Messieurs, que les divers mémoires qui nous sont parvenus à ce sujet l'année dernière, présentaient de si fortes dépenses à faire pour exécuter les plans qu'ils proposaient, de si grands inconvéniens dans les opérations subséquentes qu'ils auraient exigées, tant de doutes sur leur réussite, que l'Académie ne trouva pas qu'ils répondissent assez à ses demandes, pour les couronner.

Les moyens que M. Defougères a imaginés pour remplir les conditions de votre programme, consistent également à empêcher que les matières qu'entraînent les égoûts qui versent dans le port ne puissent s'y introduire de manière à l'encombrer, et le moyen dont il se sert pour y parvenir, qui, au premier coup-d'œil, paraît très-simple et qui l'est en effet, n'est pourtant rendu tel que par l'ensemble et la réunion de plusieurs moyens particuliers qui, savamment calculés et combinés entr'eux, forment un tout propre à produire les effets les plus avantageux, et avec beaucoup moins de frais que n'en exigent ceux du curage ordinaire du port; puisque, d'après les calculs de l'auteur, cette économie s'élèverait au moins à vingt mille francs par an.

Digitized by Google

Le moyen imaginé par notre confrère, consiste à faire construire ving-cinq caisses ; deux de plus, qui seraient toujours en relais, qu'il n'y a d'égouts qui versent dans le port ; de les faire placer de manière que leur partie supérieure ou plat-bord, se trouvât à un mètre au dessous du zéro de l'échelle des marées, et directement au dessous du dégorgement de ces vingt-trois égouts ; par ce moyen, ces caisses recevraient dans l'intérieur de leur capacité, les matières dont ces eaux pourraient être chargées et les empêcheraient conséquemment d'être portées dans le port. Ces caisses, qui ne seraient que de vastes marie-salopes, et qui, comme elles, s'ouvriraient en dessous par le moyen de deux grands clapets, seraient faciles à décharger quand, après qu'elles se seraient remplies, elles auraient été conduites à l'anse de l'ourse, pour y être vidées.

Pour leur faire faire ce trajet, l'auteur a imaginé de faire construire de grands bâteaux plats, de la forme d'un parallélipipède, d'une grandeur proportionnée à l'effort qu'ils doivent faire pour enlever et soutenir ensemble, suspendues sous eux, les caisses pleines de matières, en n'enfonçant que d'environ treize pouces dans l'eau. Pour lier ces bâteaux avec ces caisses, l'on commence par les faire couler jusqu'à ce que chacun d'eux

Digitized by Google

parvienne à s'appuyer sur la partie supérieure de la caisse avec laquelle il doit être uni; cette opération s'exécute facilement, en ouvrant des vanes pratiquées au bas de chacun de ces bateaux, et que l'on referme dès que l'eau qui s'y est introduite par ces ouvertures les a fait couler à la profondeur désirée : dès que ces bateaux sont parvenus à s'appuyer sur ces caisses, on les unit et lie ensemble sans peine, par des moyens méchaniques fort simples et très-ingénieusement imaginés; alors on en enlève l'eau par le moyen de quatre pompes, ce qui fait remonter le système jusqu'à la hauteur calculée, et après on le toue jusqu'au lieu où les matières que renferme la caisse doivent être déposées.

Voilà, en grand, en quoi consiste ce projet; il faudrait, Messieurs, vous rapporter une grande partie du mémoire de l'auteur, pour vous en présenter tous les détails; vos commissaires les ont trouvés ingénieusement conçus et prévus avec tant de sagesse, qu'il est presque impossible que ce moyen ne remplisse pas l'effet qu'on en attend; mais quoique dans son mémoire M. Defougères se soit fait à lui-même toutes les objections qu'on pouvait raisonnablement lui adresser et qu'il ait répondu à toutes, vos commissaires ne se sont pourtant point dissimulé

que

Digitized by Google

que, dans une entreprise de ce genre, ce ne peut être que d'un essai fait en grand, que l'on peut reconnaître ce qui peut lui manquer encore, pour la porter à toute sa perfection. En conséquence vos commissaires, en donnant à l'auteur de ce projet les justes éloges que méritent les sentimens d'intérêt public qui le lui ont fait concevoir, les idées ingénieuses qui l'ont produit et les soins qu'il a apportés dans les détails de la construction et de la manœuvre de cette machine, pour parer aux inconvéniens qui auraient pu nuire aux heureux résultats de ses effets, ils estiment que vu l'économie que procurerait ce moyen sur tous ceux proposés jusqu'à présent, pour remplir le même objet, et même sur la dépense, une fois les caisses construites, qu'occasionnent les moyens en usage aujourd'hui pour nettoyer le port; que vu l'avantage que fournit encore ce moyen, en permettant d'emporter les immondices retenus par ces caisses, sans procurer aucune espèce d'odeur, et conséquemment sans courir le moindre risque d'altérer la salubrité de l'air; et vu enfin l'avantage inappréciable qu'il fournit encore de maintenir toujours dans un état de profondeur et de propreté nécessaire, un port aussi précieux au commerce des quatre parties du monde, qu'à celui de la France en particulier, vos commis-

Digitized by Google

saires sont d'avis et vous proposent de faire une mention honorable dans les registres de l'Académie du projet de l'auteur, qu'une copie de son mémoire et un plan de sa machine soient déposés dans ses archives; et qu'extrait du présent rapport et de l'approbation de l'Académie, si elle juge qu'elle doive l'accorder, lui soient délivrés, en y ajoutant que son vœu serait que le gouvernement, vu l'importance de l'objet, voulût consentir à faire construire une de ces machines, afin de pouvoir reconnaître et mieux apprécier, par son exécution, par son effet et par sa manœuvre, quel serait le véritable produit que l'on pourrait en retirer, et quelles seraient les corrections qu'elles pourraient être dans le cas d'exiger, peut-être encore, pour produire de plus grands effets et procurer par conséquent de plus grands avantages.

LYLE ST.-MARTIN, THULIS,

C. ODOSSAINT.

Digitized by Google

MÉMOIRE

Sur les moyens de prévenir l'encombrement auquel est sujet le port de Marseille; par M. Defougères, Ingénieur en chef du département des Bouches du Rhône.

1. DEPUIS long-tems on cherche vainement les moyens de garantir le port de Marseille des dépôts qui l'encombrent.

2. L'Académie de Marseille a proposé diverses fois des programmes à ce sujet, offert des prix aux sçavans qui s'en occuperaient, et jusqu'à ce jour aucun projet satisfaisant n'a paru; aucun auteur même n'a présenté de moyens qui pussent servir de base à un système d'amélioration de ce port, le plus important de la Méditerranée et le plus digne de fixer l'attention du gouvernement par les ressources que lui seul offre pour le commerce du Levant.

3. Après six ans de réflexions sur la position de ce port, sur les causes de son encombrement et sur les moyens infructueux qu'on a proposés pour l'en délivrer; je crois avoir trouvé le seul remède à ce mal qu'on avait regardé jusqu'à ce jour comme incurable, et je vais le

Digitized by Google

développer avec la même simplicité que je l'ai conçu.

Mais auparavant je vais décrire la situation de ce port.

Les causes de l'encombrement auquel il est sujet.

Les moyens qu'on a proposés pour le préserver de cet encombrement.

Ceux qu'on employe pour y remédier.

Je terminerai ce mémoire par le développement de mon projet et par l'évaluation de la dépense qu'il exigera pour son exécution et pour son application.

4. Le port de Marseille est situé au bas d'un vallon à peu près demi circulaire ; commandé par des montagnes assez élevées, dont les revers s'inclinent sur la rive.

5. Cette ville est elle même en amphithéatre autour du point qui en est le plus bas.

6. Le bassin du port a de longueur 935 mètres depuis le Pilon jusqu'au Cul-de-Bœuf.

7. Sa largeur moyenne est de 335 mètres.

8. Il contient par conséquent une surface de 313,225 mètres carrés.

9. Son entrée est formée par la nature entre les deux extrémités des montagnes qui l'entourent, sur lesquelles on a construit deux forteresses pour la défendre.

Digitized by Google

10. Elle est dirigée en portion circulaire, de l'Est-Nord-Est à l'Ouest-Sud-Ouest.

C'est-à-dire qu'on en sort vent arrière par le vent d'Est-Nord-Est, et qu'on y entre de même par celui d'Ouest-Sud-Ouest.

11. La longueur de sa passe est de 300 mètres et sa largeur moyenne de 100 mètres.

12. Sa profondeur est de sept à huit mètres et celle du port de six à sept mètres.

13. Depuis Toulon jusqu'à l'embouchure du Rhône, la côte est formée par une chaîne de montagnes coupées à pic par les eaux de la mer, et décharnées par les eaux de la pluie et par les défrichemens inconsidérés qu'on y a fait, à l'exception de quelques petites plages sur lesquelles on a construit les petits ports de relâche de la Ciotat, de Cassis à l'Est de Marseille; la nature a formé dans les accidens des rochers, les criques de la Joliette, de Mejan, de Carry, de Laurons et de Pouteau, à l'Ouest.

14. Les rochers y sont continus, et les isles de Ratonneau, d'If et de Pomègues n'en sont que des pointes saillantes au milieu de la mer.

15. Les courans au large portent constamment de l'Est à l'Ouest, il n'y a de variation que par les remoux produits par quelques pointes obliques ou par les vents contraires plus forts que les courans.

Digitized by Google

16. Dans la rade de Marseille, on ne s'apperçoit pas de ces courans produits par le remoux ; mais celui d'Est y est très-sensible ; car la pointe du Pharo défendant de son action l'entrée de ce port, le courant se porte sur le fort St.-Jean qu'il affouille constamment et dont on est obligé de recharger tous les ans la jettée à pierres perdues qui en garantit les fondations.

17. Il se porte sur la Tourette et sur l'ance de l'Ourse qu'il creuse et détruit malgré l'immensité de décombres qu'on y jette et des dépôts de toutes les matières sorties du port, qu'on y transporte journellement depuis des siècles.

18. Il se porte ensuite sur la tuerie publique dont il a affouillé les fondations de plus d'un mètre.

19. Ce courant y est d'autant plus sensible qu'il est plus resséré entre la terre et les isles de Pomègues, d'If et de Ratonneau.

20. Les anciens avaient reconnu son existence, puisqu'ils avaient déterminé la partie de l'Ouest pour être le dépôt des matières sorties du port et qu'ils n'en avaient jamais fait transporter à l'Est, dans la crainte que le courant ne les ramenât dans le port.

21. Jean Guimet, qui a écrit dans un mémoire imprimé que les courans dans cette mer portaient de l'Ouest à l'Est, que les sables

Digitized by Google

du Rhône venaient à Marseille et que dans 80 ans ils fermeraient l'entrée de ce port, a donc été dans une grande erreur, a donc écrit sans réflexion et sans étudier la nature!

22. Il est démontré au contraire que les sables du Rhône sont transportés dans l'Ouest, et que ce sont eux qui comblent le port de Cette.

23. Il n'y aucune rivière importante à l'Est de Marseille.

24. Le seul ruisseau ou torrent de l'Huveaune se jette dans la mer à une lieue à l'Est de l'embouchure du port ; mais comme il est séparé de ce port par la montagne de la Garde qui forme un cap très-avancé, on ne s'est point encore apperçu que les faibles graviers qu'il transporte à la mer, parvinssent même à cette montagne.

25. Et lors même qu'ils y parviendraient et qu'ils la dépasseraient, il n'y aurait aucun danger pour le port de Marseille, parce que les eaux ne peuvent déposer leurs sédimens que dans les lieux où elles sont calmes et stagnantes, et que la côte étant escarpée, coupée à pic et entretenant un mouvement perpétuel dans les eaux qui la baignent, elle ne peut offrir nulle part de point d'appui à aucun dépôt.

26. Aussi voit-on tous les décombres, toutes les matières sortir du Port de Marseille, et les

Digitized by Google

débris de la côte se porter sur la petite plage d'Arenc et sur celle de Séon à l'Oeust de Marseille.

27. Il n'y a donc aucun courant du large qui porte dans le port.

28. Il existe au contraire un courant du port à la mer et en voici la cause. Toutes les eaux de la ville, celles des sources, des fontaines, des égoûts, et celles des fabriques et manufactures, des cuisines, etc. qui proviennent des puits, coulent dans le port.

29. Ces eaux exhaussent le niveau du bassin qui ne se met de niveau avec la mer que par le courant qui s'établit dans la passe.

30. Cela est démontré sur-tout lorsqu'il fait un vent un peu fort de l'Ouest, où la force du vent arrêtant ce courant et refoulant même les eaux de la mer dans le port, l'eau du bassin s'élève quelquefois jusqu'au dessus des quais et continue de s'élever jusqu'à ce que le courant étant devenu plus fort que le vent, il permet au superflu de se reverser dans la mer.

Voilà pourquoi l'eau du port est beaucoup moins salée que celle de la mer.

Voilà pourquoi on ne trouve pas dans le port de vers taraudeurs, et que ceux que les navires y apportent, y meurent promptement par les eaux de savonnerie qui se jètent dans le port.

31. Je conviens cependant que j'ai vu entrer dans

Digitized by Google

dans le port des plantes marines et que les pontons en enlèvent quelquefois près de la passe; mais je ne les y ai jamais vues arriver que par un vent fort de la partie de l'Ouest qui les détachait de dessus les rochers qui avoisinent la passe.

32. Le 14 messidor an 12e, le vent s'éleva trois fois dans le jour de la partie de l'Ouest-Sud-Ouest, et trois fois le niveau du bassin s'éleva subitement de près d'un mètre et redescendit de même.

On attribua ce phénomène à une cause extraordinaire, on en parla dans les journaux et l'on ne vit pas que cela arrivait toutes les fois que soufflait le vent de la partie de l'Ouest.

33. Par un tems calme on voit souvent les oranges et les corps légers qui surnagent dans le port, se diriger vers la passe et sortir même en pleine mer. Cet effet est encore plus sensible les jours de pluie, où les ruisseaux des rues grossissent et deviennent plus actifs. Donc lors même que le courant du large se dirigerait sur l'embouchure du port, il n'y entrerait aucun dépôt; parceque, ou le courant du port à la mer serait le plus fort, et alors il détruirait le premier; ou il se combinerait avec lui pour entraîner par une direction composée de la résultante des deux forces, tous les dépôts dans l'Ouest.

Digitized by Google

34. Il est donc démontré que tous les encombremens auquel le port de Marseille est assujéti, viennent de la terre.

35. Cherchons maintenant à en développer la cause.

36. J'ai dit que la ville de Marseille était en amphithéatre autour du bassin du port qui en était la cuvette, et que cette ville était elle-même commandée par des montagnes et des côteaux.

37. Il s'ensuit que les eaux d'orages et de pluies entraînent dans le port tous les sables, tous les graviers, toutes les terres qu'elles détachent de ces montagnes ou côteaux, et des ravins profonds qui les sillonnent.

Que les eaux, en parcourant la ville, y entraînent encore avec elles tous les sables qui recouvrent et garnissent les pavés, tous les décombres des constructions et des démolitions qu'on a l'habitude de jeter dans les rues, les terres des promenades publiques et des boulevards qu'on est obligé de recharger tous les ans, et tous les autres dépôts qu'on fait dans les halles et marchés.

Et que les eaux journalières des fontaines, des ruisseaux et des égouts y transportent perpétuellement tous les débris des cuisines de 120,000 habitans, les résidus des fabriques et

Digitized by Google

manufactures, les animaux morts, les ordures de toutes les espèces qu'on jetait naguères par les croisées, et qu'une police plus éclairée, plus vigilante, a contraint de verser directement dans les ruisseaux et les égoûts.

Toutes les balayures, tous les copeaux menus provenant du bois à brûler qu'on coupe dans les rues.

Les pierres dont on charge les bêtes de somme, pour mettre en équilibre le poids des paniers de provisions qu'on apporte aux marchés.

38. Ce port reçoit encore toutes les terres des conduites de poteries qu'on relève sans-cesse pour les réparer, et les sables des formes des pavés qu'on démolit à cet effet.

Tous les débris des marchandises qu'on embarque ou débarque sur les quais, et toutes les immondices qui se forment à bord de plus de 600 navires qui sont constamment dans le port, et quelquefois même du lest.

39. Le carénage, la mâture et la construction des navires, y produisent encore beaucoup de brai, de goudron, d'éclats de bois, de filasse, de bouts, de cordages, de brusques ou génêts épineux en partie brûlés.

40. De sorte que toutes ces matières, plus ou moins mélangées, formant des dépôts de glaise dans certaines parties, d'argile ou de pou-

Digitized by Google

ding dans d'autres, très-délayées à la surface et très-compactes dans le fond, arrivent dans le port par 23 bouches d'égoûts voûtées passant dessous le quai et percées au travers des murs de revêtement.

41. Avant la révolution, huit pontons à cueillères et seize marie-salopes étaient sans-cesse occupés à l'entretien seul du curage de ce port.

42. Les troubles qui ont suivi la chûte de l'ancien régime, et la disette des fonds, ont fait suspendre tous ces travaux pendant plus de douze ans et fait augmenter les causes de l'encombrement.

43. En effet, tous les pontons ont été abandonnés, coulés dans le port, ou dispersés.

44. Et la démolition des anciens remparts qui retenaient les terres extérieures à la ville, celle des églises, des couvens, des édifices publics qui avaient servi d'azile aux sections, l'exploitation du quartier de Rive-Neuve, le lessivage public des terres salpétrées, l'abandon des pavés qui ont été culbutés en entier.

La formation de nouvelles places, de nouveaux boulevards qui ont exigé de grands mouvemens de terres.

Et enfin le relâchement absolu de la Police et l'idée que l'absence des principes

Digitized by Google

avait suggérée de combler le port pour que les Anglais ne s'en emparassent pas, ont causé dans ce port un encombrement dont on a peine à se former un tableau, même en voyant les navires enfouis dans la vase et lutter, par la vigilance des gardiens, contre leur perte assurée.

45. Le calme s'est rétabli, le désordre a cessé, la plus grande partie des causes de cet emcombrement effrayant a disparu par la reconstruction des édifices démolis, par la clôture des emplacemens vacans, par le pavage des rues et places publiques, par celui des rues collatérales aux boulevards, par les soins qu'on a eu d'y former des gondoles ou épis pour détourner ou ralentir la vitesse des eaux, par la police des fontaines et des conduites, par la formation d'une Administration des travaux publics qui veille sans cesse à maintenir l'ordre dans les démolitions et les reconstructions.

Et par la direction des travaux de ce port qu'on a confiée au corps des ingénieurs des ponts et chaussées depuis deux ans, et enfin par le rétablissement de la chambre du commerce dont la surveillance s'étend sur les travaux du port.

46. Mais il n'en résulte pas moins qu'environ sept cent mille mètres cubes de matières existent

Digitized by Google

dans le port et que les causes ordinaires et invincibles détaillées ci-dessus y en apportent encore annuellement environ 40,000 mètres et qu'il reste tout à faire à l'administration pour enlever cette immense quantité de matières qui est amoncelée dans le port, et pour empêcher d'y parvenir celles qui y affluent sans cesse.

47. Déjà sept pontons et 14 marie-salopes ont été retirés de l'eau, réparés ou construits à neuf et sont en activité depuis un an et demi.

48. Déjà plus de 50,000 mètres cubes de matières ont été extraits de ce port et lui ont procuré quelques améliorations.

Déjà de nouvelles machines plus productives, plus actives et moins dispendieuses ont été projetées, modélées et sont soumises à la sanction de l'administration centrale des ponts et chaussées, et tout annonce qu'avec ces secours on peut se livrer à l'espoir consolateur de voir sous peu d'années le port nettoyé et rendu à sa première splendeur.

49. Mais il reste à le garantir des nouveaux affluens ; il reste à tranquilliser la chambre du commerce sur le sort à venir d'un bassin d'où doivent couler des sources de fortune et de prospérité, l'espoir de tous les négocians du monde et l'une des principales bases de la félicité publique.

Digitized by Google

50. Déjà plusieurs excellens citoyens se sont exercés sur les moyens de purger ces affluens, de clarifier les eaux qui se jettent dans le port.

51. L'académie de Marseille à qui n'est étrangère nulle espèce de gloire, a déjà proposé plusieurs fois des prix sur ce sujet, et vient encore de publier un nouveau programme avec l'offre d'un prix double à l'auteur qui résoudra le problême.

52. Ingénieur du port, attaché à la chambre du commerce dont je partage les vues et la sollicitude, membre de l'Académie de Marseille; j'ai pensé qu'à ce triple titre je devais m'élancer dans l'arène non pas pour aspirer au prix (il n'en est pas qui équivaille à l'honneur de le mériter) mais pour justifier que ce n'est pas envain que le gouvernement m'accorde sa confiance, que je suis digne de partager les efforts de la chambre du commerce et de mériter son estime, et que je suis sensible à l'honneur que l'Académie m'a fait en m'appellant dans son sein.

53. J'ai dit plus haut que toutes les matières qui arrivent dans le port, y étaient transportées par les ruisseaux qui coulent dans les rues de la ville où se jètent ceux qui descendent des côteaux et des montagnes, et que ces ruisseaux se vuidaient dans le port par 23 bouches d'égouts voutées sous les quais.

Digitized by Google

54. M. Dedessuslamare et quelques autres citoyens avaient proposé de former dans les rues qui aboutissent aux quais, et sous les quais même, des reservoirs dans lesquels se filtreraient les eaux avant d'entrer dans le port; beaucoup de personnes très-éclairées avaient applaudi à cette idée; mais il est évident que ce moyen serait illusoire et dangereux, et qu'il présenterait un objet de dépense double du prix du curage actuel: car le niveau des eaux du port se trouvant à peine à un mètre au dessous du niveau des quais, on voit que les reservoirs seraient constamment pleins d'eau et par conséquent qu'ils ne pourraient être nettoyés que pendant l'été, et que pendant les mois de novembre, décembre, janvier, fevrier et mars, il ferait trop froid pour qu'on s'exposât à y descendre, qu'ainsi dans la saison où ils se rempliraient le plus par les pluies, ils se combleraient sans qu'on put les curer.

Que pendant les autres sept mois de l'année, ne pouvant les curer que par des regards pratiqués sur les quais, on serait forcé de déposer les matières sur les pavés de ces quais, jusqu'à ce que les voitures pûssent venir les prendre: et qu'ainsi ces quais seraient continuellement encombrés de matières qui gêneraient les communications, gâteraient les marchandises,

et

Digitized by Google

et répandraient dans les magasins des odeurs infectes et intolérables, surtout pendant l'été.

Et qu'enfin, d'après l'expérience que j'en ai faite, pendant deux ans, en fesant curer de la même manière les égoûts de la ville, le prix de ce curage reviendrait à deux francs 25 cent. par mètre, tandis que le curage actuel avec les pontons ne coûte qu'un fr. 33 cent.

55. D'autres ont proposé de faire, sous les quais, des canaux de ceinture qui déboucheraient directement dans la mer au dessous des forts St.-Nicolas et St.-Jean.

Mais il est évident que les quais se trouvant de niveau sur plus de 1200 mètres de longueur, et que l'eau de la mer n'étant qu'à un mètre au plus au dessous de ces quais, l'épaisseur du pavé, celle de sa forme de sable et de la voute du canal arriveraient à ce niveau, et qu'ainsi les canaux seraient constamment pleins d'eau de mer jusqu'à la clé, et que par conséquent ils deviendraient eux-mêmes des reservoirs continus, sujets aux mêmes inconvéniens que les autres.

56. D'autres ont proposé de détourner autour de la ville les eaux qui viennent des montagnes et des côteaux, et de les porter, par des aqueducs voutés, dans la mer; sans considérer que ces ruisseaux passeraient pardessus les voûtes

Digitized by Google

et s'introduiraient encore dans la ville, et que d'ailleurs la plus grande partie des matières vient directement de la ville.

57. D'autres enfin ont proposé de faire des écluses et des retenues dans les égoûts, sans considérer que le point définitif où se videraient ces écluses et ces retenues serait toujours le port, comme le point le plus bas de la ville.

58. J'ai répondu à tous ces mémoires d'une manière très-détaillée et très-étendue par mon rapport du 29 thermidor dernier, et je n'ai pas laissé la plus petite objection à faire en faveur de leurs auteurs.

59. Plus heureux ou mieux inspiré que tous mes concurrens, j'ai pensé que c'était dans le port, à l'emboûchure de tous les égoûts, que je devais m'emparer de toutes les matières qu'ils y entraînent.

60. J'ai, en conséquence, imaginé d'y placer des caisses en bois assez spacieuses pour contenir toutes les matières qui peuvent y affluer pendant un mois, et d'enlever ensuite ces caisses pleines au moyen d'un bâteau plat que j'immergerais d'un mètre, en y introduisant de l'eau pour le faire descendre sur la caisse et l'y amarrer solidement, et dont je pomperais ensuite l'eau pour qu'il fît flotter la caisse.

61. De sorte que mon système n'est autre

Digitized by Google

chose qu'une vaste marie-salope, dont la caisse se sépare du bâteau et s'y réunit à volonté.

Dans laquelle les matières viennent se placer d'elles-mêmes, et que j'enlève, transporte et vide comme les salopes ordinaires.

62. Il est évident que, soit que je place les matières dans la salope avec les cueillères des pontons, ou que je les y fasse venir directement par les bouches des égouts, le service de la salope n'en sera pas moins le même; et qu'ainsi les frais de transport de la salope étant encore les mêmes dans les deux cas, j'économise du moins les frais du curage ou de la manœuvre des cueillères par mon nouveau système, et que je dégage de plus le port des matières qui s'y répandent et du nombre de pontons qui y gênent le mouvement des navires.

63. Or, voici le calcul que j'ai fait : pendant quinze mois il a été enlevé du port, par les pontons, 50,618 mètres cubes de matières ; ce qui fait pour un an 40,495 mètres.

64. Comme ce résultat a produit une amélioration sensible dans le port, malgré la quantité de matières qui y est affluée pendant ce tems, il s'ensuit qu'en supposant même qu'on n'eût fait qu'entretenir le port dans l'état où il était, il est évident qu'il y arrive annuellement au plus 40,000 mètres cubes de matières.

Digitized by Google

Et que la passe et le canal ne permettant pas le placement de mes caisses parce qu'ils sont trop étroits, et qu'étant obligé d'y entretenir un ponton pendant un ou deux mois chaque année, le produit de ce ponton doit diminuer d'autant la quantité de matières à enlever avec mes caisses, et qu'ainsi puisque je ne déduis rien, je suppose une quantité trop forte pour affluer dans les caisses, en la portant à 40,000 mètres par an, et qu'en la maintenant je me mets au dessus de tous les événemens que peuvent causer des orages extraordinaires.

65. Les 40,000 mètres en un an donnent, pour un mois, 3,333 mètres, et pour chacun des 23 égoûts, 145 mètres par mois.

66. Il s'ensuit que faisant 23 caisses d'une contenance de 145 mètres ou à peu près, qu'en les plaçant à l'embouchure de chaque égoût et les enlevant une fois par mois, je recueillerai directement toutes les matières qui arrivent dans le port par ces égoûts.

67. Or, je donne à chaque caisse dix mètres de longueur sur huit mètres de largeur par le haut, trois mètres, sur deux mètres soixante dix, par le bas, et trois mètres septante de hauteur verticale. La capacité de cette caisse sera de 140 mètres exactement.

68. Le fond de cette caisse est terminé par

Digitized by Google

deux clapets horisontaux de 3 mètres de longueur sur un mètre 35 centimètres de largeur, afin de vider les matières de la même manière qu'on vide les salopes, en lâchant ces clapets par le moyen de deux tiges de fer qui montent jusques dans le bâteau.

69. Le dessus de chaque caisse sera placé à un mètre au dessous du niveau des eaux de la mer, ou du zéro de l'échelle des marées, soit parce que le radier des égoûts se trouve établi à cette profondeur à peu près, soit pour faciliter l'immersion du bâteau plat que je dois employer pour enlever cette caisse, toutes les fois qu'elle sera pleine.

70. Il s'ensuivra que le fond de la caisse sera placé sur un radier, à 4 mètres 70 c. de profondeur, au dessous du zéro de l'échelle des marées et que le port ayant six mètres de profondeur au dessous de zéro de l'échelle, il restera toujours au moins un mètre trente centimètres d'eau au dessous de la caisse pendant son trajet dans le port, pour aller au point du versement dans l'anse de l'Ourse.

71. Et que le niveau des eaux étant pendant onze mois de l'année à 40 centimètres au dessus de zéro de l'échelle, pendant le laps de tems le fonds de la caisse passera à un mètre 70 centimètres au dessus du fond du port et que

Digitized by Google

ce sera seulement pendant les marées de pluviose qu'il ne passera qu'à un mètre 30 centimètres au moins au dessus de ce fond.

72. On voit par là que cette caisse passera pardessus tous les petits obstacles qui pourraient se trouver sur le fond, et même pardessus les ancres des navires mouillés dans le port; car les ancres les plus fortes n'ayant d'une patte à l'autre que 2 mètres 30 centimètres, ou 7 degrés, et la moitié se trouvant entrée dans le fond, elles ne sailleront que d'un mètre 15 centimètres.

73. Voyons maintenant quelle sera la pesanteur de cette caisse, soit à vide, soit à plein, dans l'eau de mer qu'elle déplacera.

74. Il entrera dans sa construction 37 mètres 77 centimètres cubes de bois de chêne, qui, à 70 livres (poids de marc) par pied cube, peseront à l'air . . . . . 77,546 liv.

Il y entrera 3051 kilog. de fer 6,102

Poids total à vide . . . . 83,648 liv.

75. J'ai fait peser l'eau du port, qui est constamment chargée de matières en dissolution, ou interposition; la plus légère s'est trouvée peser 73 livres et demie le pied cube.

76. Il s'ensuit que les 37 mètres

Digitized by Google

83,648 liv.

77 centimètres déplacés, équivalant à 1107 pieds 8 dixièmes, peseront 81,423

Et qu'ainsi la caisse sera fondrière de . . . . . 2,225 liv.

77. Et que si l'on considère l'eau de mer comme pesant seulement 72 livres, comme celle de la rade, elle sera fondrière de 3,944 livres en tout; par conséquent qu'elle ne flottera pas lorsqu'on la placera vide à l'embouchure d'un égoût.

78. Il faudrait la lester de 25,865 livres, si on la construisait toute en sapin, et seulement de 777 livres, si l'on fesait les membrures en chêne et les bordages en sapin.

Aussi je me propose de la construire toute en bois de chêne.

79. Elle contiendra, étant pleine, 140 mètres cubes de matières.

J'ai fait peser tous les genres de matières que contient le port et j'ai trouvé que le pied cube de vase molle, prise au cul de bœuf, pesait 97 livres et demie; de vase mêlée, prise au quai Ste.-Anne pesait 101 livres et demie; de la même matière, prise au quai des bleds pesait 102 livres et demie; de sables et graviers pris dans la passe pesait 110 livres; de vase mêlée, prise dans le canal pesait 104 livres

Digitized by Google

et demie; de vase mêlée de sables, pierres, briques, poteries, etc. prise à l'embouchure des égoûts pesait 104 livres et demie.

80. Il s'ensuit qu'en supposant que le terme moyen de ces diverses pesanteurs fût égal à 112 livres, plus fort que le poids du sable et du gravier.

81. Les 140 mètres cubes, équivalant à 3106 pieds et deux tiers, et passés encore pour 3110 pieds cubes, peseront, à raison de 40 livres le pied cube, déduction faite de 72 livres pour le poids de l'eau de mer déplacée, 124,400 livres, qui équivalent à 1,728 pieds cubes d'eau de mer.

82. C'est-à-dire que le bâteau qui sera employé à soulever la caisse pleine, devra déplacer, pour la mettre en équilibre, 1,728 pieds cubes d'eau, indépendamment de son tirant d'eau ordinaire.

83. Voyons maintenant les proportions de ce bâteau.

Il aura 20 mètres de longueur, dix mètres de largeur, ou 60 degrès sur 30; il sera plat et d'une hauteur de deux mètres.

84. Il y entrera 35 mètres cubes de bois de chêne, ou 1,026 degrés et demi cubes.

Cinquante-trois mètres cubes de bois de sapin, ou 1,555 pieds cubes.

Et 2,300 kilogrammes de fer.

85.

Digitized by Google

85. Les 1,026 pieds et demi, passés pour 1,027 pieds cubes de bois de chêne, à 70 livres le pied cube, peseront . 71,890 liv.

Les 1,555 pieds cubes de sapin, à 38 livres le pied cube, peseront 59,090

Les 2,300 kilog. de fer peseront 4,600

Ensemble 135,580 liv.

Équipages et plus valeur du poids de la caisse vide (77) 4,820

Poids total 140,400 liv.

Lesquels divisés par 72 livres, poids d'un pied cube d'eau, donnent 1,950 pieds cubes d'eau à déplacer.

La surface du bâteau étant de 1,800 pieds.

On voit que le tirant ordinaire du bâteau sera précisément de 13 pouces.

86. Il devra de plus déplacer, pour supporter la caisse pleine, 1,728 pieds cubes d'eau (82).

Il s'ensuit qu'en le plongeant d'un pied de plus dans l'eau, il déplacera encore 1,800 pieds cubes, et qu'ainsi le système flottera avec une force égale au poids de 72 pieds cubes d'eau, ou de 5,184 livres, en supposant que l'eau ne pèse que 72 livres, ce qui est le poids le plus faible.

87. On a vu (60) que je plongerais ce

Digitized by Google

bâteau d'un mètre ou trois pieds, en y introduisant de l'eau, pour l'amarrer à la caisse et la pompant ensuite ; il s'en suit que le bâteau se relevera de plus de onze pouces et qu'ainsi tout le système flottera avec une force de près de 130,000 livres.

88. Il s'ensuit encore, que le fond de la caisse se trouvera relevé pendant son trajet, de onze pouces ou trente centimètres, lesquels ajoutés à 1 mètre 70 (71) feront deux mètres pour la distance, au dessus du fond du port, à laquelle passera la caisse pour éviter les ancres des navires et les autres inégalités du terrain.

89. On ne doit donc concevoir aucun doute sur le succès de cette machine !

90. Examinons maintenant ses autres dispositions.

91. La caisse est ouverte en bas par deux clapets sur lesquels elle repose pendant qu'elle se remplit, deux tiges de fer carré de deux pouces de face, s'élevent de ces clapets jusqu'au dessus de la caisse où elles seront saisies par des crochets dans le puits pratiqué au milieu du bâteau, lorsqu'il sera immergé et amarré à la caisse ; les extrémités supérieures de ces crochets seront amarrés au bout d'un levier de chaque côté, qui fera l'office d'une romaine dont le petit bras sera égal à la dixième

Digitized by Google

partie du grand bras, et ce grand bras sera élevé ou baissé par un cordage passé dans un palan frappé dans le fond du bâteau.

92. De sorte qu'avant de pomper l'eau introduite dans le bâteau, on fixera par le moyen de ces bras de leviers, les deux clapets, pour qu'ils ne s'ouvrent pas en route et pour qu'en les lâchant au lieu du versement, la caisse puisse se vider par le dessous; on voit que cette manœuvre se fera avec la plus extrême facilité, et sans autre secousse que celle du rélèvement du bateau d'environ un pied.

93. Ce bâteau est en outre amarré à la caisse par les quatre angles, au moyen de quatre tiges de fer qui y sont placées et qui s'élèvent au dessus du plat-bord de cette caisse de trois mètres, et parconséquent au dessus du pont du bâteau, d'un mètre.

94. Ce mètre est applati et percé de trois trous au travers desquels je passerai un premier boulon sur le pont, puis un second sur un tasseau, puis un troisième, en cas de besoin, sur un second tasseau.

95. De sorte qu'on voit que cette caisse sera supportée par les quatre angles et par le milieu, au moyen des clapets.

96. Pour les cas imprévus, je suspendrai des chaînes dans le milieu de chaque face de cette

Digitized by Google

caisse, que je prendrai au besoin avec la gaffe et auxquelles j'amarrerai un cordage qui se fixera sur le bâteau.

97. Un tirant de charpente retiendra l'écartement des deux grands côtés de la caisse.

98. On conçoit que tout ce système ne pourra pas naviguer aux avirons, pour se rendre à l'anse de l'Ourse, lieu du dépôt des matières, à cause de la grande quantité d'eau qu'il déplacera ; mais pour y remédier, je mouillerai une ligne de corps morts depuis le fond du port jusqu'à l'anse de l'Ourse et par le moyen d'un cable et d'un cabestan placé sur le bâteau la manœuvre se fera à la touée.

99. On sera peutêtre inquiet du poids que chaque clapet devra supporter pendant le trajet de la machine et de celui qui pésera sur chaque bras de levier ; mais je vais en donner le calcul.

100. Les deux clapets auront de longueur, ci. . . . . 3 mètres.
De largeur. . . . . 2,70.

Et de surface. . . . . 8,10.
La hauteur de la caisse est de 3,70.

Le cube des matières à soutenir est de. . . . . 29,97.
Passés en nombre rond pour 30 mètres.
Ou en pieds cubes pour. . . 880 pieds.

Digitized by Google

Le pied cube de matière pésera dans l'eau (81). . . . . 40 livres.

Le poids total dans l'eau sera de 35,200 liv.

La moitié pour chaque clapet sera de. . . . . 17,600 liv.

Chaque clapet aura quatre gonds d'une part et un support de l'autre.

Les quatre gonds porteront la moitié de ce poids ou le huitième pour chacun, qui sera de 2,200 livres.

Le support et le petit bras de levier porteront par conséquent 8,800 livres.

Et le grand bras ne sera soumis qu'à un effort de 880 livres (91) égal au dixième.

101. On voit que chaque gond n'aura qu'un faible poids à soutenir et que le support ne sera pas plus chargé que dans une salope ordinaire, en proportion des dimensions du fer, et que puisqu'un cric supporte sans se casser, des fardeaux beaucoup plus forts, le support qui ne sera de même chargé que dans le sens de sa longueur, pourra tout au plus s'alonger un peu, mais qu'il ne cassera pas et que l'effort du grand bras de levier auquel j'attache un cordage, sera de même très-faible.

102. On aurait pu craindre que la caisse, ayant la forme d'une trémie et n'appuyant que par la pointe sur le fond, ne se renversât

Digitized by Google

sous l'effort du courant de l'égoût, ou sous une charge dirigée plus d'un côté que de l'autre.

103. J'ai rémédié à cet inconvénient en faisant la caisse carrée en dehors et plafonnant le dessous par un grillage, ce qui lui donne une assiète stable.

104. Je fixe encore la caisse par un cordage à deux arganaux scellés dans le mur de revêtement du quai, par le moyen des montans de fer élevés aux angles de la caisse.

105. On aurait pu craindre encore que la caisse étant carrée en dehors, elle ne pût pas s'approcher assez des murs de quai, à cause des taluds que les terres ou les enrochemens ont pris pour garantir des affouillemens le pied de ces murs; mais on remarquera que j'ai disposé le devant de la caisse en talud, en ne remplissant pas l'extérieur comme je l'ai fait sur les trois autres faces, et qu'ainsi le devant de la caisse s'appuyera sur le talud des terres et viendra toucher le quai.

106. Il n'y a donc aucune objection à faire contre la caisse?

107. Maintenant je vais expliquer la manière de l'enlever lorsqu'elle sera pleine.

108. Le bâteau qui doit enlever cette caisse s'en approchera avec neuf hommes d'équipages et le patron, et s'amarrera par le côté aux deux

Digitized by Google

montans de fer qui bornent la longueur de la caisse.

109. Là deux hommes régaleront les matières uniment à la surface de la caisse, avec deux râteaux à longs manches et à courtes dents, pour préparer la place du bâteau, pendant que quatre autres placeront une vanne à l'embouchure de l'égout, pour en arrêter le cours pendant une heure au plus, afin qu'il n'y arrive pas de nouvelles matières qui empêcheraient le bâteau de porter exactement sur les plabords de la caisse, ou qui, après qu'elle serait enlevée, formeraient des monticules sur le fond qui doit être uni pour y placer une nouvelle caisse vuide.

110. Cela fait, le bâteau entrera entre les montans de fer et se hâlera le long du quai jusqu'à ce que deux tasseaux fixés aux deux flancs du bâteau, touchent les deux premiers montans, alors on fermera les crochets qui sont sur le pont du bâteau, et dont les fonctions sont de le retenir en place pour que le puits reste au dessus des supports des clapets.

111. On ouvrira les deux robinets qui doivent introduire l'eau dans le bâteau, avec deux clefs carrées placées aux deux écoutilles A et B: lorque l'eau sera montée dans ce bâteau d'un mètre et qu'il portera sur la caisse, on fermera les robinets et l'on retirera les clefs.

112. On passera des boulons dans les yeux des quatre montans de fer au dessus des crochets

Digitized by Google

pour fixer ce bâteau à la caisse ; on amarrera les supports des clapets aux deux bras de leviers, on fixera ceux-ci avec les cordages et palans C D, on détachera les liens qui tiennent les montans fixés aux quais, et l'on pompera l'eau du bâteau en entier.

113. Dès que le système flottera, on virera sur le cabestan l'auffière qu'on aura portée sur le premier corps mort et l'on partira.

114. On mettra de suite par une manœuvre pareille, une caisse vuide en place, par le moyen d'un second bâteau dont l'équipage aura aidé le premier, et après que cette caisse aura été échouée par le moyen de l'eau qu'on aura introduit dans le bâteau, qu'on aura lâché les clapets, tous les amarres et fixé les montans au quai, et que l'on aura pompé l'eau du bâteau et retiré ce bâteau qui ira prendre une autre caisse pleine, on ouvrira la vanne de l'égoût afin que les matières retenues, en tombant brusquement et subitement dans la caisse, la lestent suffisamment pour ne pas craindre qu'elle soit soulevée ou dérangée par les vagues.

115. On objectera peutêtre qu'il est possible qu'en lâchant les clapets pour vider la caisse, les crochets des supports se détachent, et qu'alors on aurait beaucoup de peine à les refermer pour remettre la caisse en place.

116.

Digitized by Google

116. J'observerai que j'ai prévu ce cas et que d'une part les crochets des supports seront faits en porte-mousquetons et se fermeront par un ressort qui ne leur permettra plus de s'ouvrir quand ils seront agraffés, et qu'il suffira de les presser avec une gaffe portant un croissant, ou de comprimer le ressort par un cordeau passant sous une petite poulie de renvoi, et montant jusqu'au levier, pour le faire ouvrir et le décrocher à volonté.

117. Que d'autre part si, malgré ces précautions, les supports des clapets venaient à s'échapper, je les refermerais facilement par le cordage où la chaînette que j'ai frappée dans les deux yeux de ces supports et qui passe par dessus le tirant qui les sépare, en saisissant cette chaînette avec une gaffe dont le crochet serait amarré à une corde roulée sur le treuil E : on voit qu'en virant ce treuil les clapets se fermeraient très-facilement et que les supports reprendraient leur place.

118. Je crois avoir répondu à toutes les difficultés qu'on aurait pu élever sur cette machine, qui n'est, comme je l'ai déjà dit, qu'une vaste marie-salope, qui se divise en deux pièces.

119. Je vais maintenant parler de la dépense qu'elle occasionnera.

Digitized by Google

120. Il faudra 23 caisses pour les 23 bouches d'égoûts et deux de relais pour remplacer immédiatement les deux premières qui seront enlevées pour être vidées.

Et trois bâteaux seulement. On verra par le détail estimatif ci-joint que chaque caisse est évaluée à. . . . . 13,162 fr.
Et chaque bâteau à 25,627

Par conséquent les 25 caisses coûteront. . . . . 329,050 fr.
Et les trois bâteaux 76,881

Total de la dépense. . . . 405,931 fr.

Sauf les rabais qu'on pourra obtenir lors de l'adjudication.

121. Quant aux dépenses annuelles, elles se borneront au salaire des équipages des trois bâteaux et à l'entretien des machines ; je vais tâcher de les déterminer.

122. Neuf hommes et un patron sur chaque bâteau, dont trois sur les petits bâteaux de service, qui aideront à la manœuvre ; en tout dix hommes par bâteau : et pour les trois, trente, dont trois patrons et vingt-sept matelots.

Digitized by Google

Les trois patrons, à 720 francs par an, coûteront	2,160 fr.
Les 27 matelots, à 600 fr. par an, coûteront	16,200
Ensemble	18,360 fr.
L'entretien des bâteaux et des caisses pourra coûter annuellement à cause des cordages, etc. . . .	11,640
Total	30,000 fr.

123. Les machines enlèveront, par an, 40,000 mètres; ainsi l'on voit que le prix du mètre cube reviendra au plus à 75 centimes.

Il coûte, par l'adjudication du curage, 1 fr. 33 cent., ainsi il y aura une économie de cinquante-huit centimes et demi par mètre, ou de 23,400 fr. par an.

124. Cette économie pourra être plus considérable en employant les 30 hommes dans le chantier du port, soit pour les travaux des quais, soit pour le service des pontons, soit pour la construction des bâteaux de service, etc. dans tous les momens où ils ne seront pas employés à l'enlèvement des caisses.

125. Je ne parle pas ici de la dépense première pour la construction des machines, car il est évident qu'en n'admettant pas mon système, il faudrait construire d'autres machines

Digitized by Google

à curer qui coûteraient au moins pareilles sommes, et dont on serait ensuite embarrassé lorsque le port serait curé et mis à l'entretien.

126. Après avoir développé tous les avantages de ce projet, j'ai cherché toutes les objections qu'on pourrait y faire. Je vais en rendre compte et y répondre.

OBJECTIONS.

127. La première de ces objections sera, sans doute, que mes caisses n'ayant que 10 mètres de longueur, il serait possible que la vîtesse du courant des égoûts portât les matières au delà de mes caisses, les déposât à leur pied, et que cet encombrement rendît impossible leur enlèvement, soit par le frottement et l'adhérence que ces matières causeraient aux parois extérieures des caisses, soit par l'exhaussement du fond qui ne permettrait plus aux caisses de franchir ces obstacles et de faire leur route.

128. La seconde, que les matières les plus lourdes se placeront bien dans les caisses, mais que les matières légères qui flottent ou qui sont en interposition dans l'eau, iront toujours se déposer dans le port, où l'eau sera plus tranquille, qu'aux bouches des égoûts, et qu'ainsi l'usage de quelques pontons sera toujours indispensable.

129. La troisième, que le terrain sur lequel

Digitized by Google

posera la caisse, n'étant composé que de matières assez peu consistantes, la fonçure de la caisse s'y enfoncera sous la charge, et que l'adhérence qui en résultera rendra très-difficile l'enlèvement de cette caisse.

130. La quatrième, qu'ayant fait entrer dans le calcul des 40,000 mètres cubes de matières qui encombrent annuellement le port et que je dois enlever par mes caisses, toutes les ordures qui se forment à bord des navires stationnés dans le port, et que bornant l'effet de mes caisses à recevoir seulement les matières affluentes par les égoûts, il est évident que je ne recevrai pas les immondices des navires qui continueront à tomber dans le port et qui l'encombreront précisément le long des quais, où il est le plus difficile de placer des pontons, à cause de la grande quantité de ces navires qu'il faut déplacer pour cette opération.

Qu'il en est de même des matières qu'on rejète journellement des magasins et des habitations qui bordent ou avoisinent les quais, et qui sont balayées dans le port.

131. La cinquième, que pendant les orages les égoûts n'étant pas suffisans pour recevoir toutes les eaux qui circulent dans la ville, il se forme dans les rues des ruisseaux, ou plutôt des torrens, qui remplissent toute la largeur

Digitized by Google

des rues les plus basses, et se précipitent dans le port en nappes par dessus les quais, après avoir balayé tout ce qui s'est trouvé dans les rues, et que l'immensité des matières entraînées par ces ruisseaux, ou torrens, étant répandue sur tout le développement des trois faces du port, il est évident que je ne la recevrai pas dans mes caisses, qui n'en occuperont que 23 points, et que par conséquent mon projet sera fort insuffisant.

132. La sixième, qu'il est possible que pendant un de ces orages, toutes mes caisses se trouvent remplies à la fois, ou au moins en plus grand nombre, et que ne pouvant les enlever toutes le même jour (puisque je n'ai que deux caisses de relais), les matières continuent d'affluer et encombrent les alentours des caisses; ou qu'en les affaitant elles ferment l'embouchure des égoûts et fassent refluer les eaux dans la ville, d'où elles s'écouleraient encore sur les pavés et sur les quais, et rentreraient dans la cinquième objection.

133. La septième et dernière, que le placement de mes 23 caisses au devant des quais et des palissades, enlèvera 23 places aux navires du commerce, et gênera ou diminuera le port qui n'est déjà pas trop spacieux pour le nombre des bâtimens qui sont dans le cas de s'y réfugier.

Digitized by Google

134. Je vais répondre à chacune de ces objections séparément ; j'en résumerai ensuite les conséquences et je donnerai mes conclusions avec la même franchise que j'ai développée dans l'admission des inconvéniens qu'on peut raisonnablement trouver dans mon projet.

Si mes solutions ne sont pas toutes victorieuses, j'aurai du moins le mérite d'avoir connu toute l'étendue du problême qui m'était proposé, et d'avoir épuisé les moyens de le résoudre avec avantage, ou d'avoir démontré l'impossibilité d'y parvenir.

Réponse à la première Objection.

135. J'ai déjà annoncé (69) que le radier des égoûts était placé généralement à environ 70 centimètres au dessous du niveau de la mer ou du zéro de l'échelle de marée.

Il s'ensuit d'une part que la résistance présentée par cette élévation des eaux du port, ralentit beaucoup la vîtesse des égoûts et facilite les dépôts au point où s'établit l'équilibre entre cette résistance constante d'une part, et cette vîtesse des égoûts de l'autre.

J'ai remarqué de plus que le sommet des taluds des dépôts faits en face de chaque égoût, n'était nulle part plus éloigné du mur du quai

Digitized by Google

que de huit mètres, d'après les sondes que j'y ai faites.

J'ai dû croire, d'après cela, que c'était à cette distance de 8 mètres que s'établissait l'équilibre, ou le repos des eaux, et que se fesaient les dépôts. J'ai donné deux mètres de plus de longueur à mes caisses; je crois, d'après cela, m'être mis hors de tout danger à cet égard.

Cependant si, dans l'expérience que je propose de faire avec une caisse, on s'apperçoit que ces dépôts passassent la distance de dix mètres, il serait très-facile d'allonger la caisse de deux mètres, en réduisant sa largeur proportionnellement, pour lui conserver la même surface et la même capacité.

Il n'en résulterait d'autre inconvénient que de faire le bâteau plus large et moins long. Rien ne serait changé dans le système; mais j'ai tout lieu de présumer que je n'aurai pas besoin de faire ces changemens dans les proportions actuelles de ces machines.

Réponse à la seconde Objection.

136. Il n'y a pas de doute que les matières les plus légères, celles qui flottent et qui sont délayées dans l'eau, n'aillent se déposer dans le port, et c'est pour cela que j'ai dit article 64 de

Digitized by Google

de mon mémoire, qu'un ponton serait toujours nécessaire dans le port et serait occupé pendant plusieurs mois soit dans la passe où se déposent des plantes marines et une partie de ces matières légères, soit dans l'intérieur où le surplus se déposera.

C'est encore pour cela qu'au lieu de donner à mes caisses une capacité de 145 mètres (66) je ne leur en ai donné qu'une de 140 mètres, parce que j'ai supposé que sur chaque caisse il était possible qu'il s'échapât 5 mètres cubes de ces matières légères, ce qui pour les 23 caisses et pendant un an présente un cube total de 1,380 mètres, le plus fort que puisse produire les dépôts de pareilles matières, qui répandues sur la surface totale du port qu'on a vu être de 313,225 mètres carrés (8) ne feraient annuellement qu'un atterissement de cinq millimètres de hauteur, ce qui est imperceptible pour chaque année.

Au surplus, le dessus de ces caisses étant spécialement affecté au stationnement des petits bâteaux, on voit qu'ils devront favoriser le dépôt de ces matières, par préférence dans les caisses, par le repos qu'ils y occasionneront, en amortissant la vîtesse des courans.

Digitized by Google

Réponse à la troisième objection.

137. Le terrain sur lequel poseront les caisses n'est pas aussi mou qu'on pourrait le croire; j'ai dit article 67, que les caisses auraient 3 mètres 70 centimètres de hauteur et qu'elles seraient plongées d'un mètre sous l'eau, il s'en suit qu'elles seront assises à 4 mètres 70 centimètres de profondeur; or comme le port a de profondeur 6 mètres, on voit qu'il ne restera de dépôt au dessus du fond, pour supporter la caisse, qu'une hauteur d'un mètre, trente centimètres.

On a vu (40) que les matières déposées dans le port étaient très-délayées à la surface; mais très-compactes à quatre ou cinq mètres de profondeur, il s'en suit qu'elles seront suffisamment solides pour supporter les caisses.

Cependant, si lorsque je ferai préparer la place de ces caisses, je m'appercevais qu'à cette profondeur le terrain ne fût pas assez ferme, je ferais draguer jusqu'au solide et ensuite remplir la place jusqu'à un mètre trente centimètres au dessus du fond du port, avec des graviers et des recoupes de pierre qui résisteraient à la pression des caisses; et même en cas de besoin, j'y coulerais une caisse

Digitized by Google

remplie de maçonnerie qui formerait un radier solide.

Ainsi l'on ne doit conserver aucune crainte à cet égard.

Réponse à la quatrième objection.

38. Avant la révolution tous les équipages des navires stationnés dans le port étaient obligés chaque matin d'embarquer dans leurs chaloupes les immondices formées à bord et d'aller les verser aux coins des rues d'où les enlevaient les balayeurs de la ville.

Cette ordonnance est tombée en désuétude, soit par le relâchement que la révolution a introduit dans toutes les parties de l'administration et particulièrement de la police, soit parce que n'y ayant plus de balayeurs publics dans la ville, ces matières étaient encore transportées par les eaux dans le port.

Mais une fois les caisses établies à l'embouchure de chaque égout ; chargé de la direction des travaux du port et par conséquent de celle de sa police, je ne manquerai pas de donner ordre aux officiers et à tous les gardiens et sergens du port de contraindre tous les équipages des navires de faire porter chaque matin toutes les immondices formées à bord, dans la caisse

Digitized by Google

la plus voisine, sous peine d'une amende qui serait décernée par le conseil de préfecture chargé de la police de grande voyerie, dont une partie serait donnée en gratification aux agens de la police du port, et le surplus versé dans la caisse du demi-droit de tonnage, tenue par les douanes dont les agens aideraient ceux de la police du port, et auraient droit aux mêmes gratifications.

Il n'y a pas de doute d'après cela que ma fermeté ne parvint à garantir le port des matières qui l'encombrent à cet égard.

Il en serait de même des habitans voisins des quais, qui seraient assimilés aux marins et soumis aux mêmes obligations et aux mêmes peines.

Réponse à la cinquième objection.

139. Lors des grands orages, il se forme, dans plusieurs rues, des ruisseaux qui ressemblent à des torrens, parce qu'ils se composent de tous les autres ruisseaux de la ville qui s'y réunissent, et que les égoûts de ces rues sont insuffisans pour les contenir; cela arrive particulièrement dans la rue de Noailles où se jètent les eaux qui descendent du grand chemin de la Magdeleine, et des Boulevards.

Digitized by Google

Dans la rue de la Cannebière où se jètent les eaux précédentes et de plus celle des rues de Rome, et du cours ou de la rue d'Aix.

Je conviens qu'alors ces eaux balayent tout ce qui se trouve dans les rues et de plus transportent beaucoup de sables, de terres et de graviers; mais d'abord les orages de ce genre ne sont pas très-fréquens. On en compte à peine sept ou huit dans l'année, qui durent au plus quelques heures de suite.

En second lieu, les eaux qui en dérivent ne couvrent pas les trois faces des quais; mais seulement la face du quai rousseau, depuis le cul de bœuf jusqu'au bout de la rue Ségur, qui fait suite à la rue Fénélon, dans laquelle se jètent les ruisseaux de la rue paradis; sur toutes les autres faces, les égoûts sont à peu près suffisans.

Enfin il s'en faut de beaucoup que les matières entrainées par ces ruisseaux ou torrens, soient en très-grand volume et entrent dans le port, et de plus ces inconvéniens sont de nature à être prévenus, on en va juger.

Quant aux matières déposées dans les rues, je me propose de me concerter avec M. le Commissaire général de police, pour les faire enlever tous les jours par des voitures qui les transporteront par terre directement à l'anse de

Digitized by Google

l'ourse où vont verser par mer les salopes du port ; et s'il a été reconnu impossible de continuer à donner à ferme les balayures de la ville et de former à l'extrêmité des fauxbourgs des dépôts de ces balayures, parce que d'une part les fermiers s'y ruinaient et que de l'autre la fermentation des matières qui en provenaient infectait la ville et pouvait faire craindre d'y introduire des maladies du genre pestilentiel ; tous ces inconvénieus cesseront en payant avec le produit des amendes, des balayeurs qui transporteront les matières à la mer.

Quant aux terres, sables et graviers détachés des montagnes et des côteaux, ou des boulevards, ces matières sont entrainées avec force par les eaux qui parcourent les rues en pente ; mais une fois arrivées au cours de la Cannebière et à la rue Ségur qui sont de niveau ou à peu près, la vîtesse des eaux se ralentit et les matières s'y déposent : cela est démontré par les immenses quantités de sables et de graviers qu'on y trouve lorsque les orages ont cessé et que les eaux se sont retirées.

Ainsi il n'y a donc que les terres délayées dans l'eau et une petite quantité de ces sables et graviers qui soient transportés sur les quais et jetés dans le port.

Si l'on voulait ensuite diriger ces eaux sur

Digitized by Google

les caisses, il suffirait de former sur le bord du quai un cordon avec des pièces de bois de trente centimètres de hauteur, et de ne laisser de passage aux eaux qu'au dessus des égoûts, car alors on favoriserait les dépôts au devant de ce cordon et l'on recevrait les autres sur les caisses, sans y craindre d'affouillemens, puisque les quais sont à peine élevés d'un mètre au dessus du niveau de la mer et que les caisses sont plongées dans l'eau d'un autre mètre.

Il n'y a donc pas de grands inconvéniens à craindre de la part des orages.

Réponse à la sixième objection.

140. Je ne placerai pas mes caisses aux embouchures des égoûts, toutes le même jour, puisque je n'ai que trois bâteaux dont un de relai; je n'en placerai au contraire que deux à la fois; il s'en suit, que les 23 caisses ne seront placées qu'en douze jours : dès le treizième jour, je commencerai à en enlever et à en vider deux quoiqu'elles ne soient pas entièrement pleines, et successivement les autres dans l'ordre de leur placement; il s'en suit, que les causes de leur emplissage étant les mêmes pour toutes, il n'y a pas de raisons pour qu'elles se trouvent dans

Digitized by Google

le cas d'être vidées toutes à la fois, et que n'attendant jamais qu'elles soient entièrement pleines pour les enlever à leur tour, dans la crainte que le mauvais tems ne permît pas de le faire lorsqu'elles seraient arrasées, et que cependant leur ayant donné une capacité susceptible d'attendre trente jours pour être vidées, il me restera, chaque mois, 18 jours de libres pour profiter des beaux tems ou pour enlever de préférence celles qui paraitraient l'exiger.

Il n'y a donc encore aucune inquiétude à conserver à cet égard.

Réponse à la septième et dernière objection.

141. Les égoûts se trouvant tous au milieu de la face des palissades, vis-à-vis des rues qui débouchent au port, il n'y a pas de doute que mes 23 caisses rempliront le devant de ces palissades et empêcheront les navires de s'y placer; mais loin de diminuer les emplacemens des navires dans le port, je vais prouver que je l'augmente; car jamais aucun navire ne se place en face des palissades.

Tous ceux qui sont en déchargement se placent sur les côtés de ces palissades et mes caisses n'y retranchent rien.

Tous

Digitized by Google

Tous ceux qui sont en chargement se mettent à la dernière file dans le port; et des petits bâteaux, des lacons, des chaloupes, viennent chercher en face des palissades les chargemens qu'ils portent à bord.

Il s'ensuit, que le devant de ces palissades reste toujours vide; puisqu'il y a des places spécialement affectées le long des quais pour ces petits bâteaux.

Et puisque je destine le dessus de mes caisses, sur lesquelles il y a toujours au moins un mètre d'eau, au placement de ces petits bâteaux qui se trouveront tous portés au lieu où ils devront prendre les chargemens; on voit que la place qui leur était destinée le long des quais se trouvera libre pour les navires et que par conséquent, loin de diminuer le nombre des bâtimens qui peuvent être reçus dans le port et aborder les quais, je l'augmente réellement de 23, d'après l'ordre actuellement établi dans le port, et qu'ainsi cette objection serait déplacée.

CONCLUSIONS.

142. J'ai démontré que le port de Marseille ne s'encombre pas par les courans du large.

143. Que son encombrement provient des

Digitized by Google

ruisseaux qui coulent dans la ville, et des égoûts qui passent sous les quais.

144. Qu'en recevant directement les affluens dans de vastes caisses que je transporterais à l'anse de l'ourse, sans remuer les matières, je préviendrais cet encombrement et procurerais encore une économie considérable dans le prix de l'enlévement de ces matières.

145. Que les odeurs infectes, qui rendent les abords des quais, insupportables par les mouvemens donnés aux matières extraites par les pontons, n'existeraient plus.

146. Qu'il n'en résulterait aucun inconvénient pour le commerce : qu'au contraire il en résulterait de grands avantages dans le port ; puisque au lieu d'un grand nombre de pontons et de salopes sans cesse en mouvement et qui gênent la manœuvre des navires, je n'aurais jamais que deux bâteaux en activité, le troisième étant constamment en relais.

147. Que je dégagerais les quais des embarras que l'exécution des projets proposés causerait à la circulation de ces quais, en nuisant encore aux dépôts des marchandises et rapprochant l'infection des magasins.

148. J'ai démontré de plus par des calculs incontestables, que le succès le plus complet doit couronner cette opération.

Digitized by Google

149. Que par les quatre montans de fer placés aux angles des caisses, qui s'élèveront de deux mètres au dessus des eaux et qu'on pourra couronner de boules blanches, j'indique aux navires qu'ils ne peuvent pas se placer, sans danger, aux lieux où la police du port leur défend de se placer.

150. Et que je signale en même tems, par les balises, les places destinées aux bâteaux et lacons.

151. J'ai donc résolu le problême, refuté toutes les contestations, levé tous les doutes, applani toutes les difficultés qui pourraient se présenter sur l'admission de mon projet; j'ai lieu d'espérer d'après cela qu'il sera accueilli par le gouvernement, par la chambre du commerce et par l'Académie de Marseille.

Dans ces circonstances et par toutes ces considérations, je demande à être autorisé à en faire une expérience en grand; et pour cet effet à faire construire une caisse dans les dimensions d'un des grands bâteaux plats qui existent dans le port et qu'on y appelle chattes, afin d'économiser la dépense d'un de ces bâteaux; à la placer devant l'un des égoûts du cul de bœuf, afin qu'après trois mois d'essai, si elle réussit, je sois autorisé à faire construire toutes les autres, et que si des circonstances que je

Digitized by Google

n'ai pu prévoir s'opposaient au succès qu'on en doit espérer, le gouvernement n'ait à regretter du moins que la perte d'une quinzaine de mille francs, en y comprenant la vanne de l'égoût et les préparatifs du local sur lequel doit poser la caisse.

A Marseille, le 12 brumaire an 13.

DEFOUGÈRES.

Digitized by Google

MÉMOIRE

Sur les causes de l'Encombrement du Port de Marseille, et sur les moyens de le prévenir.

Paribus meis prodesse
Hoc unum cupio.

CE n'est pas sans me faire violence que j'entre en lice dans une dissertation aussi délicate qu'elle est étrangère à mon état. Il a fallu qu'un sujet intéressant l'ait fait naître, pour me déterminer à y prendre part et à franchir les bornes que la modestie me prescrit. Athlète trop faible pour vaincre dans la lutte qui va s'ouvrir, mon ambition n'est pas d'obtenir un succès distingué, par l'œuvre qui va captiver mes facultés intellectuelles, mais bien de prouver mon zèle dans l'étude de deux questions de la plus haute importance : questions d'autant plus essentielles, qu'elles sont proposées par une Académie respectable qui, dans tous les tems, n'a cessé de démontrer que ses travaux n'eurent jamais pour but que la félicité publique.

Guidé par un exemple si louable, mon objet va donc reposer sur le désir d'être vraiment

Digitized by Google

utile à mes concitoyens et à ma patrie, en excitant de toutes mes forces le choc des opinions qui produit souvent la lumière.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Art de Marseille, demande : *Quelles sont les causes de l'Encombrement du Port de cette ville, et quels sont les moyens de le prévenir?*

Quoique la solution de ces deux questions soit au dessus de ma portée, je n'hésiterai pas à émettre mon opinion sur deux objets si importans; à l'égard du dernier surtout, parce qu'il est étroitement lié à la prospérité de Marseille, et au bonheur du commerce dont les avantages réjaillissent sur l'empire français.

Peu familier avec l'art d'écrire, ce ne sera qu'avec difficulté que je pourrai me rendre intelligible ; mais la perspicacité des oracles du sanctuaire des muses, dans lequel je vais développer mes idées, me donne lieu d'espérer, que si je suis jugé comme un homme sans talent décidé, je serai au moins regardé, par eux, comme un être sensible.

Honoré, l'année dernière, de la réunion de leurs premiers suffrages, (1) j'ai dû renou-

(1) L'Académie, dans sa séance publique du 22 fructidor dernier, daigna favoriser d'une *Mention honorable* un mémoire que j'eus l'avantage de lui présenter le 18 thermidor précédent, sur le sujet que je traite, de nouveau, en ce moment.

Digitized by Google

veller mes efforts aujourd'hui, pour leur exprimer ma reconnaissance, et essayer de mériter toujours plus leur attention.

Quel est l'homme qui, dans le silence de son cœur, peut voir de sang froid, la situation déplorable dans laquelle se trouve le port de Marseille depuis si longtems ?

Selon la tradition la plus commune, les phocéens fondèrent Marseille 600 ans environ, avant Jesus-Christ. C'est à l'industrie de ces hommes courageux qui s'éloignèrent de Phocée, ville de l'Asie mineure, pour venir habiter la terre des Saliens, que Marseille doit l'existence du port, qu'elle possède aujourd'hui et que *Pomponius Mela* appelait *Halicidon.*

Créé par la nature qui le leur présenta sous l'aspect d'un marécage, les Phocéens n'eurent alors d'autre mérite que celui de le creuser, le nettoyer et l'entrétenir.

Dès l'antiquité, il fut admiré par cet auteur grec, comme un chef-d'œuvre de cette mère sensible, et *Mathieu*, excellent historien du règne de Henri IV, n'a pas craint d'avancer que le port de Marseille était le premier Port du monde.

Il est situé au centre de la mer Méditerranée au fond d'une baye qui lui sert de rade : il se trouve à 43 degrés, 17 minutes, 50 secondes

Digitized by Google

de latitude septentrionale; longitude, en tems, 12 minutes, 14 secondes, à l'orient de Paris; on mouille sur cette rade par 5 jusqu'à 14 brasses d'eau : son embouchure est à l'ouest : la largeur de son entrée est de 45 toises, (2) sur 17 pieds et demi de profondeur à peu près; sa longueur de l'ouest à l'est est de 470 toises environ : sa plus grande largeur, depuis le talus en face de la rue de la Reynarde jusqu'au talus, Est, du quai du Marquisat est de 170 toises et sa plus étroite qui se trouve entre le talus des ci-devant Augustins et le quai de Voltaire, est de 100 toises; la profondeur primitive de ce port est peu connue.

Oui, le Port de Marseille est le premier port du monde! aussi, sous l'empire des lys, de quels avantages ne fut-il pas favorisé par divers Monarques bienfaisans!

Jusqu'en l'an 1511, il n'était bordé que par un gravier et ce fut alors que Louis XII ordonna de construire un quai au midi; ce quai qui n'avait que 4 pans de large (un mètre) se trouvant

---

(2) La toise est représentée aujourd'hui par deux mètres et le mètre se divise en 100 centimètres : le pied est également représenté par 33 centimètres et un tiers. J'ai fait usage des anciennes mesures, pour être mieux compris par quelques personnes.

trop

Digitized by Google

trop étroit, on y ajouta peu de tems après des palissades (3).

En 1566, sa beauté fixa les regards personnels de Charles IX, ce qui détermina ce souverain à faire construire à grands frais, le quai de rive-neuve avec des palissades : il ordonna en même tems que l'on curerait ce port.

Malgré les palissades ajoutées au quai du midi, Louis XIII étant à Marseille en 1622, trouvant encore ces quais et palissades trop étroits, jugea convenable de faire agrandir ce quai avec célérité.

Le port de Marseille fut pour Louis XIV et son ministre Colbert, grand homme d'état, l'objet d'une affection si marquée que ce souverain accorda à ce port, en mars 1669, une franchise avantageuse à ses sujets et à son trône; franchise, que le grand génie de Colbert, ce flambeau des rois, sut apprécier même avant que d'être née : franchise, enfin, justement accordée au port de Marseille, et dont la perte récente exciterait à jamais nos regrets,

---

(3) Ce sont ces parties de quai que nous voyons encore aujourd'hui dans le port, et qui se trouvent au delà de l'alignement des quais ordinaires.

Digitized by Google

si les grandes lumières de NAPOLÉON (4) ne nous laissaient l'espoir consolant, de la voir incessamment rétablie.

Le célèbre Montesquieu regarde le port de Marseille, comme un asyle assuré pour les navigateurs poursuivis par la tempête et menacés du naufrage; asyle salutaire, asyle précieux à conserver, parce qu'il procure à Marseille l'abondance des matières premières, sans lesquelles beaucoup de manufactures françaises ne pourraient être ni le berceau des arts, ni la retraite de l'homme sage et laborieux.

Si tant d'hommes industrieux, illustres et même des monarques ont concouru par leur labeur, leur éloquence et leurs bienfaits, à donner au port de Marseille la renommée dont il jouit et qui lui est due, que ne doivent

---

(4) NAPOLÉON BONAPARTE, né à Ajaccio, dans l'isle de Corse, le 15 aoust 1769, à 8 heures du soir, proclamé Empereur des Français, dans Paris, le dimanche 30 floréal an 12 (20 mai 1804) jour de la Pentecôte; sacré et couronné le 11 frimaire dernier (2 décembre 1804) premier dimanche de l'Avent, dans l'église cathédrale de la même ville, par sa Sainteté Barnabé *Chiaramonti*, Pape sous le nom de Pie VII, (né à Césène le 14 aoust 1742); déclaré roi d'Italie le 26 ventose dernier (17 mars 1805) et couronné à ce titre dans l'église cathédrale de Milan, le 6 prairial suivant (26 mai 1805), par son Excellence Monseigneur Jean-Baptiste Caprara, Cardinal-Archevêque de cette dernière ville.

Digitized by Google

pas faire en sa faveur beaucoup d'entre nous; qui doivent à cette ville, le jour, leur profession et leur fortune?

Mais quels avantages et quelles ressources notre port n'offre-t-il pas à cette séduisante cité, à son territoire et même à la France

On sait qu'il est le fondement de 10,000 maisons particulières et le soutien d'une population de 130,000 habitans, au moins, compris la ville et son territoire, lequel représente 20 à 24,000 ames et environ 8,000 propriétés, connues sous le nom de *Bastides*.

On sait qu'il attire chaque jour dans son sein, des vaisseaux de toutes les nations et qu'il fixe dans cette cité la résidence d'un grand nombre d'étrangers: étrangers, qui, comme les français, n'y font fructifier leurs capitaux, qu'à l'aide du travail de beaucoup de personnes de diverses professions, lesquelles, par ce moyen, alimentent leurs familles, donnent l'éducation et procurent des alliances à leurs enfans.

On sait qu'il nous procure le dépôt des subsistances nécessaires aux habitans qui composent non seulement notre ville, mais encore son territoire et plusieurs départemens méridionaux.

On sait que la perception des droits d'entrée et de sortie qu'il produit journellement, en

Digitized by Google

tems de paix surtout, fait verser des trésors considérables dans les coffres de l'état.

On sait, enfin, jusqu'à quel degré il est jalousé par les habitans de plusieurs ports d'Italie et même par ceux de nos ports les plus voisins, qui voudraient sa perte, pour s'approprier les ressources qu'il nous assure. Mais non, depuis tant de siècles que le port de Marseille domine sur ses envieux, il a toujours vu et verra sans cesse flotter dans son sein le pavillon de toutes les nations!

Voilà l'esquisse du mérite du port de Marseille; voila l'apperçu des avantages qu'il procure à cette cité très-importante, et dont la population est d'autant plus précieuse pour l'état, qu'elle est composée de commerçans actifs et de marins très-courageux; cité dernièrement si florissante, qui serait déserte un jour et même anéantie, si elle se trouvait privée de son port, le plus bel appanage qu'elle puisse jamais posséder.

Cependant, si on en excepte le curage qui se fait depuis douze à quinze mois, ce port est comme oublié par un grand nombre de personnes. L'indifférence et même le mépris qu'ont pour lui beaucoup d'autres individus, ne sont pas moins scandaleux. Les talus de ses quais et palissades sont en partie démolis ou en ruine; la police qui le concerne est

Digitized by Google

négligée ; des licences funestes à sa conservation s'y introduisent chaque jour ; en un mot, tout semble vouloir nous persuader, mais en vain, qu'une si belle et si riche possession, n'est pas de première nécessité à conserver par les Marseillais, qui ont succédé aux Phocéens.

Illustres fondateurs ! vous qui commençates l'édifice de cette cité devenue si belle, si intéressante ; (5) vous qui prodiguates vos veilles, vos sueurs, vos attentions, afin de rendre son port attrayant et toujours plus digne des regards de votre postérité ; ô vous, surtout, qui futes spécialement chargés de ces soins admirables, et dont la mémoire est chère à mon cœur, renaissez de vos cendres, s'il est possible, sortez de vos tombeaux et dites-nous, si loin d'avoir laissé dépérir votre ouvrage, vous n'auriez pas au contraire été jaloux de l'embellir chaque jour ?

Mais si les phocéens soignèrent le port de Marseille avec un zèle qui égalait leur amour

---

(5) La fondation de cette ville est le prix d'un peu d'eau que *Giptis*, fille de *Senan*, roi des Segorégiens, donna par prédilection à *Peranus*, l'un des chefs des Phocéens : par ce moyen, celui-ci devint le gendre de Senan, qui lui permit de fonder Marseille ; alors, Senan fesait sa résidence à Segoregium, que l'on croit être aujourd'hui la ville d'Arles, ou celle de Riez.

Digitized by Google

pour les arts et le commerce, qu'il me soit permis de chercher à le conserver précieusement, en donnant une idée des causes de son encombrement et des moyens de le prévenir.

PREMIÈRE PARTIE.

Des causes de l'encombrement du port de Marseille.

Les causes de l'encombrement de ce port sont malheureurement trop multipliées, pour qu'elles n'ayent pas produit par leur effet, l'état désastreux dans lequel il se trouve aujourd'hui. Quoiqu'elles datent de très-loin, il est néanmoins facile d'en faire l'énumération. Aux premières qui subsistent encore, il s'en est joint de nouvelles qui sont trop récentes pour qu'on puisse les ignorer.

A Dieu ne plaise que mon intention soit d'offenser aucun de mes concitoyens; mais dans cette circonstance, ce serait manquer le but que je me propose d'atteindre, que de voiler la vérité. Simple comme elle, je vais démontrer ingénument, que l'encombrement du port de Marseillee est dû en très-grande partie: 1°. A la malpropreté des places, rues et carrefours de cette ville: 2°. A l'insouciance de

Digitized by Google

quelques particuliers qui ne se dirigent que par l'égoïsme, ce vil destructeur des liens sociaux : 3°. enfin, à diverses autres causes dont le dénombrement aura lieu successivement.

Mais afin de laisser peu de choses à désirer, j'ai resolu d'entrer, autant qu'il est en mon pouvoir, dans les détails indispensables qu'exige mon assertion : raison pour laquelle, je vais diviser ces différentes causes en cinq sections.

Section Première.

La position seule du port de Marseille l'expose aux plus grands dangers. Son entrée est placée au centre de l'extrêmité de la ville, dans la partie de l'ouest, ainsi que je l'ai déjà dit et la ville qui l'entoure parfaitement d'ailleurs lui présente un amphithéatre sur lequel repose une portion de la ville vieille qui se trouve au nord. Un autre portion de la ville qui est à l'est, lui offre des élévations majeures; dans la partie du sud, la ville est moins élevée que du côté du nord et de l'est, mais elle se trouve située, presqu'en totalité au pied de la montagne de Nôtre Dame de la garde; montagne qui est fort large, très-haute et qui présente encore au port un autre amphithéatre en opposition à celui de la ville vieille : il résulte donc

Digitized by Google

du sol des villes vieille et nouvelle, que le port est nécessairement le réceptacle, non seulement de toutes les eaux pluviales qui tombent dans les divers quartiers de ces villes, ainsi que de celles que produisent les fontaines; mais encore celui des eaux qui abondent du dehors des parties de l'est et du sud, lors des forts orages.

L'encombrement du port de Marseille date probablement, presque d'aussi loin que l'existence de cette ville. La raison en est simple: jamais elle n'a été bien policée relativement à la propreté: au contraire, elle a toujours été très-sale, par l'usage qu'on a eu jusqu'au 12 vendémiaire an 10 (4 octobre 1801), (6) de jeter les matières fécales par les fenêtres, de jour comme de nuit; abus intolérable, qui joint à l'indifférence des habitans qui négligeaient de balayer la rue devant leur domicile, rendait la ville à peine praticable.

La police de Marseille était anciennement confiée à messieurs ses consuls et ensuite à messieurs ses maire, échevins et assesseur; tous

(6) Date de l'ordonnance de monsieur de Permon, Commissaire général de Police, qui a supprimé le jet des matières fécales par les fenêtres et ordonné le balayage et le nettoyement des rues de Marseille.

hommes

Digitized by Google

hommes très-respectables doués d'un mérite rare, mais qui ne pouvaient guères se soustraire à une sorte de complaisance en faveur de leurs concitoyens, extrêmement attachés aux usages de leurs pères : presqu'aucun de ces magistrats vénérables, ne voulait rien innover, dans la crainte de blesser l'opinion publique ; aussi leur complaisance qui s'est perpétuée de génération en génération, a-t-elle réduit, pour ainsi dire, le port de cette ville dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Jusqu'à l'époque dont je viens de parler, que trouvait-on dans les places, rues et carrefours de Marseille ? Une malpropreté sans égale, qu'il fallait voir pour y croire : ici c'étaient des décombres de vieilles bâtisses : là, des grappes de plâtre qu'on épandait sur le pavé des plus belles rues, pour les faire pulvériser : à droite on trouvait des amas de fumiers ; à gauche, on voyait des vieilles terrailles, des bouteilles cassées et autres ordures domestiques : dans un coin, se trouvaient des taillures de pierres ; dans un autre, était un dépot de cendres de savonnerie, de cheminée, des suies, etc. : dans une rue, réposaient des monceaux de sable, de chaux et quelques fois, leur résultat en mortier : dans les carrefours, on sentait et on voyait, encore, tout à la fois des charognes, et sans cesse, partout, il fallait

Digitized by Google

marcher sur des matières, plus ou moins désagréables à l'œil et à l'odorat : en un mot, Marseille qui, pour la conservation de son port, aurait dû être la ville la plus propre de la France, était au contraire la moins nette de l'Europe.

Tels étaient divers objets qui, par l'écoulement naturel de l'eau des ruisseaux, à plus forte raison lors des grandes pluies, allaient se perdre dans le port ; heureusement beaucoup de ces abus n'existent plus, mais il y en a qui subsistent encore.

Section Deuxième.

Les causes précitées de l'encombrement du port proviennent de l'insouciance des habitans de Marseille et du défaut de l'ancienne police dans la ville ; mais il existe aussi des abus qu'engendre l'indifférence des personnes qui travaillent dans ce port, parce que la police qui concerne ce bassin n'est pas assez vigilante.

Les abus que je vais citer ne sont pas aussi visibles que les précédens, mais ils ne sont pas moins pernicieux à la conservation du port.

Il y a 30 ans environ, qu'on démolissait les vieux navires dans le port, vers le terrain des prud'hommes ; ce qui produisait dans ce

Digitized by Google

bassin pendant ce travail et surtout à la fin, beaucoup d'ordures ; M. l'officier chargé de la police du port connut tellement le danger de cette opération qu'il défendit de la continuer en cet endroit, et il ordonna qu'elle se ferait à l'avenir dans l'anse du *Pharo*. Ce local présentant encore des inconvéniens, il ordonna ensuite quelle se ferait au vallon des *auffes*, lieu où elle se fait aujourd'hui. Les ordonnances qu'il rendit à ce sujet étaient très-sages ; mais on ne leur a pas donné toute l'exécution qu'elles méritent ; souvent encore on commence le dépéçage des vieux vaisseaux en rive-neuve et après, on va le terminer au dit lieu des *auffes*, d'où il résulte que le port reçoit encore plus ou moins d'ordures, au commencement de cette démolition. On continue même de dépécer entièrement de petites embarcations, au bord du quai intérieur ou extérieur des prud'hommes, ce qui produit également des ordures au détriment du bassin.

Les diverses ordures qui résultent de la construction qui se fait tant au grand chantier, qu'à celui du terrain des prud'hommes, sont assez considérables pour exiger mon attention : quoiqu'on aie soin de ramasser les copeaux, la sciure de bois, etc., il n'est pas moins constant que leurs débris qui tôt ou tard sont

Digitized by Google

conduits par l'eau dans le port, y occasionnent aussi un encombrement quelconque.

Les travaux du radoub, du carénage des vaisseaux et de toute espèce d'embarcation qui se font journellement en rive-neuve, exigent des soins que l'on n'a pas. Tout ce qui a rapport à ces deux opérations fournit aussi une infinité d'ordures qui, par le défaut de précaution, tombent naturellement dans le port. Tel est le résultat du gratage, du rempéçage, du produit des tarières, des vieilles étoupes et cordes, des débris du chauffage, etc., on peut joindre à tout cela, le résidu des chaudières à brai, qu'on se permet de jéter dans le port, ou au moins au bord intérieur du quai. Pour être convaincu de ce dernier fait, il ne faut que voir des espèces de petits rochers qui se forment de ce résidu, à côté des lieux où on chauffe les chaudières.

Voulons-nous conserver notre port ? Imitons nos pères. Ils étaient très-prudens et même religieux. Selon les anciens statuts de Marseille, on prenait des précautions très-étendues pour éviter le dommage à craindre de l'opération du carénage. Elles étaient tellement rigoureuses à cet égard, que deux des principaux propriétaires du navire à caréner, le capitaine et le gardien les calfats et autres ouvriers, avant que de

Digitized by Google

commencer leurs opérations, étaient obligés de jurer sur le *Saint Évangile*, qu'ils auraient la plus grande attention de ne jeter, faire jeter, ni laisser jeter dans le port, ni pierre, ni lest, ni aucune espèce de décombres.

A l'avenir soyons donc plus attentifs que par le passé sur l'inobservation de ce règlement qu'avait dicté la sagesse.

L'entrepôt dans lequel on place le lest sur le quai de rive-neuve, est un emplacement qui n'est pas construit avec la solidité qu'il exige; d'ailleurs, à l'entrée ou à la sortie des matières qu'il contient, il en tombe beaucoup dans le port.

Tous ces abus sont d'autant plus dangereux, qu'il se trouve dans cette partie du port, un banc composé de diverses sortes de pierres. Ce banc, qui est contigu au quai de rive-neuve, a environ 118 toises de long sur 25 à 30 toises de large. Il existe entre la rue Fouquier et le chantier de construction. Par cet inconvénient, la profondeur moyenne de cette partie du bassin, n'est que de 11 pieds environ, de sorte que si ce banc venait à s'accroître par la vase, cet espace du port deviendrait comme nul.

Dès aujourd'hui, on voit dans cette partie du port, un chantier de construction clos, à l'usage des pontons et des marie-salopes; chantier, que l'on a récemment établi sur les vases solides

Digitized by Google

qui encombrent le bassin. A quels dangers ne nous exposeraient pas de semblables licences, si la sagesse n'y mettait très-promptement un frein ?.....

Les atterrissemens qui existent maintenant en face du terrain des prud'hommes et du chantier de construction, sont vraiment allarmans ; et si on n'arrête au plutôt les progrès qu'ils font chaque jour, à quelle infortune ne doit-on pas s'attendre ?...

L'usage trop ancien, que l'on a de faire des dépôts dans le port, à l'ouest du chantier de la construction, d'une quantité très-considérable de bois de mâture et autres, est aussi très-dangereux à la conservation de notre bassin. Tous ces bois que l'on y voit journellement à flot, offrent une retraite paisible aux vases qu'engendrent des terres, des graviers, toute espèce d'ordures et de boues que produisent la rue Sainte et le quai de rive-neuve. Ne nous abusons pas sur les maux qu'ont déjà produit et que produiront toujours ces dépôts de bois. Protecteurs d'un atterrissement couvert par eux, formé de toute espèce de matières, que n'avons-nous pas a craindre quand il sera consolidé par le laps de tems, par l'imprévoyance, en un mot, faut-il le dire, par des intérêts particuliers qui portent atteinte au bien général ! En ordonnant de faire désormais le dépôt de tous

Digitized by Google

ces bois dans l'anse du *Pharo*, on éviterait un inconvénient très-pernicieux à notre port; on lui procurerait en même tems un accroissement de capacité absolument nécessaire aux vaisseaux qu'il peut contenir, et par ce moyen des avantages très-salutaires à notre industrie, à notre commerce et au plus bel empire du monde!

Ce serait bien ici l'instant de parler du flux et du reflux de la mer, s'il pouvait coopérer à l'encombrement du port de Marseille; mais l'action de la Lune est à cet égard, si peu sensible dans la méditerranée, surtout dans nos parages, que ce n'est, pour ainsi dire, que dans l'équinoxe d'automne qu'elle s'y laisse appercevoir. Au surplus, l'effet qu'elle peut produire dans cette saison seulement, au désavantage de notre port, est si peu de chose, selon moi, que je n'en dis un mot, qu'afin d'être combattu s'il y a lieu.

Mon opinion à l'égard du jet des vases sur ou au plus près de la rade, par la décharge des marie-salopes qui sortent du port, est bien différente; je crains beaucoup, au contraire, qu'une partie de ces mêmes vases ne rentre dans le bassin, par l'effet des courants, qui viennent de l'ouest ou au moins qu'elles ne puissent contribuer un jour à diminuer soit le

Digitized by Google

fond, soit l'étendue de la rade. Les alluvions que ce jet peut produire sont d'autant plus à appréhender qu'elles auront été très-lentes à se former, à se consolider, et qu'à peu de distance de l'endroit où on jète ces vases, il y a déjà un rocher sur la rade qui est très-visible et à 250 toises environ de celui de la Tourette.

Je ne suis pas moins inquiet sur les causes qui produisent des effets extraordinaires et dont je vais donner une légère idée.

La première est celle qui occasionne, presque tous les hivers, quand le vent est au sud-ouest, une sorte d'éruption qui se fait à 250 toises environ à l'ouest du pilon, qui se trouve à l'entrée du port. Cette éruption ne grossit point les eaux du bassin, mais elle les blanchit et les rend tellement fétides, que le poisson qui est dans ce port en meurt, surtout celui que l'on apelle *Mulet.*

La seconde est celle qui opère subitement une crüe d'eau considérable dans le port, et avec une telle violence, qu'il arrive que des navires ont leurs cables cassés. Cette espèce de phénomène, qui se renouvelle à trois ou quatre ans d'intervalle, arrive ordinairement en été. Alors les eaux grossissent au point de submerger une partie des quais. Cet évènement, qui arriva encore le 14 messidor an 12, (5 juillet 1804)

Digitized by Google

1804) à 4 heures et demie du matin, fit monter l'eau jusqu'à la porte des cafés près de la bourse. Le vent était dans ce moment, au nord-ouest: quelques heures après, l'eau rentra dans le bassin, mais durant tout le jour elle fut agitée par des courans continuels.

Voilà des objets essentiels, sur lesquels il serait utile que des personnes éclairées voulussent bien prononcer affirmativement. J'aime à me persuader que l'Académie daignera ne pas les éloigner de ses regards.

Section Troisième.

Si ce qui précède est vraiment désolant, ce que je vais alléguer est encore plus cruel.

Quelques personnes jètent en plein jour des pannerées d'ordures de toute espèce dans le bassin. D'autres du rez-de-chaussée de leurs magasins, conduisent toutes les balayures dans ce même port. D'autres enfin, les balayeurs de rues, non contens de faire des dépôts à 2 ou 3 pieds du bord des talus de chaque palissade, font encore des atteliers de mélange d'ordures sur et avec la vase intérieure du bassin. Si on doute de ce dernier fait, j'en appelle au témoignage de M. l'officier chargé de la police du port, qui, le 29 floréal an 12, (19 mai 1804)

Digitized by Google

sur les plaintes qu'on lui porta, fit emprisonner et amenda plusieurs de ces balayeurs.

Mais il est encore d'autres individus qui, craignant l'éclat de la lumière, ne font le mal que pendant la nuit : *qui malè agit odit lucem.* Ce sont ces marins insubordonnés à leurs chefs, j'aime à le croire, qui durant les ténèbres, jètent dans le port non seulement toutes les ordures quelconques qui se trouvent à bord de leurs embarcations, mais encore dois-je le dire? oui, du *lest.* Hommes peu réfléchis, qu'elle réprimande ne méritez-vous pas ?....

Rien n'est plus louable assurément, que d'avoir beaucoup d'égards pour les marins de tout grade. Rien n'est aussi plus juste que de les encourager dans leur état très-pénible ; mais en même tems rien ne serait plus dangereux que de permettre aux hommes d'équipage des licences qui pussent préjudicier au libre exercice de la navigation. Car si l'agriculture est l'ame du commerce, la navigation en est la protectrice, et le commerce à son tour est le nerf des états et des empires qui peuplent, fertilisent et embellissent l'univers !

Sous d'autres rapports, il est encore au moins honteux de voir à chaque instant l'eau du port couverte selon les saisons, d'oranges, de citrons, de grenades, poires et pommes pourries, de cosses

Digitized by Google

de fèves et de pois, d'écorces de melons, pastêques, citrouilles, et de concombres, ainsi que d'herbages, comme si le port était l'arrière cuisine de la ville. On y voit souvent des charognes et toujours des paquets de cercles, d'osiers, des débris de liège, etc.; que signifient toutes ces licences que l'on prend, si non un mépris bien caractérisé, pour l'objet qui nous procure notre subsistance? A cet égard, combien de choses n'aurais-je pas encore à dire? Eh! combien d'actions ne pourrais-je pas aussi dévoiler, s'il ne répugnait à mes principes d'esquisser entièrement le tableau d'une insouciance aussi coupable!

Encore un mot, et je vais sortir de l'intérieur de notre bassin; car, dans ce moment, les vapeurs méphitiques que produisent les vases croupissantes qu'il contient, ne peuvent que renouveller avec raison, l'idée du désastre dont cette ville fut affligée la dernière fois, en 1720.

En effet, il est réellement étonnant que ce port, dont le mérite est indicible, soit aussi le réceptacle de diverses latrines desquelles il reçoit directement les immondices. Il y avait autrefois des lieux d'aisance le long des quais, depuis les Augustins jusqu'à la consigne; et aujourd'hui on en voit encore à la grande et à la petite patache.

Le déchargement qui se fait en divers endroits

Digitized by Google

des quais du port, des barilles, du bois, du charbon, des bourrées de chauffage et autres objets susceptibles de déchet, produit aussi une grande quantité d'ordures qui l'encombrent également.

Section Quatrième.

L'agrandissement de la ville qui eut lieu en 1666, du côté de l'est, a extraordinairement contribué au comblement du port, par la formation des cours Sibié et Devilliers, des allées de Meilhan et par la communication de ces promenades avec la plaine St.-Michel, non seulement par le régalement des terres, mais encore par une partie des matériaux nécessaires aux bâtisses nombreuses qu'on a ensuite élevées dans ces quartiers; terres et matériaux dont beaucoup ont été dirigées dans le bassin par les pluies.

Depuis lors et jusqu'au commencement de notre siècle, on voyait entre les remparts et les terrains des capucines et des bernardines, des ravins profonds formés par l'écoulement des eaux pluviales, au désavantage du port qui recevait les matières provenant du creusement. Ces ravins qui devenaient dangereux par l'effet de nouvelles pluies, qui les creusaient toujours plus, étaient ensuite comblés avec des décombres

Digitized by Google

dont on les remplissait ; mais les objets qui formaient ce comblement, étaient à leur tour, conduits dans le bassin par les averses subséquentes. Il en était de même des ravins qui se formaient aussi depuis l'église des reformés et même au delà, tant à droite qu'à gauche, jusqu'à la porte de Noailles, et dont on voit encore aujourd'hui un petit exemple devant la porte de cette église. Tous ces comblemens entrainés dans le port, par le torrent des eaux, n'étaient pas les seuls, dans cette partie de la ville, qui contribuaient au détriment de notre bassin. Les taillures de pierres froides qui se travaillaient encore dernièrement, sur ou à côté de l'emplacement des remparts, y avaient aussi une part trop grande pour que je les oublie. C'est assez de passer sous silence une infinité d'autres objets à-peu-près semblables, parce que l'énumération en serait trop longue.

Depuis 1785, l'encombrement du port de Marseille a augmenté considérablement par la démolition des bâtimens de l'arsenal, qui eut lieu à cette époque. Elle produisit une immensité de décombres, dont une partie fut conduite dans le port, par les eaux pluviales. A cette démolition, ont succédé la bâtisse d'une salle de spectacle, (7) celle des maisons qu'on a

(7) Cette salle, connue aujourd'hui sous le nom du *Grand*

Digitized by Google

substituées à ces vieux magasins d'armes, ainsi que l'ouverture des rues nécessaires à l'exploitation de cet ancien terrain devenu le plus beau quartier de notre cité. Ces nouvelles bâtisses et ouvertures produisirent aussi des taillures de pierre. Elles exigèrent du sable, du plâtre, de la chaux, du mortier et le remuement de beaucoup de terre, dont une partie du tout a aussi, et par le même effet, éprouvé le sort des décombres.

Peu de tems après, on démolit aussi l'ancienne salle de spectacle qui produisit également une quantité prodigieuse de décombres, et dont beaucoup, vu la situation de ce vieil édifice, ont pareillement été conduits, par les eaux, dans le bassin.

Mais depuis 13 ans, qu'avons-nous vu encore! Démolir aussi en grande partie la citadelle St.-Nicolas, et démanteler le fort St.-Jean. La destruction des remparts de la ville a suivi de près les coups portés à ces forteresses, et pour achever ces œuvres qu'enfanta l'effervescence, on a ensuite renversé de fond en comble beaucoup d'églises paroissiales et conventuelles, ainsi que de maisons religieuses, dans les

---

Théatre, fut dirigée par M. Benard, architecte de Paris, et l'inauguration s'en fit le 3. octobre 1787.

Digitized by Google

divers quartiers des villes vieille et nouvelle. On détruisit à la même époque la salle du concert ainsi que l'isle de maisons, dans laquelle elle se trouvait, encore plus voisine du port que n'était l'ancienne salle de spectacle.

La démolition des remparts dans les parties de l'est et du sud, a porté le plus grand préjudice au port, non seulement par les décombres qu'elle a produits, mais encore parce que le pied extérieur de ces remparts, qui était très-raboteux, retenait beaucoup d'objets, tels que cailloux, galets, sable et terre; objets qui depuis lors vont reposer dans le bassin, par l'effet des eaux qui abondent rapidement dans la ville, lors des averses, surtout de la partie de l'est.

Toutes ces destructions et les nouvelles bâtisses qui ont eu lieu depuis, sur la plupart de ces mêmes terrains, n'en doutons pas, ont été très-funestes au port de Marseille, qui, par sa position, a reçu une énorme quantité d'ordures provenant de ces diverses opérations.

Pendant ces jours de deuil (en 1793) qu'avons-nous vu également? Établir dans tous les quartiers de la ville des salpétrières aussi dispendieuses qu'elles devinrent inutiles; et planter dans toutes les places et rues de la cité, des arbres de la liberté; objets que je laisserais vo-

Digitized by Google

lontiers dans l'oubli, s'il n'avaient contribué aussi à l'encombrement du port, par le mouvement continuel d'une grande quantité de décombres, terres et sables, dont une partie allait toujours en dernier résultat se rendre dans le bassin.

Vaste dépôt des productions de l'univers, port de Marseille! que serais-tu donc devenu, si le zèle d'un magistrat, (8) ardent à réclamer l'existence et les droits de son pays, ne se fût opposé diverses fois à ta destruction complète, dans la tribune de la convention nationale?....

Les inondations qui désolèrent divers départemens de la France en l'an 9 et l'an 10 de l'ère républicaine, se firent éprouver aussi dans celui des Bouches du Rhône, au commencement de cette dernière année. La nuit du 15 au 16 brumaire (6 au 7 novembre 1801), et partie de ce dernier jour, ainsi que la matinée

---

(8) M. François-Omer Granet, de Marseille, représentant du département des Bouches du Rhône, aujourd'hui maire de la municipalité du midi de la même ville et membre de la légion d'honneur. On voulait alors combler notre port, avec les décombres qu'aurait produit la démolition de notre hôtel de ville. Je dirai plus, cette démolition était déjà commencée. Hélas! les édifices de Marseille n'étaient pas plus coupables que ceux de Paris!

du

Digitized by Google

du 17 de ce premier mois, furent pour Marseille une véritable désolation. La première inondation surtout, fut allarmante : une infinité de caves et de bas-offices dans toute la ville, furent remplis d'eau et beaucoup de rez-de-chaussée furent submergés. Le 16 après l'aube du jour, on voyait quantité de rues dans les nouveaux quartiers principalement, qui ne présentaient que de vrais torrens; les eaux charriaient tout ce qu'elles pouvaient entraîner, comme des souches de vigne, des arbres, des meubles, des ustenciles et autres objets : un grand nombre d'animaux périt en cette occasion et des individus de tout âge et de tout sexe, furent aussi victimes de ce déluge. Ces deux époques, en un mot, portèrent des coups très-funestes au port de Marseille, en raison de la grande quantité de pierres, terres et sables qu'il reçut.

A peine ces tems *calamiteux* étaient-ils éclipsés, que le goût de notre premier magistrat, (9) pour l'embellissement de nos foyers vint à paraître. Ce fut le 21 frimaire an 9 (12 décembre 1800) que l'on commença à procurer à Marseille des places ornées d'arbres, des boulevards, des

---

(9) M. Charles Delacroix, alors préfet du département des Bouches du Rhône, et ensuite de celui de la Gironde.

Digitized by Google

fontaines publiques et des coupemens de rues: embellissemens utiles dans une grande ville, j'en conviens, mais dont la formation à causé de grands dommages au port, par le remuement des terres qui forment le sol sur lequel reposent ces travaux.

La formation de la place Monthion, plantée en alisiers, que l'on entreprit en pluviose an 9 (janvier et fevrier 1801) a contribué pour beaucoup à l'encombrement presque total du canal neuf, en face de la rotonde dite Payan.

Le cours Bonaparte est très-beau; mais le haut de cette promenade et le coupement du gros rocher qui est à la suite, ont déjà produit et produiront une infinité d'ordures, par la rue de Notre-Dame de la Garde, dans la partie du port, malheureusement la moins profonde, selon ma seconde section.

Ce fut pendant les hyvers de l'an 9 et de l'an 10 (1801 et 1802) que l'on forma les quatre parties des boulevards, depuis le cours Julien jusqu'en face de la rue des Convalescents (maintenant de la Monnaie) et que l'on planta les arbres que nous y voyons aujourd'hui. Les deux parties du centre eurent lieu en l'an 9 et les deux autres parties en l'an 10; ces travaux sont admirables: l'art et la nature les embellissent chaque jour; mais ils portèrent un grand préjudice

Digitized by Google

au port, par le mouvement des terres, secondé par les eaux qui en conduisirent beaucoup dans ce bassin.

La plantation des arbres de la place Dugommier, ci-devant Noailles, les 16 et 18 nivose an 9 (6 et 8 janvier 1801) : celle d'un nouveau cours sur le terrain du ci-devant chapitre, du premier au 10 germinal an 10 (22 au 31 mars 1802) et enfin, celle des arbres qui bordent le chemin de la Magdelaine, du 15 au 30 nivose an 11 (5 au 20 janvier 1803), ont également causé quelque dommage au port, mais il ne fut pas aussi grand que celui qu'a occasionné la formation des boulevards.

L'ouverture qui se fait, depuis deux ans, sur la direction de Saint-Géniés et à la suite de la rue Paradis, produit et produira désormais un coup d'œil charmant : mais combien le port n'a-t-il pas déjà souffert, et que n'a-t-il pas encore à craindre des ordures, par l'effet des eaux qui abondent, en tems de pluie, dans ce nouveau quartier ? Extrêmement dangereux, sous ce rapport, depuis plusieurs années, il le deviendra encore davantage.

Le régalement des allées de Meilhan et l'ouverture en prolongation du chemin qui conduit de ces allées à la Croix de Reynier, ont aussi du mérite ; mais encore, par l'effet de ces

Digitized by Google

travaux, quelle quantité de sable et de terre, la pluie n'a-t-elle pas conduit l'année dernière et celle-ci dans le port ?

L'établissement des trotoirs dans la plupart des rues de la ville nouvelle ferait honneur à la capitale ; mais combien de terre et de sable n'a-t-il pas aussi fourni à l'encombrement du bassin qui les a reçus et combien n'en recevra-t-il pas encore, jusqu'à ce que ce travail utile et agréable soit terminé ?

Quatre fontaines publiques furent élevées et achevées dans nos murs : *la première*, celle de Belsunce, au haut de la rue Paradis, le 29 fructidor an 10 (16 septembre 1802) : *la seconde*, celle de Pierre *Puget*, devant sa maison, aujourd'hui celle de M. Castellan, pharmacien, rue de Rome, le 15 germinal an 11 (5 avril 1803) : *la troisième*, celle d'Homère, au haut de la première calade, le premier floréal an 11 (21 avril 1803) : (10) et *la quatrième*, celle que je me permets d'indiquer, *Delacroix*, qui est entre la rue du Tapis vert et les allées

---

(10) Les bustes de Puget et d'Homère, que l'on voit au dessus de ces deux dernières fontaines, sont du ciseau de M. Etienne Dantoine de Marseille, premier grand prix de l'Académie du capitole à Rome, membre de plusieurs académies françaises, qui les a sculptés avec autant de soin que de vérité.

Digitized by Google

de Meilhan, au milieu des Boulevards, le 9 prairial an 11 (29 mai 1803).

L'élévation de ces quatre petits édifices, a pu produire quelque chose à l'encombrement de notre port : mais la commodité qu'ils offrent et l'aspect qu'ils présentent, nous dédommagent avec usure, du peu de mal que leur construction aura pu occasionner à notre bassin.

O toi ! Pierre *Puget*, que Marseille peut se glorifier d'avoir vu naître, toi qui n'eus pour rivaux que les *David*, peintre; les *Pigalle*, sculpteur; les *Mansard*, architecte, oui, si ma plume trop légère, pouvait me permettre de décrire la délicatesse de ton pinceau, la finesse de ton ciseau, la justesse de ton compas, j'aurais osé me mettre sur les rangs pour faire ton éloge. (11) Mais la nature qui te doua de trois talens des plus rares, ne m'a laissé que la satisfaction de contempler et d'admirer tes chefs-d'œuvres.

Cependant, sans être assez éloquent pour jeter d'abondantes fleurs sur ta tombe, je dois

---

(11) Je vois avec la douleur la plus amère que l'Académie de Marseille a été obligée le 8 floréal dernier (28 avril 1805), de mettre au concours pour la troisième fois, l'éloge de ce grand homme, faute d'en avoir reçu un, jusqu'à présent, qui ait été digne de lui.

Digitized by Google

dire un mot de ta vie privée, car elle fut trop exemplaire, pour ne pas être imitée ; sans emploi, au sein de ta famille que tu chérissais, tu sus néanmoins devoir la quitter pour aller, par tes travaux, embellir et orner Versailles et Paris !

Le goût de M. Charles Delacroix (12) ne se bornait donc pas à l'embellissement de nos foyers ; philosophe aimable, il savait joindre l'utile à l'agréable. C'est à ses soins que nous devons encore la belle halle au poisson, dont l'ouverture se fit le 9 pluviose an 12 (30 janvier 1804) et que l'on voit au haut de la rue des Carmes, à l'endroit où était notre unique et ancienne salle de spectacle. Il eut par là, encore le double mérite de remplacer le temple de Melpomène, par le dépôt d'un signe précieux du zodiaque, ce bel espace que le soleil aime à parcourir chaque année. Mais cet établissement, semblable à la plus belle des roses, comme elle, nous fit sentir des épines : ses fondations

---

(12) Ce magistrat, le premier préfet que nous avons eu, vint prendre les rênes de l'administration de notre département le 10 germinal an 8 (31 mars 1800) ; il les quitta le 9 prairial an 11 (29 mai 1803), et le 18 du dit mois de prairial, il fut remplacé par M. le Conseiller-d'état A. C. Thibaudeau, que nous avons l'avantage de posséder aujourd'hui.

Digitized by Google

indispensables obligèrent les eaux à conduire aussi quelque terres dans notre port.

La construction d'une nouvelle salle de spectacle, sur le terrain des ci-devant lyonnaises, a produit également quelques ordures au désavantage du bassin, soit par la formation de ses fondemens, soit par les taillures de pierres ; mais ces ordures furent peu de chose : je n'en dis un mot que pour être juste à l'égard de l'homme de goût, qui la fit bâtir, en raison des précautions qu'il prit pour éviter des désagrémens à ses concitoyens et des inconvéniens relatifs à notre port. (13)

S'il est glorieux d'avoir élevé des édifices, construit des hôtels, des maisons de toute part, dans Marseille, et de l'avoir embellie, comme on l'a fait depuis 40 ans, il eût été salutaire en même tems, de ne pas négliger la conservation de son port. Pensons *sérieusement* que le plus bel édifice n'a de prix que par la solidité de ses fondemens, et que cette cité *ne*

---

(13) Cette jolie salle connue sous le nom du *Théatre français*, s'éleva en peu de tems sous nos yeux, sur les plans et par les ordres de M. Giraud-Destinval de Marseille, à l'aide des soins de M. Jean-Paul Audibert, entrepreneur de la même ville. L'ouverture s'en fit le 26 fructidor dernier (13 septembre 1804).

Digitized by Google

jouira jamais avec sécurité de sa beauté actuelle, qu'en soignant, avec attention, le précieux bassin qu'elle possède.

Une partie de la place de la Cannebière et beaucoup de rues qui sont non pavées, frappent encore douloureusement mes regards, sur l'encombrement de notre port, par l'effet de la poussière, ou de la boue qu'elles produisent alternativement; car on y voit toujours l'une ou l'autre. Je m'étendrai davantage sur ces objets dans ma seconde partie.

Section Cinquième.

Indépendamment de tout ce que j'ai dit, il y a encore quatre causes qui concourrent directement ou indirectement à l'encombrement du port de Marseille.

La première, est l'effet de l'usage qu'on a, au mépris des ordonnances de police concernant la ville, de pousser en balayant, *dans le ruisseau des rues*, les ordures qui se trouvent devant les maisons, magasins, etc. L'habitude ancienne qu'ont d'autres personnes de déposer des ordures de ménage et autres, au milieu de ces mêmes rues, est également très-nuisible à la conservation du port. Dans le premier cas, l'eau du ruisseau entraîne ce qu'il contient, dans le bassin

et

Digitized by Google

et dans l'autre cas, il reçoit aussi les dépôts partiels, lors d'une averse.

La seconde, est aussi l'effet que produisent les charrètes de roulage dans les rues de Marseille; toujours chargées d'un poids énorme, elles défoncent le pavé sur lequel elles passent, avec d'autant plus de facilité que leurs roues ont des jantes très-étroites : vice qui désunit aisément les rangs de pavé que l'on est souvent obligé de reparer et à gros frais; *réparations onéreuses pour la ville et dangereuses pour le port*, en raison de la trop grande quantité de terre ou de sable mitoyen, dont les paveurs font usage pour garnir et *couvrir* leur travail; terre ou sable dont une partie est toujours conduite dans le bassin, soit par l'eau des ruisseaux, soit par celle des grandes pluies. Les charrètes ou *charretons*, qui sont en activité et à l'usage de la ville seulement, causent aussi du dommage au pavé par la raison précitée, mais il n'est pas aussi grand que celui qu'occasionnent les charrètes roulières.

La troisième, est encore l'effet de la négligence trop commune des fonteniers, qui réparent la conduite des eaux. Leur unique soin, disent-ils, est de réparer les tuyaux. Aussitôt que leur opération est finie, ils jètent dans les tranchées qu'ils ont ouvertes, une partie

Digitized by Google

seulement de la terre qu'ils en ont ôtée. Ensuite ils arrangent au dessus et *plus ou moins mal*, quelques pavés qui, dès l'instant même, produisent une cavité dans la rue, ou sur le trottoir. Mais que résulte-t-il d'un pareil travail ? 1°. Un superflu de terre que l'eau entraîne tôt ou tard dans le port; 2°. Le même inconvénient provenant de la réparation du pavé, auquel ils ont ôté sa solidité primitive.

La quatrième, enfin, est également l'effet d'un usage aussi ancien qu'il est extraordinaire, et qu'on a à Marseille, de faire *couper* avec beaucoup de fracas le bois de chauffage, au lieu de le faire *scier* paisiblement, ainsi que cela se pratique dans la capitale et autres villes de la France. Travail inégal et mal propre; travail qui défonce aussi le pavé, ébranle le rez-de-chaussée des maisons et casse les vitrages; travail dangereux pour la société, ainsi qu'on le verra dans ma seconde partie; travail, en un mot, plus coûteux qu'il ne le serait en sciant le bois, et qui produit aussi beaucoup d'ordures au désavantage du port qui les reçoit par les eaux ordinaires, ou autres, et qui finalement occasionne à son tour une autre infortune, par la réparation du pavé qu'il nécessite.

Enfin, l'encombrement de notre port est, ou étoit tel il y a deux ans, qu'on a vu différentes

Digitized by Google

fois des navires de moyenne portée, échouer avec leur chargement, sur la vase, dans la partie du midi, avant que de pouvoir sortir de ce bassin pour prendre la mer.

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que le 26 nivose an 10 (16 janvier 1802), à une heure après midi, on éprouva toute la difficulté possible, à faire approcher au quai de la Canebière un *accon* (sorte d'allège), pour y recevoir le cercueil contenant les restes du Pontife Pie VI, qui mourut à Valence, en ci-devant Dauphiné (14). On fut obligé de se servir de cette allége, pour embarquer le cercueil sur la tartane le St.-Dominique, capitaine André Chiozza, génois, qui le porta à Gênes, parce que cette tartane très-ordinaire, faute d'eau suffisante pour son tirant, ne pût aborder au quai.

Voilà mes idées sur les différentes causes de l'encombrement du port de Marseille. Il me reste actuellement à développer celles que j'ai pour éviter ce grand malheur.

---

(14) Ce fut le 12 fructidor an 7 (29 août 1799), à une heure 25 minutes du matin. Ce Pontife était âgé de 81 ans, 8 mois, deux jours. Son cercueil partit de ladite ville le 11 janvier précité, à 7 heures du matin ; il arriva à Marseille le 14 dudit mois, à 8 heures du soir. Il était accompagné par S. E. Monseigneur Charles Spina, Archevêque de Corinthe, par le R. P. Joseph Cazzelli, ex-général de l'ordre des Servites, et par 15 dragons : on le déposa rue et hôtel de Beauvau, où on le reprit pour l'embarquer.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

Des moyens de prévenir l'encombrement du Port de Marseille.

Si depuis trop longtems on n'eût pas négligé la recherche des moyens tendant à prévenir l'encombrement de ce port, il y aurait au moins 50 ans qu'il se serait trouvé à l'abri de tous les événemens de ce genre. Mais son curage depuis plus de deux siècles ayant été considéré par les uns comme le seul moyen de conserver ce bassin, et par les autres comme *un objet de spéculation*, les premiers trop crédules n'ont point cherché à approfondir ce fait, et ceux-ci ne consultant que leur intérêt personnel, n'ont été que plus dociles à pratiquer ce moyen très-coûteux au public, très-lucratif pour eux.

J'ai sous les yeux plusieurs ouvrages qui ont été produits sur cet objet important; trois spécialement par des personnes estimables, dont deux en 1782 et un autre depuis quelques mois. Dans ces ouvrages il y a des idées excellentes qui auraient pu conduire leurs auteurs plus loin, s'ils n'eussent discontinué leurs recherches.

Il me paraît bien étonnant que pour conserver le port de Marseille, dans un état de propreté, on doive y laisser entrer continuellement toutes

Digitized by Google

les ordures que produisent l'intérieur et les dehors de la ville; que pour le rendre plus praticable, on soit obligé d'y voir sans cesse en mouvement une flotte de pontons et de marie-salopes que dirige un quart de bataillon d'hommes, dont la moitié au moins pourrait être mieux employée qu'à un curage continuel : curage très-coûteux, qui pourra produire à l'avenir des effets très-funestes, par cette masse énorme d'ordures qu'on ne fait que changer de place pour devenir peut-être un jour encore plus dangereuse pour la navigation.

Les travaux qui ont eu lieu depuis plusieurs siècles, pour le curage du port de Marseille, lui ont été très-salutaires. Ceux qui s'opèrent encore aujourd'hui ont le même mérite; mais quoique très-onéreux les uns et les autres, il sera toujours indispensable de les continuer et même de les augmenter, jusqu'à ce que ce port soit nettoyé, si, comme on le doit, on veut conserver ce bassin; car, année commune, il a reçu autant et même plus d'ordures que les pontons qui le curent n'en ont enlevé jusqu'à présent. Ce malheur est vraiment grand : les dépenses que l'on fait pour l'éviter sont énormes; elles ont été, sont et seront sans cesse de première nécessité, tant que l'on n'emploiera pas des moyens moins embarrassans, plus aisés à mettre en pratique et même moins coûteux pour

Digitized by Google

s'y soustraire autant qu'il sera possible. Différer les remèdes, c'est augmenter le mal; entretenir les vices, c'est affermir leur empire. En un mot, la perte du port de Marseille serait tôt ou tard inévitable, si on n'y obviait très-promptement en lui prêtant, sans délai, des secours qui le mettent à l'abri du danger imminent dans lequel il se trouve encore maintenant.

Mais tel est heureusement, le grand objet que l'on se propose de réaliser aujourd'hui; tel est aussi celui qui a excité mes recherches, captivé mes réflexions et alimenté mon amour pour le bien public. Heureux si, dirigé par de semblables principes, je puis me rendre utile à mes concitoyens! Heureux encore si je puis concourir pour quelque chose, aux vues d'un magistrat bienfaisant et éclairé (15) qui, par sa générosité, cherche à donner de l'émulation aux mœurs et aux arts, pour le bonheur de l'humanité et le salut de sa patrie!

Quoique la *capacité* du port de Marseille et les dépenses énormes qu'il y aurait à faire pour

---

(15) Monsieur A. C. Thibaudeau, Conseiller-d'État, Préfet du département des Bouches du Rhône, l'un des commandans de la légion d'honneur, qui a fait les fonds destinés aux prix des deux meilleurs ouvrages : l'un sur cette matière, l'autre relatif à l'éloge de Pierre *Puget* de Marseille, tout à la fois fameux peintre, sculpteur et architecte.

Digitized by Google

diminuer son encombrement, ne le permettent guère à la maturité de la réflexion, je vais néanmoins dire deux mots sur des moyens que l'on pourrait pratiquer pour y réussir, *s'il n'y en avait de plus efficaces, de moins embarrassans et de plus économiques* à mettre en usage pour l'effectuer *entièrement* autant qu'il est possible.

Cet objet est si important, qu'il veut qu'on ne néglige *rien* pour le remplir; et ce motif *seul* est la raison pour laquelle je vais m'arrêter un instant sur des idées simples et passagères, avant que de m'occuper *sérieusement* des moyens que j'ai à proposer.

Je passerai d'abord sur le moyen que semble offrir un canal que l'on pourrait établir autour et au plus près du port, lequel conduirait, dans la mer, vers les anciennes ou les nouvelles infirmeries, les eaux et ordures qu'il recevrait tant de l'intérieur que de l'extérieur de la ville. Je rejète ce moyen, non pas qu'il ne soit possible de construire ce canal, mais parce que l'impossibilité d'en obtenir l'effet si désiré est comme reconnue, vû qu'on ne pourrait lui donner la pente nécessaire pour faciliter l'écoulement des eaux et ordures qu'il recevrait.

Deux autres moyens paraissent au premier coup-d'œil présenter quelque avantage à mettre

Digitized by Google

l'un des deux en pratique; mais l'examen dont ils seraient susceptibles, avant qu'on s'en occupât, détruirait bientôt l'espoir qu'on aurait conçu d'abord d'employer l'un ou l'autre avec succès, ne fût-ce que par rapport aux dépenses presque incalculables qu'ils occasionneraient.

Le premier serait de faire un canal dans l'intérieur du port, le long du talut des quais et palissades, depuis le bureau de la santé, jusques et attenant le mur qui précède la citadelle St. Nicolas, sauf cependant les deux entrées du canal neuf, qu'il faudrait laisser ouvertes: ce canal devrait avoir au moins un mètre et demi de largeur, sur deux mètres et demi de profondeur; assurément il recevrait toutes les eaux et ordures que les égoûts versent dans le port, et il diminuerait beaucoup le comblement de celui-ci. Le talut de ce canal du côté du bassin, pour être bâti solidement, devrait avoir au moins un mètre d'épaisseur. Le haut de ce talut devrait se trouver de niveau avec les quais, et au moyen d'une voûte, il ferait corps avec ces quais et palissades; mais il faudrait pratiquer dans cette voûte des regards de distance à autre, pour opérer le curage de ce canal intérieur. Pour faciliter le rejet des eaux seulement qu'il recevrait, il serait indispensable qu'il y eût, dans le talut donnant sur le port, des ouvertures de grandeur suffisante

et

Digitized by Google

et de distance en distance, pour l'écoulement de ces eaux. Le bas de ces ouvertures devrait se trouver à 16 centimètres audessous du bas des égoûts : il serait même à propos d'éviter qu'une ouverture ne se trouvât pas en face de la sortie d'un égoût.

Le second serait de construire, également dans l'intérieur du port, des réservoirs de deux mètres en carré qui seraient contigus aux talus des quais et pallissades, et au surplus faits dans les proportions du canal ci-dessus, à la différence près que l'on pourrait se dispenser de les voûter. Chaque réservoir devrait envelopper un égoût, qui y déposerait ce qu'il verse ordinairement dans le bassin : et comme il y a 30 égoûts environ, qui aboutissent dans le port, il faudrait par conséquent construire autant de réservoirs. Ce second moyen éviterait aussi en grande partie l'encombrement du port.

Mais le canal et les réservoirs dont je viens de parler, ne pourraient recevoir que les ordures des égoûts et non celles des quais qui sont assez considérables ; ils n'obvieraient pas non plus au préjudice que les eaux du *canal neuf* portent à notre bassin.

Malgré cela, je proposerais l'un ou l'autre de ces deux derniers moyens, pour prévenir *en partie*, l'encombrement de notre port, si

Digitized by Google

tous les deux ne présentaient dans leur exécution des *obstacles* très-difficiles à vaincre et le résultat d'une infinité d'*inconvéniens*. Voici un apperçu des uns et des autres.

1°. Des dépenses qui s'élèveraient à plusieurs millions, ne fût-ce que pour construire les réservoirs seulement, à plus forte raison s'il s'agissait d'établir le canal; les bâtardeaux seuls, coûteraient des sommes immenses, auxquelles il faudrait ajouter le prix des matériaux et celui de la main-d'œuvre.

2°. Les dangers qu'il y aurait à courir d'augmenter l'encombrement du port, par le versement des terres grasses nécessaires à la confection des bâtardeaux, ou au moins des frais exhorbitans pour enlever ces terres, après la fin des travaux.

3°. L'embarras que produirait dans le port, pendant plusieurs années et au désavantage des opérations maritimes, la formation des bâtardeaux et les autres travaux à faire, soit pour établir le canal ou les réservoirs que l'on construirait dans son sein.

L'exemple récent que nous a fourni le beau, bon et très-utile travail (16) que l'on a fait

---

(16) Il fut ordonné par M. Charles Delacroix et commencé sous son administration : il a été continué et terminé sous

Digitized by Google

pour l'augmentation du bureau de la santé ne laisse aucun doute sur ce que je viens d'avancer.

4°. Le nouveau moyen que nécessiterait le curage de ce canal ou de ces réservoirs ; moyen qui serait peut-être encore plus *embarassant* et plus *coûteux* que le curage actuel du bassin.

5°. Enfin, une diminution considérable de la *capacité* du port, par l'établissement de l'un de ces moyens, ou de tout autre à peu-près pareil qui aurait pour objet de prévenir son encombrement; perte de *capacité* d'autant plus dangereuse pour l'*Empire*, qu'elle serait préjudiciable au commerce, sa source vivifiante, qui dans les tems les plus heureux, ne peut être trop encouragé par le *Gouvernement* et surtout à la suite de la position *très-malheureuse* dans laquelle se trouve la place de Marseille depuis trop longtems. Si notre port tout étendu qu'il est, est déjà jugé trop petit pour les opérations maritimes, que doit nécessairement produire l'heureux retour de la *Paix*, l'objet de nos

---

celle de Monsieur A. C. Thibaudeau ; depuis son principe jusqu'à sa fin, il a été dirigé par M. Defougères, Ingénieur en chef des ponts et chaussées de ce département et soigneusement exécuté par M. Antoine Barthelemi fils, architecte-entrepreneur de cette ville, dont l'intelligence et le goût sont très-connus.

Digitized by Google

vœux, il le deviendrait beaucoup plus encore, si on adoptait de tels moyens.

Ce serait envain que l'on voudrait me persuader que notre port a une *capacité* plus que suffisante, et que l'on peut disposer *d'une partie* de son étendue pour établir dans son sein quelque moyen tendant à conserver *le reste*. Sur ce point, je me déclarerai incrédule; je soutiendrai et je prouverai le contraire : muni d'une arme victorieuse, j'en appelerai au témoignage de M. l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées de notre département (17), dont la sagacité ne laisse rien à désirer, lequel vient de donner un plan pour l'agrandissement de notre port. Ce plan qui pourrait s'effectuer dans l'espace de 5 à 6 ans moyennant 14 à 1500,000 francs environ, a pour objet de réunir à ce port un bassin supplémentaire qui serait creusé à la place du terrain des prud'hommes et d'une partie des maisons adjacentes que l'on démolit aujourd'hui. Ce tems et cette somme ne seraient pas trop considérables, si, comme on n'en peut douter, on a bien calculé les difficultés qu'il y aura à vaincre pour extirper les racines de la montagne de Notre Dame de la Garde qui peuvent se trouver sous ce terrain.

---

(17) M. Défougères.

Digitized by Google

Je suis donc fondé à dire très-hautement et à croire fermement, que la *capacité* de notre port n'est pas assez grande, puisqu'elle est jugée telle par des gens de l'art dont le mérite n'est pas contesté.

Dès aujourd'hui on voit la plus grande partie du canal neuf, occupée par des bois de mâtures : et si ce n'est parce que notre bassin *ne peut les contenir*, sans gêner les opérations maritimes, c'est au moins pour faire place *aux pontons et à leurs affreuses maries-salopes ;* servons nous vîte de ces objets, puisqu'il le faut malheureusement, mais aussi débarrassons nous au plutôt, au moins des trois quarts.

Dans tous les tems l'économie mère de l'opulence, fut digne d'envie, mais aujourd'hui plus que jamais elle mérite d'être chérie.

Elle nous est d'autant plus nécessaire, que nous avons à consolider l'existence de notre port, sans lequel nous serions réduits à habiter nos collines et à gravir nos montagnes.

Mais si l'économie a, le mérite de pouvoir contribuer à la conservation du trésor de nos prédécesseurs, elle a aussi l'avantage d'être le fondement des plus riches établissemens et encore cette source de prospérité qui produit insensiblement la splendeur des Empires naissans.

Plusieurs fois je me suis occupé de la conser-

Digitized by Google

vation de notre port : dès le 5 juillet 1786 j'eus l'honneur de présenter à M. Delatour, alors Intendant de Provence, un mémoire sur le sujet que je traite en ce moment : il daigna l'accueillir, et par sa grande vigilance, il aurait fait exécuter mes idées, si peu de tems après les approches de notre révolution ne s'étaient annoncées.

Les moyens que je vais proposer pour éviter l'encombrement du port de Marseille, sont naturels, simples et économiques.

Naturels, parce que chacun peut y contribuer par son autorité, par ses soins ou par ses conseils.

Simples, parce que leur exécution ne présente aucun obstacle qu'il ne soit facile de vaincre, n'exige qu'un travail qu'on pourrait faire partiellement et qui n'aurait rien de compliqué.

Économiques, parce qu'ils seraient moins coûteux à employer, que ceux qui sont en usage en ce moment.

J'ai dit et je pense avoir suffisamment démontré que l'encombrement de notre port n'est dû qu'à la malpropreté dont il est le réceptacle. J'ai fait connaître aussi d'où proviennent et comment il reçoit les ordures qui l'encombrent ; par des moyens quelconques, cherchons à éviter ce malheur qui serait incalculable.

Ces moyens sont tellement *naturels*, qu'il

Digitized by Google

ne faut avoir qu'un sens droit et un cœur disposé au bien, pour être parfaitement convaincu que rien n'est plus *simple*, ni plus *économique* à mettre en pratique.

Hommes sensibles, vous dont l'ame semble avoir été créée pour juger les actions de vos égaux, c'est à votre discernement, c'est au vrai patriotisme, à votre amour pour votre patrie, que j'en appèle !

Mais pour faciliter votre décision, je vais diviser en cinq classes, les divers moyens que j'ai à mettre sous vos yeux, pour prévenir l'encombrement de notre port.

Première Classe.

Afin de prévenir l'encombrement du port de Marseille, j'aime à penser qu'il est à propos d'abord, d'inviter M. l'officier chargé de la police de ce port, à redoubler de vigilance et à faire surveiller avec zèle tous les objets qui en dépendent : car ses préposés sont excessivement inattentifs ou dangereusement complaisans, à l'égard des abus innombrables qui se commettent journellement dans ce bassin ou sur ses bords.

Dans l'intérieur, il arrive souvent que des capitaines de navires, non pas sans des recom-

Digitized by Google

mandations contraires, je me plais à le croire, mais faute d'une surveillance active qu'ils devraient avoir, laissent à leur équipage la liberté de jeter *du lest* dans le port, ou au moins des vieilles terrailles, des bouteilles cassées et toute espèce d'ordure provenant de leur bord.

De quel œil sévère n'est pas encore susceptible cette immensité d'abus qui se commetent chaque jour dans ce bassin, par l'insouciance des personnes occupées à diverses opérations et surtout à celle du carénage, qui jètent ou laissent tomber dans le port, les ordures qui proviennent de leur travail? Hommes robustes et laborieux, qui êtes si utiles à l'état et qui vous occupez dans ce bassin, songez que si par l'effet de votre imprévoyance, notre Port redevenait ce qu'il était il y a vingt-cinq siècles, *un marécage*, vous n'auriez que deux partis à choisir: ou à vivre dans un état de médiocrité, ou d'aller travailler chez nos voisins, nos rivaux, pour les enrichir des dépouilles précieuses d'une ville dans laquelle vous avez pris le jour!

Il est encore horrible, de voir des hommes pousser ou jeter tranquillement des ordures dans ce bassin, à la vue des autres qui les retirent à la sueur de leur front.

Que la police qui préside à la conservation de ce chef-d'œuvre de la *Nature*, surveille donc tous

Digitized by Google

tous ces abus intolérables; qu'elle amende *rigoureusement*, *s'il le faut*, toutes les personnes qui, directement ou indirectement, s'en rendraient coupables : bientôt on ne les verra plus commettre et dès lors on commencera à prévenir l'encombrement de notre bassin.

Afin d'éviter les abus qui précèdent, je sais qu'il faudrait que M. le Capitaine du port eût sous ses ordres un plus grand nombre de gardes; mais ne serait-il pas possible d'y suppléer jusqu'à nouvel ordre, en prenant des arrangemens avec M. le Directeur des douanes, qui, à cet effet, chargerait les gardes de sa partie de veiller, conjointement avec ceux du bassin, à ces abus, surtout, qui se commettent sur les quais et palissades ? L'attention que portent les gardes de la douane à remplir leurs fonctions, m'est un sûr garant qu'ils s'acquitteraient également très-bien de ce qui aurait rapport à la police du bassin.

Deuxième Classe.

Il est trop évident que l'encombrement du port de Marseille provient, en grande partie, des ordures qu'il reçoit de l'intérieur de la ville, pour que je n'aime pas à considérer *attentivement* quels sont les moyens d'y remédier.

Digitized by Google

Les maux qu'ont causés ces ordures dès l'origine de cette ville ont été et sont encore si grands aujourd'hui, que si nous n'avions l'avantage de posséder un Magistrat intègre, homme bienfaisant, (18) dont les fonctions embrassent tous les objets de police, il faudrait presque renoncer à leur faire appliquer le remède qui leur convient.

Mais la vigilance et le discernement de ce Magistrat me portent à croire, avec fondement, qu'aux biens salutaires et agréables qu'il nous a déjà procurés, il voudra bien joindre celui d'intervenir en faveur de nos premiers besoins, qui exigent la conservation de notre port.

D'après ce que j'ai dit dans ma première partie, il est d'une nécessité absolue que la ville soit désormais tenue *dans la plus grande propreté :* il est aussi très-urgent de détruire divers abus qui ont encore lieu dans ses places, rues et carrefours.

Pour supprimer ces abus qui concourent directement ou indirectement à l'encombrement de notre bassin, je pense :

1°. Qu'il est essentiel non seulement de continuer à faire tenir la ville aussi propre qu'elle l'est depuis environ cinq ans, mais encore d'abolir

---

(18) Monsieur de Permon, Commissaire général de police.

Digitized by Google

tout-à-fait des abus qui existent toujours; c'est-à-dire, de défendre expressément de faire dans les places, rues et carrefours aucun dépôt d'ordures de ménage ou autres quelconques, tels que décombres, matériaux, etc.

2°. Qu'il doit être sévèrement défendu aussi à toutes personnes de pousser aucunes balayures dans les ruisseaux, et d'y déposer d'autres objets que des matières fécales, *si elles ne peuvent s'en dispenser;* cette défense est d'autant plus importante que, par ce moyen, *on éviterait une des principales causes de l'encombrement de notre port.*

3°. Que pour l'exécution de la défense ci-dessus, il doit être, au contraire, et *très-absolument ordonné*, à tous les habitans de la ville, de faire un dépôt au coin d'une borne ou le long de la muraille, des ordures qu'ils balayent devant leur domicile, ou de toutes autres matières que ce puisse être.

4°. Qu'il est indispensable de faire balayer les places publiques, les rues bombées (19), les quais, palissades et tous les endroits dont la propreté ne peut, ni ne doit être aux soins des habitans. Ce balayage devrait s'opérer souvent;

---

(19) J'entends par rues bombées, celles qui ont deux ruisseaux, telles que celles de Rome, de St.-Ferréol, de Paradis, etc.

Digitized by Google

il pourrait être fait par des indigens, moyennant une légère rétribution qu'on leur donnerait. Ils devraient faire des dépôts de leurs balayures dans le milieu des places et rues, à 25 pas de distance, ou au coin d'une borne, selon la localité des lieux. Ce travail serait d'autant plus agréable, qu'il rendrait hommage à la reine des vertus, la Charité.

5°. Enfin, qu'immédiatement après l'heure du balayage des habitans et celui des balayeurs *salariés*, tous les balayeurs de rues dits *Escoubilhiés*, seraient obligés d'enlever les dépôts qui se trouveraient faits, soit au milieu des places et rues, ou au coin des bornes, soit enfin le long du rez-de-chaussée de toute propriété quelconque.

Troisième Classe.

Indépendamment des moyens précités, il y a encore des précautions à mettre en usage, pour prévenir l'encombrement de notre port. On économiserait en même tems, des dépenses considérables, qui sont *à la charge de la ville*, et on éviterait au public des accidens dont il est trop souvent la victime. Je le répète, mon intention n'est assurément de choquer personne; mais quand il s'agit du bien général, l'intérêt particulier ne doit pas être ménagé; vérité incon-

Digitized by Google

testable sur laquelle je me fonde, et que l'amant de sa patrie ne doit pas ignorer : il doit savoir aussi, que l'amitié, qui a des droits sur nos cœurs, exige souvent le sacrifice de certains petits amusemens qu'on ne peut guère lui refuser.

J'estime donc :

1°. Qu'il devrait être enjoint aux rouliers qui arrivent à Marseille, ou qui en partent, de ne charger et décharger les marchandises qu'ils portent, que dans les fauxbourgs. Par cette première précaution, on diminuerait les frais de *l'entretien du pavé* qu'ils dégradent dans la ville, et on éviterait également l'inconvénient que j'ai fait connaître dans ma première partie, page 41, à l'égard de la réparation de ce même pavé.

2°. Qu'il devrait être prescrit aux conducteurs de charrètes, *ou charretons*, à l'usage de la ville, *et pour les motifs ci-dessus*, de n'avoir à leur équipage que des roues dont la jante eût au moins 4 à 5 pouces d'épaisseur : seconde précaution qui serait d'ailleurs assez conforme aux dispositions de la *loi du 7 ventose an 12*, concernant cette mesure de sagesse (20).

(20) A l'imitation de diverses villes de France et étrangères, on devrait aussi leur prescrire l'usage des nerfs de bœuf, pour conduire leurs animaux de trait, au lieu de fouets dont ils se servent, et avec lesquels ils blessent très-souvent la figure des passans, en s'amusant *audacieusement* à claquer.

Digitized by Google

3°. Qu'il devrait être ordonné aux fonteniers de remettre *le pavé* en l'état où ils le trouvent, quands ils ouvrent les tranchées indispensables pour réparer la conduite des eaux : troisième précaution qui éviterait des ordures, autant par l'excèdent de terre qu'ils laissent de côté, que *par la réparation du pavé* qu'ils nécessitent à leur tour.

4°. Que les coupeurs de bois de chauffage et pour les causes également énoncées dans ma première partie, page 42, relativement à leur travail, devraient être *obligés* de le *scier* et ensuite de le *casser*, au lieu de commencer par le *couper* (21).

Je sais que toutes ces innovations détruiraient chez nous, des usages qui datent de loin ; mais fussent-ils encore plus anciens, dès qu'ils sont vicieux, on doit se hâter de les abolir au plutôt ;

---

(21) Le danger qui résulte du travail des coupeurs de bois, est encore plus grand que celui qui provient du fouet des charretiers. Non seulement ces premiers blessent également les passans de diverses manières, avec les copeaux qui tombent sous leur hache, mais encore ils obstruent la voie publique ; souvent même il arrive qu'ils jettent le bois cassé dans les jambes de leurs concitoyens. Mais pour tous ces maux quel est le remède que ces sortes de disséqueurs distribuent gratuitement ? Un *escusa* brut : remède insuffisant pour guérir une contusion, inutile pour remplacer un œil ; mais parfait pour choquer l'oreille de l'homme bien éduqué.

Digitized by Google

surtout quand on peut les remplacer par d'autres qui consolideraient la sûreté publique, et par des profits, en faveur de la ville, qui assureraient, d'un autre côté, la conservation de notre port. Je n'ignore pas non plus que telles personnes qui réclament souvent contre certaines nouveautés dès qu'elles paraissent, seraient très-fâchées peu de tems après, si elles ne les avaient pas vu naître.

5°. Enfin, que le travail des paveurs de rues doit être assujetti à une inspection plus *sévère*, sur le placement trop aisé des pavés : car on n'ignore pas qu'ils doivent être joints autant que possible et non garnis à l'excès, comme ils le sont, de terre ou de sable mitoyen : on sait aussi que l'aisance d'un pavé facilite celle de l'autre, et que bientôt le roulement des charrêtes, carosses, etc. produit dans nos rues des excavations et un fracas aussi ruineux pour la ville, que destructifs pour notre port : travail qui ne peut être agréable ni à l'administration municipale, ni à la chambre de commerce, dont les vues n'ont pour objet que la félicité de leurs concitoyens. A l'égard de ce travail, je me rapporte à la page 41 de ma première partie.

Quatrième Classe.

Malgré tout ce que j'ai avancé jusqu'ici pour éviter l'encombrement de notre port, il y a en

Digitized by Google

outre divers objets que je ne dois pas perdre de vue; c'est l'état dans lequel se trouvent encore différentes rues et places de la cité, qui restent à paver et dont le sol toujours mouvant par la poussière, ou par la boue, est pernicieux pour notre bassin lors des pluies, à plus forte raison quand il tombe des averses; il est donc urgent de les paver.

Telles sont les rues du Jeune Anacharsis, Haxo (sur le terrain des ci-devant Carmes déchaussés) et celle qui conduit du Musée à la rue d'Aubagne : celle qui mène du boulevard Dugommier à l'église St.-Vincent de Paul (ci-devant les Réformés); celles qui sont à droite et à gauche de plusieurs boulevards, autour de la place Monthion et autres endroits produisent les mêmes inconvéniens : ces dernières, vu leur éloignement du port, sont moins dangereuses pour lui; néanmoins il est également à propos de les paver; mais les plus essentielles de toutes sont celles qui se trouvent dans l'enceinte du canal neuf et celle qui existe depuis et même au delà de St.-Vincent de Paul jusqu'au boulevard Dugommier : celle-ci présente sans cesse des ravins que l'on comble de tems en tems, et que l'eau rouvre toujours au détriment du port.

Une partie de la place de la Cannebière qui est non pavée, est surtout très-nuisible à la conservation

servation de notre Bassin. Si de toutes les places publiques et ouvertes dans Marseille, il n'y en avait qu'une qui dût être pavée, ce serait certainement celle-ci et c'est précisément la seule qui ne l'est pas en entier depuis quelques années seulement : en tout tems, quel dommage cette place ne cause-t-elle pas au port dont elle ne peut être plus voisine ? personne n'ignore qu'elle est très-fréquentée jour et nuit : qu'elle donne lieu, par sa situation, à un roulement continuel de voitures de toute espèce : que pendant les beaux jours, elle produit une poussière extraordinaire au désavantage des marchandises que contiennent les magasins qui l'avoisinent et que durant les mauvais tems, elle se trouve couverte d'une telle quantité de boue, qu'il est souvent difficile et même quelquefois impossible de la traverser ; voilà encore un grand inconvénient que présente cette place à la propreté de notre Bassin. Pavons la donc cette place : pavons la en entier, en éloignant de nous pour toujours, l'idée d'embellissement qu'on eut naguère d'y planter deux rangées d'arbres.

Les terrains limitrophes à la porte d'Aix, dans la partie de l'est, présentent aussi des inconvéniens à la sureté de notre port, quoiqu'ils en soient très-éloignés ; mais il n'est pas moins

Digitized by Google

vrai, que la pente très sensible, qui se trouve entre cette porte et le haut du cours, donne aux terres et sables le moyen d'arriver facilement dans l'intérieur de la ville : et à cet égard, comme pour faire dériver les eaux qui conduiraient ces ordures dans l'anse de la Joliette, je ne puis trop observer, qu'il est à propos d'établir avec plus de force qu'il n'a aujourd'hui, un ruisseau de dérivation qui puisse conduire ces eaux au nord-est de la porte d'Aix : ce ruisseau devrait commencer au moins à l'endroit vulgairement appelé la fontaine des Cocus, située rue du Bernard-du-bois, jusqu'à ladite porte : et là, le pavé qui est en face de la rue d'Aix devrait aussi être relevé en pente douce vers le nord, afin que l'eau fût obligée d'entrer dans l'aqueduc à l'est de cet endroit, ou dans le petit canal voisin qui aboutit dans le domaine de Neptune.

Jusqu'ici je pense avoir assez démontré quels sont les moyens *naturels* à mettre en usage pour diminuer l'encombrement du port : je me persuade aussi que l'Académie n'y trouvera rien, ou peu de chose, qui ne soit très-praticable et même facile à exécuter.

Il me reste actuellement à donner des moyens *simples*, pour parvenir à diminuer toujours plus le comblement de notre Bassin. Que l'Académie daigne encore continuer à m'honorer de son

Digitized by Google

attention, j'abuserai le moins qu'il me sera possible de ses momens précieux.

Cinquième Classe.

La propreté dans les rues et places de Marseille, quoiqu'infiniment salutaire à son port, n'est pas suffisante pour sa conservation. Elle diminuera beaucoup le mal, mais elle ne l'extirpera pas entièrement, quel que soit le degré de netteté que j'ai proposé : elle ne peut être telle qu'en tout tems, en tous lieux et principalement lors des fortes pluies, beaucoup d'ordures n'aillent encore se réfugier dans le port, par le secours de l'eau qui coule dans les ruisseaux. Déranger ces ordures dans leur course, ce serait opérer un très-grand bien, en attendant le moyen de s'opposer à leur entrée dans ce réceptacle général. Le goût distingué qui existe depuis long-tems et qui se propage chaque jour à l'avantage de Marseille, par l'établissement des trottoirs le long de ses rues est admirable ! il favorise mes idées : il donne de l'essor à ma faible imagination.

Le seul *ennemi* que nous ayons à craindre contre la conservation de notre port, *est son encombrement*, hors les événemens que l'auteur de la nature connaît seul, et que l'homme ne peut prévoir. Cherchons donc les moyens de garantir

Digitized by Google

notre tranquilité, en prévenant les ravages que *cet ennemi* pourrait causer au milieu de nos antiques foyers.

Afin de donner une idée précise des derniers moyens qui me restent à proposer, pour éviter l'encombrement du port de Marseille, *je vais parcourir son enceinte*, depuis le pont-levis du fort St. Jean, jusqu'à la première porte de la citadelle saint Nicolas. Cette précaution va désigner avec éxactitude, non-seulement les endroits où on peut remédier par parties, mais encore la manière de s'opposer tout-à-fait à cet encombrement, qui, comme je l'ai démontré, provient presque en totalité tant des ordures de la ville que des pierres, terres et sables qu'entrainent avec elles les eaux qui abondent des dehors de la cité lors des orages.

En conséquence je propose :

1°. De bâtir un mur, de l'ouest, à l'est au milieu de l'emplacement qui se trouve entre le pont-levis du fort saint Jean et le talus qui termine le fossé du rempart. Ce mur devrait être d'un pied moins haut que le talus ci-dessus et d'une épaisseur proportionnée à sa longueur. La capacité qu'il y aurait entre ce mur et le talus du rampart, formerait un réceptacle d'ordures, qui n'entreraient point dans le port et duquel on les ôterait quand on le voudrait.

2°. *De tracer* un trottoir sans interruption,

Digitized by Google

1°. depuis la première porte dudit fort jusqu'au coin sud-est de la petite rue de Rome (qui se trouve entre la place Neuve et le bout de la Bourse) afin de laisser libre l'ouverture de cette rue: 2°. d'une encoignure à l'autre des deux isles qui terminent la dite rue à l'ouest: 3°. depuis le coin nord-est de cette rue de Rome, jusqu'au coin de la grand-rue Jérusalem donnant dans la rue du Juge du palais: 4°. depuis le rez-de-chaussée de la maison *Mortuel* et à droite ligne le long de la petite rue Jérusalem, jusques contre la maison *Guindon* sise au bas de la rue des Auffiers: ce trottoir devrait être arrondi en remontant un peu cette dernière rue: 5°. depuis le coin, contigu au quai, des maisons qui sont en face de l'église St.-Ferréol, dite des Augustins, jusqu'au coin nord-ouest de l'isle du Cul-de-bœuf; cette partie de trottoir devrait former un angle courbe dans son commencement: 6°. depuis le coin sud-ouest de la dite isle, jusqu'au coin nord-ouest de l'isle Beauvau: 7°. d'une encoignure à l'autre des deux isles qui terminent la rue Jean-Bart, donnant sur le quai Monsieur: 8°. du coin sud-ouest, de la rue des Harpies (quai de Voltaire) jusqu'au pont de Pierre: 9°. depuis ce pont jusqu'au pont-levis du canal: 10°. depuis ce pont jusqu'à l'est du chantier de la cons-

Digitized by Google

truction : 11°. depuis l'ouest de ce chantier, jusqu'au terrain, est, des Prud'hommes.

Quant aux deux parties de ce contour du port, qui sont l'une en face du chantier de la construction, l'autre vis-à-vis le terrain des Prud'hommes, il convient qu'elles restent libres jusqu'à un certain degré; mais s'il est très-nécessaire qu'on lance à l'eau de tems à autre quelques navires marchands, et que l'on hâle aussi à terre quelques vieilles embarcations, il ne faut pas non plus que ces motifs soient des prétextes pour laisser entrer des ordures dans cette partie du port, déjà trop disgraciée par la Nature. Pour assimiler ces deux parties, au circuit du port qui aurait des trottoirs *en pierre*, on peut y suppléer par des poutres d'un pied en carré, qui seraient emboitées d'abord dans le talus en pierre des trottoirs, et ensuite l'une dans l'autre, autant que leur longueur l'exigerait. Lorsqu'il s'agirait de lancer un navire, ou de hâler sur le rivage une embarcation, on ôterait momentanément ces poutres, et aussitôt que l'opération serait terminée, on les remettrait à leur place, en les garnissant après avec un peu de terre que l'on mettrait au pied de leur extérieur au port.

La prudence exige encore, que l'on veille à ce qu'il ne puisse entrer des ordures dans le

Digitized by Google

port par les deux ouvertures du canal neuf. Pour remédier à cet inconvénient indirect, il ne faudrait user que d'une précaution simple : elle consisterait à former au tour extérieur et intérieur de ce canal, des cordons de dérivation au bord des talus; cordons qui empêcheraient l'eau pluviale, ainsi que les ordures, d'entrer directement dans le canal.

Les trottoirs à former, dont je viens de parler, devraient avoir environ huit pouces d'épaisseur au dessus du niveau du pavé des places ou rues.

La première partie de ces trottoirs devrait comprendre la largeur de la première porte du fort St.-Jean, jusques contre la muraille du bureau de la santé, et former une ligne droite jusqu'au commencement de la palissade qui est en face de la rue Gassin : là, elle devrait présenter un angle obtus avec le restant du trottoir qui s'étendrait ensuite jusqu'au coin de la rue des Rénoulats : à commencer du coin de cette rue, ces trottoirs devraient être étroits et alignés le long des isles, jusqu'à la maison *Guindon* précitée. Il est à propos d'observer que dans cette circonstance, la dépense de ces trottoirs ne devrait pas être à la charge des propriétaires des maisons, déjà trop lésés sous divers rapports, mais bien à celle du Gouvernement ou de la Ville.

Digitized by Google

Quant aux parties de ces trottoirs qui existeraient depuis le coin de la rue des Harpies jusqu'au terrain des Prud'hommes, elles devraient être larges, afin de faciliter la construction et l'utilité des réservoirs dont il va être question : il convient d'ailleurs de laisser aux endroits où se fait le criblage du blé et autres grains, leur largeur actuelle.

Par ces mesures, je pense que l'Académie sera persuadée que les eaux ordinaires et extraordinaires, de même que les ordures qu'elles entraînent avec elles dans le bassin, seraient obligées de courir le long de ces trottoirs et cordons jusqu'à ce qu'elles pussent entrer dans le port, ou dans le canal neuf.

Mais avant que de former ces trottoirs et cordons, il convient d'indiquer pour les eaux des gîtes passagers, et aux ordures des espèces de traquenards qui les empêchent de se réfugier dans notre bassin, ainsi que dans le canal.

A cet effet, je continue de proposer :

3°. De construire 25 réservoirs aux endroits ci-après, et dont les embouchures devraient être jointes autant que possible, aux trottoirs qui les surmonteraient, de manière que l'eau, ainsi que les ordures, fussent forcées d'entrer dans ces réservoirs et ceux-ci obligés de retenir ces dernières.

Le

Digitized by Google

Le premier à l'angle du trottoir que je viens de désigner, c'est-à-dire, presque en face de ladite rue Gassin. Ce réservoir, comme tous les autres, devrait être bâti selon les plan et devis qui sont à la fin de ce mémoire; et pour faciliter l'écoulement dans le port, de l'eau qu'il recevrait, il devrait être formé à la suite, s'il ne s'y en trouvait pas, un égoût proportionné et aligné à l'ouverture de sortie qui serait à l'extrêmité de ce réservoir; ce réservoir enfin, serait d'autant plus utile, qu'à l'aide du réceptacle qui se trouverait au pont levis du fort St.-Jean, on éviterait la croissance d'un atterrissement déjà considérable, qui existe au bout, ouest, du bureau de la santé, et par conséquent très-voisin de l'entrée du port.

Le 2e. au bas de la rue du Puits-couvert.

Le 3e. au bas de la rue des Tamaris.

Le 4e. à l'égoût qui est au bas de la place Vivaux.

Le 5e. au bas de la rue de la Prison et à la place de l'égoût qui est au coin, nord-ouest, de la Bourse.

Le 6e. à la place de l'autre égoût qui est au coin, nord-est, de ladite Bourse.

Il serait à propos de construire aussi, au bout ouest de la petite rue de Rome, un léger réservoir ou un petit égoût qui conduirait les eaux

Digitized by Google

et ordures, d'une partie de cette rue dans le 6e. réservoir ci-dessus.

Le 7e. à l'endroit de l'égoût qui est au coin de la place Neuve, et au bout de la petite rue de Rome.

Le 8e. à l'autre coin de la même place, et au bout de la grand'rue Jérusalem.

Le 9e. à l'égoût qui est à la place du Juge de palais, et devant la maison *Mortuel.*

Le 10e. à l'égoût nord, de la place du Cul-de-Bœuf.

Le 11e. à l'égoût sud, de la même place.

Le 12e. à l'égoût nord, au bas de la Cannebière.

Le 13e. à l'égoût sud, de la dite place.

Le 14e. à l'égoût qui est au bas de la rue Jean-Bart.

Le 15e. En face de la rue Léonidas, quai de Voltaire.

Le 16e. En face de la rue de la Machine à mâter.

Le 17e. à côté ouest, de ladite machine.

Le 18e. à la place des huiles et en face de la rue de Notre-Dame de la garde.

Le 19e. en face de la rue qui est à côté du chantier de la construction.

Le 20e. en face de la rue Fouquier.

Le 21e. en face du terrain des Prud'hommes.

Digitized by Google

Le 22e. à la Rotonde, dite Payan, et en face de la rue qui descend de la place Monthion.

Le 23e. vis-à-vis celui ci-dessus à l'encoignure ouest, du canal neuf.

Le 24e. à l'angle est, dudit canal.

Le 25e. à l'angle opposé du même canal.

Quant à la partie de ce canal qui se trouve entre les deux ponts de pierre, elle présente peu d'inconvéniens à sa conservation. Cependant on pourrait faire également deux petits réservoirs *simples*, un au centre de sa droite et l'autre au centre de sa gauche, dans lesquels l'eau pluviale déposerait les ordures qu'elle entraîne avec elle.

S'il n'était évident, d'où proviennent les eaux qui amèneraient toute espèce d'ordures dans ces réservoirs, j'entrerais dans le détail de toutes les rues de la ville; mais la pénétration de l'Académie m'en dispense, et d'ailleurs je ne suis point une aigle : sa vue est aussi forte que la mienne est faible : je ne puis donc, ni ne dois, chercher à fixer les regards du soleil.

A fur et mesure que ces 25 réservoirs seraient construits, on devrait ensuite former les trottoirs dont j'ai donné l'esquisse.

S'il était possible *sans gêner la voie publique soit pour les piétons, soit pour le roulement des voitures*, de denter les ruisseaux des trottoirs que je propose, il en résulterait

Digitized by Google

un grand avantage : vû que chaque dent qui serait posée obliquement à l'eau courante, procurerait un dépôt d'ordures. Un pavé, une pierre ordinaire que nous voyons trop souvent dans les ruisseaux de nos rues, m'autorise à dire que ces dents produiraient le plus grand effet.

Ce moyen présenterait au reste, deux avantages aux habitans : le premier serait de leur fournir de petits réservoirs d'eau, qu'ils sont souvent obligés de former, pour arroser commodément devant leur domicile : le second serait aussi de leur faciliter l'enjambement du ruisseau, toujours pénible et quelquefois dangereux.

Ces dents devraient être posées à deux toises environ de distance l'une de l'autre : on pourrait leur donner 12 à 15 pouces de longueur sur 6 pouces d'épaisseur : leur tête devrait être de niveau avec le trottoir et leur queue confondue avec le pavé de la rue. Par exemple : le ruisseau de la Cannebière, qui est dans la direction de la rue de Noailles, arrêterait par ce moyen, au moins 6 *tombereaux* d'ordures par chaque semaine commune, ce qui ferait 312 *tombereaux* par an, que le port n'aurait pas à recevoir, pas même le réservoir qui serait au bas de ce ruisseau ; mais ce moyen peut-il être mis en usage ? je le soumets également aux lumières de l'Académie.

Digitized by Google

Dès que ces réservoirs et trottoirs seraient établis de la manière que je l'ai indiquée, je demanderais si les eaux et ordures que ces premières entraînent avec elles, ne seraient pas les tributaires forcées des trottoirs et des *réservoirs* ! je demanderais encore, si ceux-ci ne retiendraient pas les ordures qu'ils recevraient ! et enfin, si le port ne serait point dispensé de donner à ces immondices le gîte qu'elles prennent journellement dans son sein, au mépris de sa conservation et de notre repos, au détriment de nos coffres et au désavantage des opérations mercantiles et maritimes qu'elles entravent chaque jour ? . . . . .

Mais pour donner à mes moyens tout l'effet dont ils sont susceptibles, il conviendrait que les palissades et les quais fussent tenus très-proprement ; raison pour laquelle ils devraient être balayés chaque jour, en commençant cette opération, *depuis le bord des talus jusqu'au delà des trottoirs* et sans négliger de faire un *dépôt* des ordures, au lieu de les *pousser* simplement dans les ruisseaux.

L'Académie voudra bien remarquer que chacun de ces réservoirs serait divisé en trois parties. La première aurait pour objet de recevoir les ordures qui y entreraient : la seconde, serait pour obtenir le même avantage à la suite de

Digitized by Google

la première, et la troisième enfin, serait aussi pour recevoir à son tour, ce qui pourrait échaper aux première et seconde parties, ou pour les suppléer si tout-à-coup, effet qui serait extraordinaire, ces deux premières parties se trouvaient remplies d'ordures. La sortie de chaque réservoir serait fermée par un grillage de fer, qui arrêterait les ordures volumineuses qui surnagent, et en dernier résultat, l'eau l'impide s'écoulerait dans le port, par l'égoût qui se trouverait à l'extrêmité du réservoir.

L'Académie daignera remarquer encore que la capacité totale de ces 25 réservoirs contiendrait 417 mètres *cubes* d'ordures : et que la possibilité de curer un de ces réservoirs dans un jour, ne peut laisser aucun doute sur le succès qu'on obtiendrait du moyen que je propose pour éviter l'encombrement de notre port : vû qu'étant curés *aumoins une fois chaque mois*, ils produiraient *cinq mille quatre mètres cubes* d'immondices par an, s'ils se trouvaient pleins toutes les fois qu'on les curerait, chose qui arriverait rarement.

Enfin, chacun de ces réservoirs ne coûterait que 3490 f. 67 centimes, et j'appuie leur mérite de l'exemption d'aucunes réparations pendant 12 à 15 ans, vû la solidité avec laquelle je les présente : réparations au surplus qui, après

Digitized by Google

ce tems, ne seraient jamais très-coûteuses. L'entretien des trottoirs serait plus dispendieux, j'en conviens, mais une fois bâtis solidement, il ne serait pas considérable et jamais il ne pourrait être compensé avec le grand bien, la commodité et l'agrément qu'ils produiraient.

Le point essentiel qui concernerait ces réservoirs serait le coût de leur curage, qui devrait avoir lieu sans intermission et toujours l'un après l'autre ; mais en mettant ce curage aux enchères publiques, je pense qu'il serait aisé de trouver des soumissionnaires pour 20 à 24,000 francs par an au plus.

A l'égard des vuidanges de ces réservoirs, *si elles ne pouvaient être employées comme engrais*, elles devraient être transportées à divers endroits dans la ville ou au dehors, susceptibles de comblement ; les terrains des cidevant jardins des Capucins, des Lyonnaises : ceux qui sont à droite et à gauche au haut de la rue Senac et autres lieux, en ont un besoin urgent.

Je suis tellement persuadé du succès que l'on obtiendrait de ces réservoirs, que si mes facultés pécuniaires me le permettaient, je me ferais autoriser à en faire faire l'essai à mes dépens, pour en démontrer l'utilité en faveur de la conservation de notre Port.

Digitized by Google

En construisant ces réservoirs, on devrait supprimer en même temps tous les égoûts qui se dégorgent dans le port, tels que ceux qui sont au bas de la rue de *la Gloire*, au coin de *Reboul* et autres semblables, qui seraient contraires à l'effet salutaire de ces réservoirs et même dangereux pour la propreté du Bassin. Il serait aussi très-nécessaire de bien diriger dans leur sein tous les *aqueducs* et ruisseaux de la ville qui conduisent ordinairement des ordures dans le port. Si ces aqueducs ne sont pas jugés *être d'une nécessité absolue*, on pourrait même les supprimer : vû que leur établissement sous la rue de Paradis, sous la Cannebière, sous la rue, est, lattérale du Cours etc. n'eut autrefois pour objet, que d'éviter aux maisons qui forment ces rues et places, le désordre de l'inondation, parce que alors ces beaux quartiers n'étaient pas pavés comme ils le sont aujourd'hui avec des trottoirs. Cette suppression serait encore sage, parce qu'elle éviterait à divers propriétaires le désagrément de voir les caves de leurs maisons submergées, par l'effet de l'engorgement de ces aqueducs, notamment à l'est, le long du Cours. On éviterait enfin, les frais de l'entretien et du curage de ces aqueducs ; *mais sont-ils, ou ne sont-ils pas utiles ?* c'est à l'Académie et à mes concitoyens à prononcer.

En

En un mot, je propose que l'on ait en faveur de notre port, les égards que l'on a pour nos principales rues et pour les maisons particulières qui composent nos isles communales. Certes, de toutes les plus jolies maisons et rues de notre cité, je dirai même de toutes les plus belles places d'Europe, notre Bassin vaut bien l'assemblage. Je propose donc qu'on ait pour lui au moins la même attention qu'on eut l'année dernière, de garantir, par un trottoir, le tour de la place St.-Ferréol, dite des Marronniers (22) afin que des torrens d'eau ne la détruisent pas. Je propose enfin, que l'on ne refuse pas au mérite constant de notre port, ce que l'on offre quelquefois à des objets passagers, ou au moins à une place assez jolie, sans être extraordinaire; place qui doit son premier nom à un édifice magnifique dont la première pierre fut posée en 1717, lequel y fut élevé et dédié à ce saint : ouvert et consacré par la piété de nos pères le 3 mai 1740, mais qui comme tant d'autres, fut détruit par la foudre révolutionnaire. Enfin par l'effet des derniers moyens que je propose qu'en résulterait-il ? 1°. que les quais en général, et même

(22) J'appèle cette place ainsi, en raison des Marronniers qui l'ornent aujourd'hui et que Monsieur A. C. Thibaudeau y fit planter les premiers jours de germinal dernier.

Digitized by Google

les maisons du côté du nord et de l'est qui entourent notre port, se trouveraient enveloppés par des trottoirs. 2°. que ces trottoirs, comme dans nos plus belles rues, formeraient un cordon de dérivation le long duquel les eaux seraient forcées de couler avant d'entrer dans les réservoirs dont il s'agit.

Je le répète avec peine, si les places, rues et carrefours de Marseille étaient aussi propres que le sont ceux des villes les plus ordinaires de l'Europe, notre Bassin serait beaucoup moins encombré. Quelles précautions ne doit-on pas mettre en usage pour que la propreté de notre cité surpasse celle des autres villes, puisque la nôtre jouit dans son sein d'un port qui constitue toute son existence et dont les autres ne possèdent et ne posséderont jamais l'égal! que nos places, rues et carrefours soient donc désormais tenus dans un état de propreté sans pareille, et notre commerce maritime jouira toujours d'un bonheur inaltérable, en dépit de la jalousie de nos rivaux trop ardens à désirer les avantages du trésor dont la nature nous a favorisés.

La propreté qui a le mérite d'être *agréable*, a également celui d'être *salubre :* pourquoi ne joindrait-on pas à ces deux avantages le fruit de *l'économie* qui en résulterait, en diminuant les frais du curage de notre port? enfin,

Digitized by Google

la propreté, selon moi, a beaucoup d'attraits : non-seulement elle est salubre, elle prolonge nos jours, mais encore elle nous conduit à *l'ordre* et celui-ci pris dans la force du mot, nous procure souvent des qualités très-éminentes.

Habitans de Marseille ! montrons-nous les dignes successeurs *des Phocéens*. La simplicité et l'industrie étaient leur goût : les arts, l'économie et le travail furent leur appanage. Ils fondèrent notre cité, ils creusèrent notre port, ils l'entretinrent *proprement* pour *enrichir* leur commerce. *Nul bien sans peine*, disait notre illustre *Puget :* qu'à nos travaux quotidiens se joigne le désir de les décupler par l'étude des moyens de nous procurer des fabriques, des manufactures que nous n'avons pas et de perfectionner celles que nous avons. Quoique nos opérations commerciales soient aujourd'hui dans l'état d'une paralysie complète, il ne faut pas trop nous allarmer. (23) Si la fortune est quelquefois

---

(23) *Marseille*, ville maritime, privée depuis le 11 nivose an 3 (31 décembre 1794) de la franchise de son port qui contribuait au bonheur de la France, s'est trouvée encore depuis lors, avoir à supporter, non-seulement le pesant fardeau de la guerre, mais en même tems celui de la perte de l'isle saint Domingue et la privation de son commerce dans le Levant; *Marseille*, en un mot, presque dépouillée de tout ce qui la rendit si florissante il y a 20 ans, se trouve en ce moment dans la plus grande désolation : ses temples, ses rues sont jonchés de mendians.

Digitized by Google

passagère, le malheur n'est pas plus constant.

Maintenant je vais donner une idée de *l'économie* qu'il y aurait à mettre mes moyens en exécution pour éviter l'encombrement de notre port.

Le coût des moyens que je propose ne serait pas aussi considérable qu'on le pense, en raison du grand bien qui en résulterait, et qu'a toujours été celui du curage de ce Bassin par le travail des pontons; car je dois le dire, ce curage est une espèce de gouffre, qui, sans cesse ouvert, engloutit depuis long-tems des sommes énormes, sans que pour cela on soit jamais parvenu à être tranquille à l'égard des inconvéniens qui ont toujours milité contre l'existence de notre port.

Ventre-saint-gris, comme disait, jadis, notre bon *Henri*, si je pouvais dégoiser sur le curage de notre bassin, sans sortir de mon sujet, je formerais bientôt une troisième partie; mais le champ de bataille, où la gloire m'appèle, a des limites : je suis dedans : non je n'en sortirai pas : *nec plus ultrà.*

Je laisse donc de côté les abus, les inconvéniens qu'alimente le curage de notre Bassin, pour prouver qu'il est aussi *coûteux* que j'ai dû l'annoncer *dangereux* par des effets peut-être moins éloignés qu'on ne le croit; si je suis

Digitized by Google

dans l'erreur sur ce point, que l'Académie ne m'en fasse pas un crime; au reste, si dans ce cas elle me trouvait coupable, le motif de ma faute la rendrait pardonnable.

Je n'entrerai point dans le détail des dépenses importantes qu'a occasionnées le curage de notre port, depuis le passage de *Charles IX* en cette ville, l'an 1566.

Je dirai seulement en peu de mots :

1°. Que pendant huit années depuis et compris 1786 jusqu'au 8 octobre 1793, ce curage a coûté environ 490,417 li. Ce qui fait année commune 61,302 li. 2 s. 6 d. et alors le nombre des pontons destinés à cette opération n'était pas aussi considérable qu'il l'est aujourd'hui.

2°. Que ce travail coûta notamment pendant l'année 1787, 73,500 li. environ et durant celle de 1790, 75,200 li. à-peu-près.

3°. Qu'il y a actuellement en activité dans le port 3 grands pontons et 4 petits ayant chacun deux salopes, employés pour le curage, ce qui fait 21 objets presque toujours en mouvement et sans cesse très-embarassans.

4°. Que chacun de ces grands pontons avec ses salopes a coûté anciennement environ 39,000 li., et chaque petit aussi avec ses attirails 25,000 li. à-peu-près.

5°. Que la majeure partie de ces pontons et

Digitized by Google

de leurs accessoires sont déjà vieux : qu'incessamment il faudra en construire de neufs : que chaque grand ponton coûterait aujourd'hui avec ses salopes, au moins 60 à 65,000 francs et chaque petit également avec ses attirails 40 à 45,000 francs.

6°. Que tous les pontons et leurs salopes sont susceptibles d'un entretien commun et annuel de 8 à 10,000 francs, lorsque les entrepreneurs du curage ne s'en chargent pas.

7°. Qu'une nouvelle machine (24) que l'on vient de construire pour aider au curage de notre Bassin coûtera environ 160,000 francs, y compris ses accessoires; le prix de l'adjudication, pour la charpente seule, est au delà de 100,000 fr.

8°. Enfin, que les frais du curage depuis 12 à 15 mois sont et seront encore pendant quelques années beaucoup plus considérables, que durant l'espace de 1786 à 1793, c'est-à-dire, qu'ils s'éléveront à plus de 61,302 f. 12 centimes,

---

(24) Cette machine, sorte de drague, qu'on lança à l'eau le 17 messidor courant, aura dit-on 48 ou 50 cuilliers de fer, 4 salopes et son mécanisme sera mis en mouvement par des chevaux. On m'assure que l'objet de sa construction est bien d'aider au travail des pontons ; mais que si elle ne produit pas dans notre Bassin, l'effet que quelques personnes seulement en attendent, on en fera usage pour nettoyer le petit port de Bouc, s'il est possible; à défaut celui de Cette, etc.

Digitized by Google

par an, et que malgré cela on laisse toujours recevoir par notre port, toutes les ordures que les eaux ne cessent de lui procurer.

Ce dernier fait est trop évident pour qu'on en puisse douter; mais ce qu'il y a de plus allarmant, c'est de voir encore presque tous les matins des *escoubilhiés* dans l'eau du port jusqu'à mi-cuisses au delà du talus du quai de la Cannebière, qui enlèvent des vases, *pour les amalgamér avec les balayures des rues.*

Partisan de la vérité, je ne tairai pas non plus, que, le port une fois nettoyé, s'il était possible d'y réussir avec les *précautions insuffisantes* dont on fait usage maintenant, il faudrait toujours employer pour le tenir proprement *un* et même *deux* pontons, ne fût-ce que pour enlever les ordures, qu'on ne peut le dispenser de recevoir : telles que celles qui proviennent du chargement ou du déchargement des marchandises, celles que le vent seul y conduit et autres.

Mais quelle différence dans les dépenses que je viens d'énumérer légèrement, si un jour on n'avait besoin que de ces deux pontons et de leurs salopes pour entretenir notre port dans une grande propreté! et pour parvenir à ce but si naturel, si desiré, quelle économie n'y aurait-il pas à faire usage des moyens très-simples que j'ai la satisfaction de proposer!

Digitized by Google

La dépense à faire pour l'exécution de mes moyens, favorisés des avantages que je vais bientôt leur attribuer, ne serait pas considérable, surtout en la mettant en parallèle avec celles dont je viens de parler. En voici le tableau *par apperçu.*

ART. Ier. Pour la bâtisse des mur, trottoirs et cordons aux divers endroits où je les ai indiqués et que j'évalue à . . . . . , F. 200,000. ».

II. Pour leur entretien annuel, 4,000. ».

III. Pour la construction des 25 réservoirs dont il s'agit à f. 3490, 67 c. l'un, f. 87,266, 75 c., mais que je porte jusqu'à, ... 90,000. ».

IV. Pour les différentes petites parties d'égoûts que plusieurs de ces réservoirs nécessiteraient, ... 10,000. ».

V. Pour le curage des ruisseaux desdits trottoirs et réservoirs, ainsi que pour le transport des vuidanges, 24,000. ».

VI. Pour le coût de deux pontons ordinaires avec leurs salopes quand il n'en resterait plus, de ceux que nous avons aujourd'hui, et *pour*

328,000. ».

mémoire

Digitized by Google

ci-contre, ... F.	328,000. ».
mémoire, F. 100,000, »	». ».
VII. Pour leur entretien annuel,	2,000. ».
VIII. Pour le coût de leur travail chaque année, environ, ...	15,000. ».
IX. Enfin, pour le balayage des palissades, de diverses parties des quais, des places publiques, rues bombées etc., qui ne peut être aux soins des habitans : objet que l'on pourrait appliquer au revenu de *l'administration* centrale de la société *de bienfaisance* de cette ville, qui daignerait vraisemblablement faire faire ce travail par des *indigens* (25), qu'elle cherche chaque jour à sécourir avec un zèle exemplaire,	5,000. ».
TOTAL, ... F.	350,000. ».

Au moyen de cette somme de 350,000 fr., j'aime à croire que j'ai laissé une marge suffi-

(25) Ces indigens pourraient être aussi employés par des personnes qui les feraient balayer devant leurs habitations ou leurs propriétés, moyennant une petite rétribution par chaque mois. Cet usage est en pratique dans différentes villes de la France et étrangères ; nouveau moyen de soulager l'humanité souffrante, et de voir les places et les rues de notre cité aussi propres qu'elles doivent l'être.

Digitized by Google

sante, pour exécuter les travaux ci-dessus : et je pense que leur résultat serait préférable, sous divers rapports, au moyen dont on fait usage maintenant pour la conservation de notre port. D'après ce tableau, l'Académie sera, sans doute, persuadée de l'économie que j'ai annoncée, puisqu'en calculant toutes choses au plus haut, il n'y aurait que 50,000 *francs de dépenses annuelles* (cette somme est composée des articles II, V, VII, VIII et IX ci-dessus) et que si les frais du curage de notre Bassin des années communes de 1786 à 1793 qui montèrent à 61,302 li. 2 s. 6 d., étaient moins forts qu'ils ne sont aujourd'hui, il y aurait un avantage non équivoque à exécuter mes idées. Je pense encore pouvoir dire que ces 50,000 fr. de dépenses chaque année, ne devraient pas s'élever au delà de 45,000 fr. L'objet seul de l'article V pourrait s'exécuter pour 20 à 22,000 francs au plus : et comme mon opinion est que les vuidanges des réservoirs seraient utiles *pour l'engrais*, se serait une raison pour les faire curer à meilleur marché : peut-être même pour peu de chose.

Mais les moyens que je propose, dûssent-ils être dix fois aussi coûteux qu'ils sont économiques, ne devrait-on pas encore les préférer à celui dont on fait usage pour nettoyer notre

Digitized by Google

port ? Car, quelle espérance flatteuse peut-on avoir de le conserver proprement, *dès qu'on y laisse entrer chaque jour, autant d'ordures à droite que l'on en retire à gauche ?*..... Et cependant, non, j'ose le dire avec vérité, il n'est point de bien plus essentiel, plus précieux pour les habitans de Marseille, que la propreté de leur port. Sa conservation tient *à leur existence civile*; non, il n'est point de sacrifice possible qu'ils ne soient *étroitement obligés* de lui faire pour l'obtenir.

Enfin, voilà le fruit de ma constance à répéter; mon unique désir est de pouvoir coopérer au vrai bonheur de mes égaux : *Paribus meis prodesse hoc unum cupio.*

Mais il me reste encore à faire connaître les avantages *secondaires* des moyens que je viens de proposer.

RÉSUMÉ.

En exécutant de point en point les différens moyens que je viens d'avoir l'honneur de proposer pour éviter l'encombrement de notre port, il en résulterait une infinité d'avantages et entre autres.

1°. La conservation de notre bassin dans un état de netteté dont il a toujours été privé.

Digitized by Google

On éviterait d'ailleurs des alluvions qui pourraient se former un jour à son entrée, en cessant de jeter à peu de distance de sa rade, cette masse énorme de vases que l'on retire de son sein. On échapperait aussi à l'inconvénient de ces alluvions qui plongent aujourd'hui *les Espagnols* dans la douleur la plus amère, par la perte prochaine de leur beau port *de Malaga*, non pas tout-à-fait par la même cause, mais par l'effet que produit la mer, qui conduit dans ce port, des terres et sables qui en sont trop voisins.

2°. La salubrité dans la ville, par l'effet de la propreté dont elle n'a commencé à jouir en partie que depuis *cinq ans;* salubrité d'autant plus essentielle pour nous, que nous aurions toujours à craindre la contagion par nos communications journalières avec les puissances barbaresques, si la vigilance, vraiment paternelle, des magistrats du bureau de la santé, n'était le sûr garant du salut de leurs concitoyens.

3°. Une économie sensible en faveur de l'administration municipale, par l'effet d'une très-grande diminution sur les frais de la réparation du pavé des places, rues et carrefours de la ville, que produirait, surtout, une surveillance plus active dans l'inspection des travaux publics: objet qui supprimerait, comme je l'ai démontré,

Digitized by Google

une des causes de l'encombrement de notre port.

4°. Des agrémens indispensables en faveur de mes concitoyens et même des étrangers, par l'effet que produiraient divers place, rues et carrefours qui seraient pavés et qui ne se trouveraient plus, comme ils sont en ce moment, dans l'état des grandes routes les moins bien entretenues.

5°. Un avantage incontestable pour notre territoire, par l'augmentation *des engrais* dont son aridité a besoin; engrais qui seraient plus abondans qu'ils ne le sont, soit par la précaution qu'on aurait de déposer les ordures sèches au coin des bornes, ou contre les murailles de nos domiciles, soit par le curage des *réservoirs* et surtout par celui du *ruisseau* des trottoirs que je propose; car puisque les *Escoubilhiés* mêlent les vases du port avec leurs balayures, on doit, au moins, présumer que ce qui proviendrait du curage de ces ruisseau et réservoirs serait également bon pour la fertilité de nos campagnes, vû que ces matières ne seraient pas autant imprégnées d'eau salée que les vases de notre bassin.

6°. Une commodité pour le chargement et le déchargement de diverses marchandises sur les quais, par les charrêtes, ou *charretons;* commodité réelle pour les charretiers, vu qu'en acculant les

Digitized by Google

roues de leurs voitures contre le talus des trottoirs, il leur serait plus aisé de prendre ou de déposer leur charge, par la hauteur que leur procurerait l'épaisseur du trottoir sous la queue de leur charrête.

7°. Une assurance consolante pour le commerçant, de ne plus être exposé à voir ses marchandises, quand elles sont exposées sur les quais, entraînées dans le port par l'eau d'une averse extraordinaire; puisqu'à moins d'une inondation, l'eau des grandes pluies serait forcée de couler le long des trottoirs.

8°. Enfin, la certitude pour les habitans, de ne pouvoir perdre des objets, plus ou moins précieux, que l'eau des fortes pluies entraîne quelquefois dans le port : objets qui se trouveraient arrêtés par le talus des trottoirs, ou incarcerés dans les réservoirs.

Je ne ferai pas l'énumération d'un plus grand nombre d'avantages, pour ne pas allonger ce mémoire déjà trop étendu.

J'ai fortement senti ce que, j'ai, sans doute, mal écrit : à ce sujet je réclame l'indulgence de l'Académie avec d'autant plus de justice, que la nature ne m'ayant départi qu'un très-faible talent, je ne puis lui offrir qu'un travail des plus ordinaires : qu'elle daigne cependant l'agréer.

Je n'ai point l'avantage d'être Ingénieur, ni Architecte; aussi l'Académie ne devra-t-elle pas

Digitized by Google

s'étonner, si je n'ai pas fait usage des règles ou des expressions techniques de leur art.

Les moyens que je viens de proposer ne sont-ils pas *impraticables*, *insuffisans*, *trop difficiles*, ou *trop coûteux* ?

Je me réponds donc à moi-même à ces quatre questions :

Sur le premier doute, qu'aucun obstacle, qu'il ne soit aisé de vaincre, ne s'oppose à la construction des mur, réservoirs et trottoirs dont il est question : que ces travaux, au contraire, sont d'autant plus faciles à exécuter, qu'on peut s'en occuper en tout tems, à diverses époques, si on le veut, sans interruption ou par parties, si on le jugeait plus convenable, par quelques motifs que ce puisse être. Si on trouvait que la bâtisse de quelqu'un de ces réservoirs, aux endroits indiqués, fut trop pénible à établir, pour les diriger sur leur longueur vers le port, tels que les trois premiers, on pourrait les placer en travers : et au lieu d'ouvrir leur sortie au bout, on pourrait la faire sur le côté de la dernière partie qui se trouverait en face de l'égoût qui recevrait les eaux que produirait le réservoir. Serait-ce parceque dans différens endroits, le pavé des rues ou des places n'est pas précisément disposé, dans ce moment, pour la parfaite réussite des trottoirs, et réservoirs que je propose ? rien n'est

Digitized by Google

plus facile que de relever un peu une partie de pavé ou d'en baisser une autre : tous les jours cela se fait et jamais on n'y a trouvé une grande difficulté. Les frais de ce dernier travail ne seraient pas considérables : ils peuvent être compris dans le premier article de mon tableau de dépenses. Serait-ce par la crainte que l'on aurait d'être obligé de relever les quais et leurs talus pour former ces trottoirs ? mon intention n'est pas d'occasionner ces inconvéniens : ces trottoirs peuvent se faire sans cela : par exemple : si le bas du pavé de la Cannebière semble présenter un obstacle pour former le trottoir qui serait dirigé d'une encoignure à l'autre des deux isles, rien n'est plus aisé que de surmonter cette difficulté apparente. En baissant insensiblement le pavé de cette place dès la façade de la rue de Beauvau, on obtiendrait bientôt l'épaisseur que l'on voudrait donner au trottoir et sans toucher au quai. Mais en Rive-neuve, comment ferait-on pour établir ces trottoirs sans relever le talus des quais ? ce que l'on ferait à-peu-près au bas de la Cannebière : c'est-à-dire, que depuis le talus des trottoirs jusqu'à celui des quais, on devrait donner au pavé une pente douce vers le port. Serait-ce pour la construction des réservoirs ? il n'est pas nécessaire d'être un *Vitruve* pour ordonner ce travail : nous avons à Marseille

Digitized by Google

Marseille des architectes dont le goût approche du mérite de *Palladio*. Je me dispenserai de les nommer : leur modestie en souffrirait. Serait-ce à l'égard de la façon des trottoirs ? hélas ! ce travail serait si simple, que si j'étais *maître* pavеur, je me soumettrais volontiers à une réduction sensible sur mes bénéfices d'usage, pour me procurer la satisfaction de faire un ouvrage qui serait tout à la fois utile, commode et très-agréable à mes concitoyens. Serait-ce enfin, par l'inconvénient que l'on croirait appercevoir de former des trottoirs le long des maisons et sans interruption, depuis le haut de la rue des Rémoulats jusqu'au coin de la petite rue de Rome, et depuis le bout, ouest, de la grand'rue Jérusalem jusqu'à la maison *Guindon* ? ces trottoirs auraient pour objet de faire couler le long de leurs talus, les eaux plus ou moins abondantes et d'éviter par là le préjudice que ces eaux pourraient causer au rez-de-chaussée des maisons : vû que par ce moyen le ruisseau qui est au milieu de toutes ces rues devrait être supprimé. En dernier résultat, me dirait-on ? vos moyens sont vicieux : cela peut être ; qu'on en donne qui ayent plus de mérite et je serai *très-satisfait*. Mais en grace, que ce soit par *des écrits* et non avec des paroles : *verba volant, scripta manent* : si j'ai pris la peine d'écrire, on doit faire comme moi.

Digitized by Google

Sur le second doute : que je ne suis point l'arbitre des événemens terrestres, mais que sans des causes extraordinaires, ces réservoirs sont aumoins *suffisans* pour accaparer toutes les ordures qui se rendent maintenant dans notre port, à l'aide des eaux qui les y conduisent. La distribution de ces réservoirs laisse, ce me semble, peu de chose à désirer ; mais puisque je ne suis point versé dans la pratique qu'exige ce travail, s'il est susceptible de perfection, comme je n'en doute pas, le bien public serait-il assez isolé, pour que personne ne voulût bien corriger mes idées ? non, je ne le crois pas : j'ai trop de confiance dans la bonté de mes concitoyens, pour être ingrat jusqu'au point d'oser penser qu'aucun d'eux ne voulût bien se rendre à l'invitation *que je leur en fais.* Célibataire, sexagénaire, sans affinités dans notre cité, sans liaisons particulières, ils croiront aisément que le fruit de mes travaux leur est destiné : ils m'aideront à le soigner : ils le récolteront : leurs enfans le partageront, et mon unique désir sera réalisé : *paribus meis prodesse hoc unum cupio.* Les trottoirs pécheraient-ils par leur épaisseur ou par leur largeur ? qu'on leur en donne plus ou moins selon la localité où ils se trouveraient placés. Les réservoirs ne seraient-ils pas établis dans des endroits assez

Digitized by Google

convenables ? qu'on leur choisisse des places plus opportunes. Seraient-ils trop petits ? qu'on les agrandisse. Le nombre ne serait-il pas suffisant ? qu'on l'augmente le long des trottoirs qui formeraient le cordon de dérivation, ou dans l'intérieur de la ville. Dans ce dernier cas, on pourrait en placer six autres :

Le premier, à l'égoût qui est à l'ouest, au bas de la rue de Paradis.

Le second, au haut du ruisseau de la Cannebière, c'est-à-dire, vis-à-vis l'encoignure de cette place qui conduit au haut du Cours.

Le troisième, au haut de la place Dugommier, dite de Noailles.

Le quatrième, au haut de la rue du Tapis-vert.

Le cinquième, au bas de la rue des Thionvillois, dite Dauphine.

Le sixième, entre la colonne de BONAPARTE (26) et le haut de la rue de Notre-Dame de la garde.

---

(26) Cette colonne fut placée à midi le 3 nivose an 10 (24 décembre 1801) : et à 8 heures précises du soir, le même jour, on posa au-dessus le buste qui la décore ; elle a 15 pieds 8 pouces de haut et 22 pouces et demi de diamètre dans son plein. Ce buste et le génie de la santé qui est au-dessus de la colonne de la fontaine de *Belzunce*, prirent naissance sous le ciseau délicat de M. Barthelemi *Chardigny*.

Digitized by Google

Et comme je dois écrire tout ce qu'il m'est possible d'exprimer : j'observe que ces 5 *derniers* réservoirs devraient être construits de manière à avoir une gueule d'entrée, semblable à celle du *premier* et une de sortie d'égale grandeur : lesquelles devraient être de niveau l'une avec l'autre, afin que les eaux, en passant dans l'intérieur de ces réservoirs, fussent forcées d'y déposer les pierres et autres ordures qu'elles entrainent ordinairement.

Mais, sous beaucoup de rapports, que notre cité soit tenue dans la plus grande propreté, et alors les moyens que je propose pour éviter le comblement de son port seront plus que suffisans. *Nul doute* que la netteté de notre ville ne soit en notre pouvoir : *certitude* que nous avons d'échaper au malheur dont nous sommes menacés, quand nous le voudrons.

Sur le troisième doute : que si mes moyens sont génans pour le public qui vaque à ses affaires dans les environs du port, le curage de celui-ci l'est bien plus pour les marins et pour les opérations commerciales et maritimes qui se font dans son sein. Gêne pour gêne, si mes moyens en produisaient une grande, ne

---

de Rouen, ancien pensionnaire de l'Académie française de sculpture à Rome : un autre buste de NAPOLÉON, qui paraîtra incessamment à la façade de l'Hôtel de ville, est du même artiste.

Digitized by Google

vaudrait-il pas mieux la faire supporter à quelques personnes qui se promènent, à des oisifs, surtout, à des *grands inutiles*, partout gênés et génans pour eux-mêmes, que de l'imposer impérieusement à des hommes laborieux, à des hommes qui prodiguent leur repos, leur sueur, pour l'avantage du commerce, le nerf des états et des Empires les plus florissans.

Mais en quoi consisterait la gêne dont je pourrais être l'auteur ? Serait-ce au sujet de la bâtisse des trottoirs, ou à l'égard de la construction des réservoirs ? Ces deux travaux ne seraient que passagers une fois seulement : ils ne se feraient pas même tous en même tems autour du port, mais partiellement pendant quelques jours, de distance en distance, et l'un après l'autre. Serait-ce pour le curage du *ruisseau* des trottoirs et des *réservoirs* ? Le curage de ce premier ne serait pas plus génant, que n'est le nettoiement journalier de tous les ruissseaux des rues de la ville. Le curage des réservoirs le serait plus que celui du ruisseau des trottoirs, j'en conviens, mais il serait de leur curage à peu près comme de leur construction : c'est-à-dire, qu'il ne se ferait de l'un qu'après celui de l'autre, et que chaque réservoir, qui serait curé une fois par mois, ne gênerait légèrement que pendant quelques heures, et ce douze fois

Digitized by Google

par an. La gêne de ce dernier curage peut être encore assimilée à celui des aqueducs qui se fait de tems à autres dans les rues des nouveaux quartiers, le long du Cours, etc.; et j'ose le dire, on en conviendra même, elle n'est pas grande, car souvent on s'en amuse plus que l'on ne s'en plaint. Serait-ce, enfin, par le transport des vuidanges des réservoirs? Hélas! à peine s'en appercevrait-on : et le peu d'embarras que ce transport occasionnerait par terre, ne serait pas comparable à la gêne *réelle* que produit celui du curage de notre bassin par mer. D'ailleurs l'emploi que l'on ferait à terre de ces ordures serait aussi *utile* qu'est *dangereux*, je le répète encore une fois, le jet que l'on fait des vases auprès de la rade.

Assurément, je puis me dire qu'il n'y aurait pas de comparaison entre l'embarras que donnerait l'exécution de mes moyens, vû surtout les avantages qu'ils offrent, et celui dont on fait usage pour conserver notre bassin : lequel occasionne une gêne *certaine* par le mouvement continuel de 14 salopes et la station momentanée de leurs sept pontons (auxquels vont bientôt être réunis *la nouvelle machine* et ses attirails), objets plus que dégoûtans : objets d'autant plus à craindre, qu'ils sont nuisibles au commerce maritime, et dangereux par l'effet de leur travail, suffisant

Digitized by Google

pour produire *l'épidémie* et renouveller nos douleurs sur la terrible époque de 1720 : objets enfin, pour lesquels il faut avoir une telle déférence, que souvent on ne peut faire embarquer ou débarquer des marchandises à bord d'un navire, qu'avec plus de frais et moins de commodité, parce qu'un ponton se trouve stationné, avec ses favorites, dans l'endroit qui présenterait plus d'aisance et plus d'économie.

Sur le quatrième et dernier *doute*, je suis assez tranquille ; je pense avoir prouvé que mes moyens, loin d'être trop coûteux, sont au contraire non seulement *économiques*, naturels et simples, mais encore salutaires, et c'est où je désirais parvenir, pour pouvoir coopérer au vrai bonheur de mes semblables : *Paribus meis prodesse hoc unum cupio.*

Il m'aurait été très-agréable de mettre aussi sous les yeux de l'Académie *le devis* des mur, trottoirs et cordons que je propose ; mais ma position ne pouvant seconder mes désirs à cet égard, je la prie d'agréer mes regrets.

Au reste, j'ai fait tout ce qui a été en mon pouvoir pour répondre à ses vues.

Les moyens que je propose pour éviter l'encombrement de notre bassin, sont les seuls qui me paraissent admissibles. Si l'Académie les juge tels, leur exécution est, sans doute, réservée

Digitized by Google

aux ordres que donnera, à leur égard, le premier Magistrat que Marseille possède en ce moment (27): dirigé tout à la fois par le flambeau de Thémis, le génie bienfaisant et l'amour des arts, il m'est doux de croire qu'il deviendra, en faveur du port de cette ville, l'émule des grands hommes auxquels je viens de rendre hommage.

Si j'avais l'honneur d'obtenir le suffrage définitif de l'Académie, par les moyens que je lui présente, il serait à désirer de les voir mettre à exécution, au moins en partie, dès l'automne dans laquelle nous allons bientôt entrer. La construction des réservoirs, ainsi que celle des trottoirs, est un travail que l'on peut faire partiellement; et dût-on ne bâtir pendant cette saison que les cinq réservoirs du Cul-de-Bœuf, de la Cannebière et du bas de la rue Léonidas, le port serait déjà exempt de recevoir beaucoup d'ordures dès l'hiver prochain. Ce travail peu dispendieux, pour le grand bien qui en résulterait, procurerait d'ailleurs le fruit de l'expérience, toujours très-salutaire à consulter.

Telles sont mes idées sur les causes de l'en-

(27) Mr. A. C. Thibaudeau, Conseiller-d'État, Préfet du département des Bouches du Rhône, Commandant de la légion d'honneur.

combrement

Digitized by Google

combrement du port de Marseille, et sur les moyens de le prévenir.

Je me trouverais très-honoré, si elles peuvent être agréables à SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET ROYALE, à ses Ministres, à l'Académie, et à mes concitoyens.

Je serais également heureux, si, touchant à mon heure dernière, j'ai pu montrer que l'homme, en matière de politique, doit toujours consacrer ses pensées et ses actions au vrai bonheur de ses égaux.

Mais, à plus juste titre encore, ma félicité sera complète, si j'ai fait connaître aussi que le premier port du monde mérite d'être protégé au plus haut degré, par un MONARQUE qui met toute sa gloire à gouverner ses sujets, avec une magnanimité digne de la splendeur de SES COURONNES.

P^re. Dedessulamare

de Rouen, résidant à Marseille.

A Marseille, le 27 Messidor an treize,
(16 *juillet* 1805).

Digitized by Google

DEVIS

POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR.

Il serait fait à l'endroit désigné une fosse et un enlèvement de terre de 8 mètres, 50 centimètres de longueur, de 2 mètres, 50 centimètres de largeur, et de 2 mètres de hauteur. Il serait fait aussi, au fond de cette fosse, un massif en maçonnerie de 33 centimètres d'épaisseur en pierre de moëllon, bâti avec de la chaux, de la pozzolane, ou du ciment; la surface du fond serait pavée en briques doubles de 25 centimètres en carré, également posées au ciment. Les murs d'enveloppement, ainsi que les deux murs des divisions intérieures, seraient faits en pierre de taille de 45 centimètres d'épaisseur, jusqu'à la hauteur de la voûte; celle-ci serait faite avec de la brique de crotte double, des fabriques de Séon, et le tout posé au ciment. L'entrée du réservoir, en pierre froide, devrait être au moins d'un mètre de largeur, sur 50 centimètres de hauteur : la sortie devrait se trouver semblable, mais grillée. Le haut du mur intérieur de la première division, serait à 40 centimètres au dessous du niveau de l'entrée: le haut du mur de la seconde division serait

Digitized by Google

de 30 centimètres plus bas que la hauteur du premier, et le bas de l'ouverture de sortie, qui serait à l'extrémité du réservoir, serait de niveau avec le haut du second mur de division : cette ouverture serait formée par un grillage de fer de 16 centimètres en carré. Dans la longueur de la voûte de ce réservoir, il serait pratiqué deux ouvertures qui seraient fermées par deux soupiraux en pierre froide, lesquelles auraient pour objet de faciliter son curage. Enfin, il résulterait des proportions ci-dessus que ce réservoir contiendrait 16 mètres 68 centimètres cubes d'ordures, lorsque ses trois divisions, qui seraient d'égale longueur, se trouveraient pleines de diverses immondices.

Estimation de ladite Construction.

52 mètres, 60 centimètres cubes de creusement et transport de terre, à 2 francs 50 cent. le mètre . . . . . F.	131. 50. c.
14 mèt. 57 cent. de maçonnerie à la pozzolane, ou au ciment, à 20 fr. le mètre	291. 40.
12 mèt. carrés de pavé double au ciment, à 5 fr. le mètre	66. ».
F.	482. 90. c.

Digitized by Google

En l'autre part F.	482.	90.	c.
22 mèt. 85 cent. cubes de mur en pierre de taille posée au ciment, à 45 fr. le mètre	1028.	25.	
145 mèt. 92 cent. carrés, de pierre de taille, à 6 fr. le mètre.	875.	52.	
21 mèt. carrés de voûte de 16 cent. d'épaisseur, au ciment, à 36 fr. le mètre	756.	».	
Pierre froide d'entrée	36.	».	
Grillage de fer	240.	».	
Deux grands regards en pierre froide, à 36 fr. chaque	72.	».	
Total, . . . F.	3490.	67.	

Digitized by Google

OUPE Prise Sur la Ligne C.D.

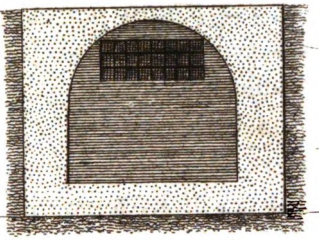

igne A.B.

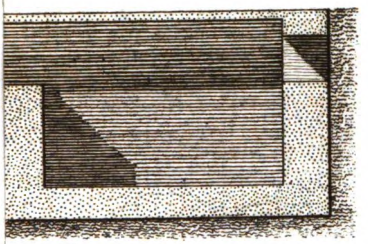

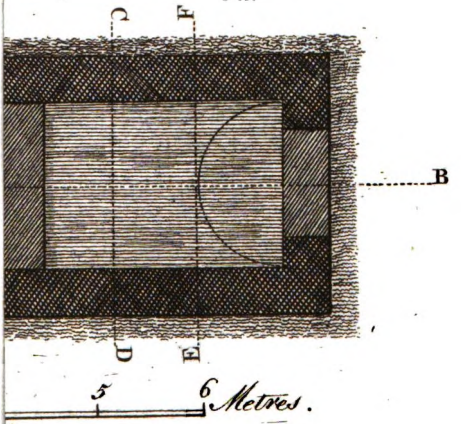

Poize sculpsit.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

Fait à la Séance publique de l'Académie de Marseille, le 28 fructidor an XIII, sur le prix qu'elle avait proposé sur la question suivante : Quelles sont les causes de l'encombrement du port de Marseille, quels sont les moyens de le prévenir ? *Par M. C. Rostan, Membre de cette Académie.*

Messieurs,

Si depuis la fondation de Marseille, cette ville a trouvé dans les avantages de sa position et dans la commodité de son port, une source toujours nouvelle de richesses et de prospérités, il ne faut pas être surpris de la tendre sollicitude avec laquelle nos souverains, nos administrateurs et nos meilleurs citoyens, se sont occupés dans tous les tems à conserver, à entretenir et à embellir ce port, précieux héritage de nos ayeux et champ fertile de leur industrie. Le port de Marseille n'est qu'en partie l'ouvrage de la nature; la main de l'homme a perfectionné ce qu'elle n'avait qu'ébauché; mais la marche lente et invariable de la nature tend sans cesse à surmonter les obstacles qu'on lui oppose, à recouvrer les droits qui lui ont été ravis. Notre port n'était

Digitized by Google

dans l'origine qu'une darse et qu'une vallée fangeuse. Étienne de Byzance nous apprend que les Phocéens y creusèrent un port. L'on ne tarda pas, sans doute, à s'appercevoir que les eaux pluviales et les immondices d'une vaste cité, tendaient sans cesse à reculer les rivages et à diminuer la profondeur du bassin. A différentes époques, plusieurs moyens furent successivement employés pour prévenir cet encombrement; mais dans ces dernières années, les progrès du mal devinrent tellement allarmans qu'on crut devoir rechercher et employer des moyens extraordinaires pour le combattre. En 1780, l'Académie et la Chambre du commerce de Marseille proposèrent un prix pour la solution de cette question importante. Le mémoire de M. Dageville qui obtint le prix et celui de M. Jules Gautier qui fut jugé digne de l'accessit, remplirent du moins en partie l'attente du public. Les causes de l'encombrement qui n'avaient été jusqu'alors qu'indiquées d'une manière générale, furent énumérées et précisées, et les perfectionnemens qui furent proposés et adoptés pour le service des pontons, en rendirent la manœuvre plus facile et les effets plus sensibles. Il est très-douteux cependant que dans les années qui précédèrent la révolution, la quantité des matières que les pontons enlevaient du fond du port, compensât à beaucoup

Digitized by Google

près celle que les eaux pluviales et les égoûts y entrainaient de toute part. Pendant dix années d'infortunes et de négligence, le mal que tant de bons citoyens s'efforçaient de prévenir, s'est accru dans une effrayante proportion. L'Académie de Marseille s'est trouvée dans la même position où se trouvaient nos prédécesseurs. Les moyens employés jusqu'à présent étant reconnus insuffisans, nous avons dû encourager les savans à en proposer de nouveaux, et l'Académie vient aujourd'hui mettre un terme au concours qu'elle a ouvert depuis deux ans.

Un assez grand nombre de mémoires lui ont été présentés; tous ont été soumis à un examen scrupuleux et sévère; quelques uns ont arrêté plus longtems son attention; un seul lui a paru mériter la mention la plus honorable et un dédommagement de quatre cents francs. Cette récompense a été décernée à l'auteur du mémoire qui porte pour épigraphe : *Paribus meis prodesse hoc unum cupio.* Le billet cacheté qui était joint à ce mémoire, nous a fait connaître le nom de l'auteur. C'est M. Pierre Dedessuslamare de Rouen, ancien juge consul à Caën. Il a acquis dans Marseille un droit de cité d'autant mieux mérité, que depuis près de vingt ans qu'il paraît y avoir fixé sa résidence, il n'a jamais cessé de travailler à se rendre utile à sa patrie adoptive,

Digitized by Google

par la publication de plusieurs projets philantropiques relatifs à l'abolition de la mendicité, au curage du port, à la police de la voie publique, etc. La première partie de son mémoire relative aux causes de l'encombrement du port, a paru à l'Académie aussi complète qu'on peut le désirer. L'auteur a fort bien senti que le mérite de la solution de cette question, consistait principalement dans des observations précises et détaillées : les causes générales étaient connues ; il s'agissait de déterminer le plus grand nombre possible de faits particuliers qui concourent à produire d'aussi fâcheux effets, afin de diriger contre eux l'œil vigilant de la police civile ou maritime, et l'attention inquiète de tous les bons Marseillais. L'Académie se plaît encore à rendre justice à la sagesse des mesures de surveillance que propose M. Dedessuslamare. La rigueur des réglemens de police et de propreté qui étaient établis à Marseille dans les 13, 14 et 15e. siècles, était réellement paternelle. Nos ayeux avaient senti que le bassin du port était la partie la plus précieuse de leur territoire et du patrimoine de leurs enfans. En bons pères de familles, ils veillaient sans cesse à son entretien.

Des députés choisis parmi les citoyens les plus distingués par leurs richesses, par leurs vertus et par leur naissance, exerçaient les fonctions

Digitized by Google

fonctions rigoureuses, mais nécessaires d'une police conservatrice. Les sages règlemens qu'ils avaient rédigés étant tombés en dessuétude depuis plusieurs siècles, l'encombrement du port a été la suite inévitable de cette négligence. Les mesures proposées par M. Dedessuslamare, pourraient servir de bases au nouveau règlement qu'il paraît utile de faire à ce sujet. L'Académie aurait ardemment désiré pouvoir décerner le prix sans restriction, au mémoire de M. Dedessuslamare, il aurait été bien satisfaisant pour elle de rassurer les habitans de Marseille, les commerçans et les marins du reste de la France et de pouvoir proclamer enfin le moyen si désiré d'empêcher les terres d'envahir, pour ainsi dire, notre domaine maritime.

Malheureusement nos espérances n'ont point été entièrement remplies, et les principaux moyens que l'auteur propose pour prévenir l'encombrement du port, ne paraissent pas devoir produire tout l'effet qu'il en attend. Le public pourra en juger par la lecture du mémoire qui sera inséré en grande partie dans les recueils de l'Académie; et par l'analyse succincte que nous allons présenter, de tous les moyens qui ont été proposés jusqu'à ce jour, dans le même but.

1. Les causes de l'encombrement du port de

Digitized by Google

Marseille ayant été reconnues, la première idée qui s'est présentée aux observateurs qui cherchaient à prévenir ce malheur, a été celle de détourner le cours des eaux chargées de terre et d'immondices qui ne cessaient d'affluer dans le port. Il n'est pas douteux que l'on n'obtint par ce moyen les plus heureux résultats; nos ancêtres l'avaient éprouvé lorsqu'ils veillaient avec tant de précaution et de soin à ce que les eaux du ruisseau de Jarret, destinées à l'arrosement des jardins situés à l'est de la ville, fussent absorbées ou détournées dans les terres, sans arriver jusques dans le port. Mais comme ils ne pouvaient arrêter ce torrent dans la saison des pluies et des orages, ils prirent le sage parti de lui creuser un nouveau lit, et de le détourner de son ancien cours qui se terminait jadis au quai de la Cannebière.

Les auteurs de plusieurs mémoires imprimés, ou envoyés récemment à l'Académie, proposent d'entourer le port de Marseille d'un canal, en forme de ceinture. Ce canal destiné à recevoir toutes les eaux des égoûts, celles des fontaines et des ruisseaux, et celles des pluies, devrait les conduire d'un côté dans l'Huveaune, en traversant une partie du territoire qu'il servirait à arroser et à fertiliser; et de l'autre, par des conduits souterrains, dans les anses de la Major

Digitized by Google

et des Infirmeries. Les obstacles n'effrayent pas ces auteurs, mais aucun d'eux n'a pris la peine de lever des plans, d'établir des nivellemens, de calculer les difficultés ni les dépenses. L'un veut élever par des écluses les eaux chargées de vase, sans se douter que le moindre obstacle opposé au cours des eaux, suffit pour les obliger à déposer les matières qu'elles charrient; un autre, s'abandonnant à son imagination, perce les rochers et les montagnes, et conduit les eaux dans la mer par des *émissaires*, pareils à ceux du lac Albano et du lac Furino en Italie; aucun d'eux n'a réfléchi que ces canaux ne pourraient être creusés que bien au dessous du niveau de la haute mer, et que leurs eaux reflueraient très-fréquemment dans la ville par le défaut de pente suffisante et à cause de la résistance qu'elles ne pourraient vaincre. Un projet du genre des précédens, est celui dont un de nos compatriotes d'ailleurs très-estimable, avait fait part il y a quelques années à cette Académie. D'après ce plan, pour curer et nettoyer parfaitement le port de Marseille, il ne s'agissait de rien moins que de le mettre complètement à sec. Mais c'est nous arrêter trop longtems sur des projets plus ingénieux qu'utiles, et qui supposent dans leurs auteurs plus de zèle que de connaissances réelles.

2. Nous devons faire connaître le principal

Digitized by Google

moyen qui a été proposé dans tous les tems, avec une sorte de prédilection. Ce moyen consiste dans la construction de grands réservoirs pratiqués de distance en distance, soit dans différentes parties de la ville, soit dans la longueur des quais et vis-à-vis chacune des rues qui aboutissent sur le port. Ces réservoirs simples ou divisés intérieurement en plusieurs bassins, seraient destinés à recevoir toutes les eaux des égoûts et des ruisseaux, qui y déposeraient les matières qu'elles entraînent ou qu'elles retiennent dans un état de suspension. Des épis ou éperons, des filets, ou des grilles, ne permettraient qu'aux eaux épurées, de s'écouler dans la mer; des rigoles de dérivation et des espèces de banquettes de trottoirs dirigeraient dans ces réservoirs les eaux pluviales qui s'écoulent ordinairement par dessus les quais; et des regards seraient ménagés en nombre suffisant pour le curage des canaux et réservoirs. Tel est en peu de mots l'exposé du moyen que presque tous les concurrens ont proposé avec différentes modifications; mais personne ne l'a encore développé avec autant de soins et de détails que M. Dedessuslamare, auteur du mémoire que l'Académie a distingué. Personne, avant lui, n'avait encore accompagné ce projet de moyens accessoires aussi ingénieux, de plans aussi exacts et de calculs aussi plau-

Digitized by Google

sibles. Un grand nombre d'objections ont été faites contre ce projet, et personne n'a pu, jusqu'à présent, y répondre d'une manière satisfaisante.

Nous allons rapporter, avec quelques détails, les principales de ces objections, dans l'espoir que quelqu'un pourra réussir enfin à les résoudre, ou que l'impossibilité d'y parvenir convaincra de la nécessité d'abandonner un moyen auquel l'on ne paraît pas avoir renoncé sans quelque regret.

La première et la plus importante de ces objections, est celle que nous fournit l'expérience: il est surprenant que des faits connus aient échappé en grande partie à toutes les personnes qui se sont occupées de la question que nous traitons. Les annales de Marseille, les statuts et les actes de la communauté nous apprennent que dans le moyen âge, l'on avait jugé des réservoirs de cette espèce indispensables pour faire déposer les eaux. Ces réservoirs portaient le nom provençal de *Barquiou*, en latin barbare *Barquilii*. Consultez le Glossaire de Ducange à ce mot; ainsi que les *Miscellanea* de Baluze, tome 6. Les passages des statuts marseillais qui y sont cités, démontrent évidemment que ces *Barquilii* étaient précisément au même usage que les réservoirs proposés. Voyez aussi le recueil

Digitized by Google

de ces statuts, publiés par Louis Daix, pag. 469. Le savant Lefournier, l'un des fondateurs de l'Académie de Marseille, avait communiqué aux continuateurs de Ducange, entr'autres pièces curieuses aujourd'hui perdues, une charte manuscrite qui prouve que ces réservoirs étaient encore employés en 1328; mais leur influence et les inconvéniens de leur fréquent curage, ne tardèrent pas à les faire abandonner. Tous ces *Barquiou* furent comblés vers le commencement du quinzième siècle, et l'on ne réserva que la largeur suffisante pour donner passage aux eaux des égoûts dans le port. Au commencement du siècle passé, on revint à l'idée des réservoirs; mais l'embarras qu'ils avaient occasionné sur les quais, détourna du projet de les y reconstruire, et la chambre de commerce fut obligée de renoncer à ceux qu'elle voulut y faire placer de nouveau.

On creusa les autres sous le nom de *serves* aux points centraux de la distribution des eaux, dans l'intérieur de la ville. On en construisit tout le long de la Cannebière, de la rue Paradis, au haut du Cours devant l'église de St.-Homobon, et auprès de l'ancien Poids de la farine. La Communauté en fit les frais; mais l'on ne tarda pas de faire combler les principaux de ces réservoirs, attendu que la toise cube des vases et

Digitized by Google

des autres matières qu'on en retirait, coûtait infiniment plus cher que la même quantité de matières retirées de l'intérieur du port par les pontons de service.

Cette différence de prix est la *seconde objection* qui a été faite contre le moyen proposé. Le mètre cube de matières retirées du fond du port, par les pontons, ne coûte qu'un franc trente-cinq centimes, d'après l'adjudication qui en a été faite; la même quantité retirée des réservoirs et acqueducs coûte deux francs vingt-cinq centimes.

Troisième objection. Le service des pontons se fait journellement sans gêner le commerce d'une manière trop sensible; il peut avoir lieu presque par tous les tems et dans toutes les saisons, tandis que le curage des réservoirs, obligeant les ouvriers à travailler dans l'eau ou dans la vase, ne pourrait se faire pendant l'hiver et dans le tems où ce service est le plus urgent. D'ailleurs il ne paraît pas possible de curer les réservoirs aussi fréquemment qu'il serait nécessaire, sans encombrer les quais et sans incommoder les habitans par le transport et les exhalaisons des matières. M. Dedessuslamare ne s'est pas dissimulé ces objections; mais l'Académie n'a pas jugé qu'il y eût victorieusement répondu.

Quatrième objection. Aucun des auteurs des

Digitized by Google

mémoires présentés n'a calculé que la surface des quais n'a qu'un mètre d'élévation, au dessus du terme moyen de la hauteur de la mer; ce qui n'est pas suffisant pour ménager la capacité des réservoirs, l'épaisseur de leur voûte et celle du pavé qui devrait la surmonter. Lorsque la mer est au dessus de ce niveau, les eaux seraient certainement refoulées dans les égoûts, et par conséquent dans la ville. Ce danger serait bien plus imminent, si l'on adoptait les filets et les grilles qui ont été proposés et qui deviendraient une cause d'autant plus certaine d'engorgement et d'inondation, qu'elles rempliraient mieux l'objet auquel on les a destinées.

Cinquième objection. La capacité que l'on propose de donner à ces réservoirs a paru bien loin d'être suffisante pour contenir toutes les matières qui affluent tous les ans dans le port. Prenons pour exemple ceux que décrit l'auteur du mémoire que nous avons cité plus d'une fois. Chacun de ses réservoirs doit contenir 1668 mètres cubes de matières, ce qui donne pour les 25 réservoirs qu'il veut construire 417 mètres; et en ne supposant la nécessité de curage qu'une fois par mois, comme le pense l'auteur, 5004 mètres cubes de matières seraient enlevés tous les ans; mais il est très-probable qu'il arrive tous les ans dans le port de 20 à 30 mille mètres

Digitized by Google

mètres cubes de matières, il faudrait donc doubler ou tripler les dimensions des réservoirs, rapprocher les époques des vidanges qui devraient être continuelles pour certains égoûts, et par conséquent entretenir toute l'année, sur certains points, une infection journalière et un encombrement bien plus nuisibles au commerce que celui qu'occasionnent les pontons dans le port.

Il résulte de ce qui précède que des raisons déduites de l'économie, de la commodité du commerce, de la salubrité publique, et surtout de l'expérience du passé, paraissent s'opposer à l'adoption des bassins et réservoirs proposés.

Dans l'état actuel des choses, il est pénible et douloureux d'être obligé d'avouer que le mal peut être diminué, mais qu'il est jusqu'à présent impossible de le prévenir; tous nos efforts doivent tendre par conséquent à le combattre et à y porter remède.

Les sciences mécaniques nous fourniront peut-être des moyens que l'architecture semble s'obstiner à nous refuser. Les ouvrages de Belidor et d'autres savans, les recueils des Académies, les archives des chambres du commerce et des arsenaux maritimes, constatent les nombreux essais des mécaniciens et des ingénieurs. Nous leur devons d'abord les pontons, qui sont susceptibles, sans doute, de plus d'un genre de

Digitized by Google

perfectionnement. Nous leur devons ces engins à tenailles, ces machines à draguer et ces pontons armés de nombreuses cueillers, dont le travail est perpétuel et dont les effets sont bien plus grands que ceux des pontons ordinaires. La sollicitude éclairée des personnes que le gouvernement a mis à la tête de l'administration de notre département, vient d'obtenir, pour l'usage de notre port, la construction d'une de ces dernières machines, production ingénieuse de l'industrie hollandaise. Nous verrons bientôt en pleine activité cette machine dont tout nous promet les plus heureux résultats.

L'Académie de Marseille doit se féliciter, Messieurs, d'avoir donné lieu, par son programme, à de nouvelles recherches dans ce genre, et à la découverte d'un moyen nouveau de prévenir l'encombrement du port, moyen qui n'a rien de commun avec tout ce qui a été proposé jusqu'à ce jour, et que l'expérience couronnera, sans doute, du succès que semble lui promettre la théorie la plus sévère.

Avant de vous donner une analyse succinte de ce moyen, détaillé dans un mémoire que nous allons vous faire connaître, nous devons rendre justice à un mémoire envoyé au concours et qui porte pour devise : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas !* L'auteur, qui doit être un

Digitized by Google

homme du métier, a eu quelques idées ingénieuses qui ont quelque rapport avec celles qui sont consignées dans le mémoire dont nous allons vous entretenir, et qui jouissait déjà d'une espèce de publicité, huit mois avant l'envoi de ce dernier mémoire au concours. L'auteur de celui-ci aurait peutêtre pu concourir pour le prix avec quelqu'avantage, s'il n'avait pas totalement négligé la question relative aux causes de l'encombrement du port; et s'il avait étayé la seconde partie de son mémoire des calculs et des devis dont l'Académie avait fait une loi expresse.

Depuis longtems Monsieur Desfougères, ingénieur en chef du département des Bouches du Rhône et membre de cette Académie, avait annoncé à ses confrères et aux chefs de l'administration, qu'il s'était occupé par état et par devoir, de la solution des questions que l'Académie venait de proposer; et il voulut bien prendre l'engagement de leur communiquer le résultat de ses recherches et de ses travaux. Ne consultant que son zèle pour le bien public, il pensa que si son titre d'académicien ne lui permettait pas de concourir pour le prix proposé, rien ne pouvait l'empêcher d'aspirer à l'honneur d'en remplir les conditions et de le mériter. Il ne nous appartient pas, sans doute, d'entreprendre

Digitized by Google

l'éloge de l'ouvrage dont notre estimable confrère nous a fait la lecture dans le mois de brumaire de l'an treize; l'on pourrait nous taxer de quelque partialité pour un savant avec lequel nous nous trouvons en relations habituelles; mais l'on jugera du mérite de son travail après l'impression du quatrième volume de nos mémoires. Nous devons dire cependant qu'aucun ouvrage sans exception, ne fait connaître d'une manière aussi parfaite le port et la topographie de Marseille. M. Desfougères l'a étudié sous tous les rapports; son mémoire contient un grand nombre de faits intéressans et d'observations nouvelles, fruit de ses longues recherches.

Les moyens qu'il propose pour prévenir l'encombrement du port sont également tout-à-fait neufs, et ils sont exposés avec autant de clarté et de méthode que de précision. Les bornes dans lesquelles nous devons nous renfermer, ne nous permettent d'en donner qu'une idée très-succinte.

Des observations multipliées et des sondes exactes ont démontré à notre confrère que la presque totalité des immondices qui encombrent le port, y affluent journellement par l'embouchure des 23 égoûts. Il a reconnu de plus que, dans l'intervalle d'un mois, les eaux de la mer ne déposent pas à plus de huit mètres du quai,

Digitized by Google

les matières étrangères que les égoûts y entraînent; de sorte que le dépôt de ces matières forme autour du quai un talus, plus ou moins profond, d'environ huit mètres de largeur à sa base. Il évalue d'une manière approximative, à près de six à sept cent mille mètres cubes, la masse des matières accumulées autour du quai pendant la révolution. L'encombrement produit dans le milieu du port, par les matières plus légères qui y sont successivement déposées, est presque nul, sans doute à cause des courans qui les entraînent vers la passe.

Cet état de choses assez rassurant sous certains points de vue, a décidé M. Desfougères à s'emparer, pour ainsi dire, et à se rendre maître de toutes ces matières à l'embouchure même des égoûts. Dans ce dessein, il place sur un radier solide et de niveau, une grande caisse ou une marie-salope submergée, de dix mètres de longueur, devant l'embouchure de chaque égoût. Il est évident que tous les dépôts qui se fesaient précédemment dans le port, se feraient à l'avenir dans cette caisse submergée, qui n'enlèverait aucune place utile au commerce, puisqu'il est défendu aux vaisseaux de se placer devant les égoûts, et puisque les batelets et même les chaloupes chargées, pourraient facilement aborder et stationner au dessus desdites caisses sub-

Digitized by Google

mergées. Chaque fois que celles-ci seraient suffisamment chargées pour être transportées, l'on dirigerait au dessus d'elles de grands bâteaux plats et pontés, solidement construits et munis de pompes, à l'aide desquelles on pourrait les submerger à volonté. Après cette opération, on les unirait avec toute la solidité désirable avec les caisses ou salopes sur lesquelles ils seraient posés, par le moyen de piliers, chaînes et tirans de fer, dont la manœuvre est calculée dans tous ses détails. Vidant ensuite, à l'aide des pompes, le bâteau ponté, l'on verrait s'élever graduellement tout le système à la hauteur nécessaire pour flotter sur les ancres et sur les bas fonds, au dessus desquels il faudrait passer pour le conduire jusques à l'anse de l'Ourse, où la caisse salope serait vidée par des clapets et autres moyens analogues à ceux qui sont employés dans les salopes actuelles.

Tous les détails d'exécution de ce moyen ingénieux reposent sur les calculs les plus rigoureux. L'auteur s'est fait à lui-même toutes les objections possibles, et il nous paraît les avoir complètement résolues. Cependant l'expérience seule pourra assurer à ce moyen la sanction nécessaire pour le faire généralement adopter, et pourra mettre l'auteur dans le cas de lui donner toute la perfection désirable. Ce mémoire, communiqué à la Chambre

Digitized by Google

de commerce de Marseille et à l'Administration des ponts et chaussées, a obtenu l'approbation de ces deux Administrations respectables, et S. Exc. le Ministre de l'intérieur n'attend que quelques renseignemens ultérieurs, pour ordonner la construction d'une des caisses projetées, dans des proportions convenables, pour que l'essai puisse en être fait en grand, et les avantages constatés d'une manière certaine.

Puisse la paix procurer bientôt à la ville de Marseille, les moyens de recueillir les fruits des travaux de notre savant collègue, et donner à ses habitans une preuve nouvelle des services que les sciences et les arts peuvent rendre journellement au commerce !

L'intérêt que prend le gouvernement aux moyens de rendre à notre port tous les avantages que l'incurie et la négligence lui ont fait perdre, est pour cette ville un garant des bienfaits qu'il lui prépare dans sa sagesse, et un motif d'espérer que les causes physiques ou morales qui enchaînent encore son industrie, ne tarderont pas à être utilement modifiées ou même entièrement détruites.

Digitized by Google

LA MÉTAMORPHOSE

D'ACTÉON,

A MADAME F*.

Par M. PASCALIS, *Adjudant général, officier de la Légion d'honneur et membre de l'Académie.*

J'AIME à parler des amans malheureux,
Quand ce n'est point à des cœurs inflexibles ;
Je sais que la pitié que l'on ressent pour eux,
Est une volupté pour les ames sensibles.
Qui jamais a plus excité
Cette pitié voluptueuse,
Que le prince thébain dont l'audace amoureuse
Fit le malheur ensemble et la félicité!
Une déesse dont les temples
Sont voués à la pureté ;
Qui, même chez les dieux, aima la chasteté,
Malgré tous leurs mauvais exemples,
Le punit, avec cruauté,
Du téméraire amour dont il brûla pour elle :
Peut-être une faible mortelle
Aurait eu plus d'humanité.

Quoiqu'il

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, je vais, de ce prophane,
Vous conter l'heureux crime et le sort malheureux:
Vous le plaindrez sans doute et vous plaindrez Diane
Qui pouvait s'en tirer bien mieux;
Car la vengeance enfin que votre cœur condamne,
Est un triste plaisir pour le plaisir des Dieux.
Diane, à cette époque, était fort jeune encore,
Quoique ce fût depuis longtems;
Mais dans l'Olympe où l'on ignore
Les cruels ravages du tems,
On peut de la jeunesse éterniser l'aurore,
Et les siècles sont des instans.
D'ailleurs, dans le céleste Empire,
On a toujours l'âge que l'on desire,
Et le cœur choisit ses penchans:
Cette faveur, de la terre bannie,
Serait précieuse pour nous;
Tristes mortels, il serait doux
D'être jeunes toute la vie,
Et jusques au tombeau toujours tendres et foux!
Mais qui croirait qu'une immortelle
Aurait eu des goûts imprudens,
Comme d'avoir toujours vingt ans,
Et surtout d'être toujours belle?
Ce n'était pas sa seule erreur;
Avec ce minois enchanteur
Et tout l'éclat du plus bel âge,
Diane dédaignait l'amour,

Digitized by Google

Et voulait être toujours sage.
Au fond d'une forêt sauvage,
Elle allait dès le point du jour,
Chasser le daim timide et la biche légère,
Et le soir, quand la nuit descendait sur la terre,
Jamais aucun amant ne hâtait son retour.
Les satyres troublés, errant sur son passage,
Enflammés, mais tremblans que leurs discrets plaisirs
Ne lui parussent un outrage,
Frémissaient à la fois de crainte et de désirs.
Quelquefois Actéon se trouvait sur sa route,
Plus jeune, plus ardent, plus amoureux sans doute,
Il devint aussi plus hardi.
Il connaissait une onde claire,
Où pendant les feux du midi,
Diane enfin, sur les pas du mystère,
Venait, dans un bain salutaire,
Raffraichir ses appas et calmer son ardeur;
Il vole au lieu secret, choisi par la pudeur.
Un grouppe d'arbres, de son ombre,
Couvre ce ruisseau pur et frais;
Mille rayons perdus dans des rameaux épais,
Sous eux versent un jour voluptueux et sombre.
Là, dans un feuillage embaumé,
Se glisse l'amant téméraire;
Il attend la Déesse, et son cœur enflammé
Frémit déjà du bonheur qu'il espère.

Digitized by Google

Quel doux moment pour un cœur amoureux!
Puisse la déïté qu'il aime,
En faveur d'un amour extrême,
Fléchir son orgueil rigoureux!
Quel sera son courroux, disait-il en lui même;
Si mes regards pleins d'ivresse et de feux
La surprenent au bain? par quel supplice affreux
Va-t-elle me punir de mon audace étrange?
De sa fureur qui pourra me sauver?
Que dis-je? je puis tout braver,
Je mourrai de plaisir avant qu'elle se venge.
Tout-à-coup, en ce lieu secret,
Le cri des chiens annonce la Déesse;
Actéon tremble et nage dans l'ivresse;
Diane au même instant paraît.
Sa pudeur, sans prudence ainsi que sans allarmes;
Permet à ses attraits un heureux abandon;
Ce désordre ajoute à ses charmes;
Tout concourt, tout conspire au bonheur d'Actéon:
De ses cheveux ambrés, la tresse dénouée
Flotte mollement sur son sein;
Brûlante, et de sueur baignée,
Les roses, les lys de son tein,
Semblent humectés de rosée.
Une jeune nymphe à l'instant,
Délie et sur des fleurs pose un carquois sanglant;
Un autre, à ses ordres docile,
Détache un voile, et le zéphir adroit,

Digitized by Google

D'une haleine douce et subtile,
L'écarte, avec plaisir, des charmes qu'il couvrait;
On dit même qu'il entrouvrait
Le feuillage touffu d'où l'amant immobile,
Fixait sur tant d'appas un regard indiscret.
Trop bouillant Actéon, ton cœur brûle et soupire;
Ah! s'il se peut, résiste à ton délire;
Il fait à chaque instans de trop heureux progrès.
Mais que dis-je! l'amour comble son imprudence,
Il cède à son ardeur, il s'élance embrasé:
Sous ses efforts, le feuillage est brisé;
Les nymphes aussi-tôt se troublent en silence;
La déesse rougit, malheureux, c'en est fait!
Elle va punir ton forfait.
D'une divine main qu'excite la vengeance,
Elle puise dans l'onde, et soudain fait jaillir,
Sur le malheureux prince, enflammé de désir,
De cette eau dont la transparence
Comblait, en ce moment, son crime et son plaisir.
L'onde le touche à peine, ô prodige! ô disgrace!
Il n'est plus d'Actéon, un cerf a pris sa place:
D'un timide cerf à l'instant
Il revêt l'agile figure.
Son corps s'amincit et s'étend,
Ses mains, en pieds légers, tombent sur la verdure:
Sur son front se durcit sa blonde chevelure
Et s'élance en double rameau;
Son visage s'allonge, un poil dur et rousseâtre,

Digitized by Google

Succède au duvet tout nouveau
Qui veloutait son teint d'albatre.
Hélas ! dans ce moment affreux,
J'ignore si, comblant sa vengeance cruelle,
Diane a pu changer ses yeux,
Mais les regards du cerf étaient encor sur elle.
Soudain les chiens cruels, animés par l'odeur
Qui de ses traces s'évapore,
Viennent lancer avec ardeur,
Le triste cerf qui brûle encore ;
Il s'échappe, et surpris de sa légéreté,
Il n'en peut deviner la cause ;
Mais bientôt franchissant, avec agilité,
Un limpide ruisseau dont le cristal repose,
Il s'apperçoit, hélas ! de sa métamorphose.
O cruel moment pour un cœur
Dévoré d'un amour que rien ne peut éteindre !
Envain, pour exprimer sa plaintive douleur,
Il cherche encor sa voix : sa voix ne peut la peindre,
Sa voix n'est plus : il brame pour se plaindre,
Et reconnait enfin son crime à son malheur.
Aussi-tôt plus ardent, il vole à la Déesse,
Peu troublé des cris menaçans,
Des chiens sur ses pas glapissans,
Il cherche avec la mort, l'objet de sa tendresse:
Bientôt, hélas ! il tombe à tes yeux satisfaits,
Diane, et sans pitié ta meute le déchire.

Digitized by Google

Mais insensible aux maux dont il expire,
Il ne sent que l'amour, ne voit que tes attraits,
Tout entier à l'ardeur dont son ame est remplie,
Il s'enivre encore à longs traits
De la volupté qu'il expie:
Ses yeux, en s'éteignant, ses yeux passionnés
Jètent encor sur toi des regards fortunés,
Errent autour des voiles trop modestes
Dont le tissu cache tant de beautés;
Mais il vit ces beautés célestes;
Il meurt d'amour, malgré tes cruautés.

FIN.

Digitized by Google

TABLEAU

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE.

MEMBRES HONORAIRES.

M. Barthelemy, Sénateur.

S. E. M. Portalis, Ministre des Cultes.

S. E. M. De Champagny, Ministre de l'Intérieur.

M. De Fontanes, Président du Corps Législatif.

M. De Fourcroy, Conseiller-d'État à vie, Directeur de l'instruction publique.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

Pour les Sciences.

M. De Sinety, Commandant de la Garde d'Honneur de Marseille, ancien Membre de l'Assemblée constituante, Associé de l'Académie de Montpellier, etc. *à St.-Marcel.*

Digitized by Google

Pour la Littérature et les Beaux-Arts.

M. Achard, Bibliothécaire de la ville de Marseille, Docteur en Médecine, ancien Membre de l'Académie, de la Société de Médecine de Marseille, de celles de Paris, Montpellier, Avignon, de la Société d'Agriculture de Paris, etc. *à la Bibliothèque.*

MEMBRES RÉSIDANS,

Par ordre de Réception.

CLASSE DES SCIENCES.

1 MM. Joyeuse, (Abraham-Moyse) Docteur en médecine, membre honoraire de la Société de médecine de Marseille, médecin de la marine, ancien membre de l'Académie de Marseille, *aux Allées de Meilhan.*

2 Thulis, (Jacques) correspondant de l'Institut national, directeur de l'observatoire de la marine, et ancien membre de l'Académie de Marseille, *à l'Observatoire Impérial.*

Digitized by Google

3 MM. Vidal, (Barthelemi) docteur en médecine de l'ancienne université de Montpellier, membre du ci-devant Collège des médecins de Marseille, correspondant de la société des sciences de Turin et de la société de Médecine de Paris, membre de celle de Marseille ; *rue Paradis*, *isle*, 83, *n°.* 12.

4 Odossaint, (Claude) Professeur de mathématiques ; *rue Curiol*, *isle* 4, *n°.* 56.

5 Besson, (Charles-François) Pharmacien, membre du jury médical du département des Bouches du Rhône ; *rue Paradis*, *isle* 86, *n°.* 2.

6 Blanpain, (Jean-Jacques) Astronome, Professeur de mathématiques au lycée impérial ; *au cours des Capucines*, *isle* 17, *n°.* 10.

7 Gorsse, (Raymond) Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de première classe, attaché aux travaux du canal d'Arles.

8 Barthet, (Jean-François) Horloger et Ingénieur mécanicien ; *place Impériale*, *isle* 94, *n°.* 1.

9 Thurbet, (Victor) négociant ; *rue Petit St.-Jean*, *isle* 22, *n°.* 33.

10 Delyle-St.-Martin, (Jean-Gaspard-

Digitized by Google

Henri) ancien officier de la marine; *rue Pavé d'Amour*, *isle* 160, *n°.* 2.

11 MM. Lacour-Gouffé, (Bernard-Roch-Marie) Directeur du Jardin Impérial de Botanique; *au quartier St.-Jérôme.*

12 Rostan, (Casimir) de diverses sociétés littéraires; *place de Rome*, *isle* 64, *n°.* 1.

13 Ollion, (Claude-Arnaud) membre honoraire de la société de médecine, doyen de l'ancien collège de chirurgie de cette ville et associé des académies des sciences de Dijon, Bologne, etc., etc.; *rue du Pavillon*, *isle* 71, *n°.* 5.

14 Anthoine, (Antoine) Maire de Marseille, trésorier de la huitième cohorte de la Légion d'Honneur; *rue de Grignan*, *isle* 78, *n°.* 6.

15 Valentin, (Louis) Docteur en médecine, ancien professeur, ancien médecin en chef des armées, membre de plusieurs sociétés et académies de France et d'Amérique, de la société médicale de Londres, de l'Académie Impériale Josephine de Vienne; *rue Paradis*, *isle* 79, *n°.* 19.

16 . . . . . .

17 . . . . . .

18 . . . . . .

Digitized by Google

CLASSE DE LITTÉRATURE.

1 MM. NOGUIER-MALIVAT, (Louis-Toussaint-Maximilien) membre du corps-législatif; *rue St.-Ferréol*, *isle* 75, *n°.* 34.

2 MARTIN, (Jacques-Augustin) vicaire-général du diocèse d'Aix et d'Arles, *rue de la Danse*, *isle* 75, *n°.* 19.

3 MICOULIN, (Pierre) magistrat de sureté de la première division de l'arrondissement de Marseille; *place de la porte d'Aix*, *isle* 453, *n°.* 7.

4 RIGARD D'ALLAUCH, (Jean-Louis) président du Tribunal civil; *au cours de Villiers*, *isle* 11, *n°.* 1.

5 GIRARD, (Camille) propriétaire; *rue Larmeny*, *n°.* 24.

6 GIRARD, aîné, (François-Henri-Joseph) Secrétaire général de la préfecture des Bouches du Rhône, membre de plusieurs sociétés littéraires; *Hôtel des bureaux de la préfecture*, *rue Larmeny*.

7 CERVONI, Commandant de la huitième division militaire, général de division, commandant de la légion d'honneur; *en son Hôtel*, *rue Mazade*.

Digitized by Google

8 MM. Champion de Cicé, (Jérôme-Marie) Archevêque d'Aix et d'Arles, officier de la légion d'honneur ; *rue des Recollets*, *isle* 12, *n°.* 32.

9 Thibaudeau, (Antoine-Claire) Conseiller d'État, Préfet du département des Bouches du Rhône, Commandant de la légion d'honneur ; *à l'hôtel de la Préfecture*, *rue Larmeny.*

10 Fortia de Pilles, (Alphonse) Adjoint du Maire de Marseille ; *rue Thubaneau*, *isle* 36, *n°.* 15.

11 Jourdan, (André-Joseph) ancien trésorier de France d'Aix, ex-député au conseil des cinq cents ; *aux Allées de Meilhan.*

12 Pascalis, (Antoine-André) Adjudant-Commandant du département des Bouches du Rhône, officier de la légion d'honneur ; *rue de Grignan*, *isle* 78, *n°.* 11.

CLASSE DES BEAUX ARTS.

1 MM. Guenin, (Joachim) peintre d'histoire, de portrait, maître de dessin ; *aux Allées de Meilhan*, *près de la Fontaine*, *n°.* 19.

Digitized by Google

2 MM. Dantoine, (Étienne) Sculpteur statuaire, membre de l'académie des nobles Arts du Capitole à Rome, de celle de Toulouse; *rue prolongée de Paradis*, *isle* 25, *n°.* 3.

3 Chardigny, (Barthelémi) Sculpteur statuaire, ancien pensionnaire de France à l'école des Beaux Arts à Rome; *rue du Musée*, *isle* 46, *n°.* 1.

4 Poize, (Pierre) Graveur; *rue Régulus*, *près de la Rotonde*, *au Canal*, *isle* 89, *n°.* 12.

5 Manuel, (Augustin) constructeur de navires, Professeur de Mathématiques au collège; *place de Linche.*

6 Barrigues de Fontainieu, (Prosper) peintre de paysages; *place Noailles*, *isle* 36, *n°.* 12.

7 Delatre, (Joseph) maître de musique; *au Cul-de-Bœuf*, *isle* 148, *n°.* 11.

8 Goubaud, (Innocent) Directeur du Musée, professeur de dessin au lycée de Marseille; *au Musée des Arts*, *boulevard Dugommier*, *isle* 1, *n°.* 8.

9 Lamy, (Louis-Augustin) peintre de paysages et maître de dessin, professeur de l'ancienne Académie; *rue des Petits Pères*, *isle* 5, *n°.* 9.

Digitized by Google

10 M. Giry, (Jean-Baptiste) peintre d'histoire et de paysages, et maître de dessin; *aux Allées de Meilhan, isle* 6, *n°.* 27.

VÉTÉRANS.

MEMBRES DE L'ANCIENNE ACADÉMIE.

1 S. Éminence M. le Cardinal de Bellor, (Jean-Baptiste) Archevêque de Paris; *à Paris.*

2 MM. Thomassin de Peynier, (Jacques-Louis-Auguste) ancien chanoine-comte de St.-Victor; *à Aix.*

3 Demandolx, (Dominique de) ancien Lieutenant en la Sénéchaussée de Marseille; *à Paris.*

4 Audibert, (Dominique) membre du conseil de commerce; *à Paris.*

5 Robineau de Beaulieu, (Joseph-Balthasar de) chanoine de l'église métropolitaine; *à Aix.*

6 Bertrand, (Dominique) Directeur de la compagnie d'Afrique, agent des relations extérieures; *rue de l'Arbre.*

7 Malouet, (Victor-Pierre) commissaire général de la marine; *à Anvers.*

Digitized by Google

8 MM. Bernard, (Joseph) ancien adjoint au directeur de l'observatoire de Marseille; *à Trans.*

9 Magnan, (Victor-Amédée) docteur en médecine, médecin des armées; *à Paris.*

10 Marin, (François-Louis-Claude) ancien lieutenant de l'Amirauté et Inspecteur de la librairie en Provence; *à Paris.*

11 Capus, (Joseph) avocat au parlement, secrétaire de la chambre de commerce de Marseille; *rue de la Guirlande.*

12 Calvet, (Esprit-Francois-Claude) ancien premier professeur de médecine; *à Avignon.*

VÉTERANS.

DEPUIS LE RENOUVELLEMENT DE L'ACADÉMIE.

1 MM. Demandolx, (Jean-Gaspard de) *rue Fenelon.*

2 Pomme, (Jean-Antoine) ancien commissaire de la marine; *à Arles.*

3 Aubert, (Jean-François) ancien notaire public; *rue Dauphine.*

Digitized by Google

4 MM. FERAUD, (Jean-François) auteur du dictionnaire critique de la langue française, correspondant de l'Institut national ; *rue Baussenque.*

5 GAUTIER, (François-Jules) négociant ; *absent.*

6 GASSIER, (Jacques) jurisconsulte ; *au Luc.*

7 GIRARD, (Philippe) ancien professeur à l'école centrale de Nice ; *à Paris.*

8 CHIRAC, (Jean-Pierre) professeur de Botanique ; *à Alby.*

9 SARRASIN, (Jean-Pierre) ingénieur ; *à Lyon.*

10 RICHAUD-MARTELLY, auteur dramatique ; *à Lyon.*

11 MARTIN, (François) directeur du jardin de Botanique ; *à Toulon.*

12 DUHAMEL, (Jean-Antoine-Mazures) professeur d'hydrographie ; *à l'Observatoire.*

13 PASCAL, (Alexis) négociant ; *seconde Calade.*

14 GIRARD-ROMAGNAC ; (Frédéric) *à Paris.*

15 CHIRAC ; (Auguste) *rue de la Salle.*

16 FAURRAT, (Marc-Antoine) négociant, Juge

Digitized by Google

juge suppléant au tribunal de commerce, *rue Thubaneau.*

17 MM. Caillol, (Jean-Jacques) juge de paix *à St.-Marcel.*

18. Darquier, (Ferdinand); *aux Lèques.*

19 Bertrand, (Jean-Claude) ancien professeur et Doyen de l'Académie de peinture ; *rue des Petites Maries.*

20 Legrand, (Pierre) maître de musique du grand-théatre ; *au Canal.*

21 Brack, (Pierre) Directeur des douanes; *à Gênes.*

22 Azuni, (Albert) Juge au tribunal d'appel, *à Gênes.*

23 Défougères, (Christophe) ingénieur en chef ; *à Gênes.*

24 Borelly, ancien professeur d'éloquence au lycée de Marseille, de l'Académie de Berlin ; *à Paris.*

25 Aulagnier, (Alexis-François) médecin de la maison du Roi de Naples ; *à Naples.*

Digitized by Google

MEMBRES ASSOCIÉS

DE L'ANCIENNE ACADÉMIE.

Par ordre alphabétique.

1 MM. Bérenger, (Pierre-Laurent) ancien professeur d'éloquence, ancien proviseur du lycée, *à Lyon.*

2 Bernardi, ancien lieutenant au siège du comté de Sault, chef de division au ministère du grand juge; *à Paris.*

3 Bertholon, professeur de physique; *à Montpellier.*

4 Bouteille, docteur en médecine; *à Manosque.*

5 Fabre, ingénieur en chef au département des Basses Alpes, *à Digne.*

6 François de Neuf-Château, Sénateur; *à Paris.*

7 Gérard, médecin naturaliste; *à Cotignac.*

8 Gibelin, docteur en médecine, de la société royale de Londres, bibliothécaire; *à Aix.*

Digitized by Google

9 MM. Giraud de Soulavie ; *à Paris.*

10 Grimod de la Reynière, ancien avocat au parlement ; *à Paris.*

11 Lantier, ancien chevalier de St.-Louis ; *à Paris.*

12 Morel, (Hyacinte) secrétaire de l'Athénée de Vaucluse ; *à Avignon.*

13 Noble de la Lauziere, ancien chevalier de St.-Louis, ancien premier consul d'Arles ; *à Arles.*

14 Nogaret, (Felix de) ancien membre de l'Académie d'Angers ; *à Paris.*

15 Olivier, de l'Institut national ; *à Paris.*

16 Palissot de Montenoy ; *à Paris.*

17 Pastoret (Claude-Emmanuel-Joseph) de l'Institut national, ancien maître de requêtes, membre de la légion d'honneur et professeur de droit de la nature et des gens au collège de France ; *à Paris.*

18 Pazery, avocat au parlement, doyen et administrateur de l'école de droit, *à Aix.*

19 Sennebier, (Jean) bibliothécaire, *à Genève.*

Digitized by Google

MEMBRES ASSOCIÉS

DEPUIS LE RENOUVELLEMENT DE L'ACADÉMIE.

Par ordre alphabétique.

1 MM. ACHARD, (Jean-Baptiste) avocat; *à Nice.*

2 ARBAUD de Jouques, sous-préfet; *à Aix.*

3 BLANCHARD, (Laurent) peintre; *à Paris.*

4 BLAZÉ; *à Avignon.*

5 BONNET, littérateur, *à Paris.*

6 BOYER FONSCOLOMBE, ancien conseiller au parlement; *à Aix.*

7 CAMOIN, (Pierre) ancien professeur des langues savantes; *à Aix.*

8 CHAPTAL, Sénateur; *à Paris.*

9 CHARLES, membre de l'Institut; *à Paris.*

10 CORIOLIS; (Charles) *à Paris*

11 COUSINERY, antiquaire; *à Paris.*

12 CRASSOUS, ingénieur.

13 CROZE-MAGNAN; (Simon-Célestin) *à Paris.*

14 CUVIER, (George) secrétaire perpé-

Digitized by Google

tuel de l'Institut national, professeur d'histoire-naturelle au jardin des plantes, ancien inspecteur de l'instruction publique; *à Paris.*

15 MM. David; (Victor) *à Gavedelle.*

16 Dauphin, (Jacques) Maire; *à Salon.*

17 Delille, (Louis-Joseph) botaniste, *à Ste.-Marguerite.*

18 Demore, sous-inspecteur de la marine; *à Toulon.*

19 George Despinay, inspecteur-général des Douanes; *à Paris.*

20 Domergue, (Urbain) de l'Institut national, professeur de grammaire française; *à Paris.*

21 Dubois, ancien Préfet du Gard, Directeur des droits réunis; *à Moulins.*

22 Duveyrier, Tribun, *à Paris.*

23 Dupuy, avocat, membre de l'Athénée *à Avignon.*

24 Du Tertre, dessinateur; *à Paris.*

25 Esmenard, poète; *à Paris.*

26 Fauchet, Préfet de la Gironde; *à Bordeaux.*

27 Fauris-Saint-Vincens, ancien Président au Parlement; *à Aix.*

28 Forbin-La-Barben; (Auguste) *à Aix.*

29 Fortia d'Urban, de l'Académie Celtique; *à Paris.*

Digitized by Google

30 MM. FOURNIER ; *à Paris.*

31 FRANÇAIS de Nantes, Conseiller d'état, Directeur général des droits réunis ; *à Paris.*

32 Mad. GACON-DUFOUR ; *à Paris.*

33 GEOFFROY, professeur d'histoire naturelle au jardin des plantes ; *à Paris.*

34 GIBELIN, peintre et antiquaire, correspondant de l'Institut national ; *à Versailles.*

35 GILLET-LAUMONT, membre du conseil des mines ; *à Paris.*

36 GIRARD père, propriétaire ; *à Lourmarin.*

37 GIRARD, ingénieur ; *à Paris.*

38 GIRAUDY, médecin, ex-bibliothécaire de l'école centrale, *à Toulon.*

39 GORSSE, littérateur ; *à Montauban.*

40 GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois, Sénateur ; *à Paris.*

41 GUERIN fils, médecin, membre de l'Athenée ; *à Avignon.*

42 HUMBERT, ex-professeur de chimie à l'école centrale du Var ; *à Nancy.*

43 JACQUEMONT, Tribun ; *à Paris.*

44 JAUFFRET, Secrétaire perpétuel de la société des observateurs de l'homme ; *à Paris.*

Digitized by Google

45 MM. Jauffret, Évêque de Metz, Aumônier de S. M., Vicaire général de la grande aumônerie de l'Empire; *à Paris.*

46 Isnard, (Maximin) ex-législateur; *à Paris.*

47 Lamanon, (Auguste-Paul de) adjoint à la mairie; *à Salon.*

48 Lauris-Arlatan, fils; *à Aix.*

49 Le Fevre-Gineau, membre de l'Institut et de la légion d'honneur, Professeur de physique expérimentale au collége de France; *à Paris.*

50 Legier de Fontvieille, (Étienne) propriétaire; *à Arles.*

51 Lescalier, (Daniel) Commandant de la légion d'honneur, Préfet maritime; *à Brest.*

52 Louet, auteur lyrique; *à Paris.*

53 Marcel, membre de la légion d'honneur, directeur de l'imprimerie impériale; *à Paris.*

54 Martin Crotsy, (Pierre-Jacques-Durand-Eustache) Juge au tribunal civil de Montpellier, secrétaire adjoint de la société des sciences de cette ville; *à Montpellier.*

55 Mentelle, membre de l'Institut, Géographe du Roi de Hollande; *à Paris.*

Digitized by Google

56 MM. MILLIN, (Aubin-Louis) Conservateur des antiques à la bibliothèque nationale membre de la légion d'honneur et de l'Institut; *à Paris.*

57 MINUTY, avocat; *à Brignoles.*

58 OBERLIN, (Jérémie-Jacques) bibliothécaire; *à Strasbourg.*

59 PELET DE LA LOZÈRE, conseiller d'état, chargé de la police du 3me. arrondissement; *à Paris.*

60 PÈRE, architecte; *à Paris.*

61 PERMON, Commissaire général de Police; *à Marseille.*

62 POITEVIN, (Jacques) Conseiller de préfecture du département de l'Hérault, secrétaire de la société des sciences de Montpellier; *à Montpellier.*

63 POMME père, docteur en médecine; *à Arles.*

64 PONTIER, Inspecteur des forêts nationales; *à Aix*

65 POUGENS, (Charles) de l'Institut national; *à Paris.*

66 PORTALIS fils, Maître des requêtes; *à Paris.*

67 PROTIN; *à Paris.*

68 REATTU, peintre; *à Arles.*

69 REYNOUARD, Membre du corps-législatif; *à Paris.* 70

Digitized by Google

70 MM. Reyre aîné, cultivateur; *à Eyguières.*
71 Robert fils, médecin; *à Brignoles.*
72 Roman, ancien proviseur du lycée de Marseille, chanoine de l'église de Paris; *à Paris.*
73 Sabathier, ancien professeur à l'école centrale de Vaucluse; *à Carpentras.*
74 Mad. Salm-Dyck, (Constance de) autrefois Pipelet; *à Paris.*
75 Savigny; *à Paris.*
76 Servan, législateur; *à St.-Remi.*
77 Suffren, (Palamède de) ancien officier de la marine; *à Salon.*
78 Susanne, professeur de mathématiques au lycée; *à Paris.*
79 Thibaudeau père, législateur et président de la cour d'appel; *à Poitiers.*
80 Thurbet (Luc) négociant; *à Paris.*
81 Vauquelin, de l'Institut national, membre de la légion d'honneur, professeur de chimie; *à Paris.*
82 Mad. Verdier, poëte; *à Uzès.*
83 Villoteau; *à Paris.*

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

1 MM. Achard, membre de l'Académie de Prusse; *à Berlin.*

Digitized by Google

2 MM. Baldelli ; *à Cortone en Etrurie.*

3 Bernoully, Directeur de l'Observatoire ; *à Berlin*

4 Brunacci, (Vincent) vice-directeur de l'Université ; *à Pavie.*

5 Catsberg, Instituteur des sourds et muets ; *à Copenhague.*

6 Dalchio, (Frédéric) docteur en médecine ; *à Charlestown en Caroline méridionale.*

7 Fischer, docteur, de l'Académie de Gottingue ; *à Gottingue.*

8 Messia, de l'Institut de Bologne ; *à Naples.*

9 Gustaf baron de Paikull, Conseiller de S. M. le Roi de Suède ; *à Upsal.*

10 Targioni, docteur en médecine ; *à Florence.*

11 Thunberg, président de l'Université ; *à Upsal.*

12 Visconti, aux antiques ; *à Paris.*

13 Wattschouse, (Benjamin) professeur de médecine de l'Université de Cambridge ; *à la Nouvelle Angleterre.*

14 Zach, (le baron de) astronome de Madame la princesse douairière de Saxe-Gotha ; *à Gotha.*

Digitized by Google

N. B. *Dans sa Séance du 24 juillet* 1806 *l'Académie a admis au nombre de ses Membres Résidans*, M. Vasse, Professeur de Mathématiques au lycée de Marseille, *en remplacement de M.* Défougères.

ERRATUM.

Dans le Mémoire de M. Défougères; remplacez le mot degrés, *qui s'y trouve répété plusieurs fois, par celui de* pieds.

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA

DU TOME QUATRIÈME.

Page 3, ligne 5, *lisez* : et sa puissance que mo mentanée.

Page 7, ligne 20, *lisez* : ces grands effets,

Page 9, ligne 14, *lisez* : savant illustre

Page 11, ligne 11, *lisez* : *Jatropha caracas*, *Jatropha multifida*,

Page 17, ligne 15, *lisez* : satisfaisans,

Même page, ligne 16, *lisez* : Chacune avec une

Page 21, ligne 14, *après* lira *ajoutez* : un mémoire relatif à l'enfance de Massieu, écrit par lui-même;

Page 22, ligne 6, *lisez* : qu'elle

Même page, ligne 13, *lisez* et renonce à conserver

Page 43, ligne 16, des Marseillais, *lisez* : de Marseille

Page 50, ligne 10, d'user *lisez* : d'agir

Page 59, ligne 18, *lisez* : seul

Page 63, ligne 8, *lisez* : il n'y a

Page 64, ligne 2, *lisez* : l'Ouest

Même page, ligne 20, il permet, *lisez* : permette

Page 65, ligne 15, *lisez* : que le vent soufflait

Page 68, ligne 17, *supprimez* Et

Page 77, ligne 26, *lisez* : ce laps de tems

Page 78, ligne 10, entrée, *lisez* : enterrée

Page 80, ligne 22 et 25, *au lieu de* dégrès, *lisez* : pieds.

Page 96, ligne 10, *lisez* : s'appercevait

Page 101, ligne 13, *lisez* : Rousseau,

Page 219, ligne 12, *lisez* : Fucino.

Page 221, ligne 27, *après* précisément *ajoutez* : destinés

Digitized by Google

Page 222, première ligne, *au lieu de* Louis, *lisez* : François

Même page, ligne 7, *au lieu d'*influence, *lisez* : insuffisance.

Page 224, ligne 21, *lisez* : 16, 68

Même page, ligne 24, *lisez* : du curage

Page 228, ligne 21, *lisez* : succincte.

Digitized by Google

, *pendant le premier trin de nivose de l'an*
T Correspondant de l'Institut Marseille, etc.

AIRE.	FRIM DE NIVOSE.	
	Po. lig. dix.	
14 au soir.	28. 5, 1	lle 10 au soir.
5 au matin.	27. 7, 0	lle 1 au soir.
	o	
5 à midi.	+ 12, 7	lle 10 à midi.
9 au matin.	— 2, 0	lle 4 au soir.
	e	
10 à midi.	61, 3	lde 4 à midi.
s 3 et 7 au soir.	1, 0	lde 10 le mat. et s.
. 23.	7. 11. 25. 5. 6.	
. 22. 23.	2. 10. 11. 12. 19. 7.	
-E.	N.-.-O.	
	» »	
19. 20. 25.	15. 16. 17. 7.	
22. 23. 28.	6. 7. 11. 16.	
. 10. 12. 14. 15. 27. 29. 30.	1. 2. 3. 4. 5. 8. 9. 18. 20. 21. 22. 5. 8. 9. 10.	
	23. 24. »	
	21. »	
	» »	
	» »	
	» »	
. dix.	*Po. lig. ig. dix.*	
8	1. 5, 6, 8	

Digitized by Google

Digitized by Google

périal, pendant l'an 1806, au dessus du
t, Membre de l'Académie d

MARS.		AVRIL		UIN.	
s.		*Po. lig.*			
, 1	le 6 au s.	28. 4, 2	le 1	2	le 11 à mid.
, 6	le 14 au s.	27. 3, 6	le 1	6	le 1 au m.
, 35		27. 9, 90		9	
		o			
	le 19 à mid.	15, 4	le 2		le 19 à mid.
	le 6 au m.	4, 3	le 4		le 25 au m.
		9, 85			
		o			
2	le 28 à mid.	59, 4	27 e		le 24 au s.
6	le 30 au m.	3, 0	le 7		le 12 au s.
9		31, 2			
15. 17. 25. 26. 30.		6. 11. 13.		1.	
3. 4. 14. 24. 29. 31.		14. 15. 26. 27.		24. 29.	
N.-O.		N.-O.		N.-O.	
»		»		»	
4. 6. 7. 8. 9. 26.		7. 15. 17. 20. 27. 29.		12. 18. 20. 21. 24. 30.	
12. 15. 17. 28. 30.		2. 5. 6. 12		1. 19.	
5. 11. 13. 14. 16. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 27. 29. 31.		1. 3. 4. 8. 9. 10. 18. 19. 22. 23.		8. 9. 10. 11. 13. 16. 17. 22. 23. 26. 27. 28. 29.	
»		»		»	
5.		»		»	
»		»		»	
25.		11.		»	
»		»		»	
Po. lig. dix.		*Po. lig.*		*Po. lig. dix.*	
0. 5, 4.		0. 5,		0. 1, 4	

Digitized by Google

à 45 mt. 78 millim. (23 t. 1/2) au dessus du de Marseille, etc.

BRE.	NOVEMBRE.		DÉCEMBRE.	
	Po. lig.		*Po. lig.*	
6 m. et à m.	28. 4, 8	le 28 au s.	28. 6, 3	le 24 à mid.
19 au m.	27. 2, 7	le 4 au m.	27. 7, 0	le 2 au s.
	27. 9, 75		28. 0, 65	
	o		*o*	
3 à mid.	15, 1	le 3 à mid.	12, 2	le 23 au m.
21 au m.	5, 3	le 8 au m.	4, 5	le 31 au m.
	10, 2		8, 35	
	o		*o.*	
27 au s.	45, 0	le 24 à mid.	44, 5	le 22 à m.
17 au m.	0, 0	4, 21, 26 et	0, 0	17, 24, 25,
	22, 50	30 au m.	22, 25	26 et 31.
17.	3. 4. 20. 21.		8. 9. 11. 21.	
4.	5.′ 6.′ 7.′ 22.′ 23.		2.′ 3.′	
	N.-O.		N.-O.	
	»		»	
31.	9. 25.		4. 17. 31.	
19.	1. 2. 3. 4. 20. 21.		2. 6. 7. 8. 9. 20. 29.	
9. 11. 12.	5. 6. 7. 8. 10. 11. 12. 13.		1. 3. 5. 10. 11. 12. 13. 14	
0. 21. 22.	14. 15. 16. 17. 18. 19. 22.		15. 16. 18. 19. 21. 22. 23.	
8. 29. 30.	23. 24. 26. 27. 28. 29. 30.		24. 25. 26. 27. 28. 30.	
	»		»	
	»		»	
	»		»	
16.	»		»	
	»		»	
dix.	*Po. lig. dix.*		*Po. lig. dix.*	
6	1. 7, 7		0. 10, 8	

Digitized by Google

Digitized by Google

NOT CIRCULATE

Digitized by Google